Rue Mons.r le Prince 53,

DURIEZ, Papetier

Articles de Peinture
et de Dessin

PARIS.

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
448

Ms. 448.

Correspondance relative à la Bibliothèque de l'Université.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Année 1849

N°. 392.

Paris le 16 Janvier 1849.

Monsieur,

Après avoir pris connaissance du rapport que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 5 Janvier courant relativement au Service de la Bibliothèque de la Sorbonne, j'ai adopté les dispositions suivantes pour l'organisation de ce service en 1849.

Le chiffre du Personnel et du Matériel sera fixé ainsi :

Personnel	20,000
Matériel	10,000.

Le Personnel sera ainsi composé.

Un Conservateur administrateur	4,000 "
Un Conservateur adjoint	3,000 "
Un Bibliothécaire	2,000 "
Trois Sous-Bibliothécaires à 1600 fr. l'un	4,800 "
Un Secrétaire Trésorier	1,200 "
Deux employés à 1,200 fr	2,400 "
Gages des gens de Service.	2,600 "
	20,000 "

Le Matériel est ainsi divisé.

Achat de livres et reliures	5,000. f "
Chauffage, éclairage et frais divers,	5,000. "
	10,000 "

J'ai décidé également par un arrêté en date de ce jour :

1°. Que le traitement de M. Bessières, bibliothécaire est porté de 1800 fr " à 2,000 fr.

2°. Que le traitement de M. l'abbé Giraud, Sous Bibliothécaire est porté de 900 fr " à 1600 fr "

ACQUISITIONS N°. 2918.

3° M. Louis Quicherat, agrégé de l'Université est nommé bibliothécaire, à la Bibliothèque de la Sorbonne. Son traitement est fixé à 1,600 fr. "

4° M. Léonard Chodzko, ancien bibliothécaire du Ministère de l'Instruction publique, est nommé Employé dans le même établissement. Son traitement est fixé à 1,200 fr. "

Je vous prie de vouloir bien assurer l'exécution de ces diverses Décisions.

Recevez, Monsieur, &c.

Le Ministre de l'Instruct. publ.

Signé Fallow.

N° 393.

Paris le 20 Janvier 1849.

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer les états de traitement, pour le mois de Janvier courant, des fonctionnaires de la Bibliot. de la Sorbonne, afin que vous les fassiez modifier conformement à l'arrêté que j'ai pris relativement au Personnel, dont je vous transmets une ampliation.

&c &c.

Signé Fallow.

Ministère de l'Inst. publ. et des Cultes.

République Française.

Nous, Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Vu l'arrêté ministériel en date du 16 Jer courant qui fixe pour l'exercice 1849 le chiffre du personnel et du matériel de la Bibliothèque de la Sorbonne

Arrêtons:

Le Traitement de M. Bessières Bibliothécaire à la Sorbonne est porté de Dix huit cent francs a Deux mille francs.

Le Traitement de l'abbé Giraud Sous Bibliothécaire est porté de neuf cents francs a Seize cent francs.

M. Louis Quicherat, agrégé de l'Université est nommé

Sous-Bibliothécaire à la Bibl^que de la Sorbonne, son traitement est fixé à seize cents francs.

M. Léonard Chodzko ancien bibliothécaire du ministère de l'Instruction publique, est nommé employé dans le même établissement.

Son traitement est fixé à douze cents francs.

M. Le Conservateur administrateur de la Bibl^que de la Sorbonne est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont l'effet aura lieu à partir du 1er Janvier courant.

Paris le 16 Janvier 1849.

Signé Fallous

pour Ampliation

Le chef du Secrétariat

Signé. Collin.

N° 394.

Paris le 22 Janvier 1849.

Citoyen Ministre,

M. Dufaï Sous-Bibliothécaire à la B^que de l'Université, sollicite les fonctions de Bibliothécaire à la B^que Ste Geneviève vacantes en ce moment par suite du décès récent de M. Castu.

Je prends la liberté de recommander la demande de M. Dufaï, qui me paraît avoir sous plus d'un rapport des titres à votre bienveillant intérêt, et j'insiste d'autant plus que cette combinaison vous permettrait peut-être d'accueillir les propositions que je vous ai faites dans un de mes précédents rapports, en faveur de MM. Léon Renier, Ch. Le Bas et Guigard, et par conséquent de récompenser les excellents services des deux premiers, en assurant à notre B^que l'intelligent concours du troisième, puisque, je le répète, l'établissement confié à mes soins ne compte parmi ses fonctionnaires personne qui, comme lui, se soit exclusivement occupé de l'étude des sciences.

6

N° 395

Paris le 24 Janvier 1849

Citoyen Ministre,

Il a été payé jusqu'à ce jour sur le budget de la Bque de l'Université, pour 1848, une Somme de 33 834 fr. 02 c., Savoir :

§. 1er

Personnel

Traitements	22,100 f "	
Somme à laquelle il faut ajouter celle de 1516 fr. 66 c pour les 2/12 de la reduction de 9,100 f " à opérer sur ce paragraphe, par suite du décret de l'assemblée nationale relatif au budget rectifié de 1848. ci	1516 "	23616 f 66.

§ 2.

Fonds de livret.

Achats de livres	3742.30 f c	
Reliures	1837 15	5579 45

§. 3.

Matériel

Chauffage	261 f "	
Eclairage	543 95	
Frais de bureau	703 40	
Frais de Copie de Catalogue	1199 85	3108 20.
Habillement des hommes de Service	300 "	
Indemnité au 1er Surveillant	100 "	

§. 4.

Frais Spéciaux	1529 f 71 c	1529 71.
Total legal		33834 02.
Je vous adresse aujourd'hui un bordereau de dépenses montant à la Somme de 1365 f 82 c ci		1365 82
dont le payement portera le total des dépenses soldées pour la Bque à 35199 f. 84 c.		35, 199. 84.

Somme qui épuise le crédit alloué à cet établissement pour 1848.

Salut et fraternité.

Le Membre de l'Institut, &c.

Signé Ph. Le Bas.

N° 396.

24 Janvier 1849.

Monsieur l'administrateur,

J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté en date de ce jour, j'ai nommé M. A. Renée, ancien Bibliothécaire du palais de Meudon, Sous Bibliothécaire à la Sorbonne, en remplacement de M. Quicherat.

Je vous prie de vouloir bien assurer l'exécution de cet arrêté, dont je vous transmettrai très prochainement une ampliation

Recevez &c.

Le Ministre de l'Instr. publique

Signé Falloux.

N°. 397.

12 Janvier 1849

Le ministre de l'Instruction publique et des cultes a l'honneur de transmettre à M. l'administrateur de la bibl. de la Sorbonne une ampliation de l'arrêté du 24 Janvier der. concernant M. A. Renée.

397a

Ministère de l'Instn. publ. et des cultes.

République Française.

Nous ministre Secrétaire d'Etat au dep. de l'Instruction publique et des cultes,

Arrêtons :

M. Amédée Renée, ancien bibliothécaire, continuateur de l'histoire de Sismondi, est nommé Sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne, en remplacement de M. Quicherat appelé à d'autres fonctions.

Il jouira, à ce titre, d'un traitement annuel de

Seize cents francs.

Fait à Paris, le 24 janvier 1849. Signé Falloux

Pour ampliation, le chef du Secrétariat

Signé C. Collin.

---

398 au Ministre de l'Instr. publ. 22 février 1849.

M. Ministre,

M. Chodzko a eu l'honneur de vous écrire pour vous annoncer qu'un certain nombre d'ouvrages, et notamment une collection du Bulletin des lois, qui se trouvent en double et même en triple à la Bibl. du ministère de l'Instruction publique, manquent à la Bibl. de l'université, et il vous a prié d'en disposer en faveur de ce dernier établissement. Je crois devoir appuyer cette démarche, qui est toute dans l'intérêt du public admis dans l'établissement dont l'administration m'est confiée, et joins bien volontiers mes instances à celles de M. Chodzko pour que vous preniez une décision favorable à cet égard.

Recevez &c. Signé Ch. Lebas.

---

399. 5 mars 1849

M. l'administrateur

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, d'après les indications de M. Chodzko, ancien Bibliothécaire du Ministère de l'Instr. publ., pour me prier d'attribuer à la Bibl. de la Sorbonne, l'un des exemplaires du Bulletin des lois déposés dans la Bibl. du ministère de l'Instr. publ.

Les collections de ce recueil étant nécessaires au service des bureaux de l'administration centrale de mon département, je regrette, par ce motif, de ne pouvoir répondre au désir que vous m'avez exprimé.

Recevez, &c. Signé Falloux.

400. Au président de la Soc. de l'hist. de France, 12 mars 1849.

M. le Président et cher Confrère,

Depuis plusieurs années, par suite de vicissitudes dont vous pouvez avoir eu connaissance, la Bibl. de l'Université a toujours vu les fonds qui lui étaient alloués pour achat de livres, absorbés par des dépenses d'une autre nature, et elle s'est trouvée dans l'impossibilité d'acquérir les publications de la Société de l'hist. de France. Ces publications, dont il n'est personne qui n'apprécie la haute importance, seraient cependant de la plus grande utilité aux lecteurs qui fréquentent cet établissement. La société sait qu'il est surtout destiné aux professeurs de l'université et aux jeunes gens qui aspirent à le devenir; en mettant toutes ses publications à la disposition de ceux d'entre eux qui enseignent ou se destinent à enseigner l'histoire, la société contribuerait puissamment aux progrès des études historiques; elle ferait un grand pas vers le but qu'elle s'est proposé. Je n'ose l'en prier. Toutefois, parmi ces publications il en est une dont elle se montre, avec raison, libérale; c'est la collection de ses Annuaires, et je n'hésite pas à la lui demander.

Recevez, M. le Président, &c. Signé Ph. Le Bas.

400a Lettre de M. l'administrateur, à M. Desnoyers, Secrétaire de la Société de l'Hist. de France, Bibliothécaire du Muséum d'Hist. Nat. pour le prier d'appuyer la demande contenue dans la lettre transcrite sous le n°. précédent.

401. 2 avril 1849.

M. le Conservateur

Le concours d'agrégation des facultés, pour l'histoire et la géographie, vient de s'ouvrir ce matin. En me chargeant de faire préparer une salle à cet effet au chef-lieu de l'académie, M. le Ministre m'a invité à faire en sorte que la Bibl. de l'Université soit disponible quand viendront les épreuves où il est nécessaire d'y avoir recours.

Je vous prie de prendre les mesures ~~que vous~~ jugerez convenables pour assurer ce service.

Agréez, &c. Le Vice recteur de l'acad.

Signé Bouelle.

---

402. Sur suite de l'invitation contenue dans la lettre précédente, M. l'administrateur a réglé ainsi qu'il suit le service de la Bibliothèque, pendant les vacances de Pâques:

Service extraord.re pendant les vacances de Pâques, où, par décision ministérielle, la Bibl. doit rester ouverte en faveur des Concurrents pour l'agrégation des facultés.

Jeudi 5 avril.	M. Smith.	–	Donat
Vendredi 6 „	M. Dufaï	–	Donat
Samedi 7 „	M. Renée	–	Cuyé
Lundi 9 „	M. Ch. LeBas	–	Cuyé
Mardi 10 „	M. Chodzko	–	Allard
Mercredi 11 „	M. Giraud	–	Allard

Signé Ch. LeBas

---

403. 17 avril 1849

Lettre d'envoi d'une ampliation de l'arrêté transcrit sous le n.o suivant.

404

Ministère de l'Instruction publique.

Nous, Ministre Secrétaire d'état au dep. de l'Instruction publique et des cultes.

Vu la loi en date du 9 avril 1849, portant fixation du Budget du ministère de l'Instr. publ. pour 1849 et notamment la disposition qui retranche du Ch. 20, art. 4 de ce Budget, une somme de 39000 fr. afférente à la Bibl. de la Sorbonne;

Vu l'arrêté ministériel en date du 16 Janvr. dernier par lequel le fonds du personnel et du matériel de la Bibl. de la Sorbonne est fixé à 30,000 fr.

Décrétons:

A dater du 16 avril courant, le chiffre du personnel et du matériel de la Bibl. de la Sorbonne est fixé ainsi qu'il suit:

Personnel — — — 20,000 f.
Matériel — — — 6,100

Total égal au chiffre voté par l'ass. nat. 26,000 f.

Paris, le 16 avril 1849

Signé Falloux.

Pour ampliation.

le Chef du Secrétariat

Signé Collin.

405.

Le Avril 1849

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, au nom de la direction de la Bibliothèque de Lausanne, pour être placé dans la Bibliothèque de la Sorbonne, le tome VIe des mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.

Je vous prie de m'accuser réception de ce volume.

Recevez, &c.

Pour le Ministre &c.

Le chef de Division

Signé Genin.

406.

Paris le 30 Avril 1849.

Monsieur l'administrateur

Le 68e Volume des Brevets d'invention expirés venant de paraître, j'ai l'honneur de vous en adresser un exemplaire pour la collection de la bibliothèque de la Sorbonne.

Je vous prie de m'accuser reception de cet envoi

Recevez &c.,

Pour le Ministre de l'Agricult. et du Commerce

Le chef de Division Signé

407.

Le 1er Mai 1849.

Accusé de reception de l'ouvrage annoncé dans la lettre N° 405.

408

18 Mai 1849.

Accusé de reception de l'ouvrage annoncé dans la lettre N° 406.

409

15 Juin 1849.

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que, par arrêté du 12 Juin courant, j'ai décidé que les vacances de la Bibliothèque de la Sorbonne pour 1849, commenceraient le 11 Juillet et finiraient le 25 Août.

Vous voudrez bien assurer l'exécution de cet arrêté.

Recevez, &c.

Le Ministre de l'I. P. ed des C.

Signé Fallouy.

410

Du 30 Juin 1849.

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 23 Juin Ct, j'ai mis à votre disposition, pour la bibliothèque de la Sorbonne un—

exemplaire du Magasin de Zoologie publié par M. Guérin-Mennevil.

Pour le Ministre

Le chef de Don Signé Génin.

---

411. Le 7 Juillet 1849.

Monsieur le Ministre,

Les salles de la Bibliothèque étant occupées chaque année du 11 Juillet au 11 Août par les bureaux permanents chargés de la correction de certaines compositions pour le concours général des lycées de Paris, et ces bureaux ayant souvent besoin d'un certain nombre de livres, il est important qu'un employé soit présent pour veiller au prêt et à la rentrée des ouvrages qui sont demandés et tienne à jour les écritures que cette opération exige. Mais comme ce travail aura lieu pendant les vacances de la Bibliothèque vous trouverez juste, j'en suis sûr, qu'il soit rémunéré. Je vous demande donc de vouloir bien allouer sur les fonds du Matériel une indemnité de 100 fr à M. Ch: Le Bas qui consent à se charger de ce service extraordinaire, pendant un temps où il aurait le droit de se livrer au repos.

Recevez &c

Le Conservateur administrateur

Ch: Le Bas.

---

412. Du 9 Juillet 1849.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut vient de me faire parvenir: 1° Le Tme 18 2e partie, des Mémoires de l'Académie; 2° Le Tme 2 des Diplomata, Chartæ, Epistolæ, Leges, que je tiens à votre disposition, pour la bibliothèque de la Sorbonne. &a

Pour le Ministre

Le chef de la 3e Don

Signé Génin

1-4

413.

Du 11 Juillet 1849.

Monsieur le Ministre,

Par ma lettre du je vous ai prié d'accorder à M. Ch. Le Bas une gratification de 100 fr. à prendre sur le fonds du matériel, pour le service extraordinaire dont il sera chargé pendant les Vacances. Attendu l'exiguité des ressources que présente le fonds dont il s'agit, je vous prie d'affecter à cette dépense les 133 fr. 33 c. que nous avons économisé en Janvier sur le traitement des fonctionnaires par suite de la non-acceptation par M. Quicherat du titre qui lui avait été conféré. La gratification accordée serait alors un peu plus en proportion avec les services rendus.

Recevez,

Le Conservateur Administr.

Ch. Le Bas.

414.

11 Juillet 1849.

Monsieur le Ministre,

M. Bessières Bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne était, depuis près de 15 mois atteint d'une affection cérébrale qui le rendait incapable de remplir ses fonctions et qui a dégénérée peu à peu en aliénation mentale. Comme il est marié et père de trois enfants, un sentiment que vous apprécierez m'a porté à ne pas demander qu'il lui fut donné un suppléant et mon frère et moi nous nous sommes réparti son service, afin d'obvier aux inconvenients de son absence. Mais, depuis un mois, l'état du malade a tellement empiré et pris un tel degré de Violence que sa famille s'est vue dans la nécessité de le faire enfermer à la maison nationale de Charenton, ou elle espère, grâce à votre intervention obtenir une bourse gratuite. Cette mesure me met dans l'obligation d'appeler votre attention sur un état de choses qui n'offre plus aucun caractère de régularité et qui ne saurait durer plus longtemps.

Il est évident, Monsieur le Ministre, qu'on ne saurait considérer comme remplissant des fonctions publiques un homme renfermé comme fou dans un hospice, surtout quand son mal est déclaré incurable et même mortel. Monsieur Bessières ne peut donc plus être maintenu sur l'état

des fonctionnaires attachés à la Bibliothèque de la Sorbonne.

Dans la position financière ou se trouve cet établissement, et attendu le défaut d'équilibre qui existe entre les ressources affectées au personnel et celles qui sont destinées au matériel, je crois devoir demander d'appeler aux fonctions de Bibliothécaire un des Sous-Bibliothécaires actuels et de ne pas pourvoir au remplacement de ce dernier. Il résulterait de cette mesure une économie de 1600 fr dont je voudrais voir augmenter le fonds du matériel si la position de tous les fonctionnaires actuels n'exigeait aucune amélioration. Mais il n'en est pas ainsi. M. Renier par exemple ne reçoit que 1200 fr. par an et cependant son titre de Secrétaire-trésorier lui donnerait des droits à un minimum de 2000 fr. Permettez moi de demander que son traitement soit porté à 1600 fr c'est à dire au même taux que celui des deux Sous-bibliothécaires dont il est l'égal en rang. Les importants services qu'il rend à la bibliothèque l'intelligence le zèle qu'il apporte à l'accomplissement de ses devoirs lui donnent des droits réels à cette augmentation que j'ai déjà sollicité pour lui à plusieurs reprises.

Je crois devoir aussi vous prier d'augmenter de 200 fr le traitement des deux employés. Le premier M. Ch. Le Bas, mon frère est de l'aveu de tous, un modèle d'assiduité et de travail persévérant. Le prêt des livres dont il est chargé l'oblige à une présence journalière et il donne par conséquent à la Bibliothèque beaucoup plus de temps que tous mes autres collaborateurs. Personne ne mérite plus que lui une récompense. Le second M. Chodzko auquel des circonstances indépendantes de la volonté du pouvoir, ont fait perdre au ministère un emploi beaucoup plus lucratif que celui qu'il occupe aujourd'hui, trouverait dans l'augmentation dont il s'agit un léger adoucissement à une position vraiment digne d'intérêt.

Ces trois augmentations, M. le M. réuniraient à 800 fr. la somme à ajouter au fonds du matériel quelle porterait de 5000 fr. à 5800 fr. Ce serait peu sans doute mais ce serait un acheminement à un état meilleur.

Si ces différentes propositions étaient favorablement accueillies par vous, il vous resterait à choisir entre MM. Giraud, Dufaï et Renée le

16

Sous-Bibliothécaire qui doit être promu aux fonctions de Bibliothécaire. MM. Giraud et Dufaï sont tous deux célibataires M. Renée est marié et père de famille. Il a de plus pour lui d'avoir pendant près de deux ans administré une bibliothèque, celle du château de Meudon et d'être connu par des travaux littéraires qu'on peut regarder à juste titre comme supérieurs à ceux de ses deux collègues dont, je suis bien loin néanmoins de vouloir déprécier le mérite.

Dans le cas, M. le M. où votre décision serait conforme à ces vues, je puis prendre au nom des quatre fonctionnaires sur les quels j'ai appelé votre bienveillante attention, l'engagement formel d'abandonner à Mme Bessières jusqu'au 1er Janvier prochain le montant intégral de l'augmentation que vous auriez bien voulu leur accorder et qui pour les cinq derniers mois de 1849 s'élèverait à 500 fr. Ils seraient heureux de donner ce témoignage d'intérêt à la famille d'un collaborateur qu'ils aimaient et estimaient sincèrement. Quant aux 333 f. 30 c. qui devraient faire retour au fonds du matériel vous aurez à statuer sur leur application et si vous jugiez convenable de leur donner la même destination qu'aux 500 fr. dont il vient d'être question, nous applaudirions tous à cette action généreuse quelque modiques que soient aujourd'hui nos ressources.

Recevez &.

Le Conservateur administr.

Ch. Le Bas.

Le 17 Juillet 1849

415

Monsieur le Conservateur.

J'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la proposition que vous m'avez faite d'accorder une gratification à M. Ch. Le Bas pour le service extraordinaire dont cet employé est chargé pendant les vacances de la bibliothèque de la Sorbonne, et d'affecter à cette gratification les 133 f 33 disponibles sur l'article du personnel.

Recevez.

Le Ministre de l'I. P. et des C.

Falloux

416.

27 Juillet 1849

Monsieur le Ministre,

Mr Mr. les Professeurs de la faculté des Sciences demandent souvent à la Bibliothèque de la Sorbonne la traduction anglaise de la Mécanique Céleste de Laplace par Bowditch et regrettent vivement de ne pas y trouver. Dans l'état actuel des ressources dont dispose la Bibliothèque il m'est impossible de songer à acquérir un ouvrage d'un prix aussi élevé; mais il vous serait facile M. le Ministre de satisfaire le vœu si légitime des savants géomètres de la faculté en décidant que l'exemplaire acquis il y a quelques années par le Ministère de l'Instruction publique et qui vient de vous être renvoyé par l'Imprimerie Nationale sera déposé à la Bibliothèque de la Sorbonne. Permettez moi de solliciter de vous cette décision

Recevez &.

Le Conservateur administrateur

Signé Ch. Le Blanc.

417.

6 Août 1849.

Monsieur le Conservateur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me prier d'accorder à la Bibliothèque de la Sorbonne, l'exemplaire de la traduction Anglaise de la Mécanique céleste de Laplace par Bowditch, acquis, il y a quelques années par le Ministère de l'I. P. pour la reimpression des œuvres de l'illustre mathématicien.

Cet ouvrage faisant partie de la Bibliothèque du Ministère, je regrette par ce motif, de ne pouvoir répondre aux désirs que vous m'exprimez

Recevez &.

Le ministre de l'Inst. Publique

Signé Falloux.

418. Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes

Arrête :

Il est concédé à la Bibliothèque de la Sorbonne.

1° Toutes les Thèses des facultés de Théologie, de Droit, de Médecine des Sciences et des Lettres qui se trouvent actuellement déposés à la Bibliothèque du Ministère de l'Instruction publique.

2° Les différents ouvrages relatifs à l'Instruction primaire et secondaire au nombre d'environ deux mille, existant dans la même Bibliothèque.

Fait à Paris le 1er Juin 1849.

Signé Falloux

---

419 Le 31. Juillet 1849.

Monsieur l'Administrateur

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un exemplaire du Catalogue des Brévets d'invention pris en 1848.

Recevez &. Signé Delambre.

---

420. 12 7bre 1849.

à M. Collin Monsieur,

Permettez moi de réclamer de votre bienveillance un nouveau don en faveur de la Bibliothèque de la Sorbonne. Nous possédons déjà les Onze premiers Volumes du Bulletin universitaire; vous serait-il possible de nous faire accorder la Suite de ce recueil qui est fréquemment demandé, et dont la publication, si je ne me trompe, est placé sous votre direction? Je vous en serais excessivement reconnaissant.

Recevez, Monsieur, &.

Le Conservateur administrateur

Signé Ph. Le Bas.

421.

à M. Le Ministre de la Marine et des Colonies.

Du 12 7bre 1849

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur, le 18 Novembre 1848, de solliciter auprès de votre prédécesseur, pour la Bibliothèque de l'Université, un exemplaire du dernier voyage autour du monde de l'Amiral Dumont d'Urville, publié sous les Auspices du département de la Marine et sous la direction de M. Vincendon-Dumoulin. Aucune suite n'ayant été donnée à cette demande, je prends la liberté, M. le M., de renouveler mes instances au sujet d'une publication dont nos lecteurs réclament fréquemment la communication, et que les ressources du crédit accordé à la Bibliothèque de l'Université ne permettent pas d'acquérir.

Recevez, M. le M. &c.

Le Conservateur administrateur

Signé Ch. Le Bas.

422.

Ministère de l'Instruction publique.

14 Septembre 1849

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous informer que les volumes du Bulletin universitaire qui manquent à la collection de la Bibliothèque de la Sorbonne sont mis à votre disposition. Ce sont les volumes 12, 13, 14, 15, 16 et 17 correspondant aux années 1843, 1844, 1845 1846, 1847 et 1848.

Je donne des ordres pour qu'on y joigne les nos de 1849 qui ont paru, et pour qu'à l'avenir la Bibliothèque de la Sorbonne soit comprise dans la distribution du Bulletin.

Vous pourrez, dès à présent, faire prendre ces volumes et ces Nos au 1er Bureau du Secrétariat, par une personne munie d'un récépissé signé de votre main.

Le Chef du Secrétariat Signé Collin.

423.

Ministère de l'Instruction pub.

18 7bre 1849

Monsieur le Conservateur,

Par arrêté en date du 18 Septembre 1849, j'ai accordé à la Bibliothèque

20

de la Sorbonne Sept cents brochures que renfermait le dépôt légal du Ministère de l'Instruction publique ; je vous prie de les faire retirer le plus promptement possible par une personne munie de votre autorisation.

Recevez, &. Signé Lanjuinais
par Interim.

424.

21 9bre 1849

Monsieur le Conservateur.

Le bureau du Concours d'Agrégat.

La nécessité force le jury de l'agrégation pour les classes supérieures des Lettres à tirer les sujets de leçons de Lundi, Dimanche matin ; les candidats qui tomberont au sort réclament la faveur ou d'être admis à la Bibliothèque le Dimanche jour où cependant elle est fermée, ou au moins la faculté d'emporter quelques livres en prêt.

Aucune autre Bibliothèque n'étant ouverte ce jour là, nous ne pouvons nous dispenser de recourir à votre bonté, et je vous prie au nom du bureau de faire pour ces jeunes gens une exception qui sans doute enlevera quelques heures de loisir à l'un de vos collaborateurs, mais que votre bienveillance si éprouvée et leur zèle, nous donnent le droit d'espérer.

Recevez, &.
Le Président du Concours
d'agrégation des classes Supér. des Lettres
Signé Dubois.

425.

22 9bre 1849

à M. le Président du Concours d'aggn des classes Supér. des Lettres

Répondu que les Vcmp du jury avaient été prévenus et qu'un Service du Dimanche est organisé pour tout le temps des épreuves.

Signé Fh. Le Bas.

426.

25 Septembre 1849

La Société des Méthodes d'Enseignement

Monsieur le Bibliothécaire,

La Société des méthodes d'enseignement a fait reimprimer sur l'édition originale les Essais de Grammaire de l'abbé de Dangeau, ouvrage court et substantiel, justement estimé de tous les Grammairiens philosophes et qui depuis longtemps ne se trouve plus que dans l'édition tronquée donnée par d'Olivet en 1754.

La Société des Méthodes a pensé que parmi les professeurs ou aspirants au professorat qui fréquentent la Bibliothèque de la Sorbonne plusieurs seraient bien aises d'avoir entre les mains ces considérations aujourd'hui presque introuvables d'un grammairien aussi distingué qu'original.

Elle offre donc à votre Bibliothèque l'exemplaire ci-joint comme une preuve de l'intérêt qu'elle porte aux solides études chez les membres de l'Université.

Recevez, Mr Signé Jullien Secrétaire général.

427.

à

M^r^ Le Ministre de la Marine et des Colonies

26 Septembre 1849

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 12 de ce mois, pour solliciter de nouveau le don à la Bibliothèque de la Sorbonne d'un exemplaire du dernier Voyage de l'Amiral Dumont d'Urville. Aujourd'hui je vous adresse en la recommandant à votre bienveillant intérêt, une liste d'ouvrages publiés par le dépôt de la marine et qui ont été demandés dans ces derniers temps par les candidats aux différents grades et concours universitaires. Fréquentée par les professeurs des facultés de Théologie, des lettres et des sciences, dont la plupart sont membres de l'Institut, par les professeurs des Lycées de Paris, par les nombreux élèves qui suivent les cours de tous nos établissements d'Instruction publique, la Bibliothèque de la Sorbonne, qui possède actuellement plus de 50,000 volumes, est obligée de se tenir au courant des grandes publications littéraires et scientifiques.

Mais l'exiguité du crédit mis à ma disposition pour achats de livres ne me permet pas de satisfaire à toutes les demandes et m'impose le devoir de réclamer toute votre attention en faveur d'un dépôt qui prend de jour en jour une nouvelle importance, et qui, je puis vous l'assurer, M. le M., mériterait d'être compris d'une manière fixe dans les Dons du département de la Marine.

Agréez M. l. M. &.

Signé Ph. Le Bas.

Voyage de la Bonite.
id au Pôle Sud et dans l'Océanie par M. D'Urville.
Essai sur la construction navale des peuples extra européens par le Capne Paris.
Voyage en Abyssinie par Lefebvre.
Collection de Cartes des diverses mers
id des Cartes des côtes de France sur la méditerranée
id De la Corse
id des Colonies.

428.

à

M. le Ministre de l'Intérieur

27 Septembre 1849

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de demander, en faveur de la Bibliothèque de la Sorbonne, quelques ouvrages auxquels le département de l'Intérieur avait souscrit et que vos prédécesseurs ont accordé à cet établissement. Fréquentée par les professeurs des facultés de théologie, des lettres et des sciences, dont la plupart sont Membres de l'Institut, par les professeurs des Lycées de Paris, et par tous les candidats aux différents grades et concours universitaires, la Bibliothèque de la Sorbonne qui possède actuellement plus de 50,000 volumes, est obligée de se tenir au courant des grandes publications artistiques, littéraires et scientifiques. Mais

l'exiguité des crédits mis à ma disposition pour achat de livres ne me permet pas de satisfaire à toutes les demandes et m'impose le devoir de reclamer toute votre bienveillante intérêt pour un dépôt qui prend de jour en jour une nouvelle importance, et qui, je puis vous l'assurer, M. le M. mériterait d'être compris d'une manière fixe dans les dons de votre ministère

Permettez-moi donc d'espérer que ma demande sera favorablement accueillie et que vous voudrez bien accorder à la Bibliothèque de la Sorbonne quelques-unes des publications entreprises sous les auspices ou avec le concours du département de l'intérieur.

Agréez, M. le M. Pour le Conservateur-administrateur
Le Conservateur-adjoint Signé A. Smith.

429.

27 7bre 1849

Ministère de l'Instruction publique.

Par arrêté en date du 21 7bre courant il est accordé à la Bibliothèque de la Sorbonne les ouvrages dont les titres suivent

Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France
Synonymes grecs recueillis par Pillon
Patria
Un million de faits
Enseignement élémentaire
Histoire de la conquête du Mexique.
Les œuvres de Guillaume Coquillard.
Rapport sur les difformités de la taille par Guérin.
Cosmos de M. de Humbolot.
Manuel du droit rural, par M. de Valserre.
L'abbé Bautain. La religion et la liberté.
Poireau. Panorama de l'Egypte et de la Nubie.
Histoire de la charité pendant les 4 premiers siècles.
Illustres médecins et naturalistes des temps modernes.
Glossaire des mots français tirés de l'arabe et du Turc.

Le chef de Bon des Sciences et des Lettres
Signé Génin.

24

430.

Ministère de la Guerre.

Paris 29 7bre 1849

Monsieur

J'ai l'honneur de Vous informer que, par Décision du 19 de ce mois, j'ai attribué à la Bibliothèque de l'Université un exemplaire de la partie des Beaux-Arts de l'ouvrage de la Commission Scientifique d'Algérie.

Je regrette de n'avoir pu accueillir plus complètement les demandes que Vous aviez adressées à ce sujet à mes prédécesseurs, mais, ainsi que Vous en avez déjà été informé, mon département ne possède plus une seule collection entière de l'ouvrage dont il s'agit, et la partie ci-dessus désignée est la seule dont il soit resté quelques exemplaires disponibles.

Je Vous prie de faire retirer de la Direction des affaires de l'Algérie les livraisons publiées.

Signé Vaulez

431.

a

M. le Ministre de la Guerre.

9 8bre 1849.

Monsieur le Ministre,

Par la lettre en date du 14 8bre 1848, que Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Vous avez laissé entrevoir la possibilité d'obtenir pour la Bibliothèque de la Sorbonne, sinon un exemplaire complet de l'Exploration Scientifique de l'Algérie, au moins quelques parties de cet important ouvrage. Permettez-moi, M. le M., de vous rappeler cette bienveillante promesse. L'Etablissement confié à mes soins prend de jour en jour de nouveaux développements qui m'imposent le devoir de solliciter du gouvernement tous les moyens de répondre aux nombreuses demandes de lecteurs sérieux.

Recevez, &. Signé Ph. Le Bas.

432.

à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

9. 8bre 1849

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu comprendre la Bibliothèque de la

Sorbonne dans la distribution de quelques-uns des importants documents qui emanent de Votre département. Permettez-moi aujourd'hui de vous demander un recueil dont nous ne possédons que des Numéros* dans suite de la 2e Série: je veux parler des avis divers relatifs aux faits et à la législation du commerce extérieur de la France.

Grâce aux dons des différents ministères, la Bibliothèque de la Sorbonne s'est considérablement accrue et elle renferme maintenant plus de 50,000 volumes. En ajoutant que les lecteurs qui la fréquentent augmentent de jour en jour, je ne saurais vous donner, M. le M., une meilleure preuve de l'intérêt qu'elle est en droit d'espérer dans les libéralités du département de l'Agriculture et du Commerce, et des nombreux besoins auxquels je dois tâcher de pourvoir, malgré l'exiguité des crédits qui sont à ma disposition.

Agréez, M. le M., &c Ph. Le Bas

* nos 31, 33, 34, 35, 54, 83, 84, 85, 103, 113 et 124.

433.

à

M. Merlin,
Bibliothécaire au
ministère de l'Inter.

9. 9bre 1849

Mon cher ami,

Pendant le concours de l'agrégation d'allemand dont j'étais un des juges, et qui m'a tenu éloigné de la Bibliothèque plus de trois semaines, mon adjoint, M. Arthur Smith, a écrit à Mr le Ministre de l'Intérieur pour lui demander quelques-uns des beaux ouvrages dont le dépôt vous est confié. Je m'empresse de recommander cette affaire à vos excellents soins; vous savez mieux que tout autre que notre établissement est fréquenté par des lecteurs sérieux, et que nous sommes bien pauvres en fait d'ouvrages d'art. Mettez-nous donc en état de répondre à des demandes nombreuses et fréquentes, accordez-nous quelques belles et bonnes publications, et nous vous serons tous vivement reconnaissants.

Votre ami dévoué

Ph. Le Bas

26

434.

Ministère de la Marine et des Colonies.

10 8bre 1849.

Monsieur,

D'après le désir que vous m'avez exprimé, j'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai accordé à la Bibliothèque de la Sorbonne, un exemplaire du Voyage des Corvettes L'Astrolabe et la Zélée.

Je charge M. le Conservateur du Dépot de la Marine de faire remettre cet ouvrage à la personne qui se présentera dans cet établissement pour le réclamer en votre nom.

P. le Ministre V.a

Signé Varaynat.

435

à Monsieur le Ministre de l'Jon. publique et des Cultes.

19 8bre 1849.

Monsieur le Ministre,

M. Dufaï sous Bibliothécaire à la Sorbonne n'ayant point paru à la Bibliothèque, Mercredi dernier, jour où il était de service, j'ai cru devoir aujourd'hui, à son arrivée, lui adresser des représentations à ce sujet. Il m'a répondu d'un ton peu convenable qu'il avait été malade. Sur mon observation qu'il aurait dû m'en prévenir, il a reparti que toutes les fois qu'il serait malade il trouverait bon de rester chez lui sans m'en écrire. Me répondre ainsi lui-ai-je dit alors, c'est n'avoir ni le sentiment des convenances ni celui de la hiérarchie. Il vous en manque bien d'autres m'a-t-il alors riposté avec colère. Invité par moi à répéter ce propos, il s'y est refusé. J'ai dû briser là pour ne pas commettre mon autorité.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, Monsieur le Ministre, que j'ai à me plaindre de M. Dufaï. Non content de ne concevoir que d'une manière presque insignifiante aux travaux de la Bibliothèque et de ne jamais arriver à son poste qu'une heure au moins après tous les autres fonctionnaires, il a dans mainte circonstance oublié ce qu'il me devait comme administrateur, et ce qu'il se devait comme homme bien élevé. Grossier en propos avec ses collègues même avec ceux

dont l'âge et le caractère commandent les égards, d'une familiarité indécente, avec les hommes de service, il a été plus d'une fois un objet de scandale et depuis longtemps j'aurais adressé à l'autorité un rapport sur son compte s'il ne m'en coûtait autant de recourir à de pareils moyens. Mais aujourd'hui la mesure est comblée, mon autorité méconnue et je vous demande formellement d'apporter un remède à une situation qui n'est plus tolérable, en plaçant m^r Dufaï dans une autre Bibliothèque.

M. Smith, Conservateur adjoint, M. Benier Secrétaire trésorier, M. Giraud, Sous Bibliothécaire, peuvent être consultés par vous sur l'état des choses: ils vous diront jusqu'où j'ai poussé la longanimité et l'indulgence à l'égard de M. Dufaï; ils vous diront aussi que sa présence à la Bibliothèque ne peut plus avoir désormais que les plus graves inconvénients.

La Bibliothèque, Monsieur le Ministre, est l'objet de ma plus vive sollicitude. Je lui consacre dix heures par jour et je puis dire sans craindre d'être taxé d'exagération qu'aucun établissement de ce genre n'est tenu avec autant de soin et organisé d'une manière plus utile. Quand le concours de mes Collaborateurs me manque j'y supplée sans me plaindre autant que mes forces me le permettent et souvent même au delà. Mais si au refus de ce concours vient se joindre l'outrage, j'abdiquerais tout respect de moi-même si je ne vous demandais la réparation qui m'est due.

Signé Ch. Lebon.

436.

à Monsieur le Ministre de l'Inst^on publique et des Cultes.

Ce 28 8bre 1849.

M. le M. vous comblez la lacune que votre décision du 26 de ce mois a faite dans le personnel de la Bibliothèque de la Sorbonne, je crois devoir vous proposer de porter à 1600 fr. le traitement de M. E. Benier Secrétaire trésorier et de nommer aux fonctions d'employé M. Guigard, dont j'ai sollicité la nomination à plusieurs reprises et notamment les 5 et 22 Janvier dernier.

L'augmentation qu'obtiendrait M. Benier,

philologue distingué et habile bibliographe, serait la récompense de plusieurs années d'excellents et de très utiles services. Elle ne porterait pas encore son traitement au minimum de celui qui est alloué dans les autres bibliothèques aux fonctionnaires du même grade; mais elle lui prouverait au moins que son zèle a été apprécié par l'autorité, et elle l'encouragerait à mériter de nouvelles preuves d'intérêt.

Quant à M. Guigard, je ne puis que répéter ce que j'écrivais à son sujet le 5 Janvier dernier. M. Guigard, ingénieur civil, a suivi les cours de l'école polytechnique comme externe. Il est très versé dans la connaissance des sciences exactes et a déjà rendu des services à la Bibliothèque en qualité d'employé temporaire chargé de la transcription du Catalogue. Depuis près de deux ans, il fait preuve d'une assiduité constante et d'une capacité réelle. Sa nomination comblerait une lacune dans le personnel de la Bibliothèque, qui ne compte aucun mathématicien proprement dit. J'attache la plus grande importance à cette nomination, toute dans l'intérêt de l'établissement confié à mes soins.

Recevez, &c. Signé Ph. Le Bas.

---

437. Accusé de reception de l'ouvrage annoncé, dans la lettre transcrite sous le no. 426. (25 8bre 1849)

---

438. Paris, le 26 8bre 1849

Ministère de l'Instr. publique.

M. le Conservateur, J'ai reçu le rapport que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 19 octobre courant, sur les difficultés qui se sont élevées entre vous et M. Dufaï, sous-bibliothécaire de la Sorbonne, relativement au service. Vous me proposez,

dans ce rapport, de placer M. Dufaï dans une autre bibliothèque.

Comme plusieurs fois déjà, l'administration a reçu concernant M. Dufaï, des plaintes de même nature, il m'est impossible d'envoyer dans une autre bibliothèque un fonctionnaire si peu assidu, et avec qui les rapports sont si difficiles. En conséquence, il ne me restait d'autre parti à prendre, dans l'intérêt du service, que de prononcer sa révocation. C'est ce que j'ai fait par arrêté en date de ce jour, dont la notification parviendra à M. Dufaï en même temps que à vous.

Recevez, &c. Signé Guizot.

439

A M. le ministre de l'Instr. publ.

M. le Ministre, Je vous ai adressé un rapport au sujet de M. Dufaï; j'ai obéi à un devoir impérieux; mais il m'en coûtait vivement dans ma pensée que ma démarche aurait pour effet de fermer à jamais la carrière de ce jeune homme. Sa présence étant devenue désormais impossible à la Bibliothèque de la Sorbonne, j'avais demandé son changement, dans l'espoir que cette leçon porterait ses fruits et réveillerait en lui le sentiment du devoir. Je ne m'étais pas trompé. M. Dufaï se repent du passé; il est venu m'en faire des excuses, que je crois très sincères. L'intérêt du service l'exige, M. Dufaï ne peut plus être des nôtres; mais je vous demande instamment de lui rendre son titre dans un autre dépôt littéraire, où il promet de se rendre utile et de donner un meilleur exemple.

Agréez, &c. Signé Ch. Lebas.

440.

29 8bre 1849.

M. le secrétaire perp. de l'acad.

M. le Secrétaire perpétuel, La Bibl. de la Sorbonne ne

de l'académie de Médecine. possède pas la collection des mémoires de l'académie nationale de Médecine, et pourtant cet important recueil est indispensable dans un établissement fréquenté par la jeunesse studieuse de nos écoles et par les professeurs des diverses facultés. l'exiguité des crédits qui me sont alloués pour acquisition de livres m'oblige à vous prier d'intervenir auprès de l'académie, et je ne saurais vous recommander trop vivement la demande que je lui adresse de ses mémoires en faveur de la Bibliothèque de la Sorbonne; c'est un présent qui ne pourrait être mieux placé et dont nos lecteurs seraient extrêmement reconnaissants,

Agréez, &c. Signé Ph. Lebas.

---

441. Mre de l'agriculture

M. pour repondre au vœu exprimé dans votre lettre du 9 du courant, et désireux d'ailleurs de contribuer à enrichir l'importante bibliothèque que vous dirigez, je la fais inscrire sur la liste de distribution du bulletin de mon dép. et des documents sur le Commerce extérieur. Les livraisons de ces deux publications seront régulièrement envoyées à la Bibl. de la Sorbonne.

Je m'empresse de vous transmettre :

D. 5707 1°. tout ce qui a paru du bulletin officiel du ministère du commerce dep. 1840.

D. 5711 2°. 3 volumes formant la 2e série des documents sur le commerce extérieur (1840, 41, 42)

D. 5712. 3°. la collection, à partir de 1843 des mêmes documents, jusques et y compris la livr. de mai-juin 1849.

D. 5709 4°. l'enquête de 1829, sur les fers.

D. 5710 5°. l'enquête de 1838, sur les tissus de lin et de chanvre.

D. 5708 — 6° l'enquête de 1835, relative aux diverses prohibitions.
Recevez, &c. Signé Lanjuinais.
(24 8bre 1849.)

---

442. — 10 9bre 1849.
à M. le président de la col. agricole de Petit-bourg.
Demande des rapports et autres publications relatives à la colonie agricole de Petit-bourg.

---

443 — 10 9bre 1849.
au président de la col. de Mettray
Demande des rapports, compte-rendus et autres publications relatives à la colonie agricole de Mettray.

---

444 — 5 9bre 1849
Ministère de la marine.
M. D'après le vœu exprimé dans votre lettre du 26 7bre dr. J'ai l'honneur de vous prévenir que les documents ci après indiqués ont été destinés à la Bibl. de la Sorbonne; savoir :

D. 6015 Voyage de la Bonite,
D. 6016 Voyage en Abyssinie,
D. 6019 Essai sur les constructions navales des peuples extra-Européens
D. 6017 Cartes des côtes de France sur la méditerranée, de la Corse et des Colonies, au nombre de 89.
D. 6018 Cartes des diverses mers, au nombre de 74.

Je charge M. le conservateur du dep. de la marine de faire remettre, &c. Signé . . .

---

445. — 6 9bre 1849.
le secret. perpétuel de l'acad. de médecine.
Le secrétaire perpétuel de l'académie de médecine annonce que sa compagnie accorde à la bibl. la collection de ses mem^res à partir du tome VI.

446.

Ministère de l'Instr. publique.

Paris, 8 9bre 1849

M. le Conservateur administrateur.

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date de ce jour, j'ai nommé M. Alfred de Bougy, employé à la Bibl. ste Geneviève, sous-bibliothécaire à la Sorbonne, en remplacement de M. Dufaï. M. de Bougy jouira, à ce titre, d'un traitement de 1400 fr.

J'ai décidé par le même arrêté, que le traitement de M. Jean Reniez, secrétaire trésorier de la Bibliothèque de la Sorbonne serait porté de 1200 fr. à 1400 fr. à partir du 1er novembre courant

Je vous prie de vouloir bien assurer l'exécution de cet arrêté.

Recevez, &c. Signé Parieu

447

Mre de l'Instruction publique.

12 9bre 1849.

Concession à la Bibl. d'un exemplaire de l'Hist. de la formation de la Bibliothèque de Zurich. (D. 6020)

448.

au Ministre de l'Instr. publ.

13 9bre 1849.

M. le Ministre,

Vous avez bien voulu, à différentes reprises, accorder à la Bibl. de la Sorbonne un certain nombre de Thèses des différentes facultés, tant de Paris que des départements. Jusqu'à présent, je n'ai pu recueillir ainsi que des séries sans suite; dans un établissement comme celui dont la direction est confiée à mes soins, une collection de ce genre, bien complète, serait de la plus haute importance. Pour les thèses de lettres et de sciences de Paris, je n'ai rien négligé pour arriver à ce résultat, et les nombreux lecteurs qui, tous les jours, demandent à consulter, viennent me donner la preuve de la nécessité de combler les lacunes qui existent encore dans nos recueils. Je viens donc vous prier,

M. le Ministre, de vouloir bien seconder mes efforts, en décidant qu'à l'avenir, il sera réservé pour la Bibliothèque de l'Université, un exemplaire de toutes les thèses et de tous les actes publics soutenus devant les facultés de la République. Cette mesure serait une conséquence de l'arrêté ministériel du 22 novembre 1846, et je la recommande à votre bienveillant intérêt.

Recevez, M. le Ministre, &c. Signé Ch. Lebas.

449

au ministre des travaux publics.

Paris, le 13 9bre 1849.

Demande d'un exemplaire de la carte géologique de France, et de l'explication de cette carte, rédigée par MM. Dufrenoy et Elie de Beaumont.

450.

le Directeur de la Colonie de Petit-bourg.

16 9bre 1849.

annonce l'Envoi des comptes-rendus de la colonie, publiés jusqu'à ce jour, et promet d'envoyer les suivants.

451

M. Voutrey, rue de Provence, 30.

D. d.

M. Voutrey envoie, de la part des auteurs, M. Trouillat, le Catalogue des Editions incunables de la Bibl. du Collége de Porrentruy (D. 6039)

452.

Mre de l'Instruct. publique.

24 9bre 1849.

M. – D'après votre demande, j'ai décidé qu'un exemplaire de chaque thèse soutenue devant les différentes facultés serait reservé pour la Bibl. de l'université. Je vous invite à faire retirer tous les trois mois, ces exemplaires, qui seront tenus à votre disposition, au 2e bureau de la 1re division.

Recevez, &c. Signé Cuvier.

453. 24 9bre 1849.

Le président de la Société des Antiquaires de l'ouest.

M. le Président de la Société des Antiquaires de l'ouest annonce l'envoi de la collection des mémoires publiés par sa compagnie.

---

454. 30 9bre 1849.

Ministère de l'agriculture

Envoi du 69e. volume des brevets d'invention expirés.

---

455. Paris, le 30 9bre 1849.

à M. Bocher, représentant du peuple, membre de la Commission du Budget.

Monsieur, Quand j'ai appris que l'un des deux représentants qui sont venus visiter la Bibl. de la Sorbonne au nom de la Commission du Budget était M. Bocher, frère de mon cher Gabriel et de la très regrettable mme. de Torigny, je me suis vivement reproché de ne lui avoir pas demandé son nom. Nous aurions renouvellé connaissance, et retrouvant en moi un vieil ami de sa famille, il eut sans doute pris dans les renseignements que je lui donnais, plus de confiance encore qu'ils n'on pu lui en inspirer.

Ce titre, que je n'ai pu faire valoir alors, permettez moi de l'invoquer aujourdhui. Si j'en crois des bruits que j'aime à regarder comme mensongers, nous sommes menacés de reductions considérables. Mais ces réductions, sur quelle branche du service porteront-elles? On ne peut songer à les faire peser sur le matériel: les 5000 fr. qui nous sont alloués pour cet objet suffisent à peine aux dépenses de première necessité; vous pourrez en juger par l'aperçu ci-dessous:

Chauffage — — — — —	600f ,,,
Eclairage — — — — — —	1000 ,,,
Habillement des trois hommes de service —	300 ,,,
frais de Bureau, travaux d'entretien, &c. —	800 ,,,
à reporter —	2700f ,,,

Report —	2700 f. "
Indemnité au surveillant chargé de l'éclairage et du Chauffage — — — — —	100 "
abonnements et suites — — —	800 "
Transcription du Catalogue — — —	400 "
achat de livres — — —	600 "
reliures — — — — —	400 "
Total pareil —	5000 f. "

Vous en conviendrez, M., 600 fr. sont tout à fait insuffisants pour tenir la Bibliothèque au courant des progrès de la Science ; et cependant, si l'on veut qu'elle soit vraiment utile aux lecteurs qui la fréquentent, les aspirants aux grades universitaires, et les candidats pour les différentes agrégations, il importe qu'elle puisse leur fournir des ressources pour leurs études. Or ces études sont extrêmement variées. Elles embrassent tout le cercle des connaissances humaines, puisqu'elles s'appliquent aux sciences physiques, aux sciences naturelles, à la philosophie, aux lettres, à l'histoire et à la grammaire.

Quant aux 400 fr. destinés aux reliures, cette somme suffit à peine pour les travaux d'urgence ; elle ne nous permet pas de couvrir du vêtement indispensable près de 5000 vol. très utiles, que leur état de délabrement nous interdit de livrer au public.

On ne peut donc rien retrancher sur le matériel. Attaquera-t-on le personnel ? Mais avec le double service de jour et de nuit que nous avons à faire, c'est, ce me semble, chose impossible. La Bibliothèque compte neuf fonctionnaires ; un administrateur toujours présent, vous avez pu vous en convaincre ; un conservateur adjoint et deux sous-bibliothécaires chargés du service de jour ; un bibliothécaire, un sous-bibliothécaire et un employé

chargés de celui du soir ; un employé chargé du pret des livres et de toutes les écritures ; un secrétaire trésorier ayant rang de Sous-bibliothécaire, chargé de la comptabilité, de l'enregistrement des livres entrants, donnés à la reliure, &c.

Songerait-on à supprimer le service du soir ? Ce serait une mesure funeste. Déjà, au moment où je vous écris, 57 cartes d'admission ont été délivrées, non pas à des amateurs ou à des oisifs, mais à des hommes sérieux, se destinant aux pénibles fonctions de l'enseignement ou à des professions libérales. Ces dépenses que ce service exige font de l'argent placé à un très haut intérêt, et dont tôt ou tard les Contribuables retireront un utile fruit.

Je ne parle pas du service de jour, qui ne peut être menacé ; mais je veux répondre à une objection qui a été faite, m'a-t-on dit, par le Collègue qui vous accompagnait. Si je suis bien informé, il aurait prétendu que personne ne vient à la Bibl. de la Sorbonne. Depuis que cette assertion m'a été rapportée, j'ai fait tenir compte, jour par jour, du nombre des lecteurs entrés aux séances du matin et du soir, et voici le résultat que présente ce travail, du 21 au 30 novembre.

Jours de Service	Séances du jour	Séances du soir
Mercredi, 21	70	13
Jeudi, 22	60	9
Vendredi, 23	67	13
Samedi, 24	81	18
Lundi, 26	65	21
mardi, 27	78	14
mercredi, 28	92	18
Jeudi, 29	56	20
vendredi, 30	100	20

Ce tableau, Monsieur, répond victorieusement à l'observation de M. Jose. L'affluence est telle, depuis la reprise des cours, que j'ai dû faire disposer une nouvelle table dans l'une des salles destinées aux lecteurs, et qu'avant peu il faudra en commander une seconde.

Si le chiffre du soir n'est pas aussi élevé que celui du jour, cela tient uniquement à ce que, conformément aux prescriptions ministérielles, on n'entre qu'avec des cartes. Il faudrait d'ailleurs, pour que le nombre des lecteurs fut plus considérable, augmenter de beaucoup la dépense de l'éclairage, et, avec nos ressources actuelles, nous suffisons à peine aux besoins du service.

J'ose espérer, Monsieur, que ces renseignements satisferont un esprit aussi éclairé que le vôtre, et que nous trouverons en vous un défenseur. Il peut se faire que d'autres établissements permettent des economies; ici, toute réduction serait nuisible.

Veuillez agréer, &c. Signé Ph. Le Bas.

---

456 — 5 xbre 1849.

Mre de l'Instruction publique

M. le Conservateur, J'ai l'honneur de vous annoncer que, par arrêté de ce jour, j'ai accordé un congé de trois mois à M. Dem. Renée, sous bibliothécaire à la Sorbonne, avec conservation de son traitement.

Recevez, &c. Signé de Parieu.

---

457. — 8 xbre

Mre des travaux publics.

Réponse à la lettre analysée sous le no. 449. Le ministre ne peut accorder l'exemplaire demandé de la carte geologique de France, parceque, dit il, la Bibliothèque n'est pas publique!

458. 19 xbre.

Ministre de l'Instr. publique.

annonce de la Concession d'un exemplaire du catalogue général des manuscrits des bibliothèques des dép.

---

459. 21 xbre

Au ministre des travaux publics.

M. le conservateur renouvelle sa demande de concession de la carte géologique de france; il fait savoir au ministre que la Bibliothèque est publique, et lui rappelle les concessions de livres que son département a déjà faites à cet établissement.

---

460. 22 xbre

au président de la Société des antiquaires de l'ouest

accusé de reception des volumes offerts par la Société des antiquaires de l'ouest, et annoncés par le président de cette compagnie, dans la lettre relatée sous le no. 453.

---

461 22 xbre

Mre de l'Instruction publique.

M. le Conservateur, J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 22 xbre courant, j'ai accordé à la Bibliothèque de la Sorbonne, un certain nombre d'ouvrages provenant du dépot legal. Je vous invite à faire retirer ces ouvrages, le plus promptement possible, par une personne munie de votre autorisation

Recevez, &c. pr. le ministre, signé Génin.

1850.

462. 5 Janvier 1850.

au ministre de l'Instr. publique.

M. le Ministre, Dans le but de prouver les services réels que la Bibliothèque de l'université rend au public studieux et au personnel des établissements universitaires, J'ai fait tenir une liste exacte du nombre des lecteurs qui la fréquentent

tant pour les séances du jour que pour celles des soirs. ces chiffres se trouvent consignés dans un tableau que j'ai l'honneur de vous adresser, pour le mois de décembre dernier. Vous verrez qu'en moyenne, la bibliothèque a reçu le jour 86 lecteurs, et le soir 21. Si le nombre n'est pas plus considérable dans ces dernières séances, c'est qu'on n'y est admis que sur la présentation d'une carte, pour laquelle certaines conditions sont réquises. Il en a été délivré 100 depuis le commencement de l'année scolaire jusqu'à ce jour.

Recevez, &c. Signé Barbier.

463.

8 Janvier 1850.

au Ministre de l'Instr. publ.

M. le Ministre, Depuis l'époque où j'ai été chargé de l'administration de la Bibliothèque de l'université, cet établissement s'est accru considérablement. Les divers départements ministériels ont bien voulu m'accorder les collections et les ouvrages qui paraissent sous les auspices ou à l'aide des encouragements de l'Etat; mais, en dehors de ces libéralités officielles, nous avons reçu de nombreux dons de différentes personnes. Beaucoup de membres de l'Institut, des professeurs de facultés et de lycées, des hommes de lettres se sont empressés, soit spontanément, soit d'après mes démarches, de nous faire présent de leurs ouvrages ou de recueils importants que nous regrettions vivement de ne pouvoir mettre à la disposition de nos lecteurs, vu l'exiguité des crédits qui nous sont accordés pour achat de livres. Dans les départements, j'ai eu le bonheur de rencontrer le même mouvement généreux, et plusieurs sociétés savantes ont bien voulu nous adresser, sur ma

demande, la collection complète et fouvent rare de leurs mémoires. Pour répondre à un si bien-veillant empressement, je ne dispose malheureuse-ment d'aucun moyen, et je viens vous demander, M. le Ministre, de vouloir bien m'autoriser, pour l'avenir, à insérer la mention de ces dons, dans le Journal général de l'Instruction publique, ou dans le Moniteur. Cette publicité serait, je pense, une forme convenable de remercîment, en même temps qu'elle pourrait, peut-être, provoquer de nouvelles libéralités pour la Bibl. de l'Université.

Agréez, &c. Signé Ch. Lebas.

---

464 — Paris, le 9 Janvier 1850.

M^re de l'Instruction publique. — Annonce de la concession d'un exemplaire de la description du Musée Céramographique de Sèvres, par M. Brongniart.

---

465. — Paris, 18 Janvier.

M. de la Fontaine (16 rue d'Antin) offre à la bibl. un exemplaire d'un ouvrage qu'il vient de publier. D. n. 6183.

---

466. — 19 Janvier.

Ministère de l'Instr. publique. — Monsieur le Conservateur, D'après les motifs exposés dans votre lettre du 8 Janvier courant, j'ai l'honneur de vous exposer que je vous autorise, pour l'avenir, à faire insérer dans le Moniteur officiel, ou dans le Journal de l'Instr. publique, la mention des dons de livres qui pourraient être faits, soit au nom d'établissements publics, soit par des particuliers, à la Bibl. de la Sorbonne.

Recevez, &c. Signé de Parieu.

21 Janvier.

467 M. A. Durand, libraire à Paris, fait don à la bibliothèque de 16 brochures relatives à Jeanne d'Arc. D.n. 6417-6432.

---

468 à M. de la Fontaine

30 Janvier

Accusé de réception de l'ouvrage annoncé dans la lettre relatée sous le no. 465.

---

469 à M. Durand

30 Janvier.

Accusé de réception des seize brochures annoncées dans la lettre relatée sous le n. 467.

---

470. au Ministre de l'Instr. publ.

30 Janvier.

M. le Ministre, Par suite de la mission confiée à M. Smith, de l'aliénation mentale de M. Bersières, et du congé accordé à M. Renée, la Bibl. de la Sorbonne se trouve privée de trois de ses premiers fonctionnaires. Le service ne peut que souffrir gravement d'un pareil état de choses. Chacun de ces messieurs avait des fonctions spéciales: M. Smith était chargé des livres d'histoire; M. Bersières, des sciences naturelles, physiques et mathématiques; et M. Renée, qui a succédé à M. de Wismes, Philologue distingué, avait reçu en partage le dep. de la philologie et de la littérature ancienne; Mais, malgré tout son mérite, comme historien, il n'avait pas comblé le vide laissé par le départ de son prédécesseur; et cependant, la Bibl., que fréquentent particulièrement et en très grand nombre, les professeurs des facultés et des Lycées et les candidats universitaires, doit surtout répondre à deux sortes d'exigences: la littérature et les sciences exactes. Malgré tous mes efforts et tout mon dévouement, la Bibl. ne me doit ~~pas~~ encore qu'un catalogue par ordre de matières; elle n'a point de catalogue

alphabétique. Si je puis répondre aux besoins des lecteurs, c'est uniquement parceque le petit nombre des collaborateurs qui me restent, s'étant longuement initiés à ma pensée, pendant plusieurs années d'exercice, connaissent parfaitement le système de classification que j'ai adopté, et suppléent par une intelligence exercée aux ressources immédiates qu'offrirait un catalogue alphabétique. Mais aujourd'hui que ce travail va enfin commencer, il faut absolument que l'administration me donne l'équivalent des trois fonctionnaires qui me manquent.

Si vous m'en croyez, M. le Ministre, si vous cédez à une prière qui n'est uniquement dictée par l'intérêt du service, vous ne prendrez point en dehors de la Bibliothèque, les suppléants de MM. Smith et Bessières, et vous confierez à M. Leon Renier, excellent philologue, bibliographe habile, employé d'un zèle à toute épreuve, la suppléance de M. Smith, pendant la durée de l'absence de ce dernier. Les fonctions de secrétaire trésorier seraient remises pendant le même temps à M. Ch. Ledan, qui, depuis trois ans, montre une capacité réelle pour les travaux d'ordre et de comptabilité, et le service du prêt des livres passerait à M. Chodzko, employé exact et consciencieux, dont la position est, à tous égards, digne d'un grand intérêt. Enfin, le dép. des livres scientifiques serait attribué à M. Guigard, ingénieur civil, ancien élève de l'école polytechnique, qui, depuis trois ans, travaille comme employé temporaire au catalogue de la Bibliothèque.

Ces dispositions combleraient toutes les lacunes et feraient face à tous les besoins ; car, à chacun des

quatre personnes que je viens de nommer, je demanderais un jour de service de plus par semaine, et cette augmentation de travail, jointe à l'entrée de M. Eyriès dans le service régulier, suppléerait et au delà, à l'absence de MM. Smith et Berrière, et permettrait d'attendre le retour de M. Renée. Mais, comme tout peine mérite salaire, il me semblerait convenable que le traitement de M Smith fut ainsi réparti :

à M. Renier	à titre de gratification	600 f. "
à M. Ch. Eyriès		300 "
à M. Chodzko		300 "
à M. Eyriès, C. traitement provisoire	—	1800 "
aux trois surveillants, chargés d'un service très pénible, qui va s'accroître encore grand. le travail du catalogue alphabétique, une gratification annuelle de 100 fr. ; ensemble les trois	— — — —	300. "
	total	3000 f.

J'ai le plus vif désir, M. le Ministre, que ces propositions vous agréent ; car, à mon avis, elles offrent le seul moyen de faire face à tous les besoins du service, sans grever le trésor de charges nouvelles, et sans nuire aux intérêts des absents.

Agréez, &c. Signé Ch. Eyriès.

---

471 ~~464~~

au Ministre de l'Instr. publ.

2 février 1850.

Envoi de l'Etat des personnes qui ont fréquenté la Bibliothèque pendant le mois de Janvier.

Moyenne. — Jour 108 ; Soir 27.

~~468~~ 472

Ministère de

8 février.

Annonce de la concession faite par le ministre à la

l'Instr. publ. | Bibliothèque, de 900 brochures publiées en 1849, et provenant du dépôt legal.

~~466.~~ 473 | 9 fevrier.

Ministre de l'Instr. publ. | accusé de reception des états annoncés dans les lettres relatées sous les Nos. 462 et 464.

~~467.~~ 474 | 27 fevrier 1850

Ministre de l'Instruction publique

M. l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté en date de ce jour, j'ai délégué M. Xavier Corneille, à l'effet de remplir par intérim, les fonctions de conservateur adjoint de la Bibl. de la Sorbonne, pendant l'absence de M. Smith, chargé par mon département, d'une mission scientifique en Chine.

Il sera attribué à ce titre à M. Xavier Corneille, pendant tout le temps de ces fonctions intérimaires, une indemnité annuelle de trois mille francs, equivalente au traitement du conservateur adjoint.

Je viens d'inviter M. Corneille à se mettre à votre disposition à dater du jour du départ de M. Smith.

Recevez, &c. le ministre de l'instr. publ. et des cultes

Signé de Parieu.

~~467a~~ 475 | République Française.

Ministère de l'Instruction publique et des cultes.

Le Ministre de l'Instruction publique et des cultes,

Vu l'arrêté en date du 26 Janvier 1850, par lequel M. Arthur Smith, conservateur adjoint à la Bibl. de la Sorbonne est chargé d'une mission scientifique en Chine.

Arrête :

art. 1r. – M. Pierre Xavier Corneille est délégué,

pendant le temps de la mission de M. Smith, à l'effet de remplir, par intérim, les fonctions de conservateur adjoint de la dite Bibliothèque.

Art. 2. – M. C. A. Corneille jouira, à ce titre, pendant toute la durée desdites fonctions intérimaires, du traitement de trois mille fr. attribué à M. Smith.

Fait à Paris, le 27 fevr. 1850, Signé E. Barieu.

---

468. 476

au président de la Soc. d'encouragemt. de l'Instr. prim. parmi les protestans de France.

Paris, le 28 février 1850.

M. le Président, La Bibl. de l'Université vient de recevoir du dépôt légal, un exemplaire des 18e et 19e rapports de la Société pr. l'encouragement de l'Instruction primaire parmi les protestants de France. Ces deux rapports sont destinés à prendre place dans les sections de l'Instruction publique, que la nature et la destination de l'établissement dont l'administration m'est confiée, me font un devoir de rendre aussi étendue et aussi complète que possible; mais il serait fâcheux qu'ils y figurassent seuls et sans être accompagnés des rapports qui les ont précédés et de ceux qui les suivront. Vous rendriez donc, Monsieur le président, un véritable service à nos lecteurs, si vous vouliez bien me fournir le moyen de compléter cette précieuse collection, qui sera consultée par eux avec intérêt, et dont l'absence laisserait, sur nos rayons, une lacune extrêmement regrettable.

Veuillez agréer, &c. Le Conservateur administrateur

Signé Ch. Lebas.

---

469. 477

au Ministre de l'Instruction publique.

21 février 1850.

M. le Ministre, J'ai l'honneur de vous adresser, entre triple expédition, avec les pièces à l'appui, un état de dépenses montant à la somme de 905 fr. 78 c., imputable sur le Budget de 1849, et soldant les crédits alloués à la Bibl. pour cet exercice, ainsi qu'il résulte du tableau que je joins à cette lettre. (Voir ce tableau au

registre de l'emploi des fonds alloués à la Bibliothèque)
Recevez, M. le Ministre, &c. Le conservateur adm.r
Signé Ph. Eubas.

~~470~~. 478 — 1.er mars 1850.

Au ministre de l'Instr. publique

Envoi de la liste des personnes qui ont fréquenté la Bibliothèque, pendant le mois de fev.r 1850.
Moyenne : séances de Jour, 114
séances du soir, 28.

~~471~~. 479 — Amiens le 21 mars 1850.

le Secret.re perpétuel de la Soc. des Antiq.res de Picardie

Envoi de la 1.re livraison du tome II, des coutumes locales du Bailliage d'Amiens, offert à la Bibliothèque par la soc. des Antiquaires de Picardie.

~~472~~. 480 — Paris 21 mars 1850

M. de Brunet
(472 bis voyez p. 351.)

Envoi de trois ouvrages offerts par M. de Brunet à la Bibl. de la Sorbonne (Voir le reg. des Dons, n. 7040, 7041, 7042)

~~473~~. 481 — 28 mars 1850

Ministère de l'instr. publique.

Annonce de la Concession du recueil intitulé : Archives des missions scientifiques, publié par le dép. de l'Instruction publique. (V. le reg. des Dons, n. 7046.)

~~474~~. 482 — 4 avril 1850.

Au ministre de l'Instr. publique.

Demande de livres provenant du dépôt des souscriptions.

~~475~~ 483 — 4 avril 1850.

Au ministre de l'instruction publique.

Envoi de la liste des personnes qui ont fréquenté la bibl. pendant le mois de mars.
Moyenne : séances de Jour, 115
" du soir, 29.

476. 484

Le Secret. de la Société pr. l'encouragement de l'instr. parmi les protestants de Fr.ce

Paris, le 6 avril 1850.

Monsieur, Nous avons mis sous les yeux du comité la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, et par laquelle vous avez bien voulu nous demander, pr. la Bibl. de l'Université la collection des rapports de notre société, dont vous n'avez que les 18e et 19e.

Le comité s'empresse de vous adresser ci-joint deux exemplaires complets de ces rapports, qu'il va vous faire remettre.

Recevez, Monsieur, l'expression de notre gratitude pour l'intérêt que vous manifestez à l'égard de nos modestes travaux de notre société, et agréez, &c.

Au nom du comité, le secrétaire en fonctions
A. Coquerel.

---

477. 485

Le Ministre de l'Instr. publique.

Paris, 8 avril 1850.

M. le Conservateur, J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté de ce jour, j'ai accordé un nouveau congé de trois mois, sans traitement, à dater du 1er avril courant, à M. Amédée Renée, sous Bibl. à la Sorbonne.

Je notifie aujourd'hui même ma décision à M. Renée.

Recevez, &c. Le Ministre de l'I. P. et des C. Signé Parieu.

---

478. 486

Au Ministre de l'Instr. publique.

Paris, 15 avril 1850.

M. le Ministre, Par un arrêté en date du 1er Juin 1849, votre prédécesseur a concédé à la Bibl. de la Sorbonne, toutes les thèses des facultés de Théologie, de Droit, des Sciences et des Lettres, qui se trouveraient alors déposées dans la Bibliothèque du Ministre. J'en ai fait distraire un exemplaire, aussi complet que possible, des thèses de chacune des facultés des différentes académies de la République. Ce résidu de ce triage, résidu qui se compose d'exemplaires doubles, triples et quelquefois

quadruples, occuperait inutilement, dans la Bibliothèque, une place réservée pour des ouvrages d'un intérêt plus grand, et nécessiterait, pour être placé sur les rayons, des frais de reliure auxquels l'exiguïté des fonds qui nous est alloué pour le chapitre du matériel, ne nous permettrait pas de faire face. M. Durand, libraire de la Bibliothèque, me propose, en échange de ces doubles, qui n'ont d'autre valeur intrinsèque que celle du papier, les ouvrages dont la liste suit. Cette proposition me paraît avantageuse pour l'établissement dont l'administration m'est confiée; et je vous prie de m'autoriser à l'accepter.

Veuillez agréer, &c. Signé Ph. Le Bas.

486a-478a

Liste des ouvrages proposés en échange par M. Durand.

Polier, mythologie des Indous, 2 v. in 8°.
Duplessis-Mornay, mémoires, 12 vol. in 8°.
Hallam, Hist. constitutionnelle d'angleterre, trad. par M. Guizot, 5 v. in 8°.
Picot, Histoire des gaulois, 3 vol. in 8°.
Pictet, Hist. de l'église et de l'empire, 7 v. in 4°.
Feletz, mélanges philosophiques et littéraires, 4 v. in 8°.
Vertot, Hist. du chev. de Malte, 7 vol. in 12.
Sismondi, Hist. de la chute de l'empire Romain, 2 v. 8°.
Varron, de lingua latina, ed. Muller, in 8°.
Libanii Epistolae, ed. Wolf. in f°.
Schleuzner, Thesaurus philologicus vet. testam. 5 v. 8°.
id. Lexicon philol. novi testamenti, 4 v. 8°.
Vincent, Voyage de Néarque, trad. de l'anglais par Billecocq. 3 v. 8°.

479. 487

Ministère de l'Instr. publ.

Paris 15 avril.

Annonce de la concession faite par le ministre à la Bibl.e des ouvrages suivants:

Livre de Justice et de Plet, publ. par m. Rapetti.

Administration de la France sous Louis XIV, publ. par m. Depping.

2o. Documts sur l'hist. du tiers état publ. par m. Aug. Thierry.

---

480. 488

Ministère de l'Instr. publ.

Paris, 23 avril 1850

Réponse du ministre à la lettre transcrite sous le n. 478. Il autorise l'échange.

---

481. 489

Ministre de l'Instr. publ.

(481.bis voyez p. 351)

Paris, 25 avril 1850

Lettre du ministre de l'Instr. publique, annonçant la concession faite par lui à la Bibliothèque, des Extraits des procès-verbaux des Séances des Comités historiques des monuments écrits. (Reg. de dépôt, n. 481.)

---

482. 490

Au ministre de l'Instr. publ.

(482.bis voyez p. 351)
(482ter " " 352)
(482 4ter " " 352)
(482 5ter " " 353)

3. mai 1850.

Envoi de l'état des personnes qui ont fréquenté la Bibl. pendant le mois d'avril.

Moyenne Séances de Jour — 96

Séances du soir. 24

---

483. 491

Mre de la Guerre.

(483bis 483ter voyez p. 353.)

30 mai 1850.

Annonce de la concession de l'ouvr. dont le titre suit:

Fournel, Richesse minerale de l'algerie (2 vol. n. 7391.)

(Voir au feuillet 54. (n° 492.) une Lettre du 30 mai 1850)

---

484. 492

Au ministre de l'Instr. publ.

Voir au feuillet 55 n° 494 une lettre du 4 Juin concernant M. Renier. (Son allocation)

5 Juin 1850

Envoi de la Notification des lecteurs pend. le mois de Mai

Moyenne: Séances de Jour Séances du soir

485. 493

Ministère de la Marine.

Paris, 12 Juin 1850.

Annonce de la concession de l'ouvrage suivt :

Jal, Glossaire nautique, Paris, 1848, 4°. (D. 7396)

---

486. 494

Ministère de l'Instruction publ.

Paris, 13 Juin 1850.

Monsieur l'Administrateur, J'ai l'honneur de vous informer que, par Arrêté de ce jour, j'ai décidé que les vacances de la bibliothèque de la Sorbonne pr. 1850, commenceraient le 11 Juillet et finiraient le 25 août.

Je vous prie, &c. Signé de Parieu.

---

487. 495

Minist. de l'Instr. publ.

Paris, le 15 juin 1850.

M. l'Administrateur, l'art. 25 de l'ordonnance du 22 février 1839 concernant l'organisation des Bibliothèques publiques, porte que, dans chacun de ces établissements, il est formé un conseil composé de cinq des fonctionnaires, qui délibère sur le réglement intérieur de la Bibliothèque, la confection et la tenue des catalogues, le service du prêt des livres, les achats, les échanges et le budget des dépenses et des comptes.

Je vous prie de vouloir bien me faire savoir, M. l'Administrateur, comment cet article a été exécuté jusqu'à présent dans la Bibliothèque de la Sorbonne, de quelles personnes se compose actuellement le conseil, à quelles époques il se réunit, quel est le mode de délibération pour les réquisitions et les échanges.

Vous voudrez bien, dans tous les cas, soumettre dorénavant à mon approbation préalable, ainsi que cela se pratique à la Bibliothèque nationale, toutes les propositions d'échange ou d'achat délibérées en conseil, ainsi qu'un devis de toutes les dépenses à faire pour le service de la Bibliothèque. Vous pourrez m'adresser à cet effet, tous les deux mois, pour

le cas d'urgence, un état détaillé des projets d'achat de livres, d'échanges ou de reliures, et une simple lettre pour les autres natures de dépenses.

Je désirerais également que vous voulussiez bien m'envoyer dans le plus bref délai possible un inventaire exact du mobilier appartenant à la Bibliothèque de la Sorbonne.

Recevez, &c. Signé de Parieu.

1848. 496

Paris, 17 juin 1850.

à M. le ministre de l'Instr. publ.

M. le Ministre,

Lorsque M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, réorganisa sous le titre de Bibliothèque de l'Académie de Paris, ou de Bibliothèque de la Sorbonne, la Bibliothèque jusqu'alors connue sous le nom de Bibliothèque de l'Université, un arrêté ministériel, en date du 20 9bre 1846, plaça cet établissement sous le régime de l'ordonnance du 22 fevr. 1839 et sous l'autorité de M. le Vice-recteur de l'Académie de Paris.

Aux termes de l'art 3 de cet arrêté, un Comité d'achats fut créé, et se composait des doyens des trois facultés établies à la Sorbonne, de trois professeurs des dites facultés, désignés par M. le Vice-recteur, du conservateur administrateur du conservateur adjoint et du secrétaire trésorier. Les projets d'acquisition devaient être soumis au Conseil de l'Université, et le Conservateur fut seulement tenu de transmettre au 1er Janvier de chaque année, la liste des livres achetés pendant l'exercice précédent.

Conformément au même article, M. le Vice recteur décida, par un arrêté en date du 31 mars 1847, que le conseil d'administration serait composé du conservateur administrateur, du conservateur adjoint, des deux bibliothécaires

du Secrétaire trésorier. Il devait se réunir le premier mardi de chaque trimestre.

Ces deux conseils ont fonctionné, autant que l'exigeaient les besoins du service, jusqu'au mois d'août 1848. Le 18 de ce mois, une lettre ministérielle me prévint incidemment que la Bibl. de la Sorbonne rentrait désormais dans la catégorie des autres bibliothèques publiques, et devait être soumise aux mêmes règles. J'écrivis immédiatement au ministre alors en fonctions pour le prier de vouloir bien me faire adresser une ampliation de l'arrêté en vertu duquel ce changement avait eu lieu, et un exemplaire des réglements auxquels je devais désormais me conformer.

Cette lettre étant restée sans réponse, je dus penser que le comité d'achats, formé uniquement au point de vue universitaire, avait cessé d'exister, et, comme, sauf quelques cas d'urgence, l'acquisition des livres achetés jusqu'alors et même jusqu'à ce jour, avait été précédemment approuvée par qui de droit, je crus que, jusqu'à épuisement de la liste, je pourrais me borner à envoyer les factures au Ministère. Ce qui me confirmait encore dans cette opinion, c'est que dans la réponse adressée par moi le 27 avril 1848, aux questions contenues dans la lettre ministérielle du 27 mars précédent, j'avais fait connaître à l'autorité quelle était l'organisation de la comptabilité, et lui avais même adressé un exemplaire du réglement relatif aux acquisitions, dont vous trouverez ci-

joint un duplicata. J'ajouterai, en ce qui concerne les échanges, que depuis 1845, un seul a été fait, et qu'il n'a eu lieu qu'à la suite de notre autorisation, en date du 23 avril dernier.

Quant au conseil d'administration, il se trouve, en ce moment, réduit au seul conservateur administrateur, par suite de la Mission confiée à M. Smith, conservateur adjoint, de la démission d'un des deux bibliothécaires, M. Desforges, de l'aliénation mentale de l'autre, M. Berrier, aujourd'hui en traitement à Charenton et de la suppression des fonctions de secrétaire trésorier. Si vous voulez qu'il fonctionne, M. le Ministre, il convient de le réorganiser sur de nouvelles bases. Dès que vous m'aurez fait connaître notre décision à cet égard, je m'empresserai de m'y conformer et de suivre les prescriptions de votre lettre en date du 15 de ce mois.

Je fais transcrire l'inventaire du mobilier appartenant à la Bibliothèque de la Sorbonne et je vous l'enverrai aussitôt que la copie en sera terminée.

Recevez, &c. Signé Ch. Eber.

---

489. 497

à M. le ministre de l'Instr. publ.

Paris, 21 Juin 1850.

Envoi de l'inventaire du mobilier appartenant à la Bibliothèque de la Sorbonne.

---

490 495

M^re de l'Instr. publique.

Paris, 27 Juin 1850

M. l'administrateur, d'après les renseignements que vous m'avez donnés par votre lettre du 17 juin courant, Paris président actuel du conseil d'administration de la Bibliothèque,

de la Sorbonne, j'ai l'honneur de Vous informer qu'en l'absence de MM. Smith et Bessières, vous pourrez composer ledit conseil, qui devra se réunir sous votre présidence, de M. le Conservateur-adjoint intérimaire, du Sous-Bibliothécaire chargé de la comptabilité, et d'un autre Sous-bibliothécaire à votre choix.

Recevez, &c. Signé Barrieux.

---

491. 499

à M. le ministre de l'Inst. publ.

Paris, 29 Juin 1850.

M. le Ministre, J'ai l'honneur de vous informer que conformément à votre décision en date du 27 de ce mois, j'ai choisi comme quatrième membre du conseil d'administration, M. l'abbé Gérard, le plus ancien des Sous-bibliothécaires.

Votre lettre ne fixant pas l'époque des réunions ordinaires du conseil, elles continueront d'avoir lieu, jusqu'à nouvel ordre, le premier mardi de chaque trimestre.

Recevez, M. le ministre, &c. Signé Ch. Lebas.

---

492 500

Ministère de l'Inst. publique.

30 mai 1850.

Mons. le Conservateur, J'ai reçu la lettre que Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander d'attribuer à la Biblioth. de la Sorbonne, en échange d'un exemplaire qui se trouve en double dans cet établissement de la Description des brevets d'invention la collection des classiques grecs de Didot ou la Collection des classiques latins publiée sous la Direction de M. Nisard.

Il ne reste aucun exemplaire disponible de ces collections au dépôt des livres du ministère. Je regrette, par ce motif, de ne pouvoir répondre au désir que Vous m'avez exprimé.

Recevez &c. Signé Barrieux.

493. f°1

Ministère de l'Inst. publique

22 Avril 1850.

Annonce de la Concession de plusieurs ouvrages (Voir le registre des dons N° 7276 – 7309

494. f°2

Ministère de l'Inst. publique

4 Juin 1850.

M. l'Administrateur, Par suite de la réduction opérée par l'assemblée législative sur les fonds affecté au service de la Bibliothèque de la Sorbonne pour l'exercice 1850, j'ai décidé que le traitement du Secrétaire Trésorier serait supprimé à partir du 1er Juin. M. Léon Renier prendra le titre de Sous-Biblioth. et restera chargé de la comptabilité de la Bibliothèque. Une indemnité annuelle de 1400f lui sera allouée et sera prélevée provisoirement sur le traitement de M. Amedée Renée, absent par congé. Lors du retours de M. Renée j'aviserai au moyen de régler définitivement la position de M. L. Renier.

Je vous prie de donner avis de cette décision à M. Renier et d'en assurer l'execution

Recevez &a Signé Fortoul

495. f°3

M. Le Secretaire du Comité de la Société pr l'encour. de l'Inst. primaire parmi les protestants de France

Paris 29 Juin

M. le Secrétaire, Par une lettre en date du 6 Avril dernier, vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer que votre comité accueillant favorablement la demande que je lui avais faite, avait donné l'ordre de faire relier deux exemplaires complets de ses rapports annuels, pour la bibliothèque de l'Université. Permettez-moi de vous rappeler cette promesse, et ne voyez, je vous prie, dans l'insistance de mes sollicitations qu'une preuve de mon vif désir de mettre promptement sous les yeux des membres du corps enseignant, qui composent la majorité de nos lecteurs, les résultats de vos travaux dont ils apprécieront je n'en doute pas, toute l'importance.

Veuillez agréer Monsieur le Secrétaire &a Signé Ph. Le Bas

496. 504

29 Juin 1850.

à M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. le Ministre, Les Salles de la Bibliothèque étant occupées chaque année du 11 Juillet au 11 Août par les bureaux permanents chargés de la correction de certaines compositions pour le concours général des lycées de Paris, et ces bureaux ayant souvent besoin d'un certain nombre de livres, il est important qu'un employé soit présent pour veiller au prêt et à la rentrée des ouvrages qui sont demandés et tienne à jour les écritures que cette opération exige. Sur ma proposition votre prédécesseur a, l'an dernier désigné pour ce service extraordinaire M. Ch. Le Bas, employé spécialement chargé du prêt des livres pendant le cours de l'année et lui a accordé une indemnité de 133f 33 provenant d'une économie faite sur les traitements des fonctionnaires.

Je vous présente encore M. Ch. Le Bas pour cette année et comme le fonds du personnel n'offre en 1850 aucune somme disponible qui puisse être accordée à titre de Gratification, je vous prie de vouloir bien autoriser en faveur du fonctionnaire dont il s'agit le prélèvement d'une indemnité de 125f sur le fonds du matériel. Ce sera la juste rémunération d'un travail pénible auquel il consent de s'assujétir pendant un temps où il aurait, comme tous ses collègues, le droit de prendre du repos.

---

497. 505

2 Juillet 1850.

M. le Ministre de l'Inst. publique.

M. le Ministre,

Envoi de l'état des personnes qui ont fréquenté la Bibliothèque pendant le mois de Juin.

Matin. 1987.
Soir. 420. } 25 jours.

---

498. 506

5 Juillet 1850.

M. le Ministre de l'Inst. publique.

M. le Ministre, Le Conseil d'administration de la Bibliothèque a décidé dans la séance du 2 Juillet courant, qu'il y avait lieu

d'acquérir pour cet établissement un certain nombre d'ouvrages ou suites publiés soit en France soit à l'étranger et qui se trouvent chez les libraires Baillière, V. Masson et fr. Klincksieck.

J'ai l'honneur de vous adresser les listes de ces ouvrages et de les soumettre à votre approbation.

Agréez &c.a Signé Ph: Le Bas.

---

498. 507 6 Juillet 1850.

Ministère de l'Inst. publique.

M. l'Administrateur, Par votre lettre du 29 Juin dernier vous me proposez de désigner M. Ch: Le Bas, employé de la Bibl. de la Sorbonne, pour veiller, pendant les vacances de cette bibliothèque, au prêt et à la rentrée des ouvrages qui peuvent être consultés par les bureaux chargés de la correction des compositions du concours général des Lycées de Paris. Vous me demandez en même temps, d'autoriser en faveur de ce fonctionnaire le prélèvement d'une indemnité de 125f sur les fonds du matériel, comme rémunération de ce travail extraordinaire.

Je ne puis qu'approuver, M. l'administrateur, le choix de la personne que vous m'indiquez et je serais disposé à lui allouer l'indemnité que vous désirez, dans le cas où il resterait quelques fonds disponibles sur l'article du personnel. Mais je ne puis autoriser l'imputation de cette indemnité sur le fonds déja si restreint du matériel. Il s'agit, d'ailleurs, d'un service qui interesse exclusivement l'administration académique de Paris. Vous pourriez vous concerter avec cette administration, à ce sujet, et voir s'il ne serait pas possible de prélever cette dépense sur les frais affectés au concours général des Lycées.

Recevez &c.a Signé Parieu.

---

499. 508 11 Juillet 1850.

Ministère de l'Inst. publique

M. l'administrateur, J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 Juillet courant pour soumettre à mon approbation les propositions d'acquisition faites par le Conseil d'administration de la Bibl. dans la séance du 2 du même mois

(499.bis voyez p. 354.)

D'après cette communication j'autorise l'acquisition de livres étrangers
de M. Baillière pour. 50f 50c
Liv. fr. M. Vve Masson 127f "
divers M. Klincksieck. 55f 60c.

Je vous renvoie les 3 notes explicatives jointes à votre demande d'approbation.

Recevez &c. Signé Parieu.

~~300~~. 509 20 Juillet 1850.

Ministère de l'Inst. publique

M. le Conservateur, l'Article 14 de la loi des dépenses du 15 mai dernier est ainsi conçu : « Tous les crédits ou portions « de crédits qui resteront disponibles par suite des vacances d'emploi « feront retour au trésor. Les Ministres à la fin de chaque semestre, « feront dresser dans leur département respectif, un état des emplois « civils dont la vacance aura été constatée pendant le semestre, « ces états énonceront la durée de chaque vacance et le montant « des crédits devenus disponibles. Ils seront immédiatement adressés « au ministre des finances et transmis à la Cour des Comptes. »

Par une Lettre du 1er Juillet courant, M. le Ministre des finances me prie de lui adresser dans le plus bref délai possible les états des vacances d'emploi survenues dans le personnel des établissements ressortissant du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes pendant le 1er semestre de l'année courante, afin qu'à la réception de ces états il en soit pris charge comme droits constatés dans la comptabilité des finances, qui sera chargée d'en suivre l'exacte réalisation.

Je vous prie en conséquence, Monsieur le Conservateur, de vouloir bien m'adresser immédiatement l'état des crédits ou portions de crédits qui sont restés disponibles à la Bibliothèque de la Sorbonne par suite de vacances d'emploi pendant le 1er semestre de l'année courante et qui doivent faire retour au trésor en vertu de l'article 14 précité de la loi des dépenses du 15 mai 1850.

La commission du budget de 1851 étant dans l'intention de prévoir aux évaluations de recettes de cet exercice le produit présumé des Vacances d'emploi qui sont l'objet de la prescription législative ci dessus rappelée, je vous prie également, de vouloir bien me faire d'une manière approximative, et autant qu'il vous sera possible, l'estimation des résultats que vous êtes à même de prévoir pour les vacances de 1851.

Recevez &c. Signé Tarien.

---

501. §10

22 Juillet 1850.

à M. le Ministre de l'Inst. publique

Monsieur le Ministre, En réponse à votre lettre en date du 20 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il n'y a pas eu de Vacance d'emploi à la Biblioth. de la Sorbonne pendant le 1er Semestre de l'exercice 1850, et qu'il m'est impossible d'en prévoir pour l'exercice 1851, de semblables Vacances ne pouvant avoir lieu que par suite de démission ou de décès.

Recevez, &c Signé J.B. Le Bas.

---

502. §11

26 Juillet

Ministère de l'Inst. publique

Annonce de la Concession d'un exemplaire de la traduction en Grec moderne d'un poème indien (D. 7411)

---

503. §12

9 août 1850.

Ministère de l'Inst. publique.

Annonce de la Concession d'un exemplaire du 61e Vol. des Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires

---

504. §13

4 7bre 1850.

à M. le Ministre de l'Inst. publ.

J'ai l'honneur de vous adresser avec les pièces à l'appui un bordereau de dépenses faites pour la Bibliothèque pendant les six premiers mois de l'exercice 1850.

M. Renier Sous-Bibliothécaire chargé de l'administration, auquel vous avez confié une mission scientifique, devant partir le 1er Octobre prochain, j'ai dû prévoir le cas où, par suite de

circonstances indépendantes de Votre volonté, le payement de ces dépenses ne pourrait être effectué avant cette époque; en conséquence j'ai fait rédiger ce bordereau au nom de M. Charles Le Bas, premier employé, auquel je Vous prie de confier l'intérim de M. Renier, comme comptable, pendant l'absence de ce fonctionnaire.

Recevez, M. le, Signé Ch. Le Bas

---

505. S14

à M. Delavergne, chef de bureau des affaires arabes au Ministère de la Guerre

Du 10 9bre 1850.

Monsieur, La géographie ancienne de l'Afrique Septentrionale, d'après Mannert, par MM. Marcus et Duesberg, ouvrage qui a été publié aux frais du Ministère de la Guerre, nous fréquemment demandée par les candidats du Concours d'agrégation pour les classes d'histoire et de géographie; si vous pouviez nous faire donner cet ouvrage, que l'exiguité de notre fonds d'acquisition ne me permet pas de faire acheter en ce moment, vous rendriez à ces jeunes professeurs un service dont eux et moi nous vous serions reconnaissants.

Recevez &. Signé Ch. le Bas

---

506. S15

Le Conseil de l'Inst. publique du canton de Vaud. Lausanne

Lausanne 7. 9bre 1850.

J'ai l'honneur de Vous offrir les lois et réglements de l'Instruction publique du Canton de Vaud avec les principaux documents qui peuvent s'y rattacher.

Agréez, &. Signé Blanchet Vice Président.

---

507. S16

à M. R. Blanchet Vice président de l'Inst. publique du Canton de Vaud à Lausanne.

13 9bre 1850.

M. le Vice-Président, Je m'empresse de Vous remercier du présent que Vous avez bien voulu faire à la Bibliothèque de l'Université et que M. de Bougy vient de me remettre. Les livres, brochures et documents divers qui constituent ce don nous manquaient et seront d'autant mieux

placés à la Sorbonne que cette Bibliothèque, consacrée aux élèves des écoles supérieures de l'Université, aux professeurs, aux savants et aux hommes adonnés aux travaux sérieux, a pour fonds principal les ouvrages relatifs à l'Inst. publique.

Votre pays, Monsieur, est, sans contredit, un des plus éclairés et des plus avancés sous tous les rapports, notamment sous celui de l'Enseignement public; je recevrai donc toujours avec plaisir et reconnaissance les publications qu'il vous plaira de m'envoyer pour la Bibliothèque dont la direction m'est confiée.

J'ai déjà pris connaissance de plusieurs des ouvrages que vous nous offrez et je suis heureux de pouvoir rendre hommage au bon esprit et au talent qui s'y font remarquer. Les Règles de l'Ecole m'ont particulièrement touché, c'est bien là le langage qu'il faut parler à l'enfance pour aller droit à sa raison et à son Cœur.

Agréez, M. Signé Ph. Le Bas.

---

508. S17

Ministère de la Guerre.

29 Août 1850.

Don à la Bibliothèque d'un exemplaire des Etudes sur les ports de l'algérie (D.

---

509. S18

Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Paris, 1er Septembre 1850.

Monsieur l'Administrateur. Vous avez reçu successivement les volumes des brevets d'invention expirés ou déchus pris sur le régime des lois de 1791, qui ne permettaient de publier les brevets qu'après l'expiration du terme de cinq, dix ou quinze ans, pour lequel ils avaient été délivrés. Cet ouvrage, parvenu aujourd'hui au 70e tome, se poursuivra jusqu'en 1860, et paraît devoir être augmenté d'une douzaine de volumes.

Concurremment avec cette publication, mon département a dû, aux termes de l'article 14 de la loi du 5 juillet 1844, publier, soit textuellement, soit par extraits, les brevets pris sous l'empire de cette loi, et dont la seconde annuité a été payée. Cette nouvelle publication

publication, concernant des découvertes en cours d'exploitation, offre aux industriels encore plus d'intérêt que l'ancienne: j'ai décidé qu'elle serait affectée à tous les établissemens publics qui reçoivent actuellement cette dernière.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire du 1er volume pour la Bibliothèque, où cet ouvrage doit être déposé à côté de l'ancienne collection, pour être communiqué sur place aux personnes qui désireront y puiser des renseignemens.

Je vous prie de m'accuser reception de cet envoi.

Recevez &c. Signé A. Delambre Pr. de Div.

---

540. 519

Ministère de l'Instr. publ. et des Cultes

Paris 2 Septembre 1850.

Monsieur l'Administrateur. Les délais fixés par les reglemens pour la clôture des opérations de comptabilité de l'exercice financier donnaient lieu depuis plusieurs années, à des observations insérées dans les rapports parlementaires et à des réclamations réitérées de la part de la Cour des Comptes.

Les époques tardives de l'apurement définitif et de la clôture des budgets avaient, en effet, pour la Cour le grave inconvénient de restreindre les délais qui lui sont indispensables pour accomplir régulièrement les contrôles auxquels elle doit procéder avant de prononcer sa déclaration générale sur les comptes de chaque exercice. Il en résultait, en outre, des retards fâcheux pour le règlement législatif des budgets et des incertitudes inévitables dans l'établissement des situations financières.

Le décret du Président de la République, du 11 août dernier, préalablement concerté entre les différens départemens ministériels, en abrégeant de deux mois la durée actuelle de l'exercice, a pour objet de faire cesser cet état de choses; ce décret est ainsi conçu:

„ Art. 1er. Le délai exceptionnel accordé par l'art. 4 de l'Ordonnance „ du 31 mai 1838, pour achever les services du matériel qui n'auraient „ pu être terminés avant le 31 décembre, est limité au 1er février de „ l'année suivante. „

„ Art. 2.

„ Art 2. Les époques déterminées par les articles 90 et 91, de la „ même ordonnance, en ce qui concerne la clôture de l'ordonnancement et „ du payement, sont et demeurent fixées, savoir:

„ Au 31 juillet de la seconde année de l'exercice, pour l'ordonnancement „ des dépenses;

„ Au 31 août suivant, pour le payement des ordonnances ministérielles.

„ Art. 3. Faute par les créanciers de réclamer leur payement avant „ le 31 août de la deuxième année, les ordonnances et mandats délivrés à „ leur profit seront annulés, sans préjudice des droits de ces créanciers, et „ sauf réordonnancement jusqu'au terme de déchéance.

„ Art. 4. Les dispositions ci-dessus seront applicables à l'exercice „ 1850 et aux exercices suivans.

„ Art. 5. Nos ministres, chacun pour leur département respectif, „ sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulle- „ tin des lois. „

Ainsi que vous le remarquerez, les termes de ce décret sont précis, et son exécution ne peut soulever aucune difficulté sérieuse.

Je vous invite en conséquence, Mr l'Administrateur, à prendre, dès à présent, les mesures nécessaires, en ce qui concerne les services de l'instruction publique pour que l'application de ces dispositions ait lieu dans votre comptabilité à partir de l'exercice 1850.

Je vous prie de vouloir bien m'accuser réception de cette lettre.

Recevez etc. Signé E. de Parieu.

---

511. §20

Circulaire adressée a MM. les Conservateurs des différentes Biblioth. de province

Paris, le 18 7bre 1850 et jours suivants

Monsieur et cher Collègue, la bibliotheque de la Sorbonne est surtout ouverte aux membres du corps enseignant, aux jeunes gens qui suivent les cours des facultés et aux personnes qui se préparent aux épreuves des Concours pour la licence et l'agrégation.

Les professeurs et les Concurrents qui obtiennent des emplois en province et qui veulent continuer leurs

études, ont besoin de connaître les ressources que peuvent offrir les Bibliothèques des villes où ils sont appelés, afin de pourvoir, par des acquisitions particulières aux lacunes qu'ils remarqueraient dans les collections communales.

Il serait donc convenable que les Catalogues des Bibliothèques des Départements fussent déposés dans celle de la Sorbonne où ils seraient utilement consultés, surtout pendant le séjour des professeurs à Paris, séjour qu'ils mettent le plus souvent à profit pour faire des recherches dans les Bibliothèques nationales et pour se procurer les ouvrages qui leur ont manqué jusqu'alors.

J'espère, Monsieur, qu'en considération de ce motif et à titre de bonne confraternité vous voudrez bien disposer d'un exemplaire du Catalogue imprimé de la Bibliothèque de votre ville en faveur de l'Etablissement qui est confié à ma garde et où je m'efforce de réunir tous les ouvrages qui peuvent aider aux travaux des maîtres et des étudiants, et favoriser les hautes études dans notre pays.

Agréez, M. Signé: Ph: Le Bas.

---

511 bis §21

Ministère de l'agriculture et du Commerce.

20 7bre 1850.

Accusé de réception au Ministre du Commerce de l'ouvrage annoncé par sa lettre du 1er 7bre N° 509.

---

512. §22

Ministère de l'agriculture et du Commerce

20 7bre 1850.

Don à la Bibliothèque du 71e volume des Brevets d'Invention expirés.

513.

Mr Gernet

Lille, 22 Septembre 1850.

Monsieur et Cher Collègue. Veuillez d'abord m'excuser de vous avoir mis dans la nécessité de m'écrire, pour réclamer l'exécution d'une promesse que j'avais faite à Mr Corneille, quand cet aimable littérateur honora de sa visite notre Bibliothèque communale. Je comptais vous faire parvenir notre Catalogue par l'entremise de quelques personnes, qui, à les en croire, sont toujours prêts d'aller à Paris. Mais, malgré l'assurance qu'elles m'en donnent encore, je ne veux pas différer plus longtemps.

J'ai donc l'honneur de vous informer que je viens de déposer, au bureau des Messageries, un paquet contenant: 1°. Le catalogue raisonné de nos manuscrits, par Mr Le Glay, notre archiviste, 1 vol. in 8°; — 2°. Belles-Lettres et Sciences et arts, par Mr Lafuite, mon prédécesseur. 2 vol. in 8°. — 3°. Le 1er volume de notre Catalogue d'histoire, rédigé par celui qui vous l'envoie aujourd'hui. Je compte livrer très incessamment à l'impression le 2e volume, qui vous sera expédié, ainsi que les suivans. Conformément à la recommandation de M. Corneille, le paquet porte cette inscription: à Mr le Ministre de l'Instruction publique, (pour la Bibliothèque de la Sorbonne).

Veuillez etc. — Signé. L. C. Gernet.

Conservateur de la Bibliothèque de Lille.

J'ai adressé, il y a deux ans, aux principales bibliothèques de Paris et de la province, des recueils de prose et de vers, publiés sous mon nom et sous celui de Julien Darrois. Auriez-vous la bonté de me dire combien de ces volumes sont arrivés jusqu'à l'établissement confié à votre savoir et à votre zèle? Vous savez, sans doute, que l'exactitude n'est pas la vertu caractéristique de certains employés de la poste. Je me permettrai de vous offrir, dans quelques jours, un exemplaire de mes ouvrages. Puis-je espérer que vous daignerez accueillir ce faible hommage d'un modeste littérateur, à l'écrivain distingué qui sait unir l'histoire à la philosophie et à la politique,

66

514 524

Nr Monfalcon.

Lyon, 23 Septembre 1850.

Monsieur et savant Collègue. Les sept volumes in 8vo du Catalogue imprimé de la Bibliothèque de la ville de Lyon sont à votre disposition; ils devaient être suivis d'une demande d'autres qui ne paraîtront bien certainement jamais. Cette lacune est peu regrettable, Delandine avait adopté un plan radicalement mauvais.

J'ai fait imprimer le Catalogue général de la Bibliothèque du Palais des Arts, (la seconde des Bibliothèques publiques de Lyon); c'est un livre de luxe avec portraits dessins gravés d'après nos manuscrits; tiré à 71 exemplaires format gr. in 4o; les dernières feuilles seront incessamment sous presse. Veuiller le demander à Nr le Maire de Lyon, car je n'ai pas le droit d'en disposer. Demander, par la même occasion, un exemplaire de la Monographie de la table de l'Empereur Claude, grand in folio, avec six planches qui reproduisent la célèbre inscription, exactement dans les dimensions de l'original sur papier teinté, couleur bronze. Je publie ce travail au nom et aux frais de la ville de Lyon; il ne sera pas mis dans le commerce. Nr le Maire de Lyon, prendra certainement mon avis qui vous sera très-favorable.

Quand mon histoire de Lyon sera tout-à-fait terminée (la Bibliographie générale, ou histoire littéraire est sous presse); je ferai hommage à votre Bibliothèque d'un des beaux exemplaires, 5 volumes gr. in 8vo papier velin. Donner à la Sorbonne, c'est placer fort avantageusement nos livres.

Veuiller agréer etc. Signé - Monfalcon.

Bibliothécaire de la ville de Lyon.

---

515. 525

Nr Duthilloeul.

Douai, 23 Septembre 1850.

Monsieur et Cher Collègue, Je ne puis satisfaire, qu'en partie, à la demande contenue dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 de ce mois. Le Catalogue des livres de la Bibliothèque publique de Douai n'existe pas. Je

travaille

travaille à lui en donner un. Jusqu'à présent il n'y a, d'imprimé que le Catalogue raisonné des Manuscrits; et j'en mets, de tout coeur, un exemplaire à votre disposition. Je le livrerai à la personne qui viendra me le demander, porteur d'un mot d'écrit de vous.

Selon que les autres volumes paraîtront la Bibliothèque de la Sorbonne les recevra.

Je vous prie d'agréer etc. Signé, Duthilloeul.

Conservateur de la Bibliothèque, Correspondant du Ministre de l'Instruction publique pour les Sciences historiques.

---

516. 526

Nr. Delar.

Bordeaux, 27 Septembre 1850.

Monsieur et cher Collègue. J'ai transmis à Mr le Maire de Bordeaux, avec un avis favorable, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 de ce mois. Votre demande a été accueillie avec la faveur qu'elle méritait, et je suis autorisé à y souscrire. Je tiens donc à votre disposition un exemplaire de nos catalogues, 5 gros volumes in 8. et deux parties supplémentaires. Veuillez m'indiquer les moyens de vous les faire parvenir: je vous les expédierai sans retard.

J'attends de votre obligeance le même envoi quand vous aurez vous-même publié vos catalogues. J'y trouverai, avec le regret de n'avoir pu m'en aider plutôt, d'utiles renseignemens pour les parties qui me restent à publier.

Notre volume supplémentaire de l'Histoire est sous presse, et paraîtra, je l'espère, avant la fin de l'année. Vous y verrez plus d'une fois votre nom.

Veuillez agréer etc. Signé Delar, Conservr de la Bibli:

---

517. 527

Nr Ph. Le Bas à Mr Delambre

Ch. de Div. au Min. de Commerce.

Paris, 28 Septembre 1850.

Monsieur, Je reçois pour la Bibliothèque de la Sorbonne, le Bulletin du Ministère de l'Agriculture et du Commerce, et les documens

documens sur le Commerce extérieur. Je ne doute pas que la Bibliothèque de la Sorbonne ne soit redevable à votre intervention de l'envoi de ces deux recueils, et par ce motif je prends la liberté de réclamer de votre obligeance les Nos. de Juillet et d'Août du Bulletin de l'année 1849 qui ne m'ont pas été adressés. Je vous serai particulièrement obligé de cette nouvelle preuve de bienveillance pour un établissement vraiment utile.

Recevez etc. Signé. Ph. Le Bas.

---

518. 528

M. le Ministre de l'agriculture et du Commerce.

Paris, 28 7bre 1850

Monsieur le Ministre, j'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire un exemplaire du 7e vol. de la description des brevets d'Invention destiné à la Bibliothèq. de la Sorbonne. Il a été immédiatement déposé sur les rayons de la Bibliothèque.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de l'envoi de ce volume. Permettez-moi d'espérer que vous voudrez bien continuer à comprendre, quand il y aura lieu la Bibliothèque de la Sorbonne dans les distributions de livres ou documents que vous faites par le Ministère du Commerce aux Etablissements d'utilité publique.

Agréez etc signé: Ph. Le Bas.

---

519. 529

à M. le Conservat.r adm.r de la Bib. de la Sorbonne

Paris, 30 7bre 1850

Monsieur l'Administrateur, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai confié à M. L. Renier, Sous-bibliothécaire à la Sorbonne, une mission scientifique en Algérie. La durée de cette mission est fixée à 4 mois, du 1er 8bre 1850 au 31 Janvier 1851.

Pendant ce temps M. L. Renier cessera de toucher l'indemnité qui lui était allouée mensuellement sur les fonds du personnel de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Recevez etc. Signé : Parieu.

---

520. §30

A M. le Conservateur Adm. de la Bib. de la Sorbonne

Cambrai, 3. 8bre 1850.

Monsieur, les Vacances m'ont empêché de répondre plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 7bre dernier et par laquelle vous me témoignez le désir de posséder un exemplaire du Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Cambrai.

Ce Catalogue n'étant pas imprimé, je regrette, Monsieur, de ne pouvoir vous l'adresser, ni vous prouver combien il m'eût été agréable de faire quelque chose qui pût être utile à l'Etablissement confié à vos soins.

Je vous prie d'agréer l'assurance etc.

Signé : Bouchez.

---

521. §31

A M. le Conserv. de la Biblioth. de Lyon.

Paris, 8 8bre 1850.

Monsieur et cher Collègue ; Je ne puis trop vous remercier de la manière empressée et toute gracieuse avec laquelle vous avez répondu au désir que j'ai exprimé d'obtenir pour la Biblioth. de la Sorbonne un exemplaire du Catalogue imprimé de celle de la ville de Lyon. Je profite de l'avis que vous me donnez au sujet du Catalogue général de la Biblioth. du Palais des Arts et de la Monographie de la table de l'Empereur Claude. Je viens d'écrire à ce sujet à M. le Maire de la ville de Lyon et j'espère que, grâce à votre bonne intervention, ce magistrat voudra bien accorder à la Bibliothèque de la Sorbonne ces deux

publications importantes.
Je serai heureux, quand vous aurez terminé votre ouvrage touchant l'histoire de la ville de Lyon de pouvoir le placer sur les rayons de la Bibliothèque de la Sorbonne, et d'inscrire votre nom au nombre de ceux qui veulent bien comme vous, Monsieur, contribuer à enrichir cet établissement par l'offre généreuse de leurs ouvrages.
Aussitôt que la décision de M. le Maire de Lyon me sera connue je prendrai des mesures pr. faire venir à Paris les ouvrages qui seraient mis à ma disposition et celui que nous devons à votre libéralité.
Permettez-moi en attendant d'offrir en mon propre nom à la Bibliothèque dont le soin vous est confié un exemplre de mon Explication des Inscriptions Grecques recueillies par la Commission de Morée et des Monuments figurés publiés par la même Commission. Je les remettrai à la personne que vous chargerez du soin de vous les faire parvenir.
Recevez, etc

Signé: Ph. Le Bas.

---

522. 532

Paris, 8 Octobre 1850.

À Mr le Maire de Lyon.

Monsieur le Maire. La ville de Lyon a fait publier à ses frais le Catalogue général de la Bibliothèque du Palais des Arts et la monographie de la Table des Empereurs Claudes, conservée dans le Musée de la ville. Ces deux ouvrages qui ont un grand intérêt pour les arts et les lettres, en général, en ont un particulier pour la Bibliothèque de la Sorbonne, fréquentée plus particulièrement par les professeurs chargés de l'enseignement supérieur, et par les jeunes gens qui se préparent à l'agrégation et la licence.

Tout

Tout ce qui peut contribuer à favoriser les études, intéresse à un même degré toutes les villes de la France, et sous ce rapport, aucun établissement n'est d'une utilité plus directe et plus générale que la Bibliothèque de la Sorbonne. Ses collections offrent des ressources spéciales aux personnes qui veulent compléter leur instruction et qui sont appelées à répandre plus tard, dans nos provinces, la science qu'elles sont venues acquérir à Paris.

À ce titre, M^r le Maire, elle a droit à votre bienveillance, et j'espère que vous la jugerez digne de recevoir un exemplaire des deux ouvrages que la ville de Lyon a fait publier à ses frais, et qui témoignent combien les lettres et les arts sont honorés dans la seconde ville de France.

Agréez &c. Signé: Ph. Le Bas.

523.
533

Paris, 8 Octobre 1850.

À M^r le Secrétaire de la Société des Ant: de Picardie.

Monsieur le Secrétaire perpétuel. Je m'empresse de vous accuser réception du 10e volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, que vous m'avez annoncé par votre lettre en date du 11 juillet dernier. Il a été immédiatement placé à côté des tomes 1 et 2, et 8 et 9, que vous m'avez fait parvenir précédemment. C'est un regret pour moi de voir que les tomes 3 à 7. inclusivement, manquent à la Bibliothèque de la Sorbonne, et de m'être trouvé, plusieurs fois, dans l'impossibilité de les communiquer aux personnes qui avaient voulu les consulter. Je me hasarde donc, Monsieur, à vous indiquer cette lacune, qu'il ne vous serait peut être pas impossible de combler. Qu'il me soit aussi permis de vous en signaler une autre, dans la série des N^os du Bulletin de la Société. Le N° 2 de l'année 1847, m'a été envoyé en double exemplaire, mais les N°s 1 et 3, ne me sont pas parvenus.

Je vous remercie, Monsieur, et je vous prie de faire agréer à la Société des Antiquaires de Picardie, l'expression de

ma

ma reconnaissance, pour l'obligeance qu'elle met à enrichir la Bibliothèque de la Sorbonne de deux publications dont j'apprécie tout l'intérêt et qui tiennent une des meilleures places parmi celles qui me sont envoyées par les autres sociétés scientifiques des départements.

Agréez etc. Signé: Ph. Le Bas.

---

524. 534

à Mr les Dr Le Glay. Archiv. du Dt du Nord.

Paris, 8 Octobre 1850.

Monsieur et Chère Confrère. À l'époque où vous étiez Bibliothécaire de la ville de Cambrai, vous avez publié le Catalogue des manuscrits appartenant à cet établissement.

Cet ouvrage dont je connais le mérite serait très utilement placé dans les rayons de la Bibliothèque de la Sorbonne, et je serais heureux qu'il vous fût possible d'en disposer en sa faveur.

La réputation d'obligeance dont vous jouissez, m'enhardit à vous exprimer un désir que partagent les professeurs et les savans qui fréquentent la Bibliothèque confiée à ma garde.

524 bis = 5e. 354.

Agréez etc. Signé: Ph. Le Bas.

---

525. 535

au Comité de la Société des Gens-de-Lettres.

Paris, 12 Octobre 1850.

Demande au Comité de la Société des Gens-de-lettres, de la collection (en volumes) des Bulletins mensuels, publiés par la Société.

---

526. 536

Ministère de l'agricult. et du Commerce

Paris, le 20 Oct. 1850.

Monsieur l'administrateur, le 2e volume des Brevets d'invention venant de paraître j'ai l'honneur de vous en adresser un exemplre pour la collect. de la Bibliotth. de la Sorbonne, je vous prie de m'accuser réception de cet envoi

agréez ...

527. 537

M. Le Glay archiv.te du Nord.

Lille, 20 8bre 1850.

Monsieur et très honoré confrère, je m'estime trop heureux de pouvoir offrir à la Biblioth. de la Sorbonne le seul exemplre disponible qui me reste du catalogue des manuscrits de Cambrai. Il y a dans ce livre, vous vous en apercevrez de reste, Monsieur, plusieurs erreurs et plusieurs lacunes. J'ai essayé de redresser les unes et de combler les autres dans mon Mémoire sur les Bibliothèques du Département du Nord p. 84 à 108. Si ce dernier ouvrage n'existe pas à la Sorbonne et que vous le jugiez digne d'y être admis comme son frère, il me sera facile et honorable de vous donner satisfaction.

Je suis ... te Le Glay.

Lille, 31 8bre 1850.

528. 538

Du même

Monsieur et très honoré confrère, le Catalogue des Mss de Cambrai que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 20 de ce mois, sous le couvert de M. le Ministre de l'Instruction publiq. a dû faire un tel circuit avant de vous arriver que je crains qu'il ne soit resté en route. S'il en était ainsi, vous seriez en droit, Monsieur, de vous plaindre de moi: ce dont je serais désolé. Soyez assez bon, je vous prie, pour me mander par un mot si ce volume vous est parvenu et si je puis vous être agréable en quelque chose.

Je suis avec un dévoûment respectueux etc. Le Glay.

---

529. 539

à M. Le Glay

Paris, 3 9bre 1850.

Monsieur et cher Confrère, j'ai reçu le catalogue des Mss de Cambrai que vous avez bien voulu m'adresser sous le couvert du Ministre de l'Inst. pub. Je me suis empressé de le faire placer sur les rayons de la biblioth. de la Sorbonne et j'ai été heureux d'inscrire votre

nom sur le registre des dons qui sont faits à cet établissement.

J'accepte l'offre obligeante que vous me faites d'un exempl.re de votre Mémoire sur les biblioth. du Dep.t du Nord. Cet ouvrage dont je connais le mérite manque à la biblioth. de la Sorbonne et vous ne doutez pas qu'il n'y soit reçu avec reconnaissance comme toutes les autres publications dont les lettres vous sont redevables et dont vous voudrez bien enrichir la biblioth. du Corps universitaire

Agréez ... Ph. Le Bas.

Paris, 3 Novembre 1850.

530. 540

à M.r Semet bibl.re de la ville de Lille.

Monsieur et cher confrère, j'ai reçu les 4 volumes du Catalogue de la biblioth. de Lille et l'exempl.re de vos mélanges littéraires que vous avez bien voulu m'adresser par votre lettre du 24 7.bre courant.

Je vous remercie en mon nom et au nom de mes collaborateurs de l'envoi de ces volumes que je me suis empressé de faire placer dans les rayons de la biblioth. de la Sorbonne. Le recueil de prose et de vers publié sous votre nom et sous celui de Julien Barrois dont vous voulez bien m'entretenir, n'est point parvenu à la biblioth. de la Sorbonne. Je les recevrais, ainsi que vos autres ouvrages, avec la plus vive reconnaissance, tout ce qui vient de vous ayant le double mérite d'être utile et d'être offert avec grâce. Il me reste à vous dire, M., que j'aurais désiré vous répondre beaucoup plus tôt. mais, d'une part, les volumes que vous m'avez envoyés m'ont été remis tardivement par le Ministre de l'Inst. pub, et, d'autre part, me trouvant dans l'obligation d'assister à un concours d'agrégation

à la Sorbonne et aux examens d'admission à l'école normale j'ai été empêché de donner une suite immédiate aux affaires courantes de la Bibliothèque. Soyez persuadé que, sans ces circonstances, je n'aurais apporté aucun retard à vous faire parvenir mes remerciments.

Agréez ... etc Ph. Le Bas.

---

531. S41

à Mr le Ministre du Commerce et de l'Agriculture.

Paris, 5 Novembre 1850.

Mr le Ministre, J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, un exemplaire du 2e volume des Brevets d'Invention destiné à la Bibliothèque de la Sorbonne. Il a été immédiatement déposé sur les rayons de la Bibliothèque.

Recevez M. le M. et. Signé. Ph. Le Bas.

---

532. S42

à Mr Hoëné Wronski.

Paris, 7 Novembre 1850.

Monsieur, Le Ministère de l'Instruction publique vient d'envoyer à la Bibliothèque de la Sorbonne, plusieurs ouvrages, parmi lesquels se trouvent trois brochures gr. in 4° dues à votre plume, savoir:

1°. Appel aux peuples Slaves sur les destinées du monde, 1848. (En polonais)

2°. Epître à S. A. le prince Czartoryski sur les destinées de la Pologne, 1848 (en français)

3°. Dernier appel aux hommes supérieurs de tous les pays, 1849 (en français).

On m'assure, Monsieur, que vous avez publié d'autres cahiers qui se rapportent au même sujet; je vous serais donc reconnaissant si vous vouliez bien compléter cette importante collection, et donner ainsi à la Bibliothèque, dont l'administration m'est confiée, le moyen de les offrir aux nombreux lecteurs qui la fréquentent. Agréez. Ph. Le Bas.

533. (42)

à Mr le Ministre de l'Instruction publique

Paris, 7 Novembre 1850.

Mr le Ministre, Mr René sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne, auquel vous avez accordé un congé sans traitement, est de retour à Paris depuis les premiers jours d'Octobre. Mr René s'est présenté à la Bibliothèque pour m'annoncer qu'il était dans l'intention de reprendre son service à partir du 15 de ce mois. Il m'a demandé en même-temps de le comprendre sur les états d'émargemens de Novembre et m'a exprimé le désir qu'il lui fût fait un rappel de son traitement du mois d'Octobre, ainsi que de la somme qui ont laissé libre les imputations faites sur le traitement des mois précédens.

Je vous prie Mr le Ministre, de vouloir bien statuer sur la demande de Mr René. Je m'empresserai de me conformer à votre décision dès qu'elle me sera connue.

Recevez Mr le Me. etc. Ph. Le Bas.

---

534. (42)

Mr Guenard à Mr Le Bas.

Besançon, 9 Novembre 1850.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que je viens de remettre pour vous à la poste, sous le couvert de Mr le Ministre de l'Instruction publique un exemplaire du Catalogue de notre Bibliothèque; lorsque les autres volumes seront imprimés, je vous les adresserai également.

Comme vous le dites, les Catalogues des Bibliothèques des départemens peuvent être fort utiles dans un établissement aussi important que celui confié à vos soins intelligens; c'est pourquoi notre conseil d'administration n'a point hésité à vous accorder ce que vous demandiez, et il est heureux de pouvoir dans cette circonstance vous donner un témoignage de sa haute estime.

Je suis etc. pour Mr Ch. Weiss, Bibliothécaire

Alexandre Guenard Bibl. adjoint

535. 545

Le Ministère de l'Instruction publ.

Paris, 11 Novembre 1850.

Monsieur l'Administrateur, J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 7 Gbre courant j'ai mis à votre disposition, pour la Bibliothèque de la Sorbonne un exemplaire des Fragmens d'une histoire des Assassides. Veuillez le faire retirer le plus promptement possible du dépôt des livres du Ministère, par une personne munie de votre autorisation.

Agréez etc. Le Chef de Bureau: F. Génin.

---

536. 546

Mr J. Garnier à Mr Le Bas. (société des antiquaires de Picardie)

Amiens, 18 Novembre 1850.

Monsieur, les vacances de la société m'ont empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 8 Oct. dont je me suis empressé de donner connaissance à mes collègues, à la séance de rentrée.

La société aurait désiré satisfaire complètement à votre désir, mais le tome 4e lui a manqué. Elle me charge, en conséquence, de vous adresser le tome 3 supplément au tome 4e, 5e, 6e, 7e, vous exprimant le regret de ne pouvoir joindre le tome 4e. Dans l'impossibilité où j'étais de pouvoir v/ adresser le N° 1er du Bulletin de 1847, je vous adresse le volume complet avec prière de me renvoyer ceux des Bulletins que vous avez reçus et qui pourront nous servir à compléter d'autres collections.

La société s'estime heureuse de pouvoir vous être agréable et de l'intérêt que v/ prenez à ses travaux.

Veuillez agréer etc. J. Garnier.

---

537. 547

Ministère de l'Instruct.on publ.que

Paris, 18 9bre 1850.

Monsieur le Conservateur, J'ai l'honneur de vous informer, en réponse à votre lettre du 7 de ce mois

que je vous autorise à porter M. A. Rénée, Sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la Sorbonne, sur les états d'émargement du mois de 9bre et à faire un rappel de son traitement du mois d'Octobre dernier.

Recevez etc... Le ministre de l'Instruct. pub. et des cultes
E. Parieu.

---

538. 548

Ministère de l'Instruct. pub. et des cultes.

Paris, 18 9bre 1850

Monsieur l'Administrateur, par une lettre en date du 31 Octobre dernier, M. le Ministre des finances demande, pour la préparation d'un nouveau projet de loi sur les pensions civiles, différents documents pour l'établissement desquels je vous prie de vouloir bien faire dresser un état conforme au modèle ci-joint.

Cet état devra comprendre tous les fonctionnaires employés et agents inférieurs de toute nature, quelque soit le mode de leur nomination, pourvu seulement qu'ils soient rétribués sur les fonds de l'Etat.

Je vous prie de vouloir bien m'adresser, le plus tôt possible, les renseignements que je vous demande et qui me sont indispensables pour répondre aux réclamations de M. le Ministre des finances.

Agréez etc Le ministre de l'Inst. pub.
E. Parieu.

---

539. 549

à M le Biblioth.ne de la ville de Besançon.

Paris, 19 9bre 1850

Monsieur et cher collègue, J'ai reçu les deux premiers volumes du catalogue de la bibliothèq. de Besançon que vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer par votre lettre du 9 de ce mois.

Cet ouvrage a été immédiatement placé sur les rayons de la bibliothèque de la Sorbonne et inscrit au Catalogue avec mention spéciale du don qui lui en a été fait.

Je ne saurais trop vous remercier de l'empressement avec lequel vous avez bien voulu accueillir la demande que je vous avais faite et de la réponse bienveillante qui accompagnait votre envoi.

Agréez etc

Ph. Le Bas.

---

540. 550

Au Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie

Paris, 20 9bre 1850.

Monsieur le Secrétaire perpétuel, conformément à l'avis que vous avez bien voulu me transmettre au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, j'ai fait prendre chez M. Dumoulin, libraire, à Paris, les tomes 3e supplément au tome 4e 5e. 6e et 7e des mémoires et le 4e du Bulletin 1847-1849 que publie cette Société. J'ai fait remettre à ce même libraire les Nos du tome 4e du Bulletin qui, dès lors, se seraient trouvés en double exemplre sur les rayons de la bibliothèque de la Sorbonne.

Je suis touché, Monsieur, de l'empressement bienveillant de la Société des Antiquaires de Picardie à accueillir la demande que j'avais eu l'honneur de lui adresser. Je vous prie de lui faire agréer mes remercîments et ceux de mes collaborateurs en lui faisant connaître de nouveau l'estime particulière que je fais de ses travaux et le prix que j'attache à ses publications.

Agréez etc

Ph. Le Bas.

541. 551

Ministère de l'Inst. pub. et des Cultes

Paris, 21 9bre 1850.

Monsieur l'administrateur, j'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté de ce jour, j'ai décidé qu'une indemnité annuelle fixe de 1500 f. serait accordée, sur le fonds des secours littéraires, à partir du 1er Janvier 1851, à M. Bessières, bibliothécaire à la bibliothèque de la Sorbonne, et que son emploi serait supprimé à partir de la même époque.

Recevez etc

Le ministre de l'Instruct. pub. et des Cultes
C. Parieu.

---

542. 552

à M. le Ministre de l'Instruct. pub.

Paris, 27 9bre 1850.

Monsieur le Ministre, je m'empresse de vous transmettre ci-joint l'état que vous m'avez fait l'honneur de me demander par votre lettre du 18 novembre 1850 et qui doit former un des éléments du travail que M. le Ministre des finances prépare sur les pensions civiles. L'absence de M. Smith, chargé par vous d'une mission en Chine ne m'a pas permis d'indiquer la durée des services de ce fonctionnaire au ministère de l'Instruction publique. Je vous prie de vouloir bien faire combler cette lacune par le Bureau de votre ministère particulièrement chargé du personnel.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

---

543. 553

au même.

Paris, 27 9bre 1850.

Monsieur le Ministre, vous m'avez fait l'honneur de m'informer par votre lettre en date du 21 de ce mois, que vous aviez, par arrêté du même jour,

accordé à M. Bessières, Bibliothécaire à la Sorbonne, une indemnité annuelle fixe de 1500 fr. sur le fonds des secours littéraires à partir du 1er Janvier 1851, époque où son emploi sera supprimé. En m'annonçant cette décision vous ne m'avez point fait connaître de quelle manière vous avez l'intention d'employer les 2000 fr. que cette suppression va laisser disponibles sur les fonds du personnel de l'Etablissement dont la direction m'est confiée. Permettez-moi de vous soumettre quelques observations à ce sujet.

Par suite de la réduction opérée par l'Assemblée législative sur le fonds affecté au service de la Bibliothèque de la Sorbonne pour l'exercice 1850 M. Léon Renier, Sous-bibliothécaire chargé de la comptabilité se trouve aujourd'hui sans traitement. Vous avez, il est vrai, par une décision du 4 Juin dernier, accordé à ce fonctionnaire une indemnité annuelle de 1400 fr. qui a été prélevée provisoirement jusqu'au 1er 8bre dernier sur le traitement de M. Renée, absent par congé. Mais vous saisirez sans doute cette occasion, M. le Ministre, pour faire cesser cet état précaire. J'oserais même vous demander plus. Les mérites de M. Renier vous sont bien connus. En le chargeant récemment d'une mission en Algérie vous avez prouvé tout le cas que vous faîtes de lui. J'irai donc, j'en suis sur, au devant de vos intentions en sollicitant pour lui le titre de Bibliothécaire et en demandant que comme tel il jouisse, à l'avenir, d'un traitement de 1800 fr.

Je demanderais le même titre pour M. Amédée Renée qui pendant 2 ans a administré la Bibliothèq.

de Meudon et qui est connu par d'importans travaux littéraires. Cet avancement retiendrait, sans doute, au milieu de nous un collaborateur dont l'absence est regrettable. Le traitement de ce fonctionnaire qui est aujourd'hui de 1600 fr. pourrait être porté au même taux que celui de son collègue, c'est à dire à 1800 fr. au moyen des 200 f. qui resteraient libres sur les 2000 fr. précédemment alloués à M. Bessières.

Si vous adoptez ma proposition, M. le Ministre, le personnel de la Bibliothèque se trouverait ainsi composé :

1 Conservateur-Administrateur.
1 Conservateur-adjoint.
2 Bibliothécaires.
2 Sous-Bibliothécaires.
2 Employés
2 Surveillants
1 homme de peine.

On serait par là dans la possibilité de répartir également le Service du jour et du soir entre les différents fonctionnaires savoir :

Service du jour	Service du soir
Le Conservateur-Administr.r	Le Conservateur-adj.t
1 Bibliothécaire.	1 Biblioth.re
1 Sous-Biblioth.re	1 Sous-biblioth.re
1 Employé	1 Employé
1 Surveillant.	1 Surveillant

Je désire vivement, M le Ministre, que mes propositions soient approuvées par vous et que vous jugiez à propos d'y donner suite.

Agréez de

Ph. Le Bas.

544. 894

M. de Watteville à M. Le Bas.

Paris, 29 9bre 1850

Monsieur, Je ne mérite en aucune façon les reproches si bienveillants d'ailleurs, que vous m'adressez. La dernière fois que j'ai eu le plaisir de voir M. Renier j'étais convenu avec lui qu'à son retour nous ferions un choix dans mes brochures. Si néanmoins vous désirez les avoir avant cette époque je me ferai un vrai plaisir de les mettre à votre disposition. D'ici à quelques jours j'aurai l'honneur d'aller vous visiter à la Sorbonne, et de vous rendre les livres que vous avez bien voulu me prêter. Et nous pourrons alors convenir de l'époque où l'on pourra proposer un nouvel arrêté à M. le Ministre.

Veuillez agréer etc.

B. de Watteville.

---

545 sss

Mr Liotard, bibre de la ville de Nimes à M. Le Bas.

Nimes, le 22 9bre 1850

Monsieur et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser sous le couvert de M. le Ministre de l'Instruction publique le catalogue imprimé des livres de la Bibliothèque de notre ville. Il existe en outre un supplément mss contenant environ 400 ouvrages la plupart modernes et que sans doute votre bibliothèque possède, ce supplément ne vous intéresse donc aucunement. Si, par la suite, l'administration le faisait imprimer je me ferais un plaisir de vous en adresser un exemplaire.

Les vacances qui viennent de finir sont la cause du retard que j'ai apporté à vous faire l'envoi que je vous fais aujourd'hui

Veuillez bien etc.

54

546. 556

Paris, 9 Decembre 1850.

à M. Liotard Bibre. de la ville de Nimes.

Monsieur et cher Collègue,

Je m'empresse de vous accuser reception et de vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu me faire du catalogue des livres composant la biblioth. de Nîmes. Cet ouvrage a été classé immédiatement sur les rayons de la Bibliothèque de la Sorbonne où il occupe une place honorable parmi les publications du même genre. J'ai été heureux d'inscrire votre nom sur le registre des dons qui sont faits à la bibliothèque confiée à ma garde et je reçois avec reconnaissance la promesse contenue dans votre lettre de m'adresser le supplement du catalogue de la bibliothèque de Nîmes dans le cas où l'adm.on de cette ville le ferait imprimer.

Agreez etc

Ph. Le Bas.

---

547. 557

Paris, 11 9bre 1850

M. Le Bas à M. Hennin, à Paris.

Monsieur, Vous avez bien voulu disposer en faveur de la Bibliothèque de la Sorbonne d'un exemplre de livre que vous avez publié en 1830 sous le titre de Manuel de Numismatique ancienne, et vous avez pris la peine de nous l'apporter vous même.

Je regrette infiniment de n'avoir pu v/ exprimer de vive voix toute ma gratitude et celle de mes collaborateurs. Permettez que cette lettre vous remercie en leur nom et au mien du don utile que v/ avez fait à l'établissement que je dirige.

Je me félicite d'avoir pu inscrire votre nom parmi ceux des personnes qui veulent bien enrichir

la Bibliothèque de la Sorbonne de leurs ouvrages et il m'est agréable de penser qu'elle doit cette libéralité au bon souvenir que vous avez conservé de nos anciennes relations.

Agréez etc.

Ph. Le Bas.

---

548. 558

Ministère de la Guerre.

Paris, 11 9bre 1850.

Monsieur, Je vous informe que, désirant compléter autant qu'il lui a été possible la collection du grand ouvrage de l'exploration scientifique de l'Algérie, accordé à la Bibliothèque de l'Université, mon prédécesseur l'a comprise pour un exemplaire dans la répartition de la partie archéologique faisant suite à celle des Beaux-arts (architecture et sculpture) dont elle est déjà dotée.

Je vous prie de faire retirer au 1er bureau du service de l'Algérie, les livraisons parues et mentionnées dans le reçu ci-joint.

Recevez etc

P. Daumas.

---

549. 559

Ministère de l'Agriculture et du Commerce

Paris, 4 Xbre 1850

Monsieur, en m'accusant réception du 71e volume des brevets d'invention expirés, vous m'avez informé que vous n'avez pas encore reçu le Catalogue des brevets pris en 1847. Je viens d'inviter Mme Ve Bouchard-Huzard, imprimeur libraire, rue de l'Eperon n° 7 à mettre à votre disposition le catalogue que vous avez indiqué. Il sera remis sur récépissé à la personne qui se présentera pour le recevoir.

Recevez etc

Delambre.

86

550. 860

Paris, 12 Xbre 1850.

M. de Lacoste
Commiss.re g.al du
Gouvernt. à Lyon.

Monsieur le Commissaire général,

J'ai écrit à M. le Maire de Lyon pour le prier de vouloir bien disposer en faveur de la bibliothèque de la Sorbonne qui est confiée à ma garde d'un exemplaire de 2 ouvrages imprimés aux frais de cette ville, l'un intitulé: Catalogue général de la Bibliothèque du Palais des Arts; et l'autre ayant pr titre: Monographie de la table de l'Empereur Claude, conservée dans le Musée de la ville.

Je pense, Monsieur, que si vous vouliez bien appuyer auprès de M. le maire de Lyon la demande que j'ai adressée à ce magistrat, il ne pourrait manquer de lui donner une suite favorable. Ce serait pr la bibliothèque de la Sorbonne une bonne fortune de posséder 2 ouvrages qui ne se trouvent pas dans le Commerce et qui n'existent pas dans les autres bibliothèques publiques de Paris. J'ajoute que l'administration et les fonctionnaires de cet établissemt s'estimeraient heureux d'en être redevables à votre honorable recommandation.

Agréez etc

Ph. Le Bas

---

551. 861

Paris, 17 Xbre 1850

Ministère de l'Instn publique

Monsieur l'administrateur, je n'ai pas reçu les tableaux mensuels du nombre des personnes qui ont fréquenté la bibliothèque de la Sorbonne à partir du 1er juillet dr. Je vous prie de vouloir bien me les adresser, et de mettre toute la regularité possible dans l'envoi de ces renseignemts.

Recevez etc

Pariset.

552 562

à Mr le Minist de l'Instn. publ.que

Paris, 18 Xbre 1850

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de v/ transmettre le tableau des personnes qui ont fréquenté la Biblioth. de la Sorbonne pendant les mois de Juillet, Août, Septbre, Octobre et Novembre 1850.

Si j'ai tardé, M. le Ministre, à vous adresser ce renseignement cela tient uniquement à ce que l'absence de MM. Amédée Renée et Léon Renier a fait peser sur l'employé particulièrem.t chargé de ce travail un surcroît d'occupations qui ne pouvaient être interrompues sans nuire au service.

Vous remarquerez, sans doute, que la colonne des séances du soir ne contient aucun titre parceque ces séances interrompues par les vacances n'ont recommencé, suivant l'usage, qu'avec les Cours des facultés, c'est à dire le 2 Xbre. Elles sont très suivies en ce moment ainsi que v/ pourrez vous en convaincre par le tableau qui vous sera envoyé à la fin de ce mois.

Recevez etc

Ph. Le Bas

---

553 563

à M. le Ministre de l'Instruct.on publique.

Paris, 19 Xbre 1850

Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai désigné M. Alfred de Bougy, Sous-Bibliothécaire de la Sorbonne, pour remplacer, dans le Conseil d'Administration de cet établissement, M. Léon Rénier que vous avez chargé d'une mission scientifique. Par suite de cette adjonction le Conseil d'Administration se trouvera complété conformément aux dispositions de l'ordonnance de 1839 et à votre lettre du 27 Juin dernier

Agreez etc

Ph. Le Bas.

88

564. 564

Ministère de l'Inst.on publique

Paris, le 17 X.bre 1850

Monsieur l'administrateur, j'ai l'honneur de vous adresser le compte-rendu des dépenses du personnel et du matériel de la Bibliothèque de la Sorbonne pendant l'exercice 1849, que vous avez soumis à mon approbation.

Le crédit porté au budget était de 27238 "
Les dépenses se sont élevées à 27237. 82
Excédant de crédit à annuler 0 18

Ces dépenses ayant été faites régulièrement et exécutées dans l'intérêt de l'établissement, conformément à la répartition du budget, j'ai approuvé le dit compte rendu des dépenses de la Bibliothèque de la Sorbonne pendant l'exercice 1849.

Recevez etc

Parieu

---

555. 565

Ministère de l'Instruct.on publique

Paris, 19 X.bre 1850.

Monsieur le Conservateur-administrateur, j'ai l'honneur de vous informer que par arrêté en date de ce jour

1°. M. Amédée Renée, Sous-Bibliothécaire, est nommé Bibliothécaire en remplacement de M. Bessières; il jouira, à ce titre, d'un traitement de Deux mille francs.

2°. Un traitement de Seize Cents francs est attribué à M. Léon Renier, Sous-Bibliothécaire.

3°. Le traitement de M. Alfred de Bougy, Sous-Bibliothécaire, est porté de quatorze cents à Seize cents francs.

Veuillez, je vous prie, donner avis de cette décision à MM. Renée, Renier et de Bougy, et assurer l'exécution de l'arrêté qui aura son effet à

partir du 1er Janvier 1851 et dont je vous transmettrai prochainement une ampliation.

Recevez etc

Pariset.

P.S. J'ai attribué aussi, par le même arrêté une indemnité de Cent Cinquante francs à M. L. Chodzko, sur le fonds du personnel de la Bibliothèque.

---

556 586

Paris, 23 Xbre 1850

à M. A. Renée

Monsieur, par une lettre en date du 19 Décembre 1850 M. le Ministre m'annonce qu'il vous a nommé Bibliothre et qu'il porte le chiffre de votre traitement de 1600 à 2000 fr. M le Ministre me charge, en outre, de vous informer de la décision qu'il a prise à votre égard et que je m'empresse de vous transmettre.

J'espère qu'elle sera pour vous un motif de reprendre le plus tôt possible vos fonctions à la Bibliothèque. Vous tiendrez, j'en suis sur, à ne pas laisser peser plus longtemps sur vos collaborateurs le surcroit de travail auquel les astreint votre absence et vous voudrez justifier à leurs yeux l'avancement dont vous venez d'être l'objet.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

---

557 587

Paris 21 Dec. 1850.

Ministère de l'Inst. on pub. que

Monsieur le Conservateur, j'ai l'honneur de vous informer que je viens de recevoir un paquet destiné à la Bibliothèque de la Sorbonne contenant le Catalogue de la bibliothèque de Grenoble. Je vous invite à faire retirer ce paquet du dépot des livres de mon ministère.

Recevez etc

Pariset.

---

558. 568

Mairie de la ville de Lyon.

Lyon, 3 Xbre 1850.

Monsieur le Conservateur, Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander de disposer en faveur de la Bibliothèque de l'Université d'un exemplaire du Catalogue général de la Bibliothèque du Palais des Arts et de la Monographie de la Table de Claude.

Permettez-moi, M. le Conservateur, de vous faire remarquer que les renseignements qui ont servi de base à votre demande ne sont point exacts. En effet, la Monographie de la table de Claude n'a point encore paru et les soins qu'exige la reproduction de ce monument par la gravure ne permettent pas de supposer qu'il puisse être terminé avant quelques mois.

Il en est de même de notre Catalogue qui, s'il a pu déjà fixer à juste titre l'attention des hommes spéciaux n'en est pas moins encore inachevé.

Agréez &c

Bonnardin, adjt.

---

559 569

à Mr le Ministre de l'Inst. public.

Paris, 29 Dec. 1850

Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur de vous adresser le devis des travaux de menuiserie qu'il serait utile d'exécuter à la Bibliothèque de la Sorbonne et pr. les quels je vous prie de m'autoriser à prélever sur le budget de 1851 une somme de Cent trente six francs, cinquante six centimes, sauf réglement.

Ces travaux ont pr. objet d'établir sous les tables de lecture des marchepieds en sapin, à la place des paillassons qui y ont été entretenus jusqu'à ce jour et dont le renouvellement ne coûte pas

moins de 60 f. par an. Il y a lieu de remarquer que le prix des marchepieds en sapin ne s'élève guère au delà du double de celui qu'il faut payer chaque année pour l'acquisition de nouveaux paillassons et que, dès la 2e année, le budget de la bibliothèque serait exonéré d'une dépense annuelle de 60 fr. Je vous prie, M. le Ministre, de me faire connaître votre décision.

Agréez etc

Ph. Le Bas.

---

560 57

Ministère de l'Inst. publique

Paris, 29 Xbre 1850

Convocation pour la visite du jour de l'an, devant être faite au Ministre par les fonctionnaires de la Bibliothèque de la Sorbonne.

1851.

561 57

Le Bibliothécaire de la ville de Grenoble à M. Le Bas.

Grenoble, 4 Janvier 1851.

Monsieur et cher Confrère, Ce n'est qu'après une absence forcée de plus de 2 mois que j'ai trouvé votre lettre du mois de Septembre. Je me suis empressé de vous adresser sous le Couvert de M. le Ministre de l'Instruction Publique, un exemplaire en grand papier de notre Catalogue. Je vous ferai observer que depuis l'impression de ce catalogue j'ai fait entrer dans la Bibliothèque plus de 18,000 articles qui feront la matière de deux nouveaux volumes, malheureusement le défaut d'espace m'a forcé d'empiler ces volumes dans des cabinets et je ne pourrai m'occuper de les cataloguer que dans deux ans, époque ou un appendice sera donné à notre grande salle qui ne peut plus contenir ses 80,000 volumes. Il est bien entendu que je vous adresserai ce supplément aussitôt qu'il aura paru; les raisons que vous faites valoir, dans votre lettre en faveur de la propagation des hautes études sont trop puissantes auprès d'un ami

des livres pour que je n'y contribue pas par le peu que je peux

Veuillez .. etc

Le Conservat.r de la Bibl.q de Grenoble
H. Gariel.

---

562. 572

à M. le Ministre de l'Instruct. publiq.

Paris, 7 Janvier 1851.

Monsieur le Ministre, MM. Amédée Renée et Léon Renier attachés à la Bibliothèque de la Sorbonne ont obtenu chacun un congé sans traitement dans le courant de l'année qui vient de finir, et, dans des conditions de budget différentes de celles où se trouve la Bibliothèque par suite de la suppression de l'emploi de M. Bessières.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de me faire connaître si les dispositions qui ont été prises en 1850 à l'égard de ces deux fonctionnaires doivent leur être encore appliquées en 1851 ou s'ils doivent, quoique absents, jouir immédiatement des avantages de la nouvelle position qui leur a été faite par votre arrêté en date du 19 Décembre 1850.

Dans le cas où, par suite de votre décision, quelques fonds deviendraient disponibles sur les dépenses du personnel, je vous demanderais l'autorisation de les appliquer à la transcription du Catalogue alphabétique dont toutes les cartes sont classées et qui pourrait être commencé immédiatement.

Recevez etc

Ph. Le Bas

---

563 573

De l'académie Nat.le des Sciences, inscriptions et Belles-lettres de Toulouse.

Toulouse, 4 decemb. 1850

Monsieur, l'académie prenant ses vacances

au 1er 7bre et ne rentrant qu'au 1er Janvier il nous a été impossible de répondre plus tôt à votre demande. Cependant afin d'éviter un plus long retard, et après avoir pris l'avis des membres du Bureau j'ai l'honneur de vous adresser par la voie de M. le Ministre de l'Instruction Publique, la Collection de nos Mémoires. Malheureusement nous ne pouvons vous envoyer que les Tomes 1 et 4 in 4° contenant les Mémoires de l'ancienne académie. Les volumes 2 et 3 sont devenus rares, même à Toulouse. Cependant si le hasard les faisait tomber en mes mains, je me ferais un devoir de compléter l'exempl.re de la Bibliothèque de la Sorbonne. Les 2e et 3e Séries vous parviendront complètes, et l'Académie se trouve heureuse de vous satisfaire à cet égard.

Permettez-moi, Monsieur, de me féliciter de l'heureuse circonstance qui me permet d'entrer en relations avec vous, et veuillez croire aux sentiments d'estime et de hte Considération de

D. Bernard, d.m.p.

---

564 S/4

à M. le Ministre de l'Inst. pub.

Paris, 8 Janvier 1851.

Monsieur le Ministre, j'ai reçu une lettre de M. le Bibliothécaire de l'Académie de Toulouse par laquelle il m'annonce qu'il m'adresse sous votre couvert, pour la bibliothèque de la Sorbonne, un exemplaire de la collection des Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse que je lui avais demandé. J'ai fait réclamer cette collection au bureau des bibliothèques mais elle n'y est pas parvenue. Je suppose qu'elle aura été dirigée par erreur sur un autre bureau où, sans doute, on ignore sa destination. C'est pour faire cesser

les doutes qu'on peut avoir à cet egard, que j'ai l'honneur de vous informer de l'avis que j'ai reçu de M. le bibliothécaire de l'académie des Sciences de Toulouse.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

---

565. 575

à M. le Ministre de l'Inst. pub.

Paris, le 13 Janv. 1851.

M. le Ministre, le Conseil d'administration de la Bibliothèque dans sa Séance du 8 de ce mois a décidé qu'il y avait lieu d'acquérir pour cet établissement sur les fonds de 1851 un certain nombre d'ouvrages publiés soit en France soit à l'Etranger et qui se trouvent chez M. Durand libraire rue des Grès.

J'ai l'honneur de vous adresser les listes de ces ouvrages et de la soumettre à votre approbation.

Agrez etc

Ph. Le Bas.

---

566. 576

au même

Paris 13 janvier

Monsieur le Ministre,

Le Conseil d'administration de la Bibliothèque de la Sorbonne a exprimé le desir que le carrelage de la Bibliothèque fut remplacé par du parquet et il m'a demandé de vous prier d'écrire à M. le Préfet de la Seine afin d'obtenir une amélioration qui aurait l'avantage de diminuer considérablemt. les frais de chauffage, d'amoindrir le bruit occasionné par le pas des lecteurs qui entrent et qui sortent et par le déplacement des échelles roulantes dont on est obligé de se servir pour atteindre aux rayons supérieurs. Enfin, de rendre plus facile l'entretien de la propreté si nécessaire

pour la conservation des livres, lesquels auraient moins à souffrir de la poussière.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le vœu que le Conseil d'administration m'a prié de vous transmettre et auquel je vous prie de donner une suite favorable.

Agréez etc

Ph. Le Bas.

---

567. 877

au même.

Paris, 13 Janvier 1851

Monsieur le Ministre, Dans la séance du 8 Janvier 1851, le Conseil d'administration de la Bibliothèque de la Sorbonne a exprimé un vœu que je m'empresse de vous transmettre et qui est relatif à l'emploi d'une somme de 300 fr. 40c restée disponible sur le crédit affecté au personnel de cet établissement. Le Conseil, d'un avis unanime, m'a prié de vous demander 1°. qu'une indemnité de 150 fr. fut accordée à M. Charles Le Bas, premier employé qui n'a cessé de faire preuve du plus grand zèle dans l'exercice de ses fonctions et qui a, malgré la modicité de son traitement, suppléé autant qu'il était en lui, à l'absence des fonctionnaires malades ou en congé. 2°. que 150 fr. 40c. fussent répartis entre les 3 surveillants ainsi qu'il suit :

1er Surveillant :	Joseph Donat	60 fr.
2e id	Allart	50.
3e id	Auger	40. 40c

Je ne puis, M. le Ministre, qu'appuyer de tout mon pouvoir le désir exprimé par le Conseil d'administ.on et v/ prier d'autoriser une répartition

que je reconnais équitable et qui, je l'espère, obtiendra votre approbation.

Agréez

Ph. Le Bas.

---

568. 578

Ministère de l'Inst.on pub. et des cultes.

Paris, 13 Janv.r 1851

Monsieur l'administrateur, Vous m'avez proposé par votre lettre du 25 Décembre d.er de faire exécuter à la Bibliothèque de la Sorbonne sur le budget de l'exercice 1851 des travaux de menuiserie nécessaires pour établir sous les tables de cet établissement des marche pieds en sapin, à la place des paillassons qui y ont été entretenus jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur de vous informer que j'approuve votre proposition. Je vous renvoie ci-joint le devis approximatif de cette dépense s'élevant à 136. fr. 56 c. que v/ m'avez communiqué.

Recevez ..

Le ministre

Parieu.

---

569. 579

Du même

Paris, 13 Janv.r 1851

Monsieur l'administrateur, Je vous prie de vouloir bien faire préparer et m'adresser l'état nominatif autant que possible des vacances d'emploi survenues à la Bibliothèque de la Sorbonne pendant le 2e Semestre de l'année 1850.

L'Etat général de ces vacances devant être communiqué très prochainement au Ministre des finances, conformément aux dispositions de l'art. 14 de la loi des dépenses du 15 Mai 1850, Je vous prie de n'apporter aucun retard dans

l'envoi du document que je vous demande.

Dans le cas où vous n'auriez à signaler aucune vacance d'emploi pendant ce semestre, je vous prie de m'adresser immédiatement un bordereau négatif.

Recevez ...

Le Ministre
Parieu.

---

570. 580

au Ministre de l'Inst. publ.

Paris, 15 Janv. 1851.

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser, conformément à la demande que vous m'en avez faite, un bordereau négatif des vacances d'emploi survenues à la bibliothèque de la Sorbonne pendant le 2e Semestre de l'année 1850.

Agréez etc

Ph. Le Bas.

---

571 581

à Mlle Boblet à Paris (rue pavée St André)

Paris, 15 Janv. 1851

Mademoiselle, Le 16 avril 1847 il a été prêté à M. votre frère un ouvrage appartenant à la Bibliothèque de la Sorbonne qui a pour titre : historia ab Eugippio ante annos circiter M.C. scripta qua tempora quæ Attilæ etc (augustæ Vendelicorum 1595) 1 vol. in 4°.

Cet ouvrage ayant été plusieurs fois réclamé inutilement à M. Boblet j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire comprendre à M. votre frère qu'il ne peut en différer plus longtemps la restitution. Vous m'éviterez par là le regret de donner avis au Commissaire de police de son quartier des démarches infructueuses que j'ai faites jusqu'à ce jour en l'invitant à prendre toutes les mesures administratives nécessaires pr que l'ouvrage dont il s'agit soit reintégré sur nos rayons

Veuillez agréer

Ph. Le Bas

5/72 §82
à M. Le Bas.

Paris, 16 Janv.r 1851

Réponse de Mlle Sophie Boblet qui déclare ne pas connaître le domicile actuel de son frère, lequel ne demeure plus rue Guisarde où il était en garni.

5/73. §83
à M. le Préfet de Police.

Paris, 18 Janv.r 1851

Monsieur le préfet de police, Un livre appartenant à la bibliothèque de la Sorbonne a été prêté le 16 avril 1847 à M. Boblet, homme de lettres, qui habitait, à cette époque rue Guisarde N° 8.
J'ai appris que M. Boblet à qui j'ai vainement réclamé ce livre plusieurs fois et que j'ai perdu de vue depuis assez longtemps demeure aujourd'hui dans un hôtel garni.
J'ai l'honneur de vous prier, M. le Préfet, de vouloir bien faire rechercher quel est l'hôtel dans lequel M. Boblet occupe un logement et de lui faire réclamer l'ouvrage qui lui a été prêté lequel a pour titre: historia ab Eugippio ante annos circiter M.C. etc (augustæ Vindelicorum 1595) 1 vol. in 4°.
Ce volume porte l'estampille de la Bibliothèque de l'Université de France.
Agréez

Ph. Le Bas.

5/74. §84
Ministère de l'Inst. publique

Paris, 18 Janv.r

avis de la réception, pour la bibliothèque de la Sorbonne, d'un exemplre de la Collection des Mémoires de l'académie des Sciences de Toulouse.
Il est arrivé au Ministère et se trouve au bureau des Corps Savants où M. Le Bas peut le faire prendre.

Paris, 23 Janv. 1851

au Ministre de l'Inst.on publiq.

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser comme pièce justificative à l'appui des propositions que je vous ai soumises le 13 janvier 1851 concernant la répartition d'un reliquat sur le crédit affecté au personnel de la Bibliothèque de la Sorbonne, un état détaillé de l'emploi de ce même crédit pendant l'année 1850.

Permettez-moi, monsieur le Ministre, de recommander de nouveau ces propositions à votre bienveillance

Recevez etc

Ph. Le Bas

Tableau de l'emploi des fonds alloués par le budget de 1850 pour le personnel

Crédit alloué	19,300 f.
Emploi du Crédit :	
M. M. Ph. Le Bas, Conservateur-administrat.r	3999.96
Cornille, remplacant M. Smith Conservat.r-adj.t	3000
Bessières, Bibliothécaire	1999.92
Giraud Sous-bibliothécaire	1599.96
Renée id (six mois de traitement)	799.98
L. Renier id (9 mois d traitem.t)	1049 94
A de Bougy id	1399.92
Ch. Le Bas, Employé	1200
Chodzko id	1200
Donat 1.r Surveillant	900
Allart 2.e id	900
Auger 3.e id	799.92
Indemnité accordée à M. Chodzko par décision du 19 X.bre 1850	150
Total	18.999 600
Reste libre	300.40

Certifié le présent état
Le Conserv.r adm.r
Ph. Le Bas.

100

576 §86

Ministère de l'Instr.on publique

Paris, 27 Janv.r 1851

Monsieur l'administrateur, j'ai l'honneur de vous informer, en réponse à votre lettre du 13 Janvier courant, que je viens de transmettre à M. le Préfet de la Seine le vœu que vous m'avez exprimé au nom du Conseil d'administration de la Bibliothèque de la Sorbonne, relativement au remplacement du carrelage de la bibliothèque par du parquet. J'ai recommandé cette demande à toute la bienveillance de M. le Préfet.

Recevez ...

Le ministre de l'Instr.on publique
Ch. Giraud.

---

577. §87

à M. le Ministre de l'Instr.on publiq.

Paris, 29 Janv. 1851

Monsieur le Ministre, Depuis près d'un an la bibliothèque de la Sorbonne n'a pas été comprise dans les distributions de livres auxquels il a été souscrit par le Ministère de l'Instruct.on publique. Permettez moi d'appeler sur cet établissement votre attention et votre intérêt et de vous prier de lui accorder tous les ouvrages dont il vous est possible de disposer, particulièrement ceux dont les titres sont indiqués ci-après et auxquels je présume que l'administration doit avoir souscrit.

Recevez ...

Ph. Le Bas.

---

578 §88

Ministère de l'Instr. publique

Paris, 29 Janv. 1851

Monsieur l'administrateur, vous m'avez proposé par votre lettre du 13 Janv.r courant l'emploi d'une somme de 300 f. 40.c restée disponible sur le crédit

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE.

affecté au personnel de la Bibliothèque de la Sorbonne pendant l'exercice 1850.

D'après les motifs que vous m'avez exposés j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la proposition que vous m'avez faite de répartir ainsi cette somme :

1° M. Charles Lebas		150 fr	300.40
2° Joseph Donat	Surveillants	60	
3° Allart		50	
4° Auger		40.40	

Recevez etc

Le Ministre de l'Inst. publ.
Ch. Giraud.

---

579. 589

Ministère de l'Inst.on publique

Paris, 29 Janv. 1851

Monsieur l'administrateur, vous m'avez proposé par votre lettre du 7 Janvier courant d'appliquer à la transcription du catalogue alphabétique de la bibliothèque de la Sorbonne les sommes qui viendraient à vaquer en 1851 par suite des congés accordés à M. A. Renée bibliothécaire de la Sorbonne et L. Renier, sous-bibliothe.

D'après les motifs que vous m'avez exposés, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve votre proposition.

Recevez ...

Le Ministre de l'Inst.on publique
Ch. Giraud

---

580. 590

à M. le Ministre de l'Inst. pub.

Paris, 6 fev. 1851

Envoi de l'Etat des Sommes à payer aux fonctionn.es et employés de la bibliothèque de la Sorbonne pr. leur traitement pendant le mois de fev.r 2e. Envoi d'un etat pr. l'indemnité accordée à M. Corneille.

581 591

Ministère de l'Inst.on Publique

Paris, 4 février 1851

Monsieur l'administrateur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 Janvier courant pr. soumettre à mon approbation les propositions d'acquisitions faites par le Conseil d'administration de la Bibliothèque de la Sorbonne dans la séance du 8 du même mois.

(voir les Registres des acquisitions proposées p. 26 et autorisées p. 28.)

Je vous renvoie la note explicative jointe à votre demande d'approbation, dont je vous prie de me transmettre un double à l'avenir.

Recevez.

Le ministre de l'Inst. publ.
Ch. Giraud.

---

582 592

à Mr le Ministre de l'Inst.on publq.

Paris, 8 Février 1851

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous annoncer que par suite de l'approbation que vous avez accordée aux propositions concernant la transcription du catalogue alphabétique, j'ai chargé de ce travail MM. Charles Le Bas et Chodzko Employés de la Bibliothèque et que, pour une plus prompte exécution je leur ai adjoint M. Guigard qui a déjà été attaché temporairement aux travaux du Catalogue et qui y a fait preuve d'aptitude et de zèle.

Agréer

Ph. Le Bas.

---

583 593

au même

Paris, 10 fev. 1851

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de v/ annoncer

que les Mémoires de l'académie de Toulouse destinés à la Bibliothèque de la Sorbonne que j'avais réclamés par ma lettre en date du 8 Janv. dern.r ont été retirés du bureau des Sociétés savantes et ont été placés aussitôt sur les rayons de la Bibliothèque.

Agreez..

Ph. Le Bas.

---

584 594

M. D. Bernard
Bibl.re de l'acad.ie
de Toulouse

Paris, 10 février 1851

Monsieur, par votre lettre du 14 du mois de décembre vous m'annonciez l'envoi, sous le couvert de M. le Ministre de l'Instruction publique de la collection des Mémoires de l'académie nat.le des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
J'ai fait réclamer cette collection dans les bureaux du Ministère et je viens seulement d'en obtenir la livraison. Je m'empresse, Monsieur, de vous en informer et de vous remercier en mon nom et au nom de mes collaborateurs d'avoir bien voulu disposer de cette publication en faveur de la biblioth. de la Sorbonne. Les termes obligeants dont vous vous servez dans votre lettre ajoutent encore à la valeur du don que l'Académie de Toulouse vient de nous faire. Veuillez transmettre à ce corps savant l'expression de ma vive reconnoissance.

Agreez.

Ph. Le Bas.

---

585 599

Ministère de
l'Instn. pub.que

Paris, 10 fev.r 1851

Monsieur l'Administrateur, j'ai l'honneur de vous transmettre une ampliation du décret rendu sur ma proposition par le président de la République

en vertu duquel le logement qu'occupait précédem.t M. Libri-Carucci dans les Bâtiments de la Sorbonne vous est attribué.

Recevez, ...

Le Ministre de l'Inst.on publ.
Ch. Giraud

---

586 596

Paris, 15 fev.r 1851

à M. le Ministre de l'Inst.on pub.

Monsieur le Ministre, Vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer par votre lettre en date du 10 de ce mois qu'en vertu d'un décret du Président de la République le logement qu'occupait M. Libri dans les bâtiments de la Sorbonne m'est attribué.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, d'avoir provoqué une mesure qui me rendra plus facile l'exercice des fonctions dont je suis chargé et j'espère qu'en considération de ce résultat vous voudrez bien écrire à M. le Directeur de l'administrat.on des Domaines afin qu'il prenne les dispositions nécessaires pour que le logement de M. Libri soit mis le plus tôt possible à ma disposition.

Votre bienveillance m'encourage à vous exprimer ce nouveau désir, persuadé que vous voudrez bien l'accueillir avec intérêt.

Voir N°. 646. une autre lettre qui a rapport au même sujet.

Agréez

Ph. Le Bas.

---

587. 597

Paris, 22 fev.r 1851

à M. le Ministre de l'Inst.on pub.que

Monsieur le Ministre, Je suis informé que M. le doyen de la faculté des Sciences est dans l'intention de vous demander que le logement occupé dans les bâtiments de la Sorbonne par un des surveillants de la biblioth.

soit affecté au service de la dite faculté.

Je crois devoir, à ce sujet, vous adresser quelques observations que, j'en ai l'assurance, vous prendrez en considération particulière.

Le Sieur Joseph Donat, doyen des surveillants, remplissant les fonctions de Concierge de la Bibliothèque de la Sorbonne est en possession, depuis plus de vingt ans, du logement qu'on voudrait lui retirer aujourd'hui. Outre qu'il serait rigoureux de l'en priver après une occupation aussi longue et lorsque par d'anciens et de bons services il a acquis les droits les mieux justifiés, le départ du Sr Donat serait nuisible au service de la bibliothèque. En effet, sa présence est indispensable dans les bâtiments de la Sorbonne pour parer non seulement aux éventualités mais encore pr répondre aux personnes qui sont amenées à la bibliothèque par des raisons de service ou de fournitures, pendant les heures où elle est fermée au public.

J'ajouterai, M. le Ministre, que l'appartement que vous avez bien voulu me concéder ne devant, au dire des experts chargés de l'inventaire de M. Libri, être mis à ma disposition que d'ici à 2 ou 3 ans, il devient encore plus nécessaire que le Sr Donat soit maintenu dans son logement ne fut-ce que pour recevoir, en temps utile, les lettres qui me sont adressés par le Ministère de l'Instruction publique, puisque, s'il logeait au dehors la remise de ces lettres pourrait être retardée non sans de graves inconvénients pour le service.

Enfin, M. le Ministre — et cette considération me paraît dominer toutes les autres, le Sr Donat est particulièrement chargé du chauffage et de l'éclairage

au gaz. Il est donc indispensable qu'il soit à la bibliothèque avant le jour pour allumer les feux et qu'il n'en sorte que le dernier, le soir, puisqu'il doit s'assurer, avant de partir, que tous les becs sont bien fermés, qu'aucune fuite ne s'est manifestée que le gazomètre est dans un état convenable et qu'aucun danger d'incendie n'est à craindre.

Signé : Ph. Le Bas.

---

588. 598

Ministère de l'Instr.on pub.

Paris, 25 fev.r 1851

annonce de la mise à la disposition de la biblioth. d'une liste d'ouvrages, et invitation à les faire retirer.

Signé : F. Génin.

---

589. 599

à M. Renaud bibl.re du ministère de l'Inst.on pub.

Paris, 8 Mars 1851

Réclamation de l'atlas de l'histoire de Pologne de Joachim Lelevel que l'on avait omis de joindre à l'envoi de cet ouvrage.

Signé : Ph. Le Bas

---

590. 600

Ministère de l'Inst. publ.

Paris, 8 Mars 1851

Annonce de la mise à la disposition de la bibliothèque de l'ouvrage publié par M. Laurent sous le titre : Essai sur la théorie du beau pittoresque et invitation de le faire retirer.

590a = f° 354.

---

591 601

Ministère de l'agricult.re et du Commerce

Paris, 31 Janv. 1851

Envoi à la Biblioth. du 72e vol. des Brevets d'inventions expirés, venant de paraître.

Signé : Delambre

602
592.
Préfecture de Police.

Paris, 19 Mars 1851

Monsieur, pour satisfaire au désir exprimé dans votre lettre du 13 de ce mois, j'ai ~~fait~~ réclamer au Sr Bobbled, demeurant à Paris, rue des Lavandières St. Jacques No 5, hôtel de Namur, un ouvrage intitulé; historia ab Egyppio ante annos circiter M.C scripta etc qui lui avait été prêté par vous, le 16 avril 1847, et dont il s'est empressé de faire la remise en motivant son retard sur ce que ce volume avait été longtemps égaré chez lui après la révolution de fevrier.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que l'ouvrage dont il s'agit se trouve déposé au 3e bureau du Secrétariat gal de ma préfecture où on le tient à votre disposition.

Agréez etc

Pr le préfet, le Secrétre gal

---

593 603
à M. Galusky, rue St Florentin

Paris, 29 Mars 1851

Monsieur, les lecteurs de la Bibliothèque de la Sorbonne nous demandent fréquemmt l'excellente traduction que vous venez de publier des Etudes de la Nature de M. de Humbold, et nous avons le regret de leur dire que nous ne possédons pas ce livre si recommandable à tant de titres.

La situation de notre budget nous interdisant les acquisitions même les plus utiles, nous sommes forcés d'avoir recours à la libéralité des auteurs.

Nous nous plaisons à espérer, M, que vous avez gardé un bon souvenir des services que vous a rendu l'établissemt confié à mes soins et que v/ voudrez bien, si la chose v/ est possible lui donner le témoignage de gratitude que je sollicite de vous avec toute confiance.

Agréez..

Ph. Le Bas.

105

594 604

A Mr Desnoyers
Conservat.r du Musée
d'hist.re nat.elle

Paris, 1er Avril 1851.

Monsieur et cher Collègue, D'après les renseignemts que je viens de recueillir l'individu qui a soustrait à la bibliothèque de la Sorbonne le Tome 2 et l'atlas du Cours de Chimie générale de Pelouze et Frémy offrait, à peu de chose près, le signalement que voici : taille moyenne, corpulence ordinaire barbe chataisi-noir fort longue, visage assez maigre; il était proprement vêtu, portait un paletot noir à col de velours, on se rappelle aussi qu'il avait des lunettes.

Je m'empresse, Monsieur et cher collègue, de vous communiquer ces renseignements qui pourraient venir en aide aux recherches que vous pourriez faire de votre coté et dans lesquelles je suis tout disposé à vous seconder.

Agréez ... etc

Ph. Le Bas.

---

604 595.

Ministère de l'agriculture et du Commerce.

Paris, 1er Avril 1851

Envoi du 3e volume des Brevets d'Invention venant de paraître.

Signé: Delambre

---

606 596.

Librairie Hachette

Paris, 2 Avril 1851

Monsieur, en faisant notre inventaire n/ trouvons deux factures qui portent que nous vous avons fourni, le 24 Mai 1848, un Almanach de l'Université prix 5 francs; plus, le 5 Xbre de la même année L'Algérie en 1848, prix 6 francs. Devons-nous, Monsieur, vous en envoyer triple facture, dont une sur papier timbré? Nous vous prions de vouloir bien faire porter ce compte à l'exercice 1850 s'il en est encore temps.

Recevez ...

Fleury.

---

607 597.

Ministère de l'Int.on publ.

Paris, 2 Avril 1851

Don à la bibliothèque d'un exemplaire de l'ouvrage intitulé: Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas, publié par M. Gachard, archiviste g.al de Belgique

signé: T. Génin.

---

608 598.

à M. le ministre de l'Int.on publ.

Paris, 12 Avril 1851

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous transmettre les états comprenant le nombre des cartes du Catalogue alphabétique de la bibliothèque de la Sorbonne transcrites jusqu'à ce jour, en vertu de l'approbation ministérielle en date du 29 janvier 1851 par MM. de Bougy, Ch. Le Bas, Chodzko et Guigard, ainsi que le chiffre des sommes qui sont dues à chacun à raison de 00, 05 C. la carte ou titre d'ouvrage.

Je vous prie de vouloir bien faire ordonnancer ces dites sommes dont le total s'élève à f. centimes

Agréez etc...

Ph. Le Bas.

---

609 599.

Minist.re de l'Int.on publ.

Paris, 16 Avril 1851

Convocation des fonctionnaires de la Bibliothèque pour la visite à rendre à M. le Ministre, récemment nommé.

Signé: Eugène de Rozière.

---

610 600.

Ministère de l'Int. publ.

Paris, 19 Avril, 1851.

Monsieur l'administrateur, je suis informé qu'à l'occasion de l'exposition ~~de l'exposition~~ des produits de l'industrie à Londres un grand nombre d'étrangers doivent passer par Paris pendant les mois de Mai et Juin.

Comme ils seront sans doute fort empressés à visiter nos établissements publics, je vous prie, Monsieur

l'administration, de vouloir bien prendre les mesures que vous jugerez convenables pour leur faciliter l'accès du dépôt confié à vos soins. Ces facilités devront être aussi étendues que possible dans des limites, toutefois qui permettent de les concilier avec la sureté de l'établissement.

Vous aurez à vous concerter avec MM. les Conserv.rs et Bibliothécaires pr. aviser aux précautions qui pourraient parer aux inconvénients d'une affluence extraord.re

Vous voudrez bien m'informer des dispositions qu'il vous aura été possible de prendre à ce sujet.

Recevez ... etc

Le Ministre de l'Inst.on publ.
De Crouseilhes.

---

601. 611

à M. Chocquin
Direct.r de la Société
du gaz portatif.

Paris, 24 Avril 1851

Monsieur, vous m'avez fait parvenir des factures qui s'élevent à deux cent dix francs soixante dix centimes pour fournitures de gaz faites à la Biblioth.e de la Sorbonne pendant le 1.er trimestre de 1851.

Je ne puis adresser ces factures au ministère de l'Instruction publique et en réclamer l'ordonnancement avant de connaître par celles que vous devez remettre à l'Académie de Paris la quantité de gaz consommée pour cette administration et la part qui lui revient dans le chiffre de la dépense.

J'ajournerai donc jusqu'à l'époque où j'aurai pu faire cette vérification l'envoi de vos factures au ministère de l'Inst.on publiq.

Recevez ... etc

Ph. Le Bas.

---

602. 612

Paris, 13 Mai 1851

à M. le Ministre de l'Inst.on publiq.

Monsieur le Ministre, dans sa séance du 23 Avril d.er, le Conseil d'administration de la Bibliothèque de la Sorbonne a décidé qu'il y avait lieu d'acquérir p.r cet établissem.t un certain nombre d'ouvrages indiqués dans les 8 listes ci-jointes que je vous transmets en double expédition ainsi que votre prédécesseur me l'a demandé par sa lettre du 4 février dernier, ces listes s'élèvent ensemble à 1352 f. 60 c.

J'ai l'honneur de v/ prier d'autoriser l'acquisition de ces ouvrages.

Agréez ..

Signé : Ph. Le Bas

---

603. 613

Paris, 13 Mai 1851

à M. le Ministre de l'Inst.on publiq.

Monsieur le Ministre, Dix jalousies de la Bibliothèque de la Sorbonne ont besoin de réparations. J'ai l'honneur de vous adresser les devis des dépenses qu'exigeraient ces réparations s'élevant à 80 fr. 50 c. sauf règlement.

Les rubans en fil qui garnissent les jalousies ayant l'inconvénient d'exiger des raccommodages trop fréquents, j'ai pensé qu'il serait convenable de les remplacer par des échelons en fer, et le Conseil d'administration a partagé cet avis.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'approuver cette dépense à laquelle le Conseil d'adm.on de la Bibliothèque a donné son assentiment dans la séance du 23 avril d.er

Agréez ..

Signé : Ph. Le Bas.

---

604. 614

Paris, 13 Mai 1851

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Monsieur le Ministre, Dans sa séance du 23 Avril d.er le Conseil d'administrat.on de la Bibliothèque de la Sorbonne

a décidé qu'il y avait lieu de prélever sur les fonds du matériel pour 1851, une somme de 438 fr. reliures savoir :

193	vol. in 8°. ord.re 1/2 rel. chagr.	à 1.50	229.50
10	id id rais. id	à 2.00	20.„
2	id id — id planches sur ongl.	à 1.50	3.„
11	id in 4° 1/2 rel. chagrin	à 3.50	38.50
2	id in f°. pet. id	à 4.00	8.„
4	id in-12 id	à 1.25	5.„
1	id in 8° jésus id	à 2.50	2.50
1	id in f°. sur onglets	à 5.„	5.„
3	id id (Moniteur)	à 10.„	30.„
5	id g.d in f°. (ruines de Ninive)	à 15.„	75.„
2	id 8°. cartonnés toile	à „ 90	1.80
1	id 4° id	à 1.„	1.„
1	id. f°. cartonné	à 1.50	1.50
12	id id Catalogue Cartonnés	à 1.50	18.„
			438.80

Je vous prie de vouloir bien autoriser cette dépense.
Agréez...

Signé : Ph. Le Bas.

---

605 615

Ministère de l'Inst.on publiq.

Paris, 26 Mai 1851

Monsieur l'administrateur, vous m'avez proposé par votre lettre du 13 du Ct. sur l'avis émis par le Conseil d'administration de la Bibliothèque de la Sorbonne, de faire relier 208 volumes de cet établissemt. dont vous me donnez la note, pour une somme de quatre cent trente huit francs quatre vingt centimes, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve votre proposition

Recevez etc.

Le Minist. de l'Inst. pub.
De Crouseilhes.

606. 616

Ministère de l'Inst.on publiq.

Paris, le 26 Mai 1851

Monsieur l'administrateur, je remarque, dans l'état que vous m'avez adressé le 3 de ce mois du nombre des lecteurs qui ont fréquenté la Bibliothèque de la Sorbonne pendant le mois d'Avril, que cette bibliothèque a été fermée du 16 au 22 de ce mois.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître, M, l'administrateur, quelle circonstance a pu motiver la fermeture de cet établissement pendant 8 jours contrairement au réglement qui régit les bibliothèques publiques de Paris.

Recevez ...

Le Ministre de l'Inst.on publiq.
de Crouseilhes.

---

607. 617

à M. le ministre de l'Inst.on publi.

Paris, le 27 Mai 1851

Monsieur le Ministre, vous m'avez fait l'honneur de me demander quelle circonstance a pu motiver la fermeture de la biblioth. de la Sorbonne pendant 8 jours, dans le courant du mois d'Avril.

Je m'empresse de vous faire remarquer que ces 8 jours comprennent les 5 derniers jours de la Semaine Sainte, la fête de Pâques, le lundi et le mardi qui la suivent, que, pendant cet intervalle de temps, il ne se fait de cours ni à la Sorbonne, ni au Collège de France, ni dans les Lycées, ni même dans les Ecoles de Droit et de Medecine et que, par conséquent, l'ouverture de la bibliothèq. pendant cette semaine serait sans utilité.

J'ajoute, Monsieur le Ministre, que l'usage ancien de fermer la bibliothèque de la Sorbonne pendant la Semaine Sainte n'avait été, jusqu'a présent, l'objet d'aucune observation de la part de l'autorité et que,

pour ce motif, j'ai cru pouvoir le suivre en toute sureté de conscience ; que cet usage, commun d'ailleurs aux autres bibliothèques publiques et que justifie trop bien la destination spéciale de la bibliothèque établie dans les bâtiments mêmes de la Sorbonne et particulièrement fréquentée par les professeurs et par les jeunes gens qui suivent les cours des facultés de théologie, des Lettres et des Sciences, embrassait, sous mes prédécesseurs une période de 15 jours : 8 jours avant et 8 jours après Pâques ; que j'avais cru témoigner de mon désir de supprimer tout ce qui pouvait ressembler à un abus, en réduisant ces 15 jours à 8 seulement, c'est à dire au temps strictement nécessaire pour les travaux de nettoiement intérieurs qu'il est indispensable de renouveller au moins 2 fois dans l'année surtout dans une bibliothèque ouverte le matin et le soir et où, par conséquent, ils ne peuvent être exécutés tous les jours d'une manière aussi complète que dans les bibliothèques qui ferment à 3 heures pr ne rouvrir que le lendemain matin.

Je pense, M. le Minist., que d'après ces considérations auquel il me serait possible d'en ajouter d'autres, il n'y a pas lieu de changer les usages anciens observés à la bibliothèque de la Sorbonne pendant la semaine de Pâques, usages dont, j'en suis certain, vous apprécierez toute la convenance.

Agréez etc

Ph. Le Bas.

---

608. 618

Ministère de l'Instn publique

Paris, le 26 Mai 1881

Approbation ministérielle de l'avis émis par le Conseil d'administration de la Bibliothèque de faire

à dix jalousies de cet établissement des réparations s'élevant à la somme de 80 f. 50 c. et renvoi du devis présenté par le menuisier.

---

609. 619

Ministère de l'Instr.on publiq.

Paris, 30 Mai 1851

Approbation ministérielle à des propositions d'acquisitions de divers ouvrages, d'après l'avis émis par le Conseil d'administration de la Bibliothèque de la Sorbonne le 23 Avril dr. Le chiffre de la somme s'élève à 1352 fr. 60 cs.

Signé: De Crouseilhes.

---

610. 620

M. Durand Architecte.

Paris 10 Juin:

Monsieur, J'ai l'honneur de vous envoyer un mémoire de menuiserie présenté par M. Lescossois, pour travaux exécutés à la bibliothèque, en vous priant de vouloir bien le régler le plus promptement possible

Recevez Mr=

Le Conservateur administrateur.

Signé Fr. Le Bas.

611, 621

Ministère de l'Agriculture.

Paris. 21 Juin 1851.

Envoi d'un exemplaire du Catalogue des Brevets d'invention pris en 1850.

---

612. 622

Ministère de l'Instruct. publ.

Paris le 24 Juin 1851.

Monsieur le Conservateur, J'ai l'honneur de vous informer que par arrêté de ce jour j'ai décidé que les vacances de la Bibliothèque de la Sorbonne pour 1851 commenceraient le 11 Juillet et finiraient le 25 août.

Je vous prie de vouloir bien assurer l'execution de cet arrêté.

Recevez Mr

Signé Fr Crouseilles.

116

613. 623

Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

29 Juillet 1851.

Envoi du 73e Volume des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1791, venant de paraître.

---

614. 624

Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

14 Août 1851.

Envoi du 4e Volume des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844, venant de paraître.

---

615. 625

Société des antiquaires de Picardie

17 Août 1851.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser, au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, la nouvelle Série des coutumes locales du Bailliage d'Amiens.

Veuillez agréer, &c. Signé Garnier.

---

616. 626

Société pour l'Encouragt. de l'Inst. primaire parmi les protestants.

29 Août 1851.

Monsieur, Conformément au désir que vous avez bien voulu nous exprimer précédemment, d'avoir une double collection des rapports de notre Société, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joints deux exemplaires de notre Compte rendu de 1850.

Agréez, Monsieur, &c. Signé Ch. d'Aubert.

---

617 627

Ministère de l'Agricult. et du Commerce.

6 Septembre 1851.

Envoi du 74e Volume des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1791 qui vient de paraître.

---

618. 628

Ministère de l'Instruction publique et des Cultes.

6 Septembre 1851.

Monsieur le Conservateur, J'ai l'honneur de vous communiquer une demande de Congé qui m'est adressée par M. Alfred de Bougy Sous Bibliothécaire à la Sorbonne.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur, en me renvoyant la lettre de M. de Bougy et le certificat constatant sa maladie,

117

de me donner votre avis sur l'objet de cette demande.

620. 630

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION
PUBLIQUE
ET
DES CULTES.

SECRÉTARIAT.

2e BUREAU.

COMPTABILITÉ CENTRALE.

CIRCULAIRE
N° 245,

Relative au timbre des pièces justificatives des dépenses qui n'excèdent pas 10 francs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 8 septembre 1851.

M. l'Administrateur, *les règlements sur la comptabilité des diverses administrations publiques, et en particulier celui de mon ministère, disposent d'une manière absolue que toute pièce justificative de dépenses n'excédant pas 10 francs est affranchie de la formalité du timbre.*

Lorsque ces règlements ont été publiés, il n'existait pas d'instructions spéciales et complètes concernant l'application de ce droit. Toutefois, depuis cette publication, la disposition dont il s'agit n'avait donné lieu à aucune difficulté, et les payeurs du Trésor public avaient admis toute pièce justificative, quelle que fût sa forme, sans exiger l'accomplissement de la formalité du timbre.

Mais il est à remarquer que les rédacteurs des divers règlements, et la Commission spéciale chargée de les discuter et de les approuver, n'avaient pas eu égard à la distinction que la loi du 13 brumaire an VII établit entre le mémoire, qu'elle assujettit dans tous les cas au droit du timbre, et la quittance, qu'elle affranchit de cette formalité lorsque la créance n'excède pas la somme de 10 francs.

Quoi qu'il en soit, le conseil d'administration de l'enregistrement et des domaines a cru devoir provoquer une décision de M. le Ministre des finances pour rappeler à l'exécution de la loi du 13 brumaire, et spécialement de l'article 12 de cette loi, qui déclare passible du timbre tous mémoires ou factures produits comme justification du droit des créanciers, même dans le cas où les travaux ou fournitures ne s'élèvent pas à 10 francs.

Cette décision, prise et notifiée le 6 décembre 1850, a donné lieu à des réclamations de la part des ministères ordonnateurs. Ces ministères ont fait observer que la loi du 13 brumaire an VII, qui a affranchi du droit de

AM l'Administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne.

Recevez, Mr Signé Th. Le Bas.

116
C13.603

Ministère de l'Agriculture et du C

29 Juillet 1851.

Envoi du 73e Volume des Brevets d'invention pris sou

timbre toutes les quittances de sommes n'excédant pas 10 francs, n'aurait pu, sans impliquer contradiction, soumettre à ce droit les mémoires et factures qui ne dépassent pas cette somme. Ils ont fait remarquer en outre que l'Administration des finances semblait s'être rendue à cette interprétation, puisque, dans les notes préliminaires qui précèdent les nomenclatures annexées aux règlements de comptabilité, elle a permis d'énoncer, sous forme d'avertissement, que toute pièce produite à l'appui d'une ordonnance ou d'un mandat de payement, et dont la dénomination dans lesdites nomenclatures est suivie de la lettre T, *doit être timbrée lorsque la dépense qu'elle concerne excède 10 frncs.*

M. le Ministre des finances, prenant en considération ces réclamations, a voulu que le conseil d'administration de l'enregistrement et des domaines délibérât de nouveau sur cette question. En conséquence, les observations de MM. les ministres ordonnateurs ont été mises sous les yeux de ce conseil, qui, après un nouvel examen, a cru devoir persévérer dans ses précédentes conclusions; M. le Ministre des finances, de son côté, a maintenu le principe posé dans sa décision du 6 décembre, en motivant sa détermination sur les considérations suivantes :

« *L'article 12 de la loi du 13 brumaire an* VII *a assujetti au droit de* « *timbre établi à raison de la dimension tous les papiers à employer pour* « *les* actes *et* écritures, *soit publics, soit privés, et généralement tous* actes « *et* écritures devant *ou* pouvant *faire titre ou être produits pour obliga-* « *tion, décharge, justification, demande ou défense.*

« *Telle est la règle générale.*

« *L'article 16 de la même loi affranchit du droit de timbre les* quittances, « *même celles entre particuliers, pour créances non excédant 10 francs,* « *quand il ne s'agit pas d'un à-compte ou d'une quittance finale sur une* « *plus forte somme.*

« *Voilà l'exception.*

« *La facture est un écrit qui énonce la nature et les quantité, qualité* « *et prix des marchandises vendues, déposées ou expédiées.*

« *Aux termes de l'article 109 du Code de commerce, la facture acceptée* « *a le caractère d'un acte de vente.*

« *Acceptée ou non, la facture est un écrit, sinon un acte destiné à faire*

Lettre de M. de Rougy et le certificat constatant sa maladie,

117

de me donner votre avis sur l'objet de cette demande.

Recevez Monsieur le Conservateur, &a

« titre, ou à être produit pour obligation, demande ou défense: comme « telle, la facture rentre incontestablement dans la disposition de l'art. 12 « de la loi du 13 brumaire an VII.

« La quittance est l'acte qui constate le payement d'une somme ou l'ex- « tinction d'une obligation (article 1235, Code civil).

« Il y a donc entre la facture et la quittance cette différence essentielle « et caractéristique, que l'une est destinée à créer l'obligation et l'autre à « l'éteindre.

« Les lois sur le timbre ne pouvaient pas, sans fausser les principes éco- « nomiques sur lesquels elles reposent, confondre ces deux actes dans une « même disposition.

« Par des motifs qu'il est inutile de rechercher, la loi du 13 brumaire « an VII a affranchi du timbre les quittances de sommes qui n'excèdent « pas 10 francs; cette exception est nominative, et il est de principe non- « seulement que les exceptions sont de droit étroit et qu'elles ne peuvent « être étendues d'un cas à un autre, mais, en outre, que les lois fiscales « appartiennent elles-mêmes au droit strict, et qu'il n'est pas permis d'en ré- « gler l'application par des raisonnements fondés sur l'analogie des espèces.

« Ce serait contrevenir manifestement à ces règles que d'étendre « à la facture une disposition légale qui concerne expressément la « quittance.

« Il est donc hors de doute que la décision du 6 décembre 1850, contre « laquelle se sont élevés plusieurs départements ministériels, était parfai- « tement fondée en droit. »

Cependant l'administration de l'enregistrement et des domaines, tout en se renfermant dans sa jurisprudence, quant au principe, a fait remarquer que, sans déroger à cette règle, il serait possible d'obvier à la plupart des difficultés qu'en présente l'exécution, à l'égard des dépenses publiques, soit en appliquant à ces dépenses une décision du 20 décembre 1834, prise de concert entre les départements de l'intérieur et des finances, relativement aux communes et établissements charitables, et qui a dispensé les maires d'exiger une facture pour les fournitures n'excédant pas 10 francs, à la condition de donner dans le mandat de payement le détail de ces fourni- tures; soit, lorsqu'il s'agirait de fournitures à payer sur avances faites à

Recevez, Mr Signé Th: Le Bas.

116 613.623

Ministère de l'Agriculture et du

29 Juillet 1851.

Envoi du 73e Volume des Brevets d'invention pris sous

des agents de services régis par économie, auquel cas il est impossible d'introduire dans les mandats le détail des fournitures, en substituant à la facture une quittance du fournisseur qui contiendrait le détail des objets fournis ou des travaux exécutés, ce qui remplirait le double but de la justification du droit et de la dépense, et satisferait ainsi aux exigences de la comptabilité publique.

Ces moyens ayant paru, en effet, concilier tous les intérêts, en faisant disparaître, dans la pratique, ce que l'application du principe de la loi du 13 brumaire an VII pourrait avoir de rigoureux à l'égard de dépenses aussi minimes, surtout lorsqu'il ne s'agit plus de discuter la dépense, mais simplement de satisfaire à un droit non contesté, le Ministre des finances n'a pas hésité à y donner son approbation.

En conséquence, et conformément à ces nouvelles dispositions, les dépenses relatives au service de l'instruction publique qui n'excéderont pas 10 fr. devront, à l'avenir, être justifiées par une quittance qui renfermera l'énonciation des objets fournis ou des travaux exécutés, et non plus, comme autrefois, par une pièce établie dans la forme d'un mémoire ou d'une facture.

Lorsqu'une dépense de la somme indiquée ci-dessus ou inférieure à cette somme devra être l'objet d'une ordonnance spéciale ou d'un mandat particulier, la liquidation pourra en être faite sans production de pièces justificatives; mais dans ce cas l'ordonnance ou le mandat de payement devront en renfermer l'énonciation, c'est-à-dire donner le détail des fournitures ou des travaux exécutés.

Je vous prie de vouloir bien prendre immédiatement les mesures que vous jugerez nécessaires pour que ces nouvelles dispositions de M. le Ministre des finances soient mises à exécution dans le plus court délai possible, en ce qui concerne les dépenses de l'instruction publique.

Recevez, Monsieur l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de la justice,
chargé par intérim du ministère de l'instruction publique et des cultes,
Signé E. ROUHER.

Pour copie conforme :
Le Chef du Secrétariat,

[signature]

... de M. de Bougy et le certificat constatant sa maladie,

de me donner votre avis sur l'objet de cette demande.

Recevez, Monsieur le Conservateur, &a

Signé Rouher

---

619 629

à

Monsieur le Ministre de l'Inst. publique

8 Septembre 1851

Monsieur le Ministre,

Vous m'avez fait l'honneur de me consulter, sous la date du 6 Septembre, sur une demande de Congé que vous a adressée M. Alfred de Bougy, Sous Bibliothécaire à la Sorbonne, pour cause de Santé. Ce fonctionnaire, en quittant Paris pour aller passer ses vacances en Suisse, portait les traces visibles d'une Santé très altérée. Il m'a écrit depuis que son état de souffrance durait toujours. Il est aussi à ma connaissance que M. de Bougy n'a pas de fortune et qu'il se trouverait fort embarrassé de continuer son séjour forcé en Suisse et d'effectuer son retour à Paris, s'il était privé de la ressource de son traitement. Je pense en conséquence, m. le M. que vous pourrez lui accorder le Congé qu'il sollicite, avec continuation de traitement.

Recevez, M. le Ministre, &a

Signé Ph. Le Bas.

---

621. 631

Ministère de l'Instruction publique

9 Septembre 1851.

Monsieur l'administrateur, Je vous prie de vouloir bien m'adresser le plus promptement possible en triple expédition certifiée le compte définitif des dépenses du personnel et du matériel de la Bibliothèque de la Sorbonne pour l'exercice 1850.

Cette pièce m'est nécessaire pour régler les comptes de cet exercice.

---

622. 632

M. le Ministre de l'Instr. publ.

12 7bre 1851.

Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur de vous adresser en triple expédition l'état des dépenses effectuées pendant l'Exercice 1850.

Recevez, &a Signé Ph. Le Bas.

623. 633

13 7bre 1851.

à M. le Proviseur du Lycée Louis-le Grand

M. le Proviseur, La Bibliothèque de la Sorbonne a reçu deux exemplaires du Palmarès du Lycée Louis-le-Grand pour 1851, mais il lui manque celui de 1850. Je vous serais obligé si vous vouliez bien donner des ordres pour qu'il me soit adressé aussi en double exemplaire; je tiens beaucoup à ce que cette collection soit complète.

Agreez, &c= Signé Ph: Le Bas.

---

624. 634

13 7bre 1851.

à M. le Proviseur du Lycée St Louis.

Même lettre que ci-dessus.

---

625 635

13 7bre 1851

à M. le Proviseur du Lycée Bonaparte

M. le Proviseur, La Bibliothèque de la Sorbonne n'a pas reçu les Palmarès du Lycée Bonaparte pour les années 1849 et 1850. Je vous serais obligé si vous vouliez bien donner des ordres pour qu'ils me soient adressés en double exemplaire en même temps que celui de 1851. Je tiens dans l'intérêt du Lycée Bonaparte autant que dans celui de l'université à ce que cette collection soit complète.

Veuillez agréer, &c= Signé Ph: Le Bas.

---

626. 636

13 7bre 1851.

à M. le Proviseur du Lycée Charlemagne.

Même demande que ci dessus.

---

627. 637

13 7bre 1851.

à M. le Proviseur du Lycée Napoléon.

Même demande.

---

628. 638

13 7bre 1851

M. le Proviseur du Lycée de Versailles.

Demande des années 1847, 1848, 1849 et 1850. Sous le couvert de M. le Recteur de l'Académie de la Seine.

629 634

13 7bre 1851.

M. le Directeur du Collège Stanislas.

Demande des Palmarès des années 1847, 1848, et 1850

---

630. 640

13 7bre 1851.

à M. le Doyen de la faculté de Droit de Paris

Monsieur le Doyen, La Bibliothèque de la Sorbonne possède une double collection des livrets de distribution des prix fondés dans la faculté de Droit de Paris, en vertu de la Donation Ernest de Beaumont; mais cette collection s'arrête à l'année 1847-1848. Je vous serais obligé si vous vouliez bien me faire adresser les livrets des années suivantes, et donner des ordres pour que la Bibliothèque soit désormais comprise dans la répartition qui est faite de cette publication.

Veuillez agréer, &c= Signé Th. Le Bas.

---

631. 641

13 Septembre 1851.

Ministère de l'Instr. publique

Monsieur l'administrateur, d'après les motifs que vous m'avez exposés dans votre lettre du 7 Septembre courant, relativement à la demande de congé qui m'a été adressée par M. Alfred de Bougy sous Bibl. à la Bibl. de la Sorbonne, j'ai l'honneur de vous informer que, sur votre avis, j'accorde à ce fonctionnaire un congé de cinq semaines à dater du 25 Août dernier.

Je vous prie de vouloir bien lui notifier ma décision.

Recevez, &c Signé Rouher.

---

632. 642

16 Septembre 1851

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur d'appeler votre attention bienveillante sur la Bibliothèque publique de la Sorbonne. Cette Bibliothèque placée dans les bâtiments mêmes de la Sorbonne auprès des cours des facultés des lettres, des Sciences et de théologie est surtout fréquentée par les professeurs de l'Université et par les candidats à l'agrégation et à la licence. Les ouvrages de Sciences, d'art, d'histoire, d'archéologie, et de haute littérature sont ceux qui sont les plus utiles pour leurs travaux et leurs études, malheureusement ce sont aussi ceux

qu'en raison de leur prix élevé il est plus difficile d'acquérir avec les ressources très bornées du budget de la Bibliothèque de la Sorbonne.

J'espère, Monsieur le Ministre, que vous serez disposé à accorder à cet établissement ceux des livres auxquels il est souscrit par le ministère de l'Intérieur, qui vous paraîtront mériter de prendre place sur les rayons de la bibliothèque. Je n'hésite pas à vous en faire la demande dans l'intérêt du corps enseignant et de l'établissement dont l'administration m'est confiée.

Agréez &a Signé Ph. Le Bas.

---

633. 643

16. 7bre 1851.

à M. de Bougy Sous-Bibliothécaire

Monsieur, J'ai l'honneur de vous informer que, sur mon avis, M. le Ministre de l'Instruction publique, par décision en date du 13 de ce mois, vous a accordé un congé de cinq semaines à dater du 25 août dernier.

Je compte, Monsieur, que vous serez de retour à la Bibliothèque, pour l'époque fixée.

Recevez, &a Signé Ph. Le Bas.

---

634. 644

15 7bre 1851.

Ministère de l'agri. et du Commerce

Envoi du 5e volume des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

635. 645

16 7bre 1851

Ministère de la Justice.

Envoi de deux exemplaires de chacun des comptes généraux de l'administration de la justice criminelle et de la justice civile et commerciale pendant 1849

---

636. 646

19 Septembre 1851.

Collège Stanislas

Envoi des Palmarès du collège Stanislas des années 1847, 1848, 1849 1850 1851.

637. 647

7 Octobre 1851.

Lycée Charlemagne.

Envoi d'un exemplaire des livrets de distributions des prix du Lycée Charlemagne pour les années 1849. 1850. 1851.

---

638. 648

Paris le 9 Oct. 1851.

à M. le Ministre de l'Inst. publique.

Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau exact du nombre de personnes qui ont fréquenté la bibliothèque de la Sorbonne pendant le mois de Septembre.

Vous remarquerez qu'il n'y a pas eu de séances du soir, pendant ce mois. cela tient à ce que, suivant l'article 2 du réglement qui régit la bibliothèque, le service du soir est uniquement destiné aux membres de l'université résidant à Paris, et aux élèves des facultés de Théologie, des Sciences et des lettres, présentés par MM. les Doyens; Or pendant les vacances des Lycées et des facultés, ces deux catégories de personnes étant généralement éloignées de Paris, ce service, s'il avait lieu, serait sans objet, et serait pour la bibliothèque une cause de dépenses inutiles, que l'exiguité de son budget doit faire éviter avec soin.

J'ajouterai, M. le M. que les candidats aux différents concours d'agrégation, qui forment la plus grande partie du public fréquentant pendant ce mois, la Bibliothèque, préfèrent beaucoup à des séances du soir, qui entraineraient pour eux des dérangements et une perte de temps, la faculté qu'ils ont d'emprunter des livres, je me montre pour eux, à cet égard, aussi libéral que me le permettent les réglements et l'intérêt du précieux dépot à la conservation duquel je suis chargé de veiller.

Cette année, comme les précédentes, à la demande des présidents des concours d'agrégation, la Bibliothèque a été ouverte les Dimanches, et les candidats désignés pour subir les lundis suivants, les épreuves de la leçon et de l'argumentation, ont pu y venir travailler ou emprunter des livres. Les fonctionnaires de la Bibliothèque se sont prêtés, avec beaucoup de zèle à ce surcroit d'occupations.

Signé Ph. Le Bas.

639 649

Ministère de la Guerre.

M^r le Bibliothécaire, J'ai l'honneur de vous informer que, par décision du 29 Août dernier, j'ai compris la bibliothèque de l'université dans la répartition d'un ouvrage ayant pour titre: Histoire Statistique et médicale de la Colonisation algérienne, par mm. les Docteurs Martin et Foley. 8^a 8^a=

Signé E. Daumas.

---

640. 650

M. Monfalcon Bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de Lyon.

12 Octobre 1851.

Monsieur, Je n'ai point oublié les engagements que j'ai pris avec vous en répondant à votre lettre du 20 Septembre 1850 Je suis maintenant en mesure de les tenir de point en point. Vous recevrez, dans peu de jours, par roulage un ballot, à votre destination dans lequel vous trouverez:

1° Catalogue imprimé de la Bibliothèque publique de Lyon, par Delandine 7 Vol. 8°. Cet ouvrage n'a pas été continué.

2°. Mon catalogue des Bibliothèques du palais des arts à Lyon 1^et f°. 1846-1851 il n'a été tiré qu'à 31. exemplaires

3° Mon histoire générale de Lyon 1847-1851 3 Vol. gr 8°.

4° La monographie de la Table de Claude f°. atlantique 1851

M. le Maire fait hommage d'un exemplaire de ce livre à votre bel établissement.

Ces divers ouvrages sont pour la bibliothèque de la Sorbonne. J'y ai joint pour votre bibliothèque particulière un exemplaire de l'édition in 8°. de ma bibliographie de Lyon, et un exemplaire de la monographie de la table de Claude.

Signé Monfalcon.

---

641. 651

Ministère de la Guerre.

25 Octobre 1851.

Envoi des Livraisons 24 à 27. Beaux arts

id 16 a 19 Archéologie

de l'exploration scientifique de l'Algérie.

Signé Daumas.

CA2. 652

6 9bre 1851.

à M. Monfalcon
Bibliothécaire en chef
de la Ville de Lyon

Monsieur et cher Collègue

Je réponds bien tardivement à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 du mois dernier; mais croyez que ce retard n'a pas été volontaire. Sans des occupations impérieuses qu'il ne m'a pas été possible de remettre j'eusse attaché un grand prix à vous exprimer sans délai, toute ma gratitude pour le don précieux que vous doit la Bibliothèque et pour le présent non moins précieux dont vous est redevable son conservateur. Ces livres sont déjà classés et mis à la disposition du public ils ont déjà fait l'admiration de plus d'un lecteur.

Que vous offrir M. & cher collègue en échange de toutes ces richesses? En attendant mieux je vous adresse par l'intermédiaire de M. Durand, libraire rue des Grès, chargé de toutes nos acquisitions et que je prends la liberté de vous recommander comme le plus honnête et le plus intelligent de tous nos marchands de livres, deux exemplaires 1° De mon travail sur les Inscriptions grecques et latines recueillies par la Commission de Morée

2°. De mon explication des bas-reliefs de Phigalie.

3° De mon explication d'une inscription grecque de l'île d'Egine

4° De ma lettre à M. Letronne sur la stèle funéraire d'Hidinjik.

5. D'un mémoire sur deux Bas-reliefs

6. De recherches sur un siège de Mégare dont parlent Polyen et Elien

7. D'un article sur les relations de la Grèce moderne avec la France.

L'un des deux exemplaires est pour vous l'autre est destiné à la Bibliothèque que vous administrez et à laquelle j'offre en outre un exemplaire de mon cours de littérature allemande.

C'est bien peu, je ne me le dissimule pas, mais vous excuserez la modicité de l'envoi en songeant à la bonne intention

Veuillez me faire savoir si le Ministère de l'Instruction publique a compris votre Bibliothèque dans la distribution des 200

exemplaires de mon Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure pour lesquels il a souscrit. Dans le cas de la négative faites lui en demander officiellement un exemplaire par M. le Maire de la Ville de Lyon et dès que la lettre sera partie, soyez assez bon pour m'en instruire, je ferai dans les bureaux toutes les démarches nécessaires pour assurer le succès de cette demande. J'aurais été heureux de pouvoir vous l'offrir en mon propre nom, mais l'éditeur s'est montré à mon égard d'une telle parcimonie que cette satisfaction m'est interdite.

Agréez &c.
Signé Ch. Le Bas.

---

643. 693

à M. le Maire de la Ville de Lyon

6 Novembre 1851

M. le Maire, M. Monfalcon, a eu l'obligeance de me voyer, de votre part, pour la Bibliothèque de la Sorbonne, le Catalogue de la Bibliothèque publique de Lyon, par Delandine, le Catalogue de la Bibliothèque du palais des Arts, et la Monographie de la Table de Claude. Veuillez agréer, M. le Maire, mes sincères remerciements, pour ce beau présent dont nos lecteurs apprécient déjà toute l'importance. J'adresse à M. Monfalcon quelques uns de mes ouvrages, que j'offre à la bibliothèque de la Ville de Lyon, comme un faible témoignage de ma vive gratitude.

Agréez &c.
Signé Ch. Le Bas.

---

644. 694

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes

Paris 10 9bre 1851.

M. le Ministre, Parmi les thèses qui sont données chaque année par votre département, à la Bibliothèque de la Sorbonne, il se trouve un grand nombre de thèses soutenues dans les facultés de droit, pour obtenir le grade de licencié. Ces thèses, qui n'offrent aucun intérêt scientifique, et ne sont

jamais demandées, occuperaient sur les rayons de la Bibliothèque une place, qui nous est nécessaire pour des ouvrages plus importants, et devraient tôt ou tard, si elles étaient conservées, donner lieu à des frais de reliure considérables. M. Durand, libraire de la Bibliothèque me propose en échange de ces thèses, qui n'ont d'autre valeur que celle du papier, les ouvrages dont la liste suit:

Oeuvres complètes de Démosthène, Ed. Schaeffer 9 Vol. 8°
Procope, Ed. de Bonne, E 3. in 8° (nous avons les 2 premiers)
Sainte-Beuve. Les portraits contemporains
Henri Estienne. Conformité de la langue française avec la grecque,
Edition princeps. in 12°.

Cette proposition me paraît avantageuse à la Bibliothèque, et je vous prie de m'autoriser à l'accepter.

Veuillez agréer, Signé Ph. Le Bas.

645.68

10 Novembre 1851.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes

M. le Ministre, Par un arrêté en date du 1er Juin 1849, l'un de vos prédécesseurs a concédé à la Bibliothèque de la Sorbonne un grand nombre de volumes relatifs à l'enseignement primaire, les quels soumis au conseil de l'Université, avaient pour la plupart été rejetés. Ces volumes nous sont en général, arrivés en double et même en triple exemplaire. J'ai conservé pour la Bibliothèque, un et quelquefois même deux exemplaires de chacun. Le reste, qui n'a aucune valeur littéraire, ni presque aucune valeur vénale, encombre inutilement nos rayons, et ne mérite à aucun égard de figurer sur notre catalogue. M. Durand, libraire de la Bibliothèque, veut bien nous offrir en échange la Bibliothèque des pères de l'Eglise, par l'abbé Guillon, ouvrage qui nous manque et qui est souvent demandé par nos lecteurs. Nous ne pouvons que gagner à cet échange et je vous prie de vouloir bien l'autoriser.

Veuillez agréer, M. le M. Nre

Ph. Le Bas.

126

646. 696

Suite des Nos 585 et 586.

10 Novembre 1851.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes

M. le Ministre, Un décret de M. le Président de la République rendu sur votre proposition le 30 Janvier dernier m'a attribué le logement que M. Libri-Carucci occupait à la Sorbonne.

Depuis plus de neuf mois qu'il est signé, ce décret n'a pas encore reçu son exécution et rien ne me permet d'entrevoir l'époque où il la recevra. Le Conflit survenu entre Mme Libri et le domaine de l'Etat y a mis jusqu'ici obstacle. Un pareil état de choses ne saurait se prolonger sans inconvénient pour le service. Ne serait-il pas possible M. le Ministre, aujourd'hui que l'inventaire de M. Libri est terminé de transporter ses livres et objets mobiliers dans un autre local en attendant que les tribunaux aient statué sur l'attribution qu'ils doivent recevoir. L'appartement du doyen de la faculté des sciences qui est vacant en ce moment pourrait ce me semble recevoir cette destination toute provisoire.

J'ose espérer, M. le Ministre, que vous voudrez bien prendre les mesures convenables pour que vos intentions bienveillantes à mon égard reçoivent leur entier accomplissement. Ce sera un nouveau titre à ma vive gratitude.

Recevez Mr= Signé Ph. Le Bas

---

647. 697

20 Novembre 1851

Ministère de l'Inst.on publique

Monsieur l'Administrateur, Vous m'avez proposé, par votre lettre du 10 Nbre= courant d'échanger avec M. Durand, libraire de la biblioth. de la Sorbonne, un grand nombre de thèses soutenues dans les facultés de droit, pour obtenir le grade de licencié, contre un exemplaire de chacun des ouvrages dont la liste suit:

Oeuvres complètes de Démosthène Ed. Schaeffer. 9 vol. 8°.
Procope. Ed de Bonne. t. 3. 8°.
Sainte Beuve. Portraits contemporains
Henri Estienne Conformité de la langue française avec la grecque

Edit. princeps. 12°.

D'après les motifs que vous m'avez exposés dans votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve votre proposition.

Recevez, &ª= Signé Giraud.

~~648~~ 688

Ministère de l'Instruction publique.

20 Novembre 1851.

Monsieur l'Administrateur, Vous m'avez proposé, par votre lettre du 10 Novembre courant, d'échanger avec m. Durand, libraire de la Bibliothèque de la Sorbonne, un certain nombre de Volumes, relatifs à l'enseignement primaire, que cet établissement possède en double exemplaire contre la bibliothèque des Pères de l'Eglise, par l'abbé Guillon, qui manque à la Bibliothèque de la Sorbonne.

D'après les motifs que vous m'avez exposés, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve votre proposition.

Recevez &ª Signé Giraud.

649

Ministère de l'Intérieur.

1er Decembre 1851.

M. le Bibliothécaire, j'ai l'honneur de vous annoncer que sur ma proposition M. le Ministre de l'Intérieur vient de décider que les ouvrages désignés ci-après seraient donnés à la Bibliothèque de l'université.

Histoire de l'Eglise de Rome
Critique et littérature musicales
Recherches sur les peintres provinciaux.
Palais du Luxembourg
Chants de la Sainte-Chapelle
Etudes Céramiques
Influence des mœurs sur la Comédie
Socialisme par Ritbel
Vie de Raphael
Canova et ses ouvrages
Essai sur l'idéal dans les arts

Lettres sur l'enlevement des ouvrages de l'Art
Considérations morales sur les œuvres de l'Art
Mélanges archéologiques, par Martin et Cahier
Histoire des corporations de la Normandie
Le Parthenon par De La Borde
Histoire des peintres de toutes les écoles
Dante, trad. par Séb. Rheal
Pologne illustrée.
Poetes Champenois antérieurs au XVIe Siecle
Dessin sans maitre.
Théatre espagnol.
L'orgue par Regnier
Danse des Morts
Architecture de Reynaud
Cours de dessin d'Etex
Histoire des monastères d'auvergne.
Monument de Molière
Manuel de Numismatique ancienne
Galeries de Versailles
Culte de Bacchus par Rolu
Catalogue d'une bibliotheque relative aux arts.

Je me félicite, Monsieur le Bibliothécaire, d'avoir pu contribuer à enrichir le précieux dépot confié à vos soins.

Recevez, &^a Signé. Mercey

---

650. 660

10 9bre 1851.

M. le Conservateur de la Bibliothèque de Bordeaux.

M. et cher Collègue, Désirant vous épargner la peine de nous expédier l'exemplaire de votre catalogue, que, sur votre avis favorable, M. le Maire de Bordeaux a bien voulu accorder à la biblioth. de la Sorbonne, j'avais prié M. Francisque Michel de vous le demander en mon nom et de le remettre chez M. Chaumas, correspondant, dans votre ville, de M. Durand, notre libraire.

M. Francisque Michel m'écrit qu'à cette voie vous préférez celle de la Diligence comme plus prompte et plus sûre. Nous nous estimerons toujours fort heureux, mons. et cher collègue, de recevoir votre beau livre, par quelque voie qu'il nous arrive; veuillez donc, puisque vous le préférez, avoir la bonté de le faire déposer à la diligence à mon adresse et recevez d'avance tous mes remerciements.

Agréez &c. Signé Ph. Le Bas.

(voir le n° 649) Paris 1er. Dec. 1851

Ministère de l'Intérieur

Monsieur le Bibliothre., j'ai l'honneur de vous annoncer que sur ma proposition M. le Ministre de l'Intérieur vient de décider que les ouvrages, désignés ci-après, seraient donnés à la Bibliothe. de l'Université.

Histoire de l'Eglise de Rome
Critique et littérature musicales.
Recherches sur les peintres provinciaux
Palais du Luxembourg
Chants de la Ste. Chapelle
Etudes céramiques.
Influence des mœurs sur la Comédie.
Socialisme par Bethel
Vie de Raphaël
Canova et ses ouvrages
Essai sur l'idéal dans les arts.
Lettres sur l'enlev. des ouvrag. de l'art
Considérations morales sur les deux. de l'art.
Mélanges archéologiques.
Histoire des Corporations de la Normandie
Le Parthénon par de la Borde.
Hist. des Peintres de toutes les écoles.
Dante. trad. Séb. Rhéal.
Pologne illustrée

150

651 661

Ministère de l'Inst.on publiq.

Paris, 29 xbre 1851

Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que M. le Ministre de l'Inst. publ. M.M. les administ. et Conservat. de la Biblioth. à l'occasion du nouvel an, le vendredi 2 janv. prochain à 9 h du matin

Veuillez agréer etc. L de Nouin

---

652 662

Ministère de l'Inst.on publ.

1852.

Paris, 12 janv. 1852.

Monsieur l'administrat.r, Je suis informé par M. le Ministre de la Guerre que la biblioth. de l'Ecole spéciale milit.re de St Cyr possède 2,482 vol. qui sont complétement inutiles, soit comme existant en plusieurs exempl.res soit parceque les ouvrages sont incomplets ou tout à fait étrangers à la spécialité de l'établisst. M. le Ministre m'exprime en même temps le desir d'échanger une partie de ces ouvrages contre d'autres livres mieux appropriés aux besoins de l'Ecole, qui pourraient se trouver en double ou en triple dans les biblioth. publiq.

Je vous prie M. l'Administrat.r d'examiner s'il ne serait pas possible de donner suite à cette propon de M. le Ministre de la Guerre et de vous mettre à cet effet en rapport avec le bureau des Etats-majors et des Ecoles milit.res où il vous sera donné communication du catalog. de la biblioth. de l'Ecole spéciale.

Vous voudrez bien m'informer de ce qu'il vous semblera possible de faire à cet egard.

Recevez etc

H. Fortoul.

663 653.

Ministère de l'Inst. publ.

Paris, 13 Janvier 52

Monsieur l'administrateur, j'ai reçu le compte g.al des dépenses du personnel et du matériel de la bibl. de la Sorbonne pendant l'exercice 1850, que vous avez soumis à mon approbation.

Le crédit porté au budget était de 25400f
Les dépenses se sont élevées à ... 25399. 81
Excédant de crédit à annuler 0f. 19.

Toutes les dépenses m'ayant paru faites régulièrement et exécutées dans l'intérêt de l'Etablissement, j'ai approuvé ce compte rendu g.al et je m'empresse de vous en informer.

Recevez ...

L. Fortoul.

---

664 654.

Ministère de l'agriculture et du Commerce

Paris, 24 Janv.r 52

Envoi du 6e vol. des Brevets d'Invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

665 655.

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 5 Fev. 52

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser en triple expédition avec les pièces à l'appui, un état de dépenses montant à la somme de 692. 25 imputable sur le budget de 1851, et soldant les crédits alloués à la Bibliothèque pour cet exercice.

Recevez ...

Ph. Le Bas.

---

666 656.

M. l'abbé Glaire

Paris, 12 Fev.r 52

Monsieur l'abbé, On nous demande souvent votre excellente traduction de Flavius Joseph, mais nous

sommes si pauvres que nous ne pouvons nous la procurer et donner ainsi satisfaction à nos lecteurs. Ne pourriez-vous nous en octroyer un exemplaire? Ce serait une bonne œuvre, un service rendu au public studieux et peut-être aussi un témoignage de gratitude donné à un établissement qui vous est tout dévoué et qui vous l'a prouvé plus d'une fois.

Dans l'espoir de cette précieuse libéralité, je suis, monsieur l'abbé, Votre affectionné serviteur

Ph. Le Bas.

---

657. 667

à M. le Président de la Société bibliq. de France.

Paris, 13 Fev.r 52

Monsieur, une partie de la Bibliothèque de G. Cuvier a été donné par le gouvernement à la Bibliothèque de la Sorbonne. Au nombre des ouvrages qui ont été envoyés à cet établissement se trouve la collection des rapports de la Société biblique de France. Malheureusement cette collection qui commence à 1819 jusqu'en 1831 et où même l'année 1820 manque est nécessairement fort incomplète. Je prends la liberté de faire un appel à votre obligeance p.r procurer à la Bibliothèque confié à ma garde les N.os qu'elle ne possede pas.

Il serait fâcheux, Monsieur, qu'une collection aussi importante restât dépareillé. Je ne doute pas que dans l'interêt de la Biblioth. de la Sorbonne et aussi p.r assurer le souvenir des efforts et des travaux de votre société vous ne soyez disposé à accueillir favorablement ma demande.

Agreez etc

Ph. Le Bas.

1757

668 ~~658~~

Paris, 13 Fev.r 82

M. Bouillet
Inspt.r d'l'acad.
de Paris
(14 r. Barouillère)

Monsieur l'Inspecteur, l'exemplaire que nous possédons de votre savant dictionnaire Universel d'histoire et de Geographie est bien loin de suffire aux besoins du service de notre bibliothèque, car c'est un des livres les plus fréquemment demandés. Malheureusement nous sommes si pauvres qu'il nous est impossible de combler cette lacune. Ne pourriez-vous suppléer à notre insuffisance en nous faisant le don d'un 2e exemplre? Ce serait un service rendu au public studieux et peut-être aussi, permettez-moi de le dire, un témoignage de gratitude donné à un établissement qui vous a été plus d'une fois utile et qui vous est tout dévoué.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

---

669 ~~659~~.

Paris, 14 fev.r 82.

M. Jacques
Demogeot

Monsieur, on nous demande fréquemment votre histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'en 1830, mais notre budget est si pauvre que nous sommes dans l'impossibilité de faire aucun achat en ce moment et de donner ainsi satisfaction à nos lecteurs. Ne pourriez-vous n/ en octroyer un exemplre? ce serait une bonne oeuvre un véritable service rendu au public studieux qui fréquente la bibliothèque de la Sorbonne et peut-être aussi un témoignage de gratitude donné à un établissement qui vous est tout dévoué et qui n/ l'a prouvé en maintes circonstances.

Permettez-moi, Monsieur, d'espérer cette précieuse libéralité. etc

Ph. Le Bas.

F. 4

660 670

Paris, 17 Janv. 82

à M. le chef du Bureau des Etats-majors et des Ecoles milit.res au Minist.re de la Guerre

Monsieur, M. le Ministre de l'Inst.on publ. m'invite à me mettre en rapport avec vous au sujet de 2482 vol. inutiles à la Biblioth. de l'Ecole militaire de Saint-Cyr et qu'elle désirerait échanger contre d'autres ouvrages mieux appropriés aux besoins de cet établissement.

Comme on ne peut parvenir jusqu'à vous qu'avec un laissez-passer, veuillez, Monsieur, m'en adresser un pr. la semaine prochaine. Dès que j'aurai pris connaissance de la liste des ouvrages dont l'Ecole demande à se défaire, je m'empresserai de soumettre à M. le Ministre de l'Inst. Publ mon opinion sur ce qu'il est possible de faire pour répondre aux intentions de son collègue.

Recevez etc

Ph. LeBas.

---

661 671

Paris, 17 Jan. 82

M. Guyot de Fermon ancien Inst.eur Augeron, Rue de Clichy 62

Monsieur, la Biblioth.e de la Sorbonne ne possède que fort incomplète la série des Concours Généraux antérieurs à 1793. Vous êtes plus heureux qu'elle, m'assure-t-on, et pourriez lui venir en aide en me confiant votre précieuse collection pour quelque temps. Je ferais copier les années qui n/ manquent et rien ne s'opposerait plus à ce que je misse l'ensemble de ces curieux docum.ts à la disposition de nos lecteurs.

La Bibliothèque de la Sorbonne a longtemps porté le nom de Bibliothèque de l'Université et elle le mérite toujours puisque c'est encore dans cet établissem.t que les Universit.es viennt. préparer

leurs savantes leçons ou les épreuves qu'ils doivent subir. Il me serait agréable, Monsieur, de vous devoir ce service que je serais heureux de mentionner sur notre exempt.re

15 jours au plus seront nécessaires p.r le travail en question et le délai expiré vous pourriez compter sur mon exactitude à vous restituer le trésor dont vous auriez bien voulu me rendre dépositaire.

Recevez etc

Ph. LeBas.

---

662 672

M. Ph. LeBas
Conserv.r adm.r

Paris, 18 fev.r 82

Monsieur, je suis honoré de la demande que vous voulez bien m'adresser. Je me serais fait un devoir de la prévenir si j'avais eu à ma disposition un assez grand nombre d'exempl.res Il ne m'en restait aucun après les hommages tout à fait obligatoires; mais je m'empresse d'en acquérir un chez l'Editeur pour l'offrir à la Biblioth. de l'Université qui a, comme vous le dites, tant de droits à ma reconnaissance.

Agréez etc

J. Demogeot.

---

673 663

à M. le Ministre de l'Instr.on publiq.e et des Cultes.

Paris, 27 fev.r 82

Monsieur le Ministre, J'ai, suivant vos intentions, pris connaissance de la liste des livres en double ou dépareillés inutiles à l'Ecole spéciale de St Cyr et que M. le Ministre de la Guerre désire échanger contre des ouvrages mieux appropriés aux besoins de l'Ecole, qui pourraient se trouver en double ou en triple dans les Bibliothèques publiques.

Un très petit nombre de ces livres manquent à la

Bibliothèque de la Sorbonne. Voici l'indication de ceux qui pourraient y être de quelque utilité. J'y joins le prix auquel ils ont été évalués :

AA. 22. Gallia Christiana t. 1 f°. 2f.

E.E. 24. Chatereau-Lefèvre, sur l'origine des maisons et duchés de Lorraine 3.

54. Antiquité de Bourdeaux et de Bourg. 1574 4° 1

G.G. 121.-175. Annales de littérature et des arts. Paris 1825 et années suiv^es.

176-232. Journal (55 n^os) 15

général de la littérature française 1822 et ann. suiv^tes. 57 n^os — 30

233-292. Journal général de la littérature étrangère. Paris, 1822 et ann. suiv^es (60 n^os) 30

B.A. 28-39 Opere di Metastasio. Londres 1784 12 vol. in-18 6

C.A 94 4° } Voyage dans la régence d'Alger
767.769 8° } par Rozet. 1. vol. 4° et 3. 8° 24.

Total. 111f.

En échange de ces ouvrages, M. le Ministre, la Bib. de la Sorbonne peut offrir les ouvrages suiv^ts :

Evaluation indiquée par M. Durand, lib^re de la Bib. de la Sorbonne

S.X.g 35. f°. De militia equestri antiqua et nova libri IV. autore Hermanno Hugone Antverpiæ 1630 f°. 16f.

— 35. 4° Essai général de tactique militaire par Guibert. Londres 1772 4°. 12

28

Report : 28 f

— 37. 4° Essai sur la Cavalerie tant ancienne que moderne par d'Authevelle. Paris, 1756 4° 12

— 65 4° L'art universel des fortifications françaises, hollandaises etc avec l'art d'attaquer les places fortifiées par Bitanvien. 3e edit. Paris 1674 4° 12

— 70. 4° Mémoire pr servir d'instructon dans la conduite des sièges et dans la défense des places dressé par le Maréchal de Vauban. Paris 1740 4° 12

— 74. 4° Plans et journaux de sièges de la dernière guerre de Flandres, rassemblés par 2 capitnes étrangers au service de France. 1750. 4° 12

— 3a 8° Esprit du Chevalier Folard tiré de ses commentaires sur l'histre de Polybe par mais de Maître (Frederic II) avec 24 plans ou figures. Lyon, 1761 8° 8

— 1. 8° Les amusements militaires par M. Dupain. Paris, 1757 8° 6

— 18. 8° L'art militre des partisans de M. le Bon de Wust. 3

— 34 8° De l'Esprit militaire. Londres 1783. 3

— 40. 8° Institucons militres pr la France ou le Végèce français, par M. Andrieu

— 69. 8° de Bilistein. Amst. 1762 8° 3

— Essai de manœuvre de cavalerie Vitry 1775 8° 2

— 105. 8° Elemts de fortifon par Leblond 7e edit. Paris 1775 8° 3.

— 107. 8° Principes fondamentx de la conston des places. Londres et Paris, 1775 8° 3

107.

138

Report 107

113. 8° Réponse au Mémoire
sur la fortific.on perpend.e par
M. le Marquis de Montalembert
Paris, 1787. 8° 4

Total 111 8

Si cet échange pouvait convenir à M. le Minist.
de la guerre et s'il obtenait votre approbat.on
je vous prierais de vouloir bien me faire connaître
dans quelle forme il doit être opéré.

Recevez etc
Ph. Le Bas.

67/4 664.

Paris, 27 fev.r 52

M. le Ministre de l'Inst.on publ. et des Cultes.

M. le Ministre, Un décret présidentiel en date du 8 de ce mois, rendu sur un rapport de vous, a concédé à la Ville de Paris les bâtiments et dépend.ces de l'ancienne Sorbonne, à la condition d'y conserver le chef-lieu de l'académie de la Seine, ainsi que les facultés de théologie, des sciences et des lettres, d'approprier lesdits bâtiments à l'usage exclusif de ces établissem.ts et de pourvoir à leur entretien annuel.

J'ignore si vous avez eu quelque motif p.r exclure la Bibliothèque de la Sorbonne des établissem.ts mentionnés dans ce décret, mais, lors même qu'il en serait ainsi, permettez-moi de réclamer contre cette exclusion. La bibliothèque que j'administre bien que rangée, depuis 4 ans, parmi les bibliothèques nationales et relevant comme telle de la 2e Div.on

de votre Ministère, a toujours été, en raison de sa spécialité et du choix des ouvrages qui la composent, considéré comme un établissement d'une utilité toute particulière à l'Université et notamment aux 3 facultés de théologie, des lettres et des sciences de l'Académie de la Seine. C'est là qu'ont lieu les corrections pendant le concours g.al des lycées de Paris et de Versailles, et, pendant les concours p.r l'agrégation, c'est là que viennent se préparer à leurs épreuves les aspirants aux grades universitaires et les candidats aux différentes agrégations des lettres, de grammaire, de philosophie, d'histoire, des sciences naturelles, physiques et mathématiques. Il est donc indispensable que cet établissement conserve son siège à la Sorbonne et jouisse comme les facultés auxquelles il vient en aide du bénéfice du décret ci-dessus mentionné. Je viens donc vous prier, M. le Ministre, de suppléer de la manière qui vous paraîtra la plus convenable, au silence de cet acte de l'autorité, afin d'éviter dans l'avenir des difficultés et des conflits qui ne pourraient manquer de se produire.

Recevez etc.

Ph. Le Bas.

67f 665.

M. le Doyen de la faculté de théolog. protest.te de Strasbourg

Paris, 3 Mars 82.

Monsieur le Doyen, depuis quelques années le M.tre de l'Inst.on publique met à la disposition de la Biblioth. de la Sorbonne un exempl.re des thèses soutenues devant les différentes facultés de l'Université de France, et parmi ces thèses figurent celles qui lui sont envoyées par la faculté de théologie protestante de Strasbourg. Toutes traitent des

I-40

sujets intéressants au point de vue du dogme et de l'histoire religieuse et sont consultés fréquemment par nos lecteurs. C'est donc pour nous une acquisition précieuse; mais la valeur de cette collection deviendrait plus grande, s'il nous était possible de la compléter comme nous avons déjà complété les thèses de la faculté des Sciences et de la faculté des Lettres de Paris; car la Bibliothèque de la Sorbonne est en réalité la Bibliothèque de l'Université de France, et, plus qu'aucun autre dépôt littéraire, elle doit posséder les productions de membres de cette grande corporation nationale. Je prends donc la liberté de vous adresser la liste de thèses de Strasbourg qui n'y ont été envoyées par le Ministère, en vous priant de vouloir bien autant que cela vous sera possible, combler les lacunes qu'elle présente. Ce sera un véritable service rendu à la science et je vous en saurai personnellement un gré infini.

Nous recevrions avec une égale reconnaissance toutes les autres publications qui peuvent concerner la faculté de théologie de Strasbourg, car nous tenons beaucoup à rassembler tous les documents relatifs à l'histoire de l'Université de France.

Veuillez etc

Ph. Le Bas.

Liste des thèses de la faculté de théologie protestante existant à la Biblioth. de la Sorbonne

Thèses in 8°

1843 Coquerel — Eppel — Lasserre
1846 Muntz — Levasseur. — Kuhn

Lambs
Talbot
1847. Pfitzenmeyer
Kontz
Kromager
Chardavoine
Chaffal
Riff.
Colany
Pfeiffer
Jäger
Flamand
Drilholle
Guirin
Ducros
Lowenguth
Mettetal
Roustain
Cravei
Weber
André
Castan
Charlier
Dautheville
1848 Courvier
Hoffmann
Herrenschneider
Arbousse-Bastide
Castignard
Boissière
Alex. Paira
Crial
Natter
Müller
Schneegans
Laible
Schröder
Meinadier
Gleize
Réville
Herbst
Jaub
Gross
Jaub
Saigey
Liebich
1849 Vincent
Bouvet
Kuhn
Letourneur
D'aigalliers
Arnaud
Martin
Horst
Bellivier
Gratzinger
Cachard
Riff
Baillif
Duperret
Blanck
Schaffer
Hagen
Collins

I-42

	Kattenbach	Trouve
	Arnoux	Mauveaux
1850	Resch	Eberhardt
	Hoerter	Eschenauer
	Hoffet	Gache
	Giraud	Stahl
	Amphoux	Grimard
	Leblois	Cauchy
	Vivien	Derache
	Rebillard	Baegner
	Weibel	Fromager
	Viguier	Reclus
	Garcin	Durand
	Paira	Müller
	Heldt	Gerlinger
	Chardon	Buhlmann
	Dumas	Hoff
	Courille	Schwalb
	Fontanès	Moulinié
	Miroglio	Réville
	Cahours	Danglar
	Mettetal	Cracob
	Grotz	Meyer
	Larcher	Fischer
	Finiels	Rabaud
	Boyer	
	Velten	in 4°:
	Kayser (Cimm)	1843 Walther
	Mazauric	1844 Eschenbrenner
	Lueffler	Brunder
1851	Graf	Hueffel
	Mégnin	Jaquier

	Kissel	Ledermann
	Elles	Ducros
	Guénard	Bartholmess
1845	Reussner	Boyé
	Daumas	Lechten
	Michel	Hickel
	Gebhard	Roissac
	Guillermet	Mégnin
	Fort	Colany
	Rivière	Vermeil
	Meyer	Müller

676 ~~666.~~

Paris, 3 mars 52

M. le Doyen de la faculté de theolog. protest.te de Montauban

M. le Doyen, Depuis quelques années le Minist.re de l'Inst.on Publiq. met à la disposition de la Bibl. de la Sorbonne un exempl.re des thèses soutenues devant les différentes facultés de l'Université de France et parmi ces thèses figurent celles qui lui sont envoyées par la faculté de Theologie protestante de Montauban. Toutes traitent des sujets interress.ts au point de vue du dogme ou de l'hist.re religieuse et sont consultées fréquem.t par nos lecteurs. C'est donc p.r n/ une acquisition précieuse; mais la valeur de cette collection deviendrait plus grande s'il n/ était possible de la compléter comme n/ avons déja complété les thèses de la faculté des Sciences et de la faculté des lettres de Paris; car la Bibl. de la Sorbonne est en réalité la Bibl. de l'Université de France, et plus qu'aucun autre dépôt litt.re, elle doit posséder les productions des membres de cette g.de corporation nation.le Je prends donc la liberté de v/ adresser la liste

1-4-4

des Thèses de Montauban qui n/ ont été envoyés par le Ministère en vous priant de vouloir bien, autant que cela n/ sera possible, combler les lacunes qu'elle présente. Ce sera un véritable service rendu aux études et j'en saurai personnellement un gré infini.

Nous recevrions avec une égale reconnaissance toutes les autres publications qui peuvent concerner la faculté de théologie de Montauban, car n/ tenons beaucoup à rassembler tous les documents relatifs à l'hist.re de l'Université de France.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

Liste des thèses de la faculté de théologie protestante de Montauban, existant à la Biblioth. de la Sorbonne

1825. Renous.
Grieumard.
1826 Devèze
Conduzorgues
1827 Gravitz.
Viala
Salvetat
1828 Fournée
Brunel
Chamin
1829 Belugou
Morel
Enjalbert
Randon
Devisme
Bonafé
1831. Laune
Fosse
Boissier
1832 Meyrargues
1841 Moulet
1843 Schmidt
1845 Cabal
Boucha
Marche
Goy.
Sarrut.
1846 Pelissier
Barry
Abauzit

	Robert		Trigant-Beaumont
	Paumier		Beaux
	Mouligner		Delamare
	Monot		Fabre
	Vien		Huguus
1847	Ribard		Descazals
	Peschier		Pons
	Pelissier	1850	Prat
	Rognon		Mourgues
1848	Maffre		Pauvert
	Good		Gautres
	Duffa		Calas
	Cadoret		Debaeck
	Marty		Merle d'Aubigné
	Roland	1851.	Abric
	Viguié		Roberty
	Seguin		Fressard
	Branchu-Ménard		Aurillon
	Coq		Besançon
	Krieger		Gachon
	Vincens		Monnièja
	Courtois		Courmier
	Pécaut		Bianquis
1849	Lourde		Gras
	Bonifas		Robineau
	Cazalet		Bianquis

Nous possédons, en outre, une brochure sur l'installation de la faculté en 9bre 1810 et 4 rapports de la commission consistoriale de Montauban relatifs à la faculté de théologie datés le 1er de 1818, le 2e de 1820, le 3e de 1821 et le 4e de 1823.

677 ~~667.~~

à Mr Redler ex-Directr-gérant du journal de la langue française.

Paris, 6 mars 52

Monsieur, nous croyons devoir nous adresser à vous pr. compléter notre exempl.re du journal de la langue française, espérant qu'il vous sera possible de n/ rendre ce service. Voici les N.os qui n/ manquent :

1835 Avril.
1836 Mars. Septembre octobre.
1837 Les six premiers mois
1840 Septembre. octobre. novembre.

Et les années suivantes, si le journal a continué à paraître au delà de cette époque.

Dans le cas où il v/ serait possible de donner satisfaction à notre demande veuillez me faire connaître le prix des N.os que v/ nous aurez fourni, je le ferai immédiatem.t acquitter par le lib.re de la Bibliothèque.

Nous pouvons v/ offrir en échange les 6 derniers mois de 1837 et les 4 premiers de 1838.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

---

678 ~~668.~~

à M. de la Fosse prof. à la faculté des Sciences.

Paris, 6 mars 52

Mon cher Collègue, on n/ demande souvent votre excellente histoire naturelle, mais n/ sommes si pauvres que n/ ne pouvons n/ la procurer es donner ainsi satisfaction à nos lecteurs. Ne pourriez-vous n/ en octroyer un exemplaire ? Ce serait une bonne oeuvre et un service rendu au public studieux qui fréquente la Bibl. de l'Université. Dans l'espoir de cette précieuse libéralité, je suis, mon cher Collègue et ami etc.

Ph. Le Bas.

679 669.

M. le Ministre de la Guerre.

Paris, 6 mars 52

M. le Ministre, La Bibliothèque de l'Université a reçu, de l'un de Vos prédécesseurs, le 22 Mars 1846, un exemplre du tableau des Etablissements français en Algérie, pendant les années 1840, 1841, 1842, 1843-44. Les volumes relatifs aux années 1844-45 et 1845-46 lui ont été envoyés ensuite, mais, depuis, d'autres volumes de la même collection ont été publiés et, probablement par suite d'un oubli, la Bibliothèque n'a pas eu part à la distribution qui en a été faite. S'il n'y était possible, M. le Ministre, de donner des ordres pr. que cet oubli fut réparé, vous acquerriez de nouveaux droits à la reconnaissance de nos lecteurs qui consultent souvent cet ouvrage et doivent déjà tant à la munificence de votre ministère.

Recevez etc

Ph. de Bas.

---

680 670.

Ministère de l'agriculture et du Commerce.

Paris, 7 Mars 52

Envoi d'un exemplre du 7e vol. des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1791.

---

681 671.

Ministère de l'Instion publ. et des Cultes.

Paris 8 Mars 52

Monsieur le Conservateur, Vous m'avez proposé par votre lettre du 27 fevr. dernier, d'après le désir que je vous en ai témoigné au nom de M. le Ministre de la guerre, d'échanger quelques ouvrages dont vous me donnez les titres et qui se trouvent en double exemplre dans la bibl. de la Sorbonne, contre d'autres ouvrages qui manquent à cet établissemt et que possède la bibliothe. de l'Ecole spéciale militre de St. Cyr.

j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve cette proposition. Vous aurez à faire en double expédition un acte d'échange sous seing privé, signé par vous et par la personne agissant au nom de M. le Ministre de la Guerre. Vous voudrez bien m'envoyer une expédition de cet acte.

Recevez etc

L. Fortoul.

---

682 672.

Ministère de l'Inst. publ. et des Cultes

Paris, 20 Mars 52

Monsieur l'administrateur, je vous prie de vouloir bien m'adresser dans le plus bref délai possible l'état nominatif des vacances d'emploi survenues à la Bibliothèque de la Sorbonne pendant l'exercice 1851.

Dans le cas où vous n'auriez à me signaler aucune vacance pendant cet exercice veuillez m'adresser immédiatement un bordereau négatif.

Recevez etc

P. le Minist. de l'Inst. pub. et des Cultes,
Le chef de la 3e D.on
F. Génin.

---

683 673.

à M. le Ministre de l'Inst. Publ. et des Cultes

Paris, 23 Mars 52

M. le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser, conformément à la demande que vous m'en avez faite, un bordereau négatif des vacances d'emploi survenues à la Bibl. de la Sorbonne, pendant l'exercice de 1851.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

684 ~~674~~

à M. Ph. Le Bas
Comm.re adm.r

Paris, 30 Mars 1852

M. Louis Paris, ancien bibliothre de Reims, demeurant rue d'Angoulême St honoré n°27, demande que la bibliothe. souscrive à l'Evangéliaire Slavon ort: Texte du Sacre de la Bibliothèque de Reims.

---

685 675

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.re

Paris, 15 Avril. 52

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser un état des dépenses faites pr. la bibliothey. de la Sorbonne en 1852 et qui ont été comprises, par erreur, parmi celles de l'exercice 1851. Il est résulté de cette erreur que le crédit alloué à la bibliothey. pr. cet exercice a été dépassé de 102 fr. 44c. Je vous prie de vouloir bien ordonnancer de nouveau le paiement de cet état, dont je ferai immédiatement reverser le montant au trésor, à titre de somme perçue en trop sur l'exercice précédent.

Veuillez agréer etc

Ph. Le Bas,

---

686 676.

à M. Mourier
chef de l'Inst.on supérieure au ministère de l'Inst. publique.

Paris, le 26 Avril 1852.

Monsieur, vous nous avez fait un beau présent en nous donnant les thèses pour le Doctorat en médecine des facultés de Strasbourg et de Montpellier; mais malheureusement cette collection est bien incomplète. Ne vous serait-il pas possible de remplir les lacunes qu'elle présente s'il vous est resté quelques doubles ou de nous aider à nous compléter en faisant demander pour nous par le Ministère aux Doyens des 2 facultés les Mrs qui nous manquent

(suit la liste)

En revanche vous nous avez envoyé un certain nombre de doubles. En voici la liste.

(suit cette liste)

Si ces doubles vous étaient nécessaires p.r compléter votre suite, je m'empresserais de vous les faire parvenir. Je me propose de v/ adresser incessamm.t la liste de nos desiderata p.r le doctorat ès-lettres tant de Paris que des Dep.ts avec l'indication des doubles que nous pourrions mettre à votre disposition.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

~~677~~. 687

M. Le Bas à Conserv.r administrateur de la Bib. de la Sorbonne

Paris le 5 Mai 52

Convocation du Conservat.r administ.r et du Conservat.r adj.t à l'effet de prêter entre les mains du ministre le serment prescrit par l'art. 14 de la Constitution.

~~678~~. 688

A M.r Ph. Le Bas.

Strasbourg, le 7 Mai 52

Monsieur, en m'informant par votre honorée lettre du 3 Mars dernier que le Ministère de l'Inst.on publ. met à la disposition de la bib. de la Sorbonne un exempl.re des Thèses soutenues par les différentes facultés de l'Université de France v/ m'avez exprimé le désir de recevoir les thèses qui manquent dans la collection de celles soutenues depuis l'année 1828 jusqu'à ce jour dans la faculté de théologie protestante de Strasbourg.

Je me suis empressé de satisfaire à votre vœu, mais il ne m'a pas été facile de me procurer les thèses

qui forment lacune dans la collection de la Bibliothèque de la Sorbonne. En quittant la faculté les élèves emportent les exemplaires de leurs thèses qui n'ont pas été distribués.

Pour trouver celles qui me manquent je me suis adressé à mes collègues, à des antiquaires, à l'administration de la bibliothèque du séminaire protestant, à force de faire des recherches je suis parvenu à me procurer la presque totalité des thèses qui me manquent à partir de l'époque où commence notre collection, mais il m'a été impossible de retrouver une série de travaux de ce genre qui tombent dans les 1ers années,

Peut être en profitant des ventes publiques réussirai-je plus tard à me procurer ces thèses. Je ne négligerai aucun moyen pour compléter tout à fait la collection de la Bibl. de la Sorbonne; mais ce ne sera que petit à petit que je pourrai y parvenir,

En attendant j'aurai l'honneur de vous expédier toutes les thèses que j'ai pu me procurer jusqu'à présent. Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez avoir la bonté de m'informer de la réception de cet envoi qui partira d'ici à quelques jours,

Veuillez, agréer

Le Doyen : Bard.

---

689 ~~679~~.

Montauban, le 12 Mai 1852

A M. Ph Le Bas.

Monsieur, veuillez excuser le retard que j'ai mis à répondre à la lettre dont vous m'avez honoré le 3 Mars et à vous faire l'envoi des thèses de la faculté que vous avez bien voulu me demander. Il m'a fallu quelque temps pour rendre cette collection aussi complète que je le désirais; aujourd'hui je

suis en mesure de satisfaire au désir que vous avez daigné me témoigner et, sous peu de jours j'aurai l'honneur de vous adresser un paquet assez volumineux, par les Messageries Nationales, à moins qu'à cause des frais vous ne jugiez convenable de m'indiquer une autre voie p.r vous le faire parvenir.

Veuillez agréer . . . etc

J.h Montet.

---

690 ~~680~~.

Mons.r le ministre de l'Instr.on publ.que

Paris, 15 Mai 1852

Monsieur le Ministre, le logement qu'occupe à la Sorbonne le Surveillant Joseph Donat, faisant fonctions de Concierge, est humide et insalubre et ne pourrait plus être habité sans danger s'il n'était immédiatement assaini. Les travaux nécessaires occasionneront une dépense de 236 fr. 76.c sauf règlement, ainsi qu'il résulte du devis ci-joint. Joseph Donat est un employé dévoué qui compte 22 années de bons et utiles services. C'est le doyen de la Bibliothèque. J'ose donc espérer que vous voudrez bien m'accorder l'autorisation de faire exécuter les travaux dont il s'agit et lui donner par là une preuve de bienveillance dont il est digne à tous égards.

Recevez etc.

Ph. Le Bas.

---

691 ~~681~~.

à M. Louis Paris.

Paris, 17 Mai 1852

Monsieur, je regrette vivement que l'établissement confié à ma direction ne puisse souscrire à la curieuse et belle publication au sujet de laquelle vous me faites l'honneur de m'écrire —.

Le budget de la Bibliothèque de la Sorbonne ayant été réduit au strict nécessaire nous sommes dans l'impossibilité absolue d'acquérir les ouvrages d'un prix élevé, ceux qui sont nécessaires à nos lecteurs nous arrivent pour la plupart comme présents du Ministère de l'Instruction publique.

L'Evangéliaire Slavon n'étant pas au nombre des livres qui nous sont demandés je ne saurais accueillir votre demande. J'aurais été heureux de pouvoir y répondre autrement.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

---

692 ~~682~~.

A M. le Doyen de la faculté de Théologie protest.te à Montauban

Paris, 17 Mai 1852

Monsieur le Doyen, je vous remercie de l'empressement avec lequel vous avez répondu à la demande que je vous ai faite et me félicite pour notre bibliothèque du résultat heureux que cette demande a obtenu. J'attends impatiemment le ballot que vous m'annoncez et vous laisse le choix du moyen de transport qui paraîtra le plus convenable en raison du poids que peut avoir ce colis. Je vous prierai seulement de vouloir bien l'adresser à M. Durand, libraire de la Bibliothèque de la Sorbonne rue des Grès. N°. 5. Dès qu'il nous sera parvenu je prendrai immédiatement toutes les mesures convenables pour mettre à la disposition de nos lecteurs la précieuse collection qu'ils devront à votre libéralité.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

---

693 ~~683~~.

A M. le Ministre de l'Instruction publique.

Paris, 18 Mai 1852

Monsieur le Ministre, ainsi que j'ai eu l'honneur

de vous l'annoncer dans ma lettre du 15 Avril d.er j'ai fait reverser à la Caisse centrale du trésor public la somme de 106 fr. 95c qui avait été ordonnancée et payée par erreur sur le crédit affecté à la Biblioth. p.r l'exercice 1851. J'ai l'honneur de v/ adresser le récépissé de la déclaration de ce versement. Il est daté du 17 Mai 1852 et porte le N.o 13078 du livre journal, Série A, n.o de l'ordonnance 1757.

Veuillez agréer etc

Ph. Le Bas.

---

684. 694

Paris, 29 Mai 1852

M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Monsieur le Ministre, ayant vainement attendu jusqu'à ce jour vos instructions relativement au serment que les Bibliothécaire, Sous-Bibliothécaires et Employés de la Bibliothèque de la Sorbonne doivent prêter entre mes mains conformément à l'art. 14 de la Constitution et instruit que la prestation de ce serment avait eu lieu dans les autres Bibliothèques sans ordre préalable émané de vous, j'ai cru devoir prendre sur moi de réunir aujourd'hui mes subordonnés pour recevoir leur serment d'obéissance à la Constitut. et de fidélité au président. Tous ont juré et signé. Je m'empresse de vous transmettre le procès-verbal qui en fait foi.

Veuillez agréer etc

Ph. Le Bas.

Bibliothèque de la Sorbonne. Aujourd'hui 29 Mai 1852 à 2 h. de l'après-midi en exécution de l'art. 14 de la Constitution et de l'arrêté de M.

1852

le Ministre de l'Instruction publique et des cultes en date du 28 Avril 1852. Les Bibliothécaire, Sous-Bibliothes et Employés de la Bibliothèque de la Sorbonne se sont réunis dans cet établissement où ils avaient été convoqués par le Conservateur-Administrateur à l'effet de prêter le serment prescrit à tous les fonctionnaires. Etaient présents MM. A. Renée, Giraud, L. Rénier, Alf. de Bougy, Ch. Le Bas et L. Chodzko.

Après lecture donnée par le Conservat.r-admin.r de la formule de serment: Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au président de la République, tous ont répondu: je le jure. En foi de quoi ils ont signé le présent procès-verbal qui sera envoyé à M. le Ministre de l'Inst.on publique

Signés: A. Renée, bibliothécaire.
Giraud. Sous-bibliothécaire
L. Rénier. id
Alf.d de Bougy, id
Ch. Le Bas, Employé
L. Chodzko id.

Certifié et signé par le Conservateur-Administ.r
Ph. Le Bas.

---

695 ~~685~~.

M. le Doyen de la faculté de théologie protestante de Strasbourg.

Paris, 31 Mai 1852

Monsieur le Doyen, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois et je suis vivement reconnaissant de l'aimable empressement que vous avez bien voulu mettre à satisfaire le désir que je vous avais exprimé. Je recevrai avec une grande satisfaction l'envoi que vous m'annoncez et je serai heureux d'inscrire votre nom sur la

liste de nos donateurs,
Vous pourriez, Monsieur le Doyen, ajouter encore à cette libéralité en nous communiquant une liste complète de toutes les thèses soutenues devant la faculté de théologie de Strasbourg depuis son institution. Cela nous faciliterait le moyen de combler les lacunes que, malgré vos dons, notre collection doit présenter. Vous avez déjà tant fait pour notre bibliothèque que vous ne lui refuserez pas, j'en suis sur, cette nouvelle preuve d'intérêt.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

---

696 686.

à M. le Doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban

Paris, 31 Mai 1852

Monsieur le Doyen, j'ai reçu il y a 2 jours le ballot de thèses que vous m'avez expédié et je vous prie d'agréer tous mes remerciements pour le précieux présent que vous avez fait à l'Etablisst dont l'administration m'est confiée. Malheureusemt malgré votre libéralité notre collection reste encore bien incomplète car des années 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843 et 1844 nous ne possédons que 4 thèses, celle de M. Maystre en 1834, de M. Moulet en 1841, de M. Schmidt en 1843 et de M. Fosse en 1844. Les années 1845 et 1847 doivent aussi présenter bien des lacunes. N'y a-t-il donc aucun espoir de les combler? Si je craignais d'être indiscret je vous prierais, Mr le Doyen, de me communiquer la liste exacte de toutes les thèses de la faculté depuis son institution afin qu'il me soit possible de faire toutes les

recherches nécessaires p.r compléter un recueil qui serait une des richesses nécessaires de notre Bibliothèque. Vous avez déja tant fait pour elle, M.r le Doyen, que vous ne lui refuserez pas cette nouvelle preuve d'intérêt.

Recevez etc

Ph. Le Bas.

---

697 687.

M. Servaux Sous-chef du Bureau des Sciences et des lettres au Ministère de l'Inst.on publique

Paris, 3 Juin 1852.

Monsieur, Il manque à la Bibliothèque de la Sorbonne quelques numeros du Bulletin du Comités historiques et des archives des Missions scientifiques et littéraires. Permettez-moi d'attendre de votre obligeance que vous voudrez bien me les envoyer. Voici la liste des numéros que nous n'avons pas reçus.

Bulletin du Comités historiques, 1849, tome 1.er feuilles 17 et 18 des deux parties.

Archives des Missions, 1850, 3.e cahier contenant les f.s 9, 10, 11, 12 et 13.

Agréez etc

Ph. Le Bas.

---

698 688.

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, le 4 Juin 1852

Monsieur le Ministre, dans sa séance du 2 de ce mois le Conseil d'administration de la Bibliothèque a décidé qu'il y a lieu d'acquérir p.r cet établissem.t sur les fonds du matériel de 1852 un certain nombre d'ouvrages indiqués dans les 4 listes ci-jointes que je v/ transmets en double expédition après les avoir fait transcrire sur le registre consacré aux propositions d'acquisition. Ces 4 listes montent ensemble à la somme de 1855 fr. 75 c. Je v/ prie de vouloir bien m'autoriser à acquérir les ouvrages qui y sont portés.

Veuillez agréer...

Ph. Le Bas.

689 699

M. Ph. Le Bas

Paris, 15 juin 1852

Approbation ministérielle d'acquérir pour une somme de 1855 fr les ouvrages portés dans les 4 notes jointes en double expédition, à la demande d'approbation

---

690 700

M. Ph. Le Bas

Strasbourg, 18 juin 1852

Lettre par laquelle M. le Doyen de la faculté de Théologie protestante de Strasbourg annonce que M. Jung, bibliothécaire enverra la collect. complète des Thèses à partir de l'année 1840 et la liste de toutes les thèses soutenues à la dite faculté jusqu'à ce jour.

---

691 701

M. Ph. Le Bas

Strasbourg, 20 juin 52

Envoi par M. Jung, prof. à la faculté et bibliothécaire en chef de la ville des thèses soutenues depuis la reconstitution des études théologiques à Strasbourg. Il y est joint le petit nombre de Thèses soutenues devant le Séminaire dans lequel s'est formée en 1826 la faculté et la liste exacte de toutes les soutenances, etc.

---

692 702

M. Alp. de Boissieux à Lyon.

Paris, 24 juin 52

Monsieur, le billet ci-joint de notre ami commun M. Le Normant vous fera connaître l'objet d'une prière que j'ai l'honneur de vous adresser.

S'il vous était possible, M., d'y obtempérer en vous complétant l'exemplaire de votre savant ouvrage vous nous feriez un présent très précieux pr. les lecteurs studieux qui fréquentent la bibliothèque de la Sorbonne, et parmi lesquels vous trouveriez

des hommes très capables de rendre justice à votre savant travail.

agréez ... Ph. Le Bas.

---

693 703

Minist.re de l'Int.r de l'agricult.re et du commerce

Paris, 25 Juin 52

Envoi pr. la bibliothèque d'un exemplaire du catalogue des brevets d'invention pris en 1851.

---

694 704

Ministère de l'Int.on publ.

Paris 25 Juin 52

Décision ministérielle annuelle à propos des vacances de la Bibliothèque de la Sorbonne.

---

695. 705

à M. Ph. Le Bas

Lyon, 26 juin 52

Monsieur, le peu d'ordre qu'on a mis dans les divers ministères à la distribution des exempl.res et surtout des livraisons de mon ouvrage m'afflige plus qu'il ne m'étonne, j'en reçois chaque jour, moi qui n'y peux rien de nombreuses plaintes, mais je suis plus sensible encore à la nouvelle preuve que vous m'en donnez, car la Biblioth. de la Sorbonne est une de celles où je devais le plus particulièrement désirer d'être admis. Si quelque chose doit me consoler du tort, comparativement bien léger, que m'a fait en cette circonstance le bureau du dépot légal c'est de voir, Monsieur, que vous avez bien voulu jeter les yeux sur mon travail et que vous êtes assez indulgent pour l'accueillir avec quelque intérêt. Je suis très empressé de l'offrir aux studieux habitués de votre bibliothèque, mais je suis plus heureux encore de le remettre entre vos mains.

Je vous expédierais immédiatement les livraisons qui vous manquent si je pouvais lire dans le petit billet

1680

de M. le Normant les N.os de celles que vous en avez déjà. J'y ai bien distingué la 1re liv.on mais le chiffre de l'autre me paraît incertain et je ne saurais décider s'il faut y reconnaître la 2e ou la 5e. Veuillez donc, Monsieur, me faire donner ce renseignement et je m'empresserai de répondre à votre demande.

Permettez-moi d'user mettre à profit cette circonstance pour me faire sur une de vos publications dont je n'ai jamais pu connaître exactement l'ensemble ni la divisions. Je veux parler de votre savant travail sur les monuments recueillis par la commission de Morée. Je possède le 1er cahier des inscriptions (Messénie et Arcadie), le 2e (Laconie), le 5me (Iles de la mer Egée) plus un 1er cahier (Bas reliefs du temple de Phigalie). Que me faut-il encore pr me compléter? C'est ce qu'aucun libraire n'a su ou voulu prendre la peine de me dire.

Seriez-vous assez bon pour me le faire savoir? je vous en serai infiniment obligé: je tiens à ne rien laisser perdre de ce que la bonne et véritable science a produit de nos jours.

Veuillez agréer etc

Alph. de Boissieu
rue Sala, 15, à Lyon

---

706 696.

Mr Ph. Le Bas

Paris 5 Juillet 52

Envoi fait par le Ministère de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce d'un exemplre du 7e Vol. des Brevets d'invent. pris sous l'empire de la loi de 1844.

707 ~~697~~.

M^r Ph. Le Bas

Paris, 5 juillet 82

Envoi fait par le ministère de l'Intérieur, de l'agriculture et du Commerce, p^r la bibliothèque, du 76e vol. des Brevets d'Invention pris sous l'empire de la loi de 1791.

---

708 ~~698~~.

M. Ph. Le Bas

Paris, 6 juillet. 82

Envoi par le Préfet de Police du compte des dépenses de la préfecture pour l'exercice 1851 (annexé au budget g^l de la ville de Paris).

---

709 ~~699~~.

M. Ph. Le Bas (ministère de l'Inst^on publ.)

Paris, 13 juillet. 82

Monsieur l'administrateur, j'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté de ce jour, j'ai accordé un congé de 6 mois, avec conservation de traitement à M. L. Renier, sous-bibliothécaire de la Sorbonne, chargé par mon départ^t d'une mission scientifique en Algérie.

Je vous prie, M. l'administ^r, d'assurer l'exécution de ce décret.

Recevez etc

Le ministre de l'Inst^on publ.
H. Fortoul.

---

710 ~~700~~.

Préfet^re du dépt^t de la Seine

Paris, 19 juill. 82

Monsieur le Conservateur, j'ai l'honneur de vous prévenir que, par suite de modifications survenues dans le personnel des architectes attachés aux établissements d'Instruct. publique M. Girard, rue de Fleurus, N° 26 est chargé en qualité d'Inspecteur des travaux à exécuter aux frais de la Ville de Paris, dans les diverses localités de votre bibliothèque.

Veuillez agréer etc

Durand.

701. 711

M. M. les Membres du Conseil d'adm.on de l'école spéciale milit.re de St Cyr

Paris, 2 août 52

Messieurs, Parmi les ouvrages que la bibliothèq. de l'Ecole spéciale milit.re de St Cyr devait céder à la Bibl. de la Sorbonne par suite de l'échange autorisé par M. M. les Ministres de la guerre et de l'Inst.on publiq. figurait le journal g.al de la litt.re française, année 1822 et suivantes 57 N.os (GG. 176-232) Cet ouvrage n'ayant pas été compris dans l'envoi que m'a fait M. le Biblioth.re de l'Ecole, je vous prie de vouloir bien donner des ordres pour que cette omission soit réparée le plus promptement possible.

Veuillez agréer etc

Ph. Le Bas.

---

702. 712

A M. Ph. Le Bas

St Cyr, 3 août 52

Lettre par laquelle M. Boistard, Bibl.re de l'Ecole spéciale milit.re de St Cyr explique l'erreur qui a été commise par l'envoi à la bibl. de la Sorbonne du Journal de la Litterat.re Etrangère, en place du Journal G.al de la litt.re française. Il prie de renvoyer la 1.re de ces publications à l'Ecole de St Cyr. La 2.e ayant été adressée à la bibliothèque de la Sorbonne par l'entremise de M. Durand, libraire à Paris.

---

703. 713

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 14 août

Monsieur l'administrateur, J'ai reçu, jointe à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 Juill. dernier, la copie de l'acte d'échange que vous avez fait avec la bibliothèque de l'Ecole militaire de St Cyr de quelques ouvrages doubles qui se trouvaient dans l'établissement que v/

administrer contre d'autres ouvrages de l'Ecole militaire que ne possédait point la Bibliothèque de la Sorbonne.

Je vous remercie de cette communication.

Recevez etc

H. Fortoul

---

704. 714

Paris 19 août 52

à M. Boissard Bibl.re de l'Ecole spéciale milit.re de St Cyr

Monsieur et honorable collègue, j'ai reçu les 59 n.os du Journal g.al de la litt.re française que vous m'avez annoncés par votre lettre du 3 de ce mois ; mais je ne vous renvoie pas le Journal g.al de la litterat.re Etrangère que vous me redemandez car ce recueil fait partie des ouvrages que la Bibliothèque de l'Ecole spéciale milit.re devait remettre à la Bibliothèque de la Sorbonne, et dont le prix equivalent à celui des livres cédés en échange par ce dernier établissement à l'école a été fixé à 111 fr. savoir:

A.A. 22 Gallia Christiana. t. 1. f.o ____ 2

E.E. 24 Chatereau Lefèvre. Sur l'origine des maisons et duchés de Lorraine f.o ____ 3

54 Antiquités de Bourdeaux et de Bourg 1574 4.o ____ 1

G.G. 121-175 Annales de littérature et des arts. Paris 1825 et ann. suiv. 55 N.os ____ 15

176-232. Journal g.al de la litt.re fr. Paris 1822 et ann. suiv. 57. N.os ____ 30

233-292 Journal g.al de la litt.re Et.re. Paris 1822 et ann. suiv. 60 N.os ____ 30

B.A. 28. 39 Opere di Metastasio. Londres 1784 12 vol. in 18 ____ 6

C.A 94 4.o } 767-769 8.o } Voyage dans la regence d'Alger par Rozet. 1 vol 4.o 3 in 8.o 24

111

164

Nous sommes donc bien légitimement propriétaires de l'ouvrage en question.

Recevez etc Ph. Le Bas.

---

705. 715

à M. Alph. de Boissieu
Rue Sala, 15, à Lyon

Paris, 19 août 82

Monsieur, excusez-moi si je réponds aussi tard à votre lettre du 26 Juin d.er. Les corrections du Concours y.al auxquelles on m'a fait prendre une part très active cette année ne m'ont pas laissé un seul instant libre du 1er Juillet au 10 de ce mois.

Nous possédons de votre beau travail les liv.ons 1 et 5 ce sont donc les liv.ons 2, 3 et 4 qui nous manquent et que nous sollicitons de votre libéralité. Pour ma part il me tarde de pouvoir la consulter, car je suis sur d'avance d'en tirer autant de fruit que de celles qu'il m'a été possible d'étudier.

Il vous manque de nos: Inscriptions de Morée le 3e cahier seulement, le 4e n'ayant pas encore paru, et des Monuments figurés le 2e cahier.

Je suis heureux de pouvoir vous les offrir et les tiens à votre disposition avec quelques autres opuscules. Veuillez me faire savoir par quelle voie je dois vous les faire parvenir

agréez etc Ph. Le Bas.

---

706 716

à M. Ph Le Bas

St Cyr, 24 août 82

Monsieur, Je n'ai reçu que le 23 la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 19 du courant. J'ai reçu, Monsieur, la liste des ouvrages que vous avez demandés à recevoir en échange, liste qui vous a été adressée par le

ministre de la Guerre. Le journal de la littérat^re française s'y trouve bien porté, mais non celui de la littérat^re étrangère, celui-ci vous ayant été envoyé d'abord, par erreur, au lieu du 1er, j'ai dû vous le renvoyer et vous réclamer l'autre. Il n'est pas question non plus sur votre reçu du journal de la litt^re étrangère.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, le reste de nos doubles venant d'être échangé et le journal de la litt^re étrangère, étant compris parmi les livres objets de cet échange, vous pouvez, Monsieur, le conserver sans qu'il en résulte aucun changement dans le compte de l'effectif des livres appartenant à la Biblioth. de St Cyr, seulement il aura été échangé avec la Biblioth. de la Sorbonne, au lieu de l'avoir été avec une autre partie prenante.

Recevez, Monsieur, &c

Le Chef d'escadron d'artillerie, bibliothécaire de l'école spéciale militaire

Boistard.

---

707. 707

à M. le ministre de la Guerre.

Paris, 26 août 52

Monsieur le Ministre, la bibliothèque de la Sorbonne a reçu de vos prédécesseurs les volumes du Tableau des établissements français en Algérie, publiés jusqu'en 1846 inclusivement, elle n'a pas reçu ceux qui ont paru depuis. Il serait fâcheux que cette précieuse collection restât incomplète, dans un établissement où elle est souvent consultée. Je viens donc vous prier de vouloir bien donner des ordres pour que les volumes qui nous manquent me soient envoyés.

Il est en outre 2 ouvrages qui nous sont très souvent

demandés, et que, malheureusement, l'exiguité des fonds d'acquisition dont je dispose ne me permet pas d'acheter, ce sont ceux que Mr le g.al Daumas a publiés sur la Kabylie et sur les chevaux du Sahara. Vous auriez, Mr. le Ministre, de nouveaux droits à la reconnaissance de nos studieux lecteurs qui doivent déjà tant au Ministère de la Guerre si vous vouliez bien accorder ces ouvrages à la Bibliothèque et me fournir ainsi le moyen de donner satisfaction à des désirs souvent exprimés et trop légitimes pour que l'administration ne tienne pas à les exaucer.

Agréez etc

Ph. Le Bas

---

708. 718

à M. Ph. Le Bas

Marcilly d'Azergues (près Lyon) 26 août 52

Monsieur, aussitôt votre lettre reçue j'ai écrit à une personne qui a un exemplaire complet de mon ouvrage pour qu'elle en détachât les liv.ons II, III et IV et qu'elle vous les expédiât par la 1re occasion et par l'entremise de M. Demichelis lib.re rue St André des Arts 33 chez lequel vous pourrez les faire retirer et déposer tout ce que vous voudrez bien m'adresser. Je reçois ce matin l'annonce que la caisse dans laquelle mes 3 liv.ons seront mises partira demain par le roulage. Retenu à la campagne j'ai eu le regret de ne pas pouvoir faire moi même ce petit envoi, mais j'ai tenu à ne pas le retarder.

Je suis confus, Monsieur, du beau présent que vous daignez me faire. Je tenais beaucoup à compléter vos 2 savantes publications, et si dans nos échanges scientifiques l'un de nous a lieu de s'applaudir, c'est bien certainement moi, qui ai tant

à gagner à l'étude de vos travaux. Plus j'avance dans l'archéologie plus je sens ce qui me manque, et plus j'apprécie les lumières que me fournissent ceux que depuis longtemps je me suis habitué à regarder comme mes maîtres dans la science.

Veuillez agréer.

Alph. de Boissieu.

---

709. 719
à
M. Ph. Le Bas

Amiens, 26 août, 82

Le secrétaire perpétuel de la Société des antiquaires de Picardie à M. l'administr. de la Bibl. de la Sorbonne

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser la 8e Série des Coutumes locales du Bailliage d'Amiens que la Société vient de publier et dont vous recevrez prochainement les tables et l'introduction. La société désire vivement que ce travail soit accueilli par vous avec autant d'intérêt qu'elle mit d'empressement à l'offrir

Veuillez agréer etc

J. Gavard.

---

710. 720
à M. Ph. Le Bas

Paris, 28. août 82

Voici, mon cher ami, ce que vous désirez. Je vous souhaite de bonnes vacances et vous renouvelle tous mes compliments

L. Bellaguet.

711.
à M. Ph. Le Bas
721

Monsieur l'administrateur, j'ai l'honneur de vous informer que, d'après les motifs que vous m'avez exposés par votre lettre du 20 août courant, je vous ai autorisé à vous absenter pendant le mois de 7.bre prochain

Agréez etc

H. Tortoul.

165

712. 722

à M. Ph. Le Bas (ministre de la Guerre)

Paris, 30 août 52

Monsieur, conformément à la demande que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser par votre lettre du 29 juillet dr. je vous informe que je mets à votre disposition, pour la Bibliothèque de l'Université, un exemplaire du Tableau de la Situation des Etablissemts français en Algérie (1846-49).

Ce volume qui complète la collection jusqu'à ce jour sera remis, sur récépissé, à la personne que vous aurez désignée pour le retirer au 1er bureau de la Direction des affaires de l'Algérie (Rue St Dominique 101.)

Quant à la Grande Kabylie et aux Chemins du Sahara, les exemplaires de ces ouvrages qui avaient été achetés par mon Département, sont complètement épuisés. Il m'est dès lors impossible de répondre au désir que vous m'avez exprimé à cet égard, et je vous en témoigne tout mon regret

Recevez etc

Le Ministre de la Guerre
A. de St Arnaud.

---

713 723

à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes

Paris Août 52

Monsieur le Ministre, L'échange que vous m'avez autorisé, par décision du 8 Mars 1852 entre la Bibl. de l'Ecole Spéciale Mre de St Cyr et celle de la Sorbonne a été opéré le 22 de ce mois et j'ai l'honneur de vous transmettre conformément à vos intentions un double de l'acte sous seing privé dressé à cet effet et signé par moi ainsi

que par M. Boistard, agissant au nom de M. le Ministre de la Guerre.

Veuillez agréer etc

Ph. Le Bas.

---

714 724

à M. Ph. Le Bas

Paris, 28 7bre 52

Envoi par le Ministère de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce d'1 exemplre du 8e volume des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

725 715.

à M. Ph. Le Bas

Paris, 6 8bre 52

Réclamation de la Division de la Comptabilité du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes (par suite d'un arrêt de la Cour des Comptes) d'une somme de 60 centimes portée en trop sur les Etats de 4e trimestre 1851.

---

726 716.

à M. le Ministre de l'Inst. on publiq. etc.

Paris, 10 8bre 52

M. l'administrateur de la Bibliothèque de la Sorbonne prévient M. le Ministre que les 60 centimes ont été reintégrés au Trésor ainsi qu'il résulte du récépissé joint à la lettre.

---

727 717.

à M. Ph. Le Bas (ministre de l'Instion publ.)

Paris, 14 8bre 52

M. l'administrateur est prévenu par une lettre ministérielle que la Bibliothèque devra vaquer le samedi, 16 de ce mois à l'occasion du retour à Paris du Prince-Président.

---

728 718.

à M. Ph. Le Bas (Cabinet du Ministre de l'Inst on publ.

Paris, 30 8bre 52

Monsieur, M. le Ministre désirerait savoir si la

Bibl. de la Sorbonne est en possession des ouvrages suivants :

Observationes siderum habitae Pisis in specula academica 1765-1790. 5 vol. in fo.

Catalogus Bib. Pisanae 1. vol. fo.

annali delle Universita Toscane 1 vol. 4o. et 1 vol. 8o

Giornale Toscano di scienze morali 2. vol 8o.

Son Excellence me charge de vous prier de vouloir bien lui transmettre ce renseignement.

Agreez &c

Le Chef du Secrétariat de l'Instn. publ. et des Cultes

L. de Nantouil.

---

729 719.

à M. de Nantouil chef du Secretariat du Ministère de l'Instn. publ.

Paris, 30 8bre 52

En l'absence de M. le Conservateur, M. le Conservateur-Adjoint répond que la Biblioth. de la Sorbonne ne possede point les ouvrages ci mentionnés.

---

730 720.

à M. le Ministre de l'Instn. publiq.

Paris, 8 9bre 52

Monsieur le Ministre, Des trois surveillants de la Biblioth. de la Sorbonne, les deux premiers Donat et Allart reçoivent 900 fr. d'appointements annuels, le troisième Auger, dont le service ne diffère en rien de celui des 2 autres ne figure au budget que pour 800 fr. Comme c'est un bon et honnête serviteur, qui est père de famille, il me paraîtrait juste de porter ses appointements au même taux que ceux des 2 autres, et je viens vous prier de lui accorder cette récompense due

à son zèle. L'augmentation que je sollicite en sa faveur pourrait être sans graves inconvénients, prélevée sur le fonds du matériel qui se trouverait ainsi réduit à 6000 fr.

Veuillez agréer etc

Ph. Le Bas.

---

731 ~~721.~~

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 8. 9bre 52

Monsieur le Ministre, Parmi les Thèses que votre département donne chaque année à la Biblioth. de la Sorbonne, se trouvent un certain nombre de Thèses pour la Licence en droit qui, n'ayant aucun caractère scientifique, ne sont jamais demandées par nos lecteurs et occupent sur nos rayons une place qui serait plus utilement consacrée à des ouvrages importants. M. Durand nous propose en échange de ces brochures qui n'ont d'autre valeur que celle du papier les ouvrages dont les titres suivent :

Theophrasti Caracteres ed. ast Lipsiae 1816 1 vol. 8°

Spohn de Lingua et Litteratura veterum Aegyptiorum. Lipsiae 1825 2. vol. 4°

Colomb de Batines, Bibliografia dantesca. Prato 1845-1848 2 vol. 8° en 3 parties

Macé Deschamps, Histoire de Madagascar, Paris, 1846 1. vol. 8°

Cette proposition me paraît avantageuse et je vous prie de m'autoriser à l'accepter.

Veuillez agréer etc

Ph. Le Bas.

---

732 ~~722.~~

à M. Ph. Le Bas

Paris, 15 9bre 52

Envoi par le ministère de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce, pour la Bibliothèque, d'1 exemplre du

9e vol.me des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

723 733

Ministère de l'Inst.on publique

Paris, 18 9bre 52

Monsieur l'administrateur, vous m'avez proposé par votre lettre du 8 9bre dernier, de porter le traitement du Sr. Auger, l'un des surveillants de la Biblioth. de la Sorbonne de 800 à 900 fr. en prélevant cette augmentation sur le fonds du matériel.

Je suis tout disposé d'après le bon témoignage que vous me rendez des services et de la position du Sr Auger à lui accorder, cette année, l'allocation que vous demandez pour lui; mais je ne puis consentir à l'imputer d'une manière permanente sur le fonds du matériel. Cette somme lui sera allouée non comme supplément de traitement mais à titre de gratification ou d'indemnité pour travaux extraord.res

Recevez etc

Le Ministre de l'Inst. publ.
H. Fortoul.

---

724 734

à M. Ph. Le Bas

Paris, 20 9bre 52

Monsieur l'administrateur, j'ai l'honneur de vous adresser les ouvrages suivants dont je veux faire don à la Biblioth. de la Sorbonne qui ne les possède pas encore:

Observationes siderum habitae Pisis.
Catalogus Bibliothecae Pisanae academicae.
Giornale Toscano di Scienze e
Annali delle Universita Toscane

Ces ouvrages occuperont utilement leur place dans la bibliothèque de cette vieille université de Paris qui parmi les universités de Toscane a compté de si dignes émules.

Agréez &c

Le Ministre de l'Inst.on pub. et des Cultes
H. Fortoul.

---

735 725.

à M. le ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 22 9bre 52

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu m'adresser pour la bibliothq. de la Sorbonne les ouvrages suivants :

Observationes Siderum habitæ Pisis
Catalogus Bibl. Pisanæ Academiæ.
Giornale Toscano di Scienze e
annali delle Università Toscane.

Je m'empresse de vous remercier de cette précieuse libéralité tant au nom des fonctionnaires attachés à la Bibliothèque qu'à celui du studieux public qui fréquente notre établissement.

J'ai fait cataloguer sans retard ces ouvrages pour qu'ils soient mis, dès à présent, à la disposition de nos lecteurs.

Veuillez agréer &c

Ph. Le Bas.

---

736 726.

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 27 9bre 52

Monsieur le Ministre,

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que par ordre de S. A. I. M.r le prince-Président des médailles d'or à son effigie portant au revers l'aigle et le nom de l'officier de la maison militaire, ont

Mr Donnés à chaque aide de camp et officier d'ordonnance, ainsi qu'à M. le Cte Bacciochi, M. Mocquart, M. Bure et M. le docteur Conneau afin de leur faciliter l'entrée de tous les établis.ts publ.

Je m'empresse de vous annoncer que j'ai prévenu MM les fonctionnaires de la Bibl. de la Sorbonne de cette disposition et que je les ai invités à se conformer aux instructions contenues dans votre lettre

Veuillez agréer, etc

Ph. Le Bas.

---

737 ~~727~~.

à M Ph. Le Bas administr.r de la Bibliothèque

Paris 27 9bre 52

Lettre du ministre de l'Inst.on publ. écrite av.t la présidente et relative à la médaille donnée aux aides de camp, officiers d'ordonnance du prince président et à MM. Mocquart, de Bure etc

---

738 ~~728~~.

à Mr l'administr.r

Liège, 29 9bre 52

M. L. Polain, de Liège, offre à M. Le Bas, pour la Bibl. de la Sorbonne quelques uns de ses ouvrages dont M. Durand libr.e a bien voulu se charger.

---

739 ~~729~~.

à M. l'administr.r

Paris, 9 Xbre 52

Le minist.re de l'Inst.on publique demande dans le plus bref délai le compte g.al des dépenses de l'exercice 1851.

---

740 ~~730~~.

à M. l'administr.r

Paris, 9 Xbre 52

Le ministre de la Guerre donne avis qu'il a compris la Bibl. de la Sorbonne, p.r un exempl.re dans la

répartition de l'ouvrage intitulé : Histoire des Berbères par Ibn Khaldoun, traduit par M. de Slane. Invitation de faire prendre ledit ouvrage contre récépissé au 1er bureau de la direction des affaires de l'Algérie rue St Dominique 101.

---

741 ~~731.~~

Paris, 14 Xbre 52

à M. l'admin.r Envoi par le ministère de l'Intérieur, de l'agriculture et du Commerce, pr. la bibliothèque d'1 exemplre du 27e vol. des Brevets d'Invention pris sous l'empire de la loi de 1791.

---

742 ~~732.~~

Paris, 15 Xbre 52

à Mr. l'administr. Mon cher collègue,

Je puis enfin vous adresser pr. votre bibliothèque un exemplre de l'ouvrage (Précis élémentre d'histoire natle) que vous m'avez demandé. Je regrette beaucoup de vous avoir fait attendre si longtemps un aussi mince présent. Recevez de

G. Delafosse.

---

743 ~~733.~~

Paris 17 Xbre 52

à M. l'admin.r Envoi par M. Noirot d'une quittance pr. fourniture de gaz à la bibliothèque et demande de la signature de M. l'administrateur pour toucher au Trésor.

---

744 ~~734.~~

Paris, 20 Xbre 52

à M. l'admin.r Monsieur, le comité de la Société Biblique Protestante de France n'a jamais reçu la lettre que vous lui avez adressée le 18 fev. de l'année courante, ce n'est que le 19 juin que lui est parvenue la copie de cette lettre, et il s'est empressé de mettre à votre disposition les exemplres de ses rapports annuels qui pourraient encore se trouver dans ses dépots.

176

après bien des recherches nous sommes parvenus à
réunir les N.os que vous avez indiqués dans votre lettre
et nous avons l'honneur, Monsieur, de vous adresser
avec la présente un exempl.re des années 1820 1832/1833
1834. 1835. 1836. 1837. 1838. 1839. 1840. 1841. 1842.
1843. 1844. 1845. 1846. 1847. 1848. 1849. 1850. 1851 et
1852.

Veuillez agréer etc

Pour le comité,
J.n George Billing

735.

Paris, 28 X.bre 52

à M. l'agent de la Société Biblique protestante de France

Monsieur, Examen fait de notre collection des rapports
annuels de la Société Biblique protestante de Paris
dont vous avez bien voulu nous aider à combler une
lacune j'ai reconnu que nous possédions l'année 1820
en double mais que l'année 1822 nous manquait.
S'il vous était possible, Monsieur, de nous la procurer
vous ajouteriez un nouveau prix à votre première
libéralité et vous auriez un nouveau titre à la recon.ce
de nos lecteurs.

Je vous renvoie le N.o que nous avons en double, pensant
qu'il pourra vous être utile.

Agréez etc

Ph. Le Bas.

---

736. 746

Florence, 31 X.bre 52

M.r l'administ.r

Monsieur, Je viens d'accomplir à la volonté de
S. A. I. et R. le grand Duc en vous envoyant
de sa part le livre ci-joint pr. la Bibliothèque dont
vous avez la direction.

Jean Targioni Tozzetti n'est pas un nom secondaire

parmi ceux des savants qui ont bien mérité de la Toscane et ses ouvrages ne peuvent être peu agréés là où le savoir soit en prix. C'est pour cela que mon prince après d'avoir fait acquisition des volumineux manuscrits laissés inédits par cet auteur, sous le titre de "Selva", où sont des notices très considérables sur l'histoire non tant des sciences Physiques, mais presque à peu et toute connaissance de ce Pays-ci, a voulu que telles notices fussent publiées avec quelques arrangemens que j'ai cherché d'y faire.

Si ma obéissance ne produisit pas d'autre avantage elle suffira sûrement pour accroître la gratitude que la Toscane et le Monde littéraire doivent à la mémoire du célèbre Targioni et sera cette ouvrage une preuve nouvelle de la sollicitude de mon Souverain pour tout ce que peut augmenter l'utilité et la gloire de son pays en faisant honneur à la civilisation et à la science.

Je suis cependant avec ma haute considération,

Florence le 31 Décembre 1852

Votre Serviteur

L. Palermo.

---

737. 747

à Mr l'admin.r

Paris le 29 Xbre 52

Convocation ministérielle de l'administr.r et du Conservat.r pr. la visite officielle à rendre au Ministre de l'Inst.on publiq. à l'occasion de la nouvelle année, le Dimanche 2 Janvier à 9 h. 1/4.

L. de Nanteuil.

1853.

748 738.

Paris, 3 Janv. 1853

à M. le Doyen de la faculté de théologie protestante de Montauban

Monsieur le Doyen en vous remerciant le 31 Mai 1852 du présent que vous avez bien voulu faire à la Biblioth.

de l'Université, j'ai eu l'honneur de vous dire combien notre collection des thèses de Montauban est encore incomplète surtout de 1822 à 1844. Je vous priais en même temps de me communiquer, si cela vous était possible, la liste exacte des thèses soutenues devant la faculté que vous administrez depuis l'époque de son installation. Permettez-moi de vous rappeler cette demande en vous priant d'y avoir égard et de faire encore quelques efforts pour combler autant qu'il dépendra de vous les lacunes que j'ai eu l'honn.r de vous signaler.

Recevez, M.r le Doyen, etc

Ph. Le Bas.

---

739. 749

à M. l'administr.r

Paris, 14 Janv.r 53.

Monsieur, le Département de la Guerre vient de publier de concert avec celui des Travaux-Publics, un Mémoire de M. l'Ingénieur des Mines Ville sur les gisements minéraux des provinces d'Alger et d'Oran. J'ai décidé qu'un exemplr de cet ouvrage serait destiné à la Biblioth.q de la Sorbonne. Je vous envoie ci-joint cet exemplre en vous priant de vouloir bien m'en accuser réception.

Recevez

M.r le Ministre de la Guerre

Le Conseiller d'Etat G.al Dirt.r des affres de l'Algérie

E. Daumas.

---

740. 750

à M.r l'administr.r

Paris, 26 Janv.r 53

Envoi par le secrétaire g.al de la Préfecture de police d'1 exemplre du Budget des dépenses de la préfect.e

de Police pr. l'exercice 1853 (annexe au Budget gal. de la ville de Paris.

751 ~~741.~~ Paris le Janvr. 53

à M. l'admin.r Envoi pour la Bibliothèque de la Sorbonne de 2 exempl.res de chacun des comptes gaux de l'admin.on de la Justice criminelle et de la Justice civile et commerciale en France pendt. l'année 1850. Demande d'un accusé de réception. Cet envoi est fait par le directeur des affaires criminelles et des grâces.

741a voir page 355.

752 ~~742.~~ Paris, 1er fevr. 53

à M. l'administr. Monsieur l'Adm.r j'ai l'honneur de vous transmettre un exempl.re du décret de S. M. I. en date du 24 Xbre dr. qui a réglé le costume officiel des fonctionnaires dépendant du Ministère de l'Inst.on publ. et des Cultes.

Vous trouverez, joints à ce décret, les modèles des dessins adoptés et des spécimens coloriés, qui indiquent la disp.on à suivre dans les broderies.

Agréez &c

Le Chef de la D.on de la Comptabilité

753 ~~743.~~ Paris, 14 fevr. 53

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Monsieur le Ministre,

Sur la proposition d'un de vos prédécesseurs, un décret en date du 30 Janvr. 1851 m'attribue le logement précedemmt. occupé à la Sorbonne par M. Guillaume Libri-Carucci.

Depuis plus de 2 ans, qu'il a été rendu, ce décret n'a pas encore été mis à exécution et cependant le seul obstacle qui s'y opposât a été levé il y a

Déjà 3 mois par la renonciation de Mme Libri aux prétentions qu'elle faisait valoir sur les livres de son mari et qui avait donné lieu à un conflit judiciaire entre elle et le domaine de l'Etat.

Permettez-moi, M. le M, de vous rappeler cette affaire et de la recommander à votre bienveillance. Seul de tous mes collègues de Paris je ne suis pas logé dans les bâtiments qui contiennent le dépôt qui m'est confié. C'est une exception d'autant plus fâcheuse que nul établissement n'a plus besoin que la bibliothèque de la Sorbonne d'une surveillance active et constante de la part de son chef, puisque nul n'est plus exposé aux dangers du feu, étant chauffé en hiver, éclairé par le gaz pendant une grande partie de l'année, et placé dans un lieu que sa construction ne met pas à l'abri d'un sinistre.

Si le décret du 30 janvier 1851 était enfin exécuté je pourrais sans être contraint à des déplacements continuels et très pénibles, surtout en hiver, faire face à tous les besoins du service et demeurer seul dépositaire des clefs de la bibliothèque qui dans l'état actuel des choses doivent rester durant l'intervalle des séances et quelquefois pendant des jours entiers entre les mains du 1er surveillant qui seul est logé dans les bâtiments de la Sorbonne.

J'ose espérer, M. le M. que vous voudrez bien vous entendre avec votre collègue des Finances pour qu'une situation qui compromet aussi gravement le service et la sureté de la Bibliothèque cesse le plus promptement possible.

Je suis avec respect de

Ph. Le Bas.

784
744.

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 18 fev.r 53.

M. le Ministre, Dans sa seance du 16 de ce mois le Conseil d'administ.on de la Biblioth.e de la Sorbonne a décidé qu'il y a lieu d'acquérir pr cet établissem.t sur les fonds du matériel de 1853 un certain nombre d'ouvrages indiqués dans les 3 listes ci-jointes que je vous transmets après les avoir fait transcrire sur le registre consacré aux propositions d'acquisition. Ces 3 listes montant ensemble à la somme de 1933. 95.

Je vous prie de vouloir bien m'autoriser à acquérir les ouvrages qui y sont portés.

Veuillez agréer &c

Ph. Le Bas.

---

788 745

Société des antiquaires de Picardie

Amiens, 20 fev.r 1853

Envoi à la Bibliothèque de la nouvelle livraison de l'Introd.on à l'histoire de la Picardie

Signé: J. Gervais.

---

786 746.

Minist.re de l'Inst.on publique.

Paris, 4 Mars 1853

Autorisation Ministérielle pour l'acquisition au prix de 1933 fr. 95 c. des ouvrages détaillés dans les 3 notes jointes à la lettre de M. l'administrateur, en date du 18 février 1853.

Signé: H. Fortoul.

---

787 747.

à M. le Ministre de la marine et des Colonies.

Paris, 8 Mars 1853

Demande de publications du Ministère de la Marine, aucune concession de livres n'ayant été faite à la bibliothèque depuis le 12 Juin 1850.

Signé: Ph. Le Bas.

---

788 748.

à M. le Ministre de l'Inst. publ.

Paris, 8 Mars 1853.

Demande d'ouvrages et de la suite de quelques publications incomplètes.

Signé: Ph. Le Bas.

449. 759

Paris, 8 Mars 1853.

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.e

Prier de continuer l'envoi de toutes les brochures d'un certain nombre d'ouvrages provenant du dépot légal, relatifs aux différentes branches de la science et notamment à l'Inst.on publiq. à l'histoire, aux lettres anciennes et aux sciences exactes.

Signé: Ph. Le Bas.

---

450. 760

Paris, 10 Mars 1853

Ministère de l'Inst.on publique

M. l'administrateur j'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté de ce jour, j'ai nommé M. Emmanuel Latouche, secrétaire adjoint de l'Ecole des langues Orientales vivantes, surnuméraire à la Bibliothèque de la Sorbonne. Je notifie aujourd'hui même ma décision à M. Latouche que j'invite à se mettre immédiatement à votre disposition.

Recevez de

Signé: H. Fortoul.

---

451. 761

Paris, 11, Mars 1853.

Ministère de l'Inst.on publique.

Approbation ministérielle du compte g.al des dépenses du personnel et du matériel de la Bibliothèque pendant l'exercice 1851.

Le ministre de l'Inst.on publ.

Signé: H. Fortoul.

Paris, 12 Mars 1853.

452. 762

A M. M. les membres du Sénat académique de l'Université de Charles Ferdinand à Prague.

Messieurs, Les deux volumes et la médaille que vous avez bien voulu adresser le 26 Juillet 1852 à l'Université de Paris, comme commémoration du 500me anniversaire de l'Université de Prague, sont parvenus, quoique tardivement, à leur destination et ont été accueillis avec une vive gratitude. Ils ont été immédiat.t déposés dans la Bibliothèque de l'Université de France

dont l'administration m'est confiée et mis à la disposition du public qui consultera avec grand intérêt ces précieux souvenirs d'une des plus glorieuses jours de l'Université de Paris

Recevez, Messieurs etc

Signé: Ph. Le Bas.

763

453. Faculté de Théologie protestante de Strasbourg

Strasbourg, 18 Mars 1853

Avis de l'envoi des thèses qui manquent à la collection de la Bibliothèque de la Sorbonne. Demande d'un accusé de réception dès que ces thèses auront été reçues.

Signé: Bund.

---

454 764

à M. le Ministre de l'Inst.on publiq.

Paris, 21 Mars, 1853

Demande d'accorder à titre de rémunération, à M. Ch. Le Bas, Employé, une somme de 129 f. 88. qui reste libre sur le fonds du matériel de 1852. Cette proposition est basée sur ce que M. Ch. LeBas a remplacé M. L. Renier, durant le congé de 6 mois accordé à ce fonctionnaire, Signé: Ph. Le Bas

---

455. 765

Ministère de l'Inst.on publiq.

Paris, 26 Mars 1853

La demande contenue dans la précédente lettre est approuvée par M. le Ministre.

Signé: H. Fortoul.

---

456. 766

Ministère de la marine et des Colonies

Paris, 5 avril 1853

Envoi à la Bibliothèque de la Sorbonne de 10 publications relatives à des Voyages.

Le Ministre de la marine

Signé: Ch. Ducos.

---

457 767

Minist.re de l'Inst.on publiq.

Paris, 9 Avril 1853

Don de livres fait par le Ministère de l'Inst.on publ. à la Bibliothèque. Invitation de faire retirer le plus promptement possible ces ouvrages.

Signé: L.d Nanteuil

---

458. 768

Ministère de l'Inst.on publiq.

Paris, 18 Avril 53

Même objet.

Signé: L. de Nanteuil.

---

459. 769

Ministère de l'Intérieur.

Paris, 24 Avril 53

Envoi par le Ministère de l'Intérieur de 1 exemplre du catalogue des brevets d'invention pris en 1852.

---

460. 770

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 30 Avril 52.

M. le Conservat.r adm.r Monsieur le Ministre des affaires Etrangères vient de me faire connaître que Mr. l'ambassadeur d'Angleterre demande, de la part de son gouvernement, des renseignements détaillés sur les Bibliothèques publiques de France. Pour realiser le vœu exprimé à cet égard par M. l'Ambassadeur, j'ai l'honneur de vous communiquer la liste des questions qui m'a été transmise en son nom. Je vous prie de vouloir bien, en ce qui concerne la Bibliothèque de la Sorbonne me mettre à même de répondre d'une manière précise à chacune de ces questions. etc

Le ministre de l'Inst. publ.

Signé: H. Fortoul.

---

461. 771

Ministère de l'Intérieur etc.

Paris, 12 Mai 1852

Envoi, pour la Bibliothèque, du 10.e tome des brevets d'Invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

1853

462. 772 — Paris, 24 Mai 1853

au Doyen de la faculté de théolog. protestante de Strasbourg.

Accusé de réception et remerciement fait par l'intermédiaire de la maison Crentel et Wurtz.

Signé : Ph. Le Bas.

Paris, 7 Juin 1853.

463. 773 — Envoi à la Bibliothèque d'1 exemplaire du 78 volume des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1791.

Ministère de l'Intérieur etc.

Paris, 11 Juin 1853

464. 774 — Envoi par le Grand-maître des Cérémonies d'un exemplaire de la relation générale des cérémonies relatives au mariage de L.L. M.M.

Maison de l'Empereur

---

465. 775 — Paris, 17 Juin 1853

Ministère de la Guerre

Don à la Bibliothèque d'1 exemplaire du tableau de la situation des Etablissements français en Algérie

Signé : Daumas

---

466. 776 — Paris Juin 1853.

à M. le Doyen de

Demande, pour la Bibliothèque de la liste des docteurs reçus à la faculté depuis sa création, et demande de l'envoi, tous les ans, par l'intermédiaire du ministre, des thèses soutenues.

Signé : Ph. Le Bas

---

467. 777 — Rennes, 19 Juin 1853

Faculté des lettres de Rennes

Envoi, par M. Nicolas, de sa thèse latine, ensuite d'une demande de M. l'administrateur de la Bibliothèque.

Signé : Nicolas.

---

468. 778

à M. le Ministre de l'Instr. publq.

Transmission de la réponse aux 15 questions posées par M. l'Ambassadeur d'Angleterre.

469 du 779
Ministère de l'Inst.on publique

Paris, 28 Juin 1853

Concession faite par le Ministre de l'Inst.on publ., à la Bibliothèque, d'un certain nombre de brochures du dépôt légal de ce département.

Signé: H. Fortoul

---

470 du 780
Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 28 id

Avis de l'époque des vacances annuelles de la Bibliothèque qui est, comme précédemment du 11 Juillet au 25 août.

Signé: H. Fortoul.

---

471 781
à M.r l'administr.

Paris 2 Juillet 1853

M. Cabanis, chef du 2e bureau, (1re division,) au Ministère de l'Inst.on publique s'excuse de ne pouvoir répondre à la demande qui lui a été faite d'un exemp.re de sa thèse.

---

472 782
à M. l'administr.

Paris 6 Juillet 53

Je m'empresse d'avoir l'honneur de transmettre à M. Le Bas, avec l'expression de mes sentiments les plus distingués la thèse qu'il a bien voulu me faire l'honneur de demander.

Signé: Matter.

---

473. 783
du Cabinet du Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 6 Juill. 1853

Ensuite de la demande qui lui a été adressé M. le Ministre envoie à la Bibliothèque 1 exemplaire de la thèse latine qu'il a soutenue devant la faculté de Lyon pour le doctorat es-lettres.

Signé: Charles Fortoul.

---

474 784 — Paris, 6 Juill. 1853

à M. l'administr. M. (du collège Stanislas) n'a plus d'exemp.re de sa thèse sur le Panthéisme, mais, comme il songe à la faire reimprimer, il espère pouvoir en offrir un exempl.re à la Bibliothèque lors de la rentrée des classes.

---

475. 785 — Dijon, 7 Juillet 1853

à M. l'administr. M. Lodin de Lalain, secrétaire de la faculté des lettres de Dijon, faisant fonctions de Doyen, regrette de n'avoir pas conservé d'exemplaires de sa thèse qui lui est demandée pour la Bibliothèque.

---

476. 786 — Strasbourg, 26 Juillet 1853

de l'Académie du Bas-Rhin — M. Al. Donné, Recteur de l'académie du Bas-Rhin envoie à la Bibliothèque la thèse latine soutenue pour le doctorat es-lettres à Strasbourg, en août 1817, par M. Soullié, alors professeur au Lycée de cette ville.
M. Soullié étant décédé la demande a été envoyée à la famille qui a eu quelques recherches à faire. De là vient le retard apporté à l'envoi.

---

477. 787 — Amiens, 3 7bre 1853.

de la Société des Antiquaires de Picardie. — Envoi par la société à la Bibliothèque de la table formant le complément des Coutumes locales des bailliages d'Amiens

---

478. 788 — Paris, 9 7bre 1853.

de la Préfecture de Police. — Envoi d'1 exempl.re du compte des dépenses de la préfecture de Police p.r l'exercice 1852 (annexe au compte g.al de la ville de Paris.

---

479 789
Du Ministère de l'Instr.on publique

Paris, 12 7bre 1853.

Envoi de cadres dans lesquels les fonctionnaires et Employés de la Bibliothèque doivent inscrire leurs Etats de service leurs publications, décorations etc. Ces cadres une fois remplis seront renvoyés au Ministre.

Signé: H. Fortoul.

---

480 790
Du Recteur de l'académie de la Seine.

Paris, 16 7bre 1853.

M. Ch. Giraud demande à M. l'administrateur de vouloir bien admettre dimanche prochain à la Bibliothèque MM. les candidats admissibles Nicolas, Dehenne Lonnette, Muller, afin qu'ils puissent préparer pr. lundi les sujets qu'ils doivent tirer au sort dimanche matin.

---

481. 791
Du Ministère de l'Instr.on publique.

Paris, 20 7bre 1853

M. le Ministre demande que le compte-rendu des dépenses de la Bibliothèque de la Sorbonne pr. l'exercice 1852 lui soit adressé le plus tôt possible, et, désormais dès la clôture de l'exercice.

Sig. H. Fortoul.

---

482. 792
A M. le Ministre de l'Instr.on publiq.

Paris, 21 7bre 1853

Envoi de l'état réclamé par la lettre précédente,

Signé: Ph. Le Bas.

---

483. 793
Du Ministère de l'intérieur, etc.

Paris, 27 7bre 1853

Envoi pour la Bibliothèque d'1 exemplre du 11e vol. des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

Demander d'un accusé de réception.

---

484 794
Du Secrétariat de la cour du G.d Duc de Toscane

Firenze 22 7bre 1853.

Envoi pr. la Bibliothèque du 1er vol. du Catalogue

des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de S. A. R. le Grand Duc.

---

798 485. à M. le Ministre d'Etat.

Paris, 24 8bre 1853.

Demander au Ministre de la continuation de la faveur que le Ministre de l'Intérieur accordait à la Sorbonne — quand la division des Beaux-Arts faisait partie de son Dept. — en faisant des envois d'ouvrages à la Bibliothèque.

Demander de la Rome souterraine de M. Perret.

Signé : Ph. Le Bas.

---

796 486. Du Ministère de l'Inst. pub.

Paris, 25 8bre 1853

Don fait à la Bibliothèque d'1 exemplaire d'un mémoire sur la découverte archéologique de l'ancienne ville de Comes. L'auteur, M. Vretos, a exprimé au ministre le vœu que cet ouvrage prît place parmi les collections des Bibliothèques de Paris

Signé : H. Fortoul.

---

797 487. Du Ministère de l'Inst. pub.

Paris, 25 8bre 1853

Le Ministre annonce à M. l'administrateur qu'il a accordé un congé, à partir de ce jour jusqu'au 1er 9bre prochain, à M. de Bougy, sous-Bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne, qui est chargé d'une mission littéraire par le département de l'Instruction publique.

M. de Bougy conservera pendant ce congé la jouissance de son traitement.

Le Ministre
Signé : H. Fortoul.

---

798 488. Ministère de l'Inst. pub.

Paris, 28 8bre 1853

Envoi, pour la Bibliothèque d'un ouvrage sur la Chronologie intitulé La Myriade, adressé au Ministère par son auteur

M. Ewerloff, consul de Suède en Danemark, pour les Bibliothèques de Paris.

Signé : H. Fortoul.

---

489. 799

Académie de la Côte d'or

Dijon, 28 8bre 1853.

Envoi par M. le Doyen de la faculté des Lettres de Dijon de brochures qui lui ont été demandées pour la Bibliothèque.

Signé : Stiévenart

---

490. 800

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 7 9bre 1853

M. le Ministre demande à M. l'administrateur de lui signaler les documents statistiques relatifs à la Belgique, qui manquent à la Bibliothèque. La liste en sera communiquée à M. le Ministre de Belgique qui se propose de faire compléter les dits documents.

---

491. 801

Ministère de l'agriculture, du Commerce etc.

Paris, 2 9bre 1853

Envoi, pr. la Bibliothèque d'un exemplre du 79e vol. des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1791.

---

492. 802

Ministère de la justice.

Paris, 30 9bre 1853

Envoi, pour la Bibliothèque, de 2 exemplres des comptes généraux de l'administon de la justice crimle et de la justice civile et commerciale en France, pendant l'année 1851

Le Conseiller d'Etat, Secrétaire gal

Signé : de Libert.

---

493. 803

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris 2 Décembre 1853

Lettre ministérielle annonçant que M. Alfred de Beauchesne est nommé Bibliothécaire en remplacement de M. Am. Renée appelé à d'autres fonctions.

Signé : H. Fortoul.

---

494 804

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 12 Xbre 1853

M. le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser ainsi que vous me l'avez demandé par votre lettre du 12 7bre dr. les Etats de Service des fonctionnaires de la Bibliothèque de la Sorbonne qui font en ce moment leur service. M. Smith éloigné depuis plusieurs années par une mission en Chine, et M. de Bougy explorant depuis trois mois avec votre autorisation les républiques d'Andorre et de Saint-Marin n'ont pu se conformer à la mesure que vous avez prescrite. Lorsqu'ils seront de retour je m'empresserai de les inviter à remplir vos intentions. Il en sera de même de M. de Beauchesne dès qu'il se sera présenté à la Bibliothèque où il n'a pas encore paru ...

M l'administrateur appelle ensuite l'intérêt de Monsieur le Ministre sur MM. León Renier, Ch. Le Bas et Chodzko, soit pour leurs titres littéraires, soit pour les services par eux rendus à la Bibliothèque.

Signé : Ph. Le Bas.

---

495 805

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 26 Xbre 1853

M. le Ministre donne avis à M. l'administrateur qu'ensuite de la demande de M. de Bougy, sous-Bibliothécaire à la Bibliothèque, il a accordé à ce fonctionnaire une prolongation de congé avec jouissance de traitement jusqu'au 15 Janvier prochain. Cette

Décision a été notifiée à M. de Bougy.

Signé : H. Fortoul.

---

496. 806
Du Ministre de l'Inst.on publique

Paris, 27 Xbre 1853

Convocation pour la visite du jour de l'an qui doit être faite le 2 Janvier par MM les Conservateurs

Signé : Ch. Fortoul

---

497 807
Du Ministre de l'Inst.on publiq.

Paris 31 Xbre 1853

L'heure de la réception ministérielle sera 9 h. 1/4 précises du matin.

---

498 808
Du M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 25 8bre 1853

M. l'administrateur sollicite, en faisant valoir leurs titres et leurs services, de l'avancement pour MM. Léon Renier, Chodzko et Ch. Le Bas.

Signé : Ph. Le Bas.

---

499 809
A M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris 13 Xbre 1853.

M. l'administrateur réclame de nouveau l'exécution de l'arrêté en date du 10 février 1851 en vertu duquel le logement de M. Libri, situé dans les bâtiments de la Sorbonne lui est attribué.

Signé : Ph. Le Bas

---

500. 810
Du Ministère de l'agriculture, du Commerce etc.

Envoi, pour la Bibliothèque d'1 exemplre du 12e vol. des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

501. 811
Du Ministère de l'Inst.on publ.

1854

Paris, 6 janvr 1854

Approbation ministérielle des dépenses de l'exercice 1852

Signé : H. Fortoul.

---

812 502

Paris, 7 Janvier 1854

M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Demande au ministre d'une gratification de 100 fr. à prélever sur les fonds du matériel, en faveur du Sr. Auger, surveillant de la Bibliothèque. M. l'administrateur fait valoir l'infériorité du traitement du Sr. Auger qui rend autant de services que ses collègues à la Bibliothèque de la Sorbonne.

---

813 503.

Paris, 9 Janv.r 1854.

Ministère de l'Inst.on publ.

M. le Ministre donne avis que par décision de ce jour il a accordé à M. de Beauchesne, Bibliothécaire, sur sa demande, un congé de 3 mois à partir du 1er Janv.r 1854. Conformément aux prescriptions de l'art. 13 du décret du 9 9bre 1853 pr. l'exécution de la loi sur les pensions civiles, il sera fait, au profit du Trésor, une retenue de moitié sur le traitement de M. de Beauchesne pendant la durée de ce congé. Ampliation de l'arrêté pris à cet effet est joint à la lettre.

Signé: H. Fortoul.

---

814 504

Paris, 10 Janv.r 1854

M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Accuse réception de la lettre précédente. M. l'administr.r annonce qu'il a chargé M. Emmanuel Latouche, surnum.re de faire le service de M. de Beauchesne, en congé, dit que la tache imposée à un homme de mérite qui ne jouit d'aucun émolument ne saurait rester sans rétribution, et prie en conséquence le Ministre de vouloir bien statuer que la retenue exercée sur le traitement de M. de Beauchesne sera allouée à son suppléant. M. l'administrateur termine en rendant justice au zèle et au dévouement dont M. Latouche a toujours fait preuve depuis 1 an qu'il est attaché à la Bibliothèque et qui le recommandent à la

bienveillance du ministre, lorsqu'une occasion se présentera de lui donner de l'avancement.

Signé : Ph. Le Bas.

---

815 505.

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 10 janv.r 1854

Demande d'accusé de réception d'une lettre circulaire en date du 24 xbre d.r contenant les instructions ministérielles et les modèles nécessaires p.r l'exécution de la loi du 9 Juin 1853, sur les pensions civiles.

Signé : H. Fortoul.

---

816 506.

A M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 11 janv.r 1854

Envoi de l'accusé de réception, et promesse de se conformer scrupuleusement aux instructions contenues dans la lettre du 24 xbre d.r

Signé : Ph. Le Bas.

---

817 507.

Ministère de l'Inst.on publique

Paris, 16 janv.r 1854

M. le Ministre accorde l'indemnité de 100 fr. qui a été demandée en faveur de S.r A. Auger, Surveillant

---

818 508

Ministère de l'Inst.on publiq.

Paris, 24 janv.r 1854.

Envoi à M. l'administrateur, de l'ampliation d'un arrêté en date du 23 de ce mois, par lequel, conformt. à la demande faite le 10 de même mois, M. E. Latouche, surnuméraire, est chargé, par interim des fonctions de M. de Beauchesne, Bibliothécaire.

Signé : H. Fortoul

---

819 509.

A M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 30 janv.r 1854

Demande de l'autorisation Ministérielle pour acquérir les ouvrages portés sur 4 listes, lesquelles montent

(Voir la réponse f.o 355.)

ensemble à la somme de 2281 fr. 45 c. Ces listes ont eu l'approbation du Conseil d'administration de la Bibliothèque (séance du 7 Janvier) Signé: Ph. Le Bas.

509 bis f° 355. Lettre du ministère du Commerce du 31 Janv. 1854

509 ter f° 355. id — id — id. du 4 Février 1854

509 (4) 510 f° 355 Lettre du Ministère de l'Int. P. du 7 Fév.

Paris, 11 février 1854

820 au Ministre de l'Inst. publ.

Demande d'un état, par le chef de la Division de comptabilité, en exécution de la loi sur les pensions civiles.

Paris, 23 février 1854

821 511. à M. le Ministre de l'Inst. publ.

Envoi de la liste des ouvrages que la Bibliothèque de la Sorbonne doit à la libéralité du gouvernement Belge. (en réponse aux lettres du 7 Déc. et du 21 février) M. l'administrateur émet le vœu que ces ouvrages soient complétés et que la Bibliothèque soit enrichie de divers documents relatifs à l'histoire nationale de la Belgique et des mémoires des Sociétés savantes qui paraissent sous les auspices du gouvernement de S. M. le roi des Belges.

Signé: Ph. Le Bas.

Paris, 24 février 1854

822 512. à la Préfecture de Police.

Envoi fait par le secrétaire g.al d'un exemplaire du Budget des dépenses de la préfecture de police p.r l'exercice 1854 de.

Paris, 11 mars 1854

823 513. à M. le Ministre de l'Inst. publ.

M. l'administrateur prévoyant que la mort de M. Guérard amènera quelques remaniements dans le personnel des Bibliothèques, rappelle la proposition d'avancement qu'il a faite en faveur de M. Renier, Ch. Le Bas et Chodzko.

Signé: Ph. Le Bas.

1856

824 514

Paris, 31 Mars 1854.

Ministère de l'Inst.on publique

Envoi de l'ampliation d'un arrêté par lequel sont nommés, en date de ce jour: 1° M. Léon Renier, Bibliothre en remplacement de M. de Beauchesne, appelé à d'autres fonctions. 2° M. Léonard Chodzko, Sous-Bibliothécaire en remplacement de M. Renier. 3° Alexandre de Courson, (Employé de la Bibliothèque de l'Arsenal) Employé à la Bibliothèque de la Sorbonne en remplacement de M. Chodzko.

Signé: H. Fortoul.

---

824 515.

Paris, 1er Avril 1854

à M. A. de Courson à la Bibliothèque de l'Arsenal.

M. l'administrateur donne avis à M. de Courson de sa nomination et l'invite à se trouver à la Bibliothèque lundi à 10 h. du matin, pour régler avec lui le service dont il sera particulièrement chargé.

---

826 516.

Paris 3 Avril 1854.

Ministère du Commerce de l'Agriculture

Envoi du 14e Vol. des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

517. 827

Paris 11 Avril 1854.

Ministère de l'Inst. Publique.

Monsieur le Ministre annonce que par arrêté en date de ce jour il a chargé M. Monginot de dresser le catalogue des ouvrages relatifs à l'hist. de France qui font partie des collections des bibliothèques publiques de Paris et qui ne se trouvent pas à la Bibliothèque impériale.

M. le Conservateur est invité en conséquence à vouloir bien donner à M. Monginot toutes facilités pour l'exécution de ce travail.

~~518~~

Paris, 6 Janvier 1854

Minist.re de l'Inst.on Publique

Approbation des dépenses de l'exercice 1852.

Signé : H. Fortoul.

Minist.re de l'Inst.on publ.

~~519~~

Paris, 9 Janvier 1854

Congé de trois mois accordé à M de Beaucheron, Bibliothre il sera fait, au profit du trésor, une retenue de moitié sur le traitement pendant la durée du congé.

Signé : H. Fortoul.

M. Le Bas au Minist. de l'Inst.on publiq.

~~520~~

Paris, 10 Janv. 1854

M. l'administrat.r annonce qu'il a chargé M. Em. Latouche, Surnuméraire, du service de M. de Beaucheron et demande, en faveur de M. Latouche dont il fait valoir le zèle, la retenue effectuée sur le traitement de Bibliothre

Signé : Ph. Le Bas.

~~521~~

Minist.re de l'Inst.on publ.

Paris, 10 Janvier 1854

Demande d'un accusé de reception en éxécution de la loi sur les pensions civiles

Signé : Jourdain.

~~522~~

M. le Conseiller au Minist. de l'Inst. publ.

Paris, 11 Janv. 1854

accusé de reception de modèles d'état. On se conformera aux instructions qu'elles contiennent.

Signé : Ph. Le Bas.

~~523~~

Ministère de l'Inst. publ.

Paris, 24 Janv. 54

Le Ministre accorde la demande relative à M. Latouche.

Paris 30 Janv.r 1854

à M. le Ministre de l'Inst. publ — Proposition d'acquisition de livres montant à la somme de 2281 f. 45 c.

Signé : Ph. Le Bas

Paris, le 31 Janv.r 1854

à M. Ph. Le Bas — Envoi par le Ministre de l'agriculture et du Commerce et pour la bibliothèque d'1 exemplre du 13e vol. des Brevets d'invention, pris sous l'empire de la loi de 1844.

Paris, 4 fev. 1854

au même — Même objet.

Paris, 7 fev. 1854

Ministre de l'Inst. publ. — Le Ministre donne son approbation à la demande d'acquisition de livres, montant à la somme 2281 f. 45.

Signé : H. Fortoul

Paris, 11 fevr.r 1854

Ministre de l'Inst. publ. — Demande d'un etat, en éxécution de la loi sur les pensions civiles

Signé : Jourdain

Paris, 23 fevr.r 1854

M. Le Bas au Ministre de l'Inst. publ — Envoi au ministre de la liste des ouvrages que la biblioth. doit à la libéralité du gouvernemt belge Indication des livres belges qu'il conviendrait de demander.

Paris, 21 fev. 1854

Ministre de l'Inst. publ. — Le Ministre donne avis que le representant de la Belgique offre de completer les ouvrages et documents statistiques

publiés par son gouvernement et qui peuvent exister dans les dépôts publics. On demande à M. le Conservateur quels sont ceux de ces documents qui se trouvent incomplets à la bibliothèque

Signé : H. Fortoul

(cette lettre a été inscrite par erreur à la suite de la précédente)

M. le Conservateur adm.t à M. le Minist. de l'Inst. publ.

Paris, 23 fev. 1854

Envoi de la liste des ouvrages que la Bibliothèque doit à la libéralité du gouvernement belge. Vœu émis d'avoir toutes les suites des publications commencées, les ouvrages relatifs à l'histoire et à la statistique, les mémoires des sociétés savantes etc

Signé : Ph. Le Bas.

Préfecture de police

Paris, 24 fev. 1854

Envoi d'un exemplaire du budget des dépenses de la préfecture de police, pour l'exercice 1854.

Le secrétaire général,

M. le Conservateur adm.t à M. le Ministre de l'Instruction publ.

Paris, 11 Mars 1854

A propos de la mort de M. Guérard, qui peut amener quelques remaniements dans le personnel des Bibliothèques, M. l'administrateur rappelle les propositions d'avancement qu'il a faites au ministre en faveur de MM. L. Renier, Ch. Le Bas et Chodzko ... Signé : Ph. Le Bas

---

Ministère de l'Instruction publ.

Paris, 31 Mars 1854

Nominations : M. Léon Renier est fait Bibliothécaire M. Chodzko, Sous-Bibliothécaire et M. de Courson, employé.

Signé : H. Fortoul.

200

Paris, 1er avril 54

à M. de Courson — M. l'administr. donne avis à M. de Courson qu'il est nommé Employé et l'invite à se rendre le lundi suivant à la Bibliothèque. Signé : Ph. Le Bas

---

Paris, 3 avril 1854

Ministère de l'Instion publ. — Le Ministre prévient M. l'administrateur qu'il a chargé M. Mongin, attaché aux travaux du catalogue de la Bibliothèque Imple de dresser le catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire de France, des collections de Biblioth. publiq. de Paris, qui ne se trouvent point à la Biblioth. Imple Il l'invite, en conséquence à faciliter l'exécn de ce travail en ce qui concerne la bib. de la Sorbonne.

Signé : H. Fortoul.

Paris, 13 avril 54

Ministère de l'agriculture, du Commerce et — Envoi d'1 exemplre du 14e vol. de brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

518 828

Paris, le 29 avril 54

Minist. de l'Instion publ. et des Cultes — Envoi, pour la bibliothèque, de trois brochures provent de M. le Comte d'Héricourt

Signé : Bellaguet.

---

519 829

Paris, 3 Juin 54

Ministre de l'agriculture du Commerce et — Envoi d'1 exemplre du catalogue des brevets d'invention pris en 1853.

---

520 830

Paris 3 Juin 1854

Minist. de l'Instion publ. — Demande pour la préfecture de la Seine de tous les

registres et papiers de paroisses relatifs à l'état civil de la circonscription, qui pourraient se trouver à la Bibliothèque.

Signé : H. Fortoul

M. le Conservateur à M. le Ministre de l'Inst. publ.

521

831

Paris, 6 juin 1854

Réponse à la lettre précédente. Elle annonce que la biblioth. de la Sorbonne ne possède aucun des documents réclamés par M. le Préfet de la Seine.

Signé : Ph. Le Bas.

---

832 522.

M. le Conservateur au Ministre de l'Inst. publ.

Paris, 6 juin 1854

M. le Conservateur adm. donne avis au Ministre que les pluies ont occasionné des dégats à la toiture de la Bibliothèque et que l'on a du retirer en toute hâte des rayons menacés les livres qui s'y trouvaient.

Le Ministre est prié, en conséquence, de demander à M. le préfet de la Seine les réparations nécessaires...

Signé : Ph. Le Bas.

523, 833

M. le Conservateur au Ministre de l'Inst. publ.

Paris, 12 juin 1854

Envoi du compte des dépenses de la Biblioth. de la Sorbonne pr. l'année 1853.

Signé : Ph. Le Bas.

---

524 834

Ministère de l'agriculture du Commerce etc

Paris, 17 juin 1854

Envoi pour la bibliothèque d'1 exemplaire du 15e vol. des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

525 838

Ministre de l'Inst.on publiq.

Paris, 29 Juin 1854

Envoi, pour la bibliothèque, de 13 des manuscrits arabes que M. Victor Langlois a rapportés de sa mission scientifique en Asie Mineure.

Signé: H. Fortoul.

---

526. 836

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 30 Juin 1854

Décision ministérielle à propos des vacances de la bibliothèque (du 11 juillet au 26 août)

Signé: H. Fortoul.

---

527. 837

à M. le Conservat.r de la Biblioth.e de la Sorbonne

Paris, 4 Juillet 54

Envoi, pour la bibliothèque de deux exemplaires de chacun des comptes gen.x de l'administ.on de la justice criminelle et de la justice civile et commerciale en France (1852) Cet envoi est fait par le Ministre de la justice

---

528 838

M. le Conservat.r à M. le Ministre de la justice

Paris Juill. 1854

Accusé de réception et remerciement de l'envoi annoncé par la missive qui précède.

Signé: Ph. LeBas.

---

529 839

Société des antiquaires de Picardie

Amiens, 14 Juill. 1854

Envoi fait par le secrétaire perpétuel d'un nouveau volume des mémoires de la société.

---

530 840

Académie de la Seine

Paris 21 Juill.t 1854

M. le recteur de l'académie donne avis à M. l'administr.r que les commissions de correction des compositions du concours g.al sont convoquées pour le lendemain à la Bibliothèque.

531 841

Ministère de l'agriculture du Commerce etc

Paris, 4 août 1854

Envoi, pour la Bibliothèque, de 1 exempl.re du 81e vol. des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1791.

---

532 842

Ministère d'Etat

Paris, 24 août 1854

Envoi de 21 ouvrages pour la Bibliothèque (don fait par le Ministre d'Etat) du n° 9408 au n° 9390 inclus.

---

533 843

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 13 7bre 1854

Le Ministre accorde un congé de 6 semaines avec jouissance intégrale de traitement à M. A. de Courson, Employé à la Bibliothèque.

---

534 844

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 20 7bre 1854

Envoi d'injonctions prononcées par la cour des comptes pour affaire de comptabilité.

---

535 845

Académie de la Seine

Paris, 23 7bre 1854

M. le Secrétaire de la Commission d'examen prie M. l'Administrateur de faire ouvrir la Bibliothèque le lendemain (dimanche) pr les candidats au concours de l'agrégation des lettres qui doivent faire leur leçon lundi.

à M. Ravaisson

à 536. 846

Paris, 4 Oct. 1854

M. l'administrateur le prie de vouloir bien gratifier la Bibliothèque de son rapport sur les Bibliothèques de France.

au bas de cette lettre, M. Ravaisson répond ceci : « Je vous l'apporterai, mon cher confrère, en vous remerciant de le souhaiter ... »

2054

537 847

Ministère de l'Instr.on publ.

Paris, 9 8bre 1854

Le Ministre annonce qu'une mission est accordée à M. L. Renier, pour recueillir les inscriptions romaines de l'ancienne Gaule. Elle durera du 1er 8bre au commencemt. de Xbre. L'administr. est prié de pourvoir à ce que le service de la Bibliothèque ne souffre pas durant l'absence de M. Renier.

---

538 848

à M. le Ministre de l'Instr.on publ.

Paris, 10 8bre 1854

M. l'administrateur faisant valoir les services de M. Ch. Le Bas, son frère, demande pour lui une indemnité de 400 fr.

---

539 849

au même

Paris, 10 8bre 1854

En l'absence de M. Renier (en mission) de M. Chodzko (malade) et de M. de Courson (en congé) M. Ch. Le Bas est signalé comme étant venu en aide avec un zèle infatigable, et recommandé par là, de nouveau à l'intérêt du ministre.

---

540 850

au même

Paris, 14 8bre 1854

M. l'administr. demande au Ministre que la Bibliothèque soit fermée pendant quelques jours pr. réparations intérieures.

---

541 851

Ministère de l'Instr.on publ.

Paris, 19 8bre 1854

L'autorisation de fermer la bibliothèque pendant 8 jours est accordée.

---

542. 852
Lycée de Versailles

Versailles, 24 8bre 1854

Envoi de la collection de Palmarès du musée de Versailles.

---

543 853
Ministère de l'Inst.on publ.

Paris 8bre 1854

Une indemnité de 300 fr. pour travaux extraord.res est allouée, pour cette année seulement, à M. Ch. Le Bas.

---

544. 854
Du Ministère de l'agricult.e et du Comm.ce

Paris, 3 9bre 1854

Envoi d'un exemplre de 17e vol. des brevets d'invention pris sous l'empire et la loi de 1844.

---

545 855
Minist.re de l'Inst.on publ.

Paris, 13 9bre 1854

Le Ministre demande que des recherches soient faites dans la bibliothèque pour la découverte de pièces qui pourraient intéresser la commission chargée de la Correspondance de l'empereur Napoléon 1er.

---

546. 856
au Recteur de l'académie

Paris, 29 9bre 1854

M. l'administrateur donne avis à M. le Recteur que l'eau pénètre par les plafonds dans une des salles de la Bibliothèque et le prie d'en donner connaissance à M. le préfet pour qu'il soit fait d'urgence des réparations à la toiture.

---

547. 857
au Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 6 Xbre 1854

Demande d'une gratification de 100 fr. en faveur du Sr Aucyer l'un des surveillants de la Bibliothèque pour compenser la différence qui existe entre son traitement et celui de ses collègues. La cherté des denrées et l'ancienneté de ses services rendent très nécessaire et son zèle ne s'est pas ralenti.

206

548 858

à M. le Ministre de l'Instr.on publ.

Paris, 6 Xbre 1854

Demande d'envoi de thèses pour compléter les précieuses collections que possède la bibliothèque de la Sorbonne

---

549 859

au même

Paris, 6 Xbre 1854

Demande de nouveaux dons de livres (il n'en a pas été fait depuis le 18 avril 1853) et notamment de l'ouvrage de M. Beulé sur l'acropole d'Athènes. L'exemplaire de voyage de Hommaire de Hell qui a été concédé à la bibliothèque le 23 juillet 1853 n'a pas encore été remis.

---

550. 860

au même

Paris, 6 Xbre 1854

Demande, en faveur de la Bibliothèque, de toutes les brochures et ouvrages de dépôt légal. ~~Les~~ prédécesseurs du Ministre ont toujours été dans l'usage de les adresser à la Sorbonne.

---

551. 861

au même

Paris, 8 Xbre 1854

Réponse à la lettre du 19 9bre dernier. De minutieuses recherches ont été faites dans la Bibliothèque. Elle ne possède aucune pièce manuscrite qui puisse intéresser la correspondance de l'empereur Napoléon 1er.

---

552. 862

du Ministère de l'Instr.on publ.

Paris 8 Xbre 1854

Le Ministre prévient qu'il a autorisé l'absence de M. L. Renier jusqu'au commencement de janvier prochain. L'administrateur est invité, en conséquence, à maintenir jusques là les mesures prises pour assurer le service en l'absence de ce fonctionnaire.

553 863

Du même

Paris, 13 Xbre 1854

Une gratification de 100 fr. (comme en 1852 et 1853) est accordée au surveillant Auger, d'après la demande de M. l'administrateur.

---

554. 864

Du même.

Paris, 28 Xbre 1854

Lettre d'avis faisant savoir que le Ministre de l'Inst.on publ. et des Cultes recevra MM. les administrateurs et Conservateurs des Bibliothèques de Paris le mardi 2 janv. 1855, à 9 heures à l'occasion de la nouvelle année.

1855.

555 C. 865

Ministère de l'Inst.on publiq.

Paris, 20 janv. 1855

Envoi à M. l'administrateur d'un extrait du budget de 1855 en ce qui concerne la bibliothèque de la Sorbonne. Invitation de veiller à ce que les crédits inscrits ne soient pas dépassés.

---

556. 866

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 3 février 1855.

M. le Ministre, depuis qu'un décret m'a concédé le logement qu'occupait à la Sorbonne M. Libri Carucci, l'administration du domaine m'a privé de cet avantage en maintenant dans l'appartement dont la jouissance m'appartient, les héritiers de l'ancien occupant.

J'ai bien pu depuis lors, pour veiller de près sur le dépôt qui m'est confié, et que les séances du soir peuvent exposer aux dangers d'un incendie, camper, en attendant que les lieux me fussent livrés, dans une des salles de la Bibliothèque; mais je n'ai pas pu y installer ma famille et j'ai dû louer au dehors pour elle un appartement dont le loyer diminue au moins d'un huitième mes appointements déjà si modiques comparés à ceux

de plusieurs de mes collègues. Je crois donc qu'il serait juste que l'administration du domaine qui occupe depuis 4 ans sans aucun droit un local dont l'usage m'a été légalement attribué m'accorde une indemnité proportionnée au tort que cette usurpation m'a causé, pendant les 4 années qui viennent de s'écouler, et je viens vous prier, M. le Ministre, de vouloir bien fixer vous même le taux de cette indemnité et en réclamer le payement auprès de votre collègue M. le Ministre des Finances. Vous êtes le défenseur des intérêts de vos subordonnés et à vous seul il appartient de soutenir leurs droits.

Je suis etc Ph. Le Bas.

---

557 867

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 5 février 1855

Demande de l'autorisation nécessaire pour acquérir les ouvrages portés sur 5 listes montant ensemble à la somme de 2468f 50c (Vote du Comité d'adm.on)

---

558 868

Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 7 fev.r 1855

Réponse à la demande de M. Le Bas, relative au logement. Le Ministre de l'Inst.on publ. a écrit de nouveau, pour cet objet, au Ministre des Finances.

Le Ministre de l'Inst.on publ. ne pense pas qu'il soit possible à l'adm.on des domaines de donner suite à la demande d'indemnité, la privation dont M. l'administrateur se plaint résultant de mesures prises en vue de la conservation des intérêts de l'Etat.

---

559 869

à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 8 fev.r 1855

M. le Ministre, Je reçois à l'instant la lettre

par laquelle vous voulez bien m'annoncer que vous venez d'écrire à M. le Ministre des Finances pour demander que l'appartement qui a été affecté à mon usage par le décret du 30 janvier 1851 et dont le Domaine me prive depuis 4 ans soit mis le plus prochainement possible à ma disposition. Je désire que cette nouvelle démarche soit plus heureuse que toutes celles qui ont été tentées précédemment par vous et par vos prédécesseurs. Vous ne penserez pas, M. le Ministre, qu'il soit possible à l'adm^on du Domaine de donner suite à l'indemnité que je réclame pour le préjudice que cette usurpation m'a fait éprouver, parceque il résulte de mesures prises en vue de la conservation des intérêts de l'Etat. Permettez-moi de vous soumettre quelques observations à cet égard.

Si un père, comme cela arrive si souvent en Italie, abandonnait à son fils l'usufruit d'un étage de sa maison, et qu'un cas comme l'affaire Libri vint à se produire, l'Etat aurait-il le droit de déposséder le fils en question de cet usufruit, sous prétexte que la mesure a été prise pour assurer les intérêts de l'adm^on publique? Aucune expropriation n'a lieu sans indemnité pourquoi le cas où je me trouve serait-il seul exception? Je doute fort que si j'étais autorisé à plaider, l'adm^on du Domaine put gagner sa cause. S'ensuit-il que l'indemnité devrait être à sa charge? Je ne le pense pas mais elle devrait faire partie des reprises qu'elle est en droit d'exercer sur la garantie qu'elle s'est réservée.

Je vous prie, M. le Ministre, de m'excuser si j'insiste sur cette affaire, mais depuis 4 ans je suis lésé dans mes droits. Seul de tous les administrateurs de Bibliothèques je ne suis pas logé près du dépôt dont je suis le

gardien responsable. Chargé d'un double service de jour et de nuit, je suis au nombre des moins rétribués, et cependant de tous mes collègues je ne suis certes pas celui qui a le moins mérité de l'adm.on sup.re. D'un établissement où tout était désordre et confusion j'ai fait la bibliothèque la mieux classée de Paris, et celle où il est le plus facile de répondre immédiatem.t aux demandes du public; j'ai, par mes efforts et par d'heureuses démarches doublé, en moins de 10 ans, le nombre des volumes que renfermait ce dépôt littéraire, auquel je me suis attaché à donner un caractère spécial et dont j'ai fait la principale ressource du corps enseignant. Je crois être en droit de réclamer un dédommagem.t. qui vous paraît, j'en suis sur, non pas une faveur mais justice.

Je suis etc Ph. Le Bas.

---

560. 870
Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 12 fev.r 1855

D'après la demande de M. l'administrateur, M le Ministre accorde une gratification de cent francs sur le matériel au f.r Allart, 2e surveillant.

---

561 871
Du même

Paris, 13 fev. 1855

Le Ministre demande si la bibliothèque possède les ouvrages dont il envoie la liste, quelles en sont les éditions et combien il en existe d'exemplaires.

---

562. 872
Du même

Paris, 19 fev. 1855

Approbation de dépenses. Acquisition d'ouvrages chez les libraires suivants: Durand (1012 fr.) Klinkieck (698,75) Franck (585,25) Marcq (130) Hachette (44.50)

---

873 563 Ministère de l'Inst.on publ.	Paris, 21 fev. 1855. Le Ministre annonce le don à la Bibliothèque d'un exemplaire du Catalogue g.al de la Biblioth. Imp.le
874 564 à M. le Ministre de l'Inst. publ.	Paris, 7 mars 1855 Envoi du compte-rendu des dépenses de la Bibliothèque pour l'exercice 1854.
875 565. Librairie Dezobry et Magdelaine	Paris, 8 mars 1855 Hommage à la Bibliothèque de la Sorbonne de deux ouvrages du Catalogue de cette librairie Signé : Dezobry.
876 566. Ministère de l'Inst. publ.	Paris, 19 mars 1855 Envoi de pièces de dépenses, exercice de 1855. Librairie, habillement des gens de service. Signé : Jourdan.
877 567. Ministère de l'Inst. publ.	Paris, 24 mars 1855 Lettre relative au logement attribué à M. l'administrateur et où sont les livres du condamné Libri. « M. le Ministre des Finances m'annonce qu'après la vente partielle des livres qui aura lieu le 12 avril prochain, il examinera s'il n'y aurait pas lieu de procéder immédiat.t à la vente de ce qui restera sous le sequestre. Je ne puis, en conséquence, que vous prier d'attendre la décision ultérieure de M. le Ministre des Finances. Recevez etc Signé : H. Fortoul.
878 568 Ministère de l'Inst.on publ.	Paris, 27 mars 1855 Renvoi de deux mémoires à échanger contre des pièces en forme de récépissé, (année 1854).

569 879
à M. le Ministre de l'Instr.on publiq.

Paris, 30 mars 1855

Envoi de deux listes d'ouvrages en réponse à des questions adressées par le ministre de l'Instruction publique

---

570 880
au même.

Paris, 31 mars 1855

Renvoi de 2 pièces modifiées dans le sens indiqué (lettre en date du 27 de ce mois).

---

571 881
au colonel André Niegolewski.

Paris, 17 avril 1855

Monsieur, j'ai reçu la brochure relative à la bataille de Somo-Sierra, que vous avez bien voulu offrir à la Bibliothèque de la Sorbonne.
Conformément à vos intentions, elle sera placée à côté des œuvres de M. A. Thiers, afin que nos lecteurs puissent la consulter, et rendre justice aux motifs qui ont guidé votre plume dans la défense de la cause polonaise et de la mémoire de vos glorieux compatriotes morts sous les drapeaux fraternels de la Pologne et de la France.
Veuillez agréer etc. Ph. Le Bas.

---

572 882
Ministère de l'Instr.on publiq.

Paris, 18 avril 1855

Annonce de l'envoi fait par le gouvernement belge, pour la bibliothèque d'une caisse de documents à retirer du ministère.

---

573. 883
à
M. le Dir.teur g.al
(ministre de l'Instr.on publ.)

Paris, 25 avril 1855

Annonce de l'envoi, à l'adresse du ministre, le 17 février dernier d'un paquet contenant une lettre, un bordereau de dépense en triple expédition et 6 pièces à l'appui.
Prière de le faire chercher dans les différents bureaux de l'administration.

884 574
Direction des postes.

Paris, 30 avril 1855

Des recherches ont été ordonnées relativement à la dépêche égarée qui fait l'objet de la lettre précédente.

Signé : Stourm.

---

885 575
Ministère de la guerre.

Paris, 3 mai 1855.

Invitation de faire prendre au Ministère la 1re partie du 2e vol. de la Richesse Minérale de l'Algérie par M. Fournel, ingen. en chef des mines.

Signé : E. Daumas.

---

886 576
Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 4 Mai 1855

M. l'administrateur est invité à prendre les dispositions nécessaires pour que les étrangers attirés par l'Exposition Universelle puissent, selon le désir du gouvernement, visiter avec toute facilité la Bibliothèque de la Sorbonne et les ainsi que autres établissements publics.

---

887 577
Direction gle des postes.

Paris, 10 mai 1855.

Avis de recherches infructueuses au sujet de la lettre réclamée.

---

888 578
à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 14 mars 1856.

Des mesures ont été prises pour que la Bibliothèque soit accessible à tous les étrangers. Toutefois ils ne pourront y être reçus pendant l'occupation des salles de la Bibliothèque par le Bureau de correction des compositions pour le concours gal.

---

889 579.
Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 18 juin 1855

Arrêté ministériel relatif aux Vacances de la Bibliothèque (Du 11 juill. au 26 août).

580 890

à M. le Ministre de l'Inst. publ.

Paris, 18 juin 1855

M. l'administrateur fait remarquer au Ministre qu'il est à peu près impossible que le local de la Bibliothèque soit ouvert au public pendant les vacances à cause du concours général. Demande d'une décision à cet égard.

---

581 891

Ministère de l'Instruction publ.

Paris, 23 juin 1855

Le Ministre annonce qu'il a décidé qu'aucun visiteur ne sera reçu à la Bibliothèque les jours où elle sera employée au service du concours général. Une affiche sera apposée à la porte pour annoncer les jours et heures d'admission.

---

892 582

Ministère de la justice

Paris,

Envoi à la bibliothèque de 2 exemplaires de chacun des derniers comptes généraux de l'administration de la Justice criminelle et de la Justice civile et commerciale en France.

---

893 583

Ministère de l'agricult. du Commerce et des Travaux publics.

Paris

Envoi du 18e vol. des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

894 584

Du même

Paris

Envoi du 82e vol. des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1791.

---

895 585

de M. Dubb..

Copenhague, 28 juill. 1855

Monsieur, je viens de copier mon catalogue, et je m'empresse de vous envoyer l'original pour vous mettre en état de faire vos démarches auprès de M. le Ministre.

Je pourrais facilement appeler votre attention, Mr,

ainsi que celle de M. le Ministre sur nombre de thèses d'un intérêt tout à fait général (p. ex. 133. 177, 213, 214, 215, 227, 238 et cet.), quoique je ne mie pas que la valeur réelle de ma collection ne touche plus spécialement le philologue, le théologien, le médecin, le naturaliste etc. Pour le dr. surtout les grands noms d'Agardh, de Fries, et de Nilsson, qui fréquent dans la collection, et qui ont écrit en latin, doivent être très attrayants.

Le prix est de 600 fr., les frais de transport par le chemin de fer y compris. Si l'affaire échoue, je vous prie, Monsieur, de me renvoyer aussitôt, sur Suède-Lund, le catalogue dont j'ai besoin pr. me dédommager soit en Allemagne soit en Angleterre.

Recevez, Monsieur etc. M. C. Dubb.

---

896 586

Ministère de l'Inst. publ.

Paris, 17 août 1855

Le Ministre annonce qu'il a mis à la disposition de l'Administr., pour la Bibliothèque un certain nombre d'ouvrages provenant du dépôt des souscriptions du Ministère.

---

897 587

Ministère de l'Instr. publ.

Paris, 3 septembre 1855

Le Ministre donne avis qu'il tient à la disposition de l'administrateur, pour la bibliothèque, le 2e vol. du Catalogue gal de la biblioth. imple. Invitation de le retirer du dépôt des livres du Ministère.

---

898 588.

Du même

Paris, 15 sept. 1855

Prêt de livres de la bibliothèque accordé à M. Abel Desjardins, profr. à la Faculté des lettres de Dijon chargé d'une publication pr. la collection des documents inédits de l'histoire de France.

~~589~~ 899
à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 24 7bre 1855

L'administrateur faisant valoir les services de son frère M. Ch. Le Bas, chargé de la comptabilité, du prêt des livres et rappelle la demande relative à ce fonctionnaire et faite il y a un an. Il s'agit de faire accorder une allocation de 400 fr. à M. Le Bas.

~~590~~ 900
Ministère de l'Inst. publ.

Paris 2 octobre 1855

Le Ministre donne avis de sa décision et accorde une indemnité de 400 fr. à M. Ch. Le Bas.

---

591 901
à M. le Ministre des finances.

Paris, 9 oct. 1855.

Demande, pour la bibliothèque, des Instructions gen.les du 17 mai 1840 et de leurs suppléments, ouvrage souvent demandé, et ne se trouvant pas dans le commerce.

---

592 902
à M. d'Harcourt Dirt.r de la Comp.ie du gaz.

Paris,

Rendez-vous donné à M. d'Harcourt pour remédier au mauvais état du gazomètre de la Bibliothèque.

---

593 903
Ministère de l'agriculture, du Commerce et

Paris,

Envoi du 83e vol. des brevets d'invention pris sous l'Empire de la loi de 1791.

---

594 904
Du même.

Paris,

Envoi de 2 exemplaires des volumes des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

595 905
Du même.

Paris,

Envoi d'un exemplaire des brevets d'invention pris en 1854.

---

596 906

de M. Dubb. prof.

Copenhague, 8 9bre 1855

Nouvelle lettre, demandant la décision du Ministre et de l'administr.n de la Bibliothèque au sujet de l'achat de la collection de M. Dubb.

---

597 907

à M. le Ministre de l'Instn publiq.

Paris, 30 9bre 1855

M le Ministre, Monsieur Dubb, professeur à l'université de Lund en Suède, a péniblement formé une collection complète de thèses soutenues depuis 1830 jusqu'à nos jours par les jeunes étudiants aspirant au grade de docteur dans cette savante école et désirerait s'en défaire en faveur de quelque grand établissement d'instruction publique en France. Certes, nulle part ailleurs cette collection où brillent les noms d'Agarah, de Friess et de Nilsson ne serait mieux placée qu'à la Sorbonne qui représente toutes les branches humaines étudiées dans la 1re académie de l'Université imple. Malheureusement le budget de cet établissement, à peine suffisant pour nos dépenses régulières ne nous permet pas de songer à une dépense extraordinaire aussi forte, car la collection de M. Dubb qui se compose de 525 articles, coûterait 600 fr. y compris les frais de transport; nous ne pourrions donc espérer de la joindre à nos riches collections françaises qu'autant qu'il vous serait possible de nous allouer un crédit spécial et j'ose solliciter de vous, M. le Ministre, cette nouvelle preuve d'intérêt pour un établissement qui doit déjà tant à vos encouragements et dont les fonctionnaires s'efforcent de justifier par les services qu'il rend à la science, la faveur dont vous l'honorez.

Afin de mieux vous éclairer, M. le Ministre, sur l'importance de l'acquisition que je vous propose, j'ai l'honneur de vous transmettre le catalogue de la collection dont il

s'agit, dressée par M. Dubb lui-même.
Je suis etc Ph. Le Bas.

---

598. 908
au même.

Paris 11 Xbre 1855

Demande d'une gratification de 100 fr. en faveur de Sr. Auger, l'un des surveillants de la bibliothèque pour compenser la différence qui existe entre son traitemt et celui de ses collègues. Rappel de propositions analogues toujours reçues favorablement depuis 1852.

---

599. 909
à M. Dubb
professr à l'Université de Lund (Suède)

Paris 12 Xbre 1855.

Monsieur, j'ai transmis à M. le Ministre de l'Instn publiq. le catalogue que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et lui ai fait part de vos propositions. Je n'ai pas encore reçu de réponse officielle; mais d'après les renseignements que j'ai pris dans les bureaux du ministère j'ai tout lieu d'être convaincu que l'acquisition de cette précieuse collection est admise en principe et que je puis dès à présent en traiter avec vous. Veuillez donc m'expédier vos thèses le plus promptement possible et me faire savoir entre les mains de qui je devrai verser les 600 fr. montant de cette acquisition tous frais compris. Il faudra que votre mandataire soit dûment autorisé à signer pour vous le reçu de la dite somme.
Je suis charmé, M, d'avoir cette nouvelle à vous annoncer et d'avoir pu ainsi établir des relations entre l'université de Lund et l'université de France. J'ose espérer que vous voudrez bien faire tout ce qui sera en votre pouvoir pour que M. le Recteur de l'université de Lund veuille bien nous réserver désormais un exemplre des thèses qui feront suite à notre collection, car il serait fort à regretter qu'elle restât incomplète.

De mon côté je ne négligerai rien pour lui envoyer chaque année en échange un certain nombre de thèses présentées aux diverses facultés de Paris.

Veuillez agréer etc Ph. Le Bas.

---

600 910
Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 14 Xbre 1855

Le Ministre sur la demande de MM. Gratry, de Valroger et Gillet, membres de la Congrégation de l'Oratoire, prie M. l'administrateur de les admettre au prêt des livres à la bibliothèque de la Sorbonne.

---

601 911
Du même

Paris, 17 Xbre 1855

D'après les motifs exposés par M. l'administr.r (lettre du 11 Xbre courant) le Ministre accorde une gratification de 100 fr. au Sr. Auger, l'un des surveillants de la bibliothèque.

---

602 912
à M. le Ministre de l'Inst.on publ.

Paris, 19 Xbre 1855

M. l'administrateur demande l'envoi du journal des Savants en faveur de la Sorbonne, la seule bibliothèque peut-être, qui ne reçoive pas cette importante publication dont la place semble marquée dans une bibliothèque académique et universitaire. L'exiguité des fonds destinés à l'achat des livres ne permet pas cette acquisition. Appel fait à la libéralité du Ministre.

---

603 913
Ministère de l'Inst.on publ.

Paris, 22 Xbre 1855.

Monsieur, vous m'avez demandé par votre lettre du 30 9bre d.er d'allouer à la Bibliothèque de la Sorbonne un crédit spécial de 600 fr. destinés à l'acquisition de la collection de thèses de doctorat soutenues depuis 1830 jusqu'à ce jour devant l'Université de Lund par les jeunes docteurs de cette université.

Je ne pouvais qu'apprécier l'utilité d'une semblable acquisition malgré l'épuisement des fonds affectés au service des bibliothèques, je n'ai pas voulu que vos actives démarches restassent sans résultat. La bibliothèque de la Sorbonne étant celle de l'Académie de Paris, j'ai ordonné que la somme de 600 fr. nécessaire pour l'acquisition que je vous autorise à faire, fut imputée sur le chapitre des dépenses de l'administration académique. Les pièces comptables que vous aurez à me présenter devront donc être établies à ce titre et vous voudrez bien les transmettre aussitôt qu'il sera possible au 1er Bureau de la 1re Div.on de l'Administr.on centrale. Je me félicite d'avoir pu vous donner les moyens d'enrichir cette bibliothèque d'une collection qui figurera dignement à côté de celle des thèses françaises dues à votre persévérance et à votre zèle éclairé.

Recevez etc. H. Fortoul.

P. S. Je vous renvoie ci-joint le catalogue que vous m'aviez communiqué.

---

604 914

à M. Dubb. prof.r à Lund (Suède)

Paris, 26 X.bre 1855

Avis de la décision ministérielle à propos de la collection de thèses. Prière de hâter l'envoi de cette collection.

---

605. 915

Ministère de l'Instr.on publ.

Paris, 28 X.bre 1855

Le chef du secrétariat convoque les fonctionnaires de la bibliothèque qui seront reçus par le Ministre le 31 X.bre à l'occasion du renouvellement de l'année.

---

606. 916

de M. le professeur Dubb.

Lund, 31 X.bre 1855

En réponse de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser relativem.t à l'achat de ma collection de thèses, je dois vous avertir que, grâces à vos soins

je regarde désormais cette collection comme acquise à la bibliothèque de la Sorbonne. Seulement, faute de communications maritimes, dans cette saison, l'envoi ne pourra avoir lieu probablement qu'au commencem.t du mois d'avril.

Je puis dès à présent, M, vous designer celui entre les mains de qui vous aurez à verser le montant de l'acquisition. Ce sera M. le Doct.r Ash, de la faculté de medecine de Lund, qui fait un séjour à Paris et qui à l'époque indiquée sera dument autorisé à signer pour moi.

Je suis charmé, M. de pouvoir vous annoncer que le commerce littéraire que nous avons commencé entre l'Université de France et l'Université de Lund, se continuera à l'avenir. M. Berling, conservat.r administrat.r de la bibliothèque de Lund, a bien voulu me promettre de reserver dès à présent un exempl.re de toutes les thèses qui paraîtront à Lund, pour la biblioth.e de la Sorbonne. En echange, il attend que vous ne négligerez rien, Monsieur, pour lui envoyer la collection complète des thèses présentés annuellement aux diverses facultés de Paris.

Veuillez agreer &c

Dubl, prof.r à l'Université de Lund.

607.917

1856.

Paris, 8 janvier 1856.

à M. de la Rochefoucauld Duc de Doudeauville.

Monsieur le Duc, Je viens de recevoir par l'intermédiaire de M. Léonard Chodzko deux de vos ouvrages dont vous voulez bien faire don à la bibliothèque de l'Université dont l'administ.on m'est confiée. Je me suis empressé de les mettre à la disposition de nos lecteurs qui, je n'en doute pas, les consulteront avec intérêt et je me fais un agréable devoir d'être auprès de vous l'interprète de leur gratitude. Veuillez agreer, M. le Duc &c

292

608 918

Lettre de M. Le Bas à M. le M. de l'Instr. publ.

10 Janvier 1856.

M. le M. J'ai reçu avec une vive gratitude la décision que vous avez bien voulu prendre le 22 Xbre dernier pour faciliter à la Bib. de la S. l'acquisition des thèses de Doctorat soutenues depuis 1830 jusqu'en 1855 devant l'université de Lund.

Je me suis empressé de communiquer cette décision à M. le Dr Dubb. qui comme j'ai eu l'honneur de vous en instruire consent à nous céder cette précieuse collection; et je l'ai invité à nous la faire parvenir le plus promptement possible. M. Dubb, en répondant à ma lettre, m'informe que les communications par mer étant interrompues pendant la mauvaise saison, l'envoi des thèses en question ne pourra avoir lieu qu'au commencement du mois d'Avril prochain. J'ose espérer, M. le M, que ce retard ne modifiera en rien votre décision.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que, sur ma demande qui lui a été transmise par M. Dubb, M. Berling Conservateur administrateur de la Bibl. de Lund a bien voulu prendre l'engagement de réserver désormais pour la Bibl. de la S. un exemplaire de toutes les thèses qui paraîtront à Lund, mais il témoigne le désir qu'en échange de cette libéralité je ne néglige rien pour faire obtenir à l'établissement dont l'administration lui est confiée la collection des thèses qui seront présentées à partir de 1856 aux diverses facultés de Paris. Il dépend de vous seul, M. le M., de satisfaire à cette juste demande, et je ne doute pas que si vous en témoignez le désir à MM. les Doyens des facultés des lettres, des sciences et de médecine, ces fonctionnaires ne s'empressent de favoriser un échange qui ne peut que contribuer à entretenir la bonne intelligence qui existe depuis si longtemps entre la Suède et la France;

609. 919

28 Janvier 1856.

Lettre de l'Editeur du Journal des Savants.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous prévenir que par son arrêté en date du 25 de ce mois, M. le Garde des Sceaux a, sur ma proposition, accordé à la B. de la S. un abonnement gratuit au Journal des Savants avec rappel des cahiers publiés depuis le 1er Janvier 1855

J'ai donné avis de cette concession au libraire du Journal (Mme Ve Arthus Bertrand, rue Hautefeuille 23).

---

610. 920

3 Février 1856.

Lettre de M. Le Bas à M. le M. de l'I. P.

Demande d'une gratification de 100 fr pour le Sr Allart 2e Surveillant. (sur le matériel)

---

611 921

9 Février 1856.

Lettre de M. le M. de l'I. P.

Sur la demande de M. l'Administrateur M. le M. accorde une indemnité de 100 fr au Sieur Allart 2e Surveill. (sur le matériel)

---

612. 922

15 Février 1856.

Lettre de M. Le Bas à M. le M. de l'I. P.

Dans sa séance du 6 Février 1856 le conseil d'adm^on de la Bibl. de la Sorb. a décidé qu'il y avait lieu d'acquérir pour cet établissement sur les fonds du matériel de 1856 un certain nombre d'ouvrages indiqués dans les quatre listes ci-jointes que je vous transmets après les avoir fait transcrire sur le registre consacré aux propositions d'acquisition. Ces quatre listes montent ensemble à la somme de 2294. 10.

Je vous prie de vouloir bien m'autoriser à acquérir les ouvrages qui y sont portés.

613 923

21 Février 1856.

Lettre du M. des Aff. étrangères

M. En me rappelant que l'un de mes prédécesseurs a mis à la disposition de la Bibl. de la S. le grand ouvrage de l'Iconographie grecque de Visconti, vous m'avez informé que cet établissement n'a pas été compris dans la répartition des exemplaires de l'Iconographie romaine; et vous m'avez instamment demandé de faire réparer une omission d'autant plus regrettable que la Bibl. dont l'administration vous est confiée spécialement consacrée au corps enseignant, est fréquentée par des professeurs et des érudits pour lesquels la suite de l'ouvrage de Visconti serait d'une grande utilité.

Avant de satisfaire à la demande que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, j'ai dû faire examiner la situation du dépôt des livres de mon département. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer, M. qu'il m'est possible d'accéder à votre désir. Les quatre volumes gr. f°. de l'Iconographie romaine seront remis par les soins de la direction de la Comptabilité du Ministère des Aff. Etr. entre les mains de la personne qui se présentera en votre nom pour les réclamer.

---

614. 924

23 Février 1856.

Lettre de M. le M. de l'I. P.

Autorisation d'acquérir

1° chez M. Duprat	180 f	"
2° chez M. Vieweg	287	10.
3° chez M. Klincksieck	587	65
4° chez M. Durand	1239	35
	2294 f	10 c.

615 924

25 Mars 1855

Lettre de M. le M. de l'I. P.

M. le M. informe M. l'Administrateur qu'il met à la disposition de la Bibl. de la Sorbonne un exemplaire des œuvres de M. le Bon de Stassart.

---

616. 926

8 Avril 1856.

Lettre de M. Jourdain

Demande de renseignements sur M. Théodore Lebrun pour faire dresser l'état de ses services.

---

617 927

10 avril 1856.

Lettre de M. Le Bas à M. Jourdain

M. l'Administrateur informe M. Jourdain qu'il n'a rien trouvé dans les dossiers de la Bibliothèque concernant la durée des services de M. Théodore Lebrun.

---

618 928

16 avril 1856.

Lettre de M. Le Bas à M. le M. de l'I. P.

Envoi à M. le M. du compte-rendu des dépenses de la Bibl. de la S. pour l'Exercice 1855.

---

619 929

23 avril 1856.

Lettre de M. Le Bas à M. le M. de l'I. P.

M. le M. Présumant que le moment approche où vous ferez une répartition des ouvrages auxquels votre Ministère a souscrit pendant l'Exercice 1855, je crois devoir appeler votre attention sur la B. de la S. et réclamer pour elle une part dans vos libéralités

---

620. 930

23 avril 1856.

Lettre de M. Le Bas à M. le Mre de la marine

Demande de concession de livres

621. 931 — 7 Mai 1856.

Lettre de M. Dubb. — Monsieur Dubb annonce le départ de la caisse qui contient les thèses de l'Université de Lund.

---

622. 932 — 10 Mai 1856.

Lettre de M. Lesieur — M. Lesieur s'appelle à M. l'administrateur qu'il tient en réserve une somme de 600 fr pour l'acquisition de la collection des thèses de l'Université de Lund et le prie de vouloir bien lui adresser la note des frais afin que le remboursement qui doit être fait sur les fonds de 1855 puisse être effectué avant la fin de l'exercice

---

623. 933 — 13 Mai 1856.

Lettre de M. Le Bas à M. Th. Sientkiewicz — M. l'administrateur remercie M. Th. Sientkiewicz de l'envoi de deux ouvrages qu'il offre à la Bibliothèque

---

624. 934 — 13 Mai.

Lettre de M. Le Bas à M. le M. — M. l'administrateur annonce à M. le M. qu'il reçoit à l'instant une lettre de M. Dubb qui l'informe de l'arrivée des thèses de l'Université de Lund.

---

625. 935 — 19 Mai 1856.

Lettre de M. Le Bas à M. le chef des arrivages du chemin de fer du Nord. — M. D'après les vérifications que je viens de faire cet bien à la Bibliothèque de la Sorbonne qu'est destinée la Caisse portant les lettres P. I. C. D. et venant de Cologne, dont on m'a présenté samedi dernier la lettre de voiture. Veuillez donc me renvoyer cette pièce afin que j'en acquitte le montant et que je puisse ensuite retirer la caisse de la Douane.

---

626. 936 — 21 Mai 1856.

Lettre de M. le M. de l'Jon Publ. — M. le M. annonce à M. l'administrateur qu'une Somme de Cinq fr. vient d'être ordonnancée en son nom afin d'acquitter le prix de la collection des thèses de l'Université de Lund. M. le M. informe aussi M. l'administrateur des pièces qu'il aura à fournir

---

627. 937 — 23 Mai 1856.

Lettre de M. le M. de l'Jon P. — M. le M. informe M. le Conservateur administrateur qu'il met à sa disposition un ouvrage intitulé: Commercium epistolicum J. Collins et aliorum de Analysi promota, inscrit sur le registre d'entrée sous le N° D. 9921.

---

628. 938 — M. le M. prévient M. le Conservateur Administrateur qu'il accorde à la Bibliothèque les ouvrages suivants:

Lettre de M. le M. de la Marine

1° Voyage à la côte orient.le d'afrique
2° id à la Côte occident.le d'afrique
3° Du dialecte de Tahiti

---

629. 939 — 10 Juin 1856.

Lettre de M. le M. de l'Jon P. — M. le M. informe M. le C. Adm. de la Bibliothèque vaquera le Samedi 14 Juin à l'occasion du baptême de S. A. I. M.gr le Prince impérial.

---

630. 940. — 16 Juin 1856.

Lettre de M. le M. de l'Jon P. — M. le Ministre informe M. le C. Ad. que par un arrêté en date du 13 Juin il met à la disposition de la Bibliothèque un certain nombre d'ouvrages provenant des dépots de son ministère. Ces ouvrages ont été inscrits sur le registre d'entrée sous les N°s. 9926 à 9945.

---

631. 941	9 Juillet 1856.
Lettre de M. le M. de l'I. P.	M. le M. informe M. le C. ad. que les Vacances pour l'année 1856 commenceront le 11 Juillet et finiront le 26 Août.
632. 942	15 Juillet 1856.
Lettre M. Calvary et Cie libraires à Berlin.	M. Calvary et Cie offrent à M. le C. ad. d'acquérir une suite presque complète des programmes que les gymnases de la Prusse ont publiés dans les trente années passées. Cette collection se composant d'environ 3000 Thèses est fixée à 180 écus de Prusse. (720 f.)
633. 943	23 Juillet 1856.
Lettre de M. Ph. Le Bas à M. Calvary et Cie	M. le C. ad. informe M. Calvary et Cie qu'il est disposé à traiter avec eux pour la collection de programmes et de Thèses, mais qu'il faut auparavant qu'il sollicite de M. le M. de l'I. P. l'autorisation de faire cette acquisition et les fonds nécessaires
634 944	24 Juillet 1856.
Lettre à M. le M. de l'I. P.	M. le Conservateur administrateur demande l'autorisation d'acquerir la collection des programmes des gymnases de Prusse et les fonds nécessaires.
635 945	30 Juillet 1856.
Lettre de M. Calvary et Cie	M. Calvary et Cie annoncent la réception de la lettre du 23. Ils annoncent qu'ils envoient S. bande les deux tables de Winiewski et de Hahn.
636. 946	31 Juillet 1856.
Lettre de M. le M. de l'I. P.	M. le M. Jon P. informe M. le Cons. adm. que la situation de son budget n'offre aucune somme disponible qui puisse être affectée à l'acquisition de la collection des programmes des gymnases de Prusse.

637. 947

Lettre de M. Calvary et Cie

2 Août 1856.

Mali mirari, vir illustrissime, quod qui binas ad te tuo sermone conscriptas dederamus litteras, hodie latine te alloqui ausi sumus. Verum non is est nobis linguae Gallicae usus, facile ut hac semper uti aut possimus aut velimus. Quam ob rem quum, prompte ut tuae humanitate refertae epistolae responderemus, nuper indicem illarum quas possidemus dissertationum ed commentatiõnum Tibi transmisissemus, Latine tibi hodie indicare voluimus, nobis interea, nullis quam peperserimus sumptibus laboribusve, contigisse, ut has acquireremus scriptiones

1. Berol. gymn. Werderani 1831. 8. Lucaviensis 1831
2. Coesfeldens gymn. 1832. 9 Mindens 1832
3.4. Dortmundens — 1831. 32 10. Monasteriens 1831
5. Francofurtani Viadr. 1833 11.12. Neo Ruppin. 1834 1852
6.7. Regiomontani Palaeomarchici 1831.53 13. Recklinghusan 1831
14 Sudmiciens 1832.

Simili quaerendi studio quum vel postea usuri simus ed inclusae istius bibliothecae causa, cui Tu, vir humanissime, tanta cum laude praees, jam ad complures, quibuscum intercedit nobis familiaritas, bibliothecae accolas dederimus litteras, certissima nos tenes spes fore, ut seriem fere integram commentationum, quas nostrae patriae emiserunt gymnasia, Tibi transmittere possimus. Unum est quod Te rogemur, vir Clarissime, ut ubi occasio tulerit, tu nobis significes, utrum scripturiculam, quam F. Spiro noster olim de Clazomenorum mercatura conscriptam A. Durand, bibliopolae honestissimi, ope vobis transmiserad, receperis necne. Quae si forte interierid, doleamus, quum XCIX tantum ejus fuerint typis descripta exempla, sed jacturam quam celerrime poterimus, resarciemus. Ceterum vale iterumque vale, vir celeberrime.

Berolini d. II. mens. Augusti 1856.

270

638. 948

5 Août 1856.

Lettre de M. Ph. Le Bas à MM. Calvary et Cie

M. le C. A. informe M. Calvary et Cie qu'il a reçu 3 exemplaires de la liste des programmes manquants dans la collection, deux catalogues et enfin une lettre écrite en latin.

M. le C. A. annonce à ces messieurs que la réponse de M. le M. de l'Int. publ. n'est pas aussi favorable qu'il aurait désirée. Que le crédit demandé ne peut être mis à sa disposition en ce moment et qu'il croit devoir attendre jusqu'à la fin de l'année.

---

639 949

9 Août 1856.

Lettre de M. Calvary et Cie

Tuis impetratis, quamquam Tu ex humanitate, vir illustriss., nobis denegaturus esse nunquam videbaris, iterum latinas ad Te dare litteras invad. Nesciebamus quidem num melius facturi essemus, si Tuo ad Te sermone hodie scripsissemus, sed quum prompti esse neque officiis nostris ullo modo deesse constituerimus, nulla mora interposita Tibi respondimus.

Negotiatorum quidem interest quam celerrime pecuniam facere, verum quum Te, vir clarissime, eum simus experti, qui non solum propter scientiæ splendorem (hanc enim jam dudum admirabamur edita ista quam Tu curas inscriptionum syllogæ) sed propter morum comitatem indiciique benevolentiam (ita enim de nobis latine salutientibus sensisti, pudore ut suffundamur haud exiguo) nobis sit quam maxime faciendas, quum Tecum igitur conjunctissimus quam libentissime: Offerimus Parisiensis Universitatis bibliothecæ illam, de qua agimus commentationum copiam his conditionibus:

1°. Pretium collectionis (180 Thalers Borus.) solvetur usque ad anni insequentis (1857) mart. mens. exeuntem.

2°. J. Calvary ejusque socius se se his litteris — jurisjurandi loco — obstringunt, ut, ubi scriptiones illam collectionem deficientes acquisierint, aut cuiquam ii si illi Parisiensis universitatis bibliothecæ eas idque gratis transmittant. Quam fidem

ubi fefellerint, solvend poenam . . . . . , quam Ph. Le Bas, Prof. Jll., constituerit.

Quae conditiones utrum Tibi probentur an aliis augendae sind, edoceas nos, quaesumus, vir humanissime. Jam enim nostris litteris et Britannici Musei custodes et Imper. Petropolitanae bibliothecae praefectus benevole responderunt, jam eundem, quem Tibi tradiderimus, indicem imperiali vestrae bibliothecae transmittere jussimus. Sed quum Tu omnium primus nobis responderis (ac illud commemoremus, nos quam libentissime cum Gallis agere neque cuiquam potius inter hos quam Tibi obstrictos esse velle), habebimus quod nobis gratulemur, ubi tua benignitate negotium celeriter transactum fuerit.

Quo haec, eodem tempore Tibi transmisit P. Spiro, qui haec ad Te scripsit, 2 exempla commentationculae, olim de Clazomeniorum mercatura in lucem editae, quorum Tu Isti bibliothecae publicae inferre ne dedigneris, alterum, id quos facies, benigne accipias. Vale autem, vir illustriss., nobis favere pergas.

S. Berolini d. 9m. Augusti 1856.

---

640. 980

Lettre de Ph. Le Bas à M. M. Calvary et Cie

S. d.

Je trouve aujourd'hui seulement à la Sorbonne dont j'étais absent depuis 8 jours votre élégante lettre latine du 9 Août.

Je vous remercie du délai que vous voulez bien m'accorder jusqu'au mois de mars 1857.

Je remercie également M. Spiro de la part toute littéraire qu'il a prise à cette affaire, et pour l'envoi d'un double exemplaire de sa savante dissertation.

---

641. 981

Lettre de M. Le Bas à M. le Me. de J. P.

20 Août 1856.

M. le C. Ad. demande pour M. L. Renier le logement laissé vacant dans les bâtiments de la Sorbonne par la mort de M. Constant Prévost et fait valoir les motifs de cette demande.

642. 932

Lettre du Ministère d'Etat.

23 Août 1856.

M. le Ministre d'Etat annonce à M. le C. Ad. qu'il vient d'accorder un certain nombre d'ouvrages à la Biblioth. Ces ouvrages figureront sur le registre des dons sous les Nos 9965 – à – 9977.

---

642. 933

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. le M. de l'I. P.

29 Août 1856.

M. le C. Adm. demande à M. le M. qu'il soit accordé une prolongation de trois semaines à M. A. de Bougy chargé d'une mission scientifique en Savoie.

---

644. 934

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. Lesieur.

30 Août 1856.

Lettre au sujet du logement de M. Constant Prévost.

---

645 935

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. Monfalcon.

2 7bre 1856.

M. le C. Ad. remercie M. Monfalcon des deux volumes qu'il a bien voulu lui envoyer, les Souvenirs d'un bibliothécaire en son nom, la première partie du t. 1er des Monumenta Lugdunensis historiae au nom de la Ville de Lyon.

---

646. 936

Lettre de M. Spiro Pr M. Calvary et Cie

9 7bre 1856.

Ces messieurs annoncent à M. le C. Ad. qu'ils envoient la collection des programmes par le chemin de fer de Cologne.

---

647. 937

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. le M. de l'I. P.

13 7bre 1856.

M. le C. Adm. à l'occasion de la Mort de M. de Lancy demande de l'avancement pour MM. Chodzko Ch. Le Bas et Em. Latouche.

648. 958 — 30 7bre 1856.

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. Calvary. — M. le C. ad. annonce à ces Messieurs qu'il approuve pleinement leur intention de confier au chemin de fer de Cologne la collection des thèses et programmes des gymnases de Prusse.

---

649 959 — 30 7bre 1856.

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. le M. de J. et P. — M. le C. ad. demande qu'il soit accordé à M. Ch. Le Bas employé chargé de la comptabilité une indemnité

---

650. 960 — 9 8bre 1856.

Lettre de M. le M. de J. et P. — M. le Ministre annonce à M. le C. ad. qu'il alloue une indemnité de 400 fr à M. Ch. Le Bas.

---

651. 961 — 24. 8bre 1856.

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. le M. de l'I. P. — M. le Conservateur administrateur demande une augmentation de traitements pour MM. les Fonctionnaires de la Bibliothèque

---

652. 962 — 22 8bre 1856.

Lettre de M. le Vice Recteur. — Lettre relative au logement de M. Le Conservateur.

---

653. 963 — 25 8bre 1856.

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. le Vice_Recteur — M. le Conservat. Ad. fait connaître à M. le Vice_Recteur les motifs qui se sont opposés à ce que le logement de M. Libri lui soit livré.

---

654. 964 — 5 Novembre 1856.

Lettre de M. le M. de l'I. P. — M. l'Administrateur, J'ai pris connaissance de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 8bre pour appeler mon attention sur la position des fonctionnaires de la Bibliothèque. Je désirerais qu'il me fut possible d'améliorer les traitements de chacun des employés. C'est une question dont mon département

s'est déjà préoccupé et que je ne perdrai pas de vue.

---

655. 965

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. le M. de l'I. P.

20 Novembre.

M. le Conservateur demande une indemnité de 100 fr. pour le Sr Auger.

---

656. 966

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. l'ambassadeur de Prusse.

28 Novembre 1856.

M. le Conservateur demande à M. l'Ambass. de Prusse qu'il lui fasse obtenir de Sa Majesté le Roi de Prusse un exemplaire des Oeuvres complètes de Roi Frederic le Grand.

---

657. 967

Lettre de M. le M. de l'I. P.

5 Décembre 1856.

M. le M. autorise M. le Conservateur à prélever une somme de 100 fr. sur le matériel comme indemnité au Sr Auger.

---

658. 968

Lettre de M. Leticé Recteur.

16 Décembre 1856.

M. le Vice Recteur annonce à M. le C. Ad. que M. le M. par Dépêche du 5 courant, lui accorde le logement de M. Constant Prévost en remplacement de celui de M. Libri.

---

659 969

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. le V. Recteur.

18 Xbre 1856.

M. le C. Administr. remercie M. le V. Recteur de la part toute bienveillante qu'il a prise à la décision de M. le ministre pour lui faire accorder le logement de M. Constant Prévost.

---

660. 970

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. le M.

18 Xbre 1856.

M. le C. Administr. remercie M. le M. de lui avoir accordé le logement de M. Constant Prévost.

---

661 971

Lettre de MM. Calvary.

19 9bre 1856.

Monsieur, Vous aviez la bonté de nous écrire le 30 7bre

J'attendois impatiemment l'envoi que vous m'annoncez et j'approuve pleinement votre intention de le confier au chemin de fer de Cologne petite vitesse?

En conséquence nous adressons à votre honorable adresse le 25/x trois caisses signalées S C #2 UL 1808 A P. contenant les thèses que nous avions traitées, comme nous vous avertissions par lettre du 3/11. 56. Aujourd'hui nous recevions cette communication de M. le chef du bureau des réclamations (Chemin de fer du Nord à Paris du 15/11 (1856. E. 41751)

M. le Directeur impérial, à qui ces caisses ont été présentées, refuse d'en prendre livraison, n'ayant rien fait demander à Berlin et ne connaissant pas l'expéditeur.

Sans doute il y a ici des erreurs que votre bonté saura bien dissoudre car nous avions adressé ledit envoi à la Direction de la Bibliothèque Impériale de l'Univ. de France à la Sorbonne, que la lettre de M. le chef du Bur. des réc. parle de la direction Imp. de l'Univ. de France. En vous priant de vouloir bien réclamer les dites caisses le compte envoyé le 3/11 56 et cette lettre vont vous légitimer et nous avertir du succès.

---

662 972

22 9bre 1856.

À M. le chef du Bur. des réclam. du Ch. de fer du Nord

M. le Conservateur administr. prie M. le chef du bureau des réclamations du Chemin de fer du Nord de vouloir bien envoyer à la Bibliothèque de la Sorbonne trois caisses de livres qui ont été adressé par erreur à la Bibliothèque impériale, les dites caisses venant de Berlin

---

663. 973

26 9bre 1856.

Lettre de M. Le Bas à Mrs Calvary.

M. le Conservateur administr. annonce à MM. Calvary et Cie que les Caisses sont à la Bibliothèque — qu'il va s'occuper

sans delai, d'obtenir les fonds nécessaires pour acquitter la Bibliothèque envers eux — Enfin il engage des MM. à prendre M. Durand libraire de la Bibl. comme mandataire.

---

664. 974

Lettre de M. Pillot secrét. de la Soc. de Statistique de l'Isère

11 Xbre 1856.

M. Pillot exprime ses regrets de ne pas s'être trouvé à Grenoble lors de votre passage dans cette ville et annonce que sur sa proposition il a été décidé qu'on vous adresserait pour la Biblioth. un exemplaire des publications de la société.

---

665. 975

Lettre de M. Le Bas à M. Pillot

22 Xbre 1856.

M. le Conservat. administr. remercie M. le Secrétaire de la Société de Statistique de l'Isère du don précieux que la société veut bien faire à la Bibliothèque.

---

666. 976

Lettre de MM. Calvary & Cie.

30 9bre 1856.

Ces messieurs remercient M. le Conservateur administ. de les avertir que les trois caisses sont enfin arrivées. Ces Messieurs approuvent la proposition de M. le Conservat. de choisir M. Aug. Durand libraire, qui sera supposé de vous vendre en son propre nom la collection et qui nous fera passer le prix dès que vous lui aurez remis.

---

667. 977

Lettre de M. le Conserv. à M. le M. de l'I.P.

8 Xbre 1856.

M. le Conservat. adminis[tr]. rappelle à M. le M. de l'I.P. que le 24 Juillet 1856 il a eu l'honneur d'entretenir M. le M. de l'Inst. P. intérimaire de la proposition qui lui était faite par MM. Calvary et Cie de Berlin d'une collection d'environ 3000 programmes des gymnases et Universités de Prusse, moyennant la somme de 180 écus, c'est à dire d'environ 720f non compris les frais de port. M. le Conservat. demandait

aussi une allocation de 800 fr. sur les fonds de l'Acad. de Paris.

---

668 978

Lettre de MM. Calvary à M. Ph. Le Bas

16 Xbre 1856.

Noli, vir clarissime, me tenuum nomen putare, quod tuis, ad solent, summa humanitate plenissimis litteris, quas ad me XXVI° mensis praeteriti dederas, eam quam debeo huic usque gratiam retulisse nonvideor. Sed mittendorum programmatum, quum cursu publico semper uti nec velim nec possim, occasione mihi denegata, crastino die quum mihi libri illuc mittendi sint ad a Bohné et Schultz, librarios honestissimos, eorumdem opera hos tibi transferendos curabo libellos, dissertationes. . . . .

Suivent les titres des dissertations. . . .

---

669 979

Ministère de la Marine et des Colonies

16 Xbre 1856.

M. le Ministre de la Marine annonce à M. le C. A. qu'il offre à la Bibliothèque deux exemplaires des procès verbaux de la commission instituée pour étudier différentes questions d'organisation coloniale.

---

670 980

Lettre de M. le C. à M. le M. de l'I. publique

29 Xbre 1856.

M. le Conservateur rappele à M. le M. que dans une audience qu'il a bien voulu lui accorder vendredi dernier il lui a permis de lui rappeler dans une lettre particulière la demande faite officiellement le 8 de ce mois d'un crédit extraordinaire de 781 f 40. destiné à acquérir une collection d'environ 3000 programmes des gymnases de la Prusse.

---

671 981

Lettre de M. le M. de l'I. P. à M. le Conservat.

1857 13 Janvier 1857.

M. le M. annonce à M. le Conservateur que la liquidation des dépenses de 1856 étant terminée il vient de faire ordonnancer la somme de 781. 40. pour l'acquisition des programmes des divers gymnases de Prusse.

672. 982

15 Janvier 1857.

Lettre de M. le M. de l'I. P. à M. le Conservat.

M. le M. informe M. le Conservateur qu'il a nommé M. X. Corneille Conservateur adjoint intérimaire, Conservateur adjoint en remplacement de M. A. Smith.

---

673. 983

19 Janvier 1857.

Lettre de M. le C. A à M. le M. de l'I. P.

M. le Conservateur annonce à M. le M. la réception de la lettre qui l'informe de la nomination de M. X. Corneille au titre de Conservateur adjoint.
M. le Conservateur demande le même titre pour M. L. Renier.

---

674. 984

30 Janvier 1857.

Lettre de M. Calvary à M. Ph. Le Bas.

Envoi de quelques programmes &c.

---

675. 985

4 Février 1857.

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. Calvary.

M. le Conservateur annonce à MM. Calvary et Cie que l'affaire des programmes prussiens se termine, et que M. le M. de l'I. P. a bien voulu allouer un crédit extraordinaire pour acquitter la dette de la Bibliothèque, et que M. Durand a la somme de 675 fr. entre les mains.

---

676. 986

7 Février 1857.

Lettre de M. Calvary à M. Ph. Le Bas.

MM. Calvary annoncent que M. Durand les a averti du remboursement. Ces MM. annoncent aussi l'envoi de la dissertation de M. Wentzel.

---

677. 987

9 Fév. 1857.

Lettre de M. le C. A à M. le M. de l'I. P.

M. le C. adm. demande une gratification de 100 fr pour le Sr Allard surveillant

678. 988 — 10 Février 1857.

Lettre de M. le C.a. — M. le Conservateur adm. demande l'autorisation d'acquérir à M. le M. de l'I.P. une certaine quantité de livres compris dans cinq listes et montant ensemble à Deux mille cinq cent Soixante Sept francs quatre Vingt dix centimes.

---

679. 989 — 12. Février 1857.

Lettre de M. Jourdain à M. Le Bas. — Monsieur, en échange des mémoires que vous m'avez remis, j'ai fait retirer du Ministère des finances l'engagement signé par vous, qui avait été exigé par M.r le Payeur lors du paiement de l'avance de 781 40.c qui vous a été faite. J'ai l'honneur de vous le renvoyer ci joint.

---

680 990 — 25 février 1857.

Lettre de M. le M. de l'I.P. — Monsieur le M. accorde la gratification de 100 fr. demandée pour le S. Allart.

---

25 février 1857.

681 991 — M. le M. accorde l'autorisation d'acquérir une certaine quantité de livres compris dans cinq listes.

Lettre de M. le M. de l'I.P.

---

682 992 — 18 Mars 1857.

Lettre du M.re de la Justice — Envoi de deux exemplaires de chacun des derniers comptes g.x de l'administration de la justice criminelle et de la justice civile et commerciale en France.

---

683. 993 — 1.er Avril 1857.

Lettre de M. le Conserv. adm. — M. le Conservateur demande que le logement de M. Libri soit réuni à la Bibliothèque.

---

684. 994 — 6 Avril 1857.

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. Le Recteur — M. le Conservateur adm. fait part à M. le Vice Recteur de la

demande qu'il a faite à M. le Mo. au sujet du logement de M. Libri, et le prie de vouloir bien l'appuyer auprès de M. le Ministre.

---

685 998

Lettre de M. le M. de l'Ins. P.

6 Avril 1857.

M. le M. annonce à M. le C. Ad. qu'il tient à sa disposition un certain nombre d'ouvrages offerts par le gouvernement Belge.

---

686. 996

Lettre de M. l'ambassadeur de Prusse

1er Mai 1857.

M. l'Ambassadeur informe M. le C. Ad. qu'il n'a pu obtenir de son gouvernement un exemplaire des oeuvres de Frederic-le Grand.

---

687. 997

Lettre de M. le M. de l'I. P.

22 Mai 1857

M. le Ministre invite M. le C. A. à vouloir bien à l'avenir l'informer des décès et démissions des fonctionnaires employés de service attachés à l'établissement.

---

688. 998

Lettre de M. le Cons. à M. le M. de l'Ins. P.

3 Juin 1857

M. le Conservateur demande qu'il lui soit fait une concession de livres.

---

689 999

Lettre de M. le M. à M. le Conserv.

8 Juin 1857.

M. le M. annonce que le logement de M. Libri sera annexé au local de la Bibliothèque.

---

690. 1000

M.re de l'I. P.

29 Juin 1857.

Les vacances de la Bibliothèque de la Sorbonne commenceront pour 1857 le 11 Juillet et finiront le 26 Août.

689a 999a

Préfecture de la Seine.

11 Juin.

Envoi d'un exemplaire de l'Etat des dons offerts à l'armée d'Orient soit en argent, soit en nature.

691. 1001 — 8 Juillet 1857.

à M. le Ministre d'Etat — M. le Conservateur sollicite pour la Bibliothèque de la Sorbonne un exemplaire de la Description des Antiquités d'Orange publiée par M. Caristie.

---

692. 1002 — Juillet 1857.

Mre de la Guerre — M. le Ministre adresse un exemplaire du Tableau de la situation des établissements français en Algérie, afférent aux années 1854–1855.

---

693. 1003 — 29 Juillet 1857.

M^re de l'I. P. — Envoi d'un exemplaire du Roman de la Charette

---

694. 1004 — 20 Août 1857

Mre de la Guerre — Envoi d'un exemplaire du mémoire de M. le Lt Colonel Goffelin sur les effets souterrains de la poudre.

---

695 1005 — 31 Août 1857.

Mre de la Guerre — Envoi d'un exemplaire d'un rapport adressé à S. M. l'Empereur sur la situation de l'Algérie au point de vue de l'Administration des indigènes en 1856, par le Général Daumas.

---

697 1006 — 3 Septembre 1857.

M^re de l'Inst. publique — M. Bellaguet annonce à M. le Conservateur administrateur que M. le Ministre d'Etat m'a fait savoir qu'il avait accordé à la Bibliothèque de la Sorbonne un certain nombre d'ouvrages à l'occasion de la fête de S. M. l'Empereur.

Arc d'Orange
Serapeum
Monnaies de Rhodes
Vie privée des Français
Trésor de la Curiosité
Expédition en Mésopotamie
Voyage au Caucase.

698. 1007

4 Septembre 1857.

Lettre à M. Eillian libraire

M. le Conservateur reclame les clefs du logement de M. Libri, et annonce qu'il va écrire à M. le Vice Recteur.

---

699. 1008

4 Septembre 1857

Lettre à M. le Vice Recteur

Par une lettre en date du 8 Juin, M. le M. de S. I. P. m'a annoncé que le logement de M. Libri serait annexé au local de la Bibliotheque de la Sorbonne, aussitot qu'on aurait achevé l'enlevement des livres qui y etaient déposés.

La Vente de la Bibliotheque de M. Libri etant terminée depuis plus de 15 jours, le logement dont il s'agit aurait dû etre réuni depuis cette époque à la Bibliotheque. Cependant il renferme encore des ouvrages qui y ont été laissés en dépot par le libraire chargé de la vente des livres.

Ce prolongement d'occupation tout à fait irrégulier est nuisible à l'établissement dont l'administration m'est confiée. Permettez-moi, M. le Recteur, en vous le signalant de vous prier de vouloir bien le faire cesser le plustot possible, afin que les travaux d'appropriation necessaires pour la réunion de ce nouveau local à celui de la Bibliotheque puissent etre terminés avant l'arrivée de l'hiver.

---

700. 1009

19 aout 1857

Lettre de M. le Vice-Recteur

Il donne avis que toutes les difficultés ont été levées par décision ministerielle en date du 5 Août, à l'occasion de la prise de possession par M. Le Bas du logement qui lui est accordé dans les batiments de la Sorbonne.

---

701. 1010

24 7bre 1857

Du Ministre de l'Inst. publ.

M. l'Administrateur réclame des reparations urgentes pour l'appartement qui lui a été attribué.

702. 1011 — 25 7bre 1857

A M. Tilliard libre — Lettre de M. l'Administrateur relative à l'evacuation de l'appartement qui lui est attribué et réclamant la réponse des mandataires de M. Libri.

703 1012 — 25 7bre 1857

Lettre à M. le Ministre — Demande de la continuation de l'indemnité annelle de 400 fr. accordée depuis 3 ans à M. Ch. Le Bas chargé de la comptabilité, de la correspondance du prêt des livres etc.

704 1013 — 7 Oct. 1857

Du ministre — Avis de décision ministerielle à l'égard de M. Ch. Le Bas. La continuation de l'indemnité est accordée.

705 1014 — 7 Oct. 1857

Lettre à M. Tilliard, libre — Il est mis en demeure, par M. l'administr. de faire évacuer, le lendemain, l'ancien logement de M. Libri, à la Sorbonne.

706 1015 — 26 8bre 1857

A M. le Ministre — Lettre relative au logement Libri. Demande d'autorisation d'acquerir des corps de bibliothèque, tables et armoires qui le garnissent. Demande, à cet effet, d'un crédit extraordinaire

707. 1016 — 5 9bre 1857

Au Préfet de police — Ensuite du refus réitéré du Sr Rochas, avocat (rue des Fossés St Victor, 34) de rendre à la Bibliothèque un volume des Bibliothèques françaises de Lacroix du Maine et de Du Verdier qui lui a été prêté depuis

plus d'un an, M. l'Administr.r s'adresse au préfet de police pour obtenir la remise du dit volume.

---

708 1017

Du Directeur des Annales forestières

19 9bre 1857

Demande d'abonnement de la Bibliothèque de la Sorbonne pour au recueil intitulé Annales forestières.

---

709 1018

Du Ministre de l'Instr.on publique

20 9bre 1857

M. le Ministre ayant institué une commission chargée de réviser le projet de reconstruction et d'agrandissement de la Sorbonne a pensé que M. l'Administrateur voudrait bien consentir à apporter au sein de cette commission le concours de son expérience et de ses lumières, et l'a compris au nombre des membres.

---

710 1019

Lettre à M. le Ministre de l'Instr.on publique.

21 9bre 1857

Demande, en faveur du Sr Auger, l'un des surveillants de la Bibliothèque, d'une gratification de 100 fr. pour 1857, prise sur le matériel de la Bibliothèque. Pareille somme lui a été accordée sur l'exercice précédent.

---

711 1020

Lettre de M. Nisard, Insp.r de l'Académie

24 9bre 1857

Demande à M. l'Administrateur de la liste exacte des fonctionnaires, commis ou gens de service appartenant à la bibliothèque de la Sorbonne, et logés à cette titre dans les bâtiments. Cette demande est faite en vue de la prochaine rectification de la liste électorale.

---

712. 1021

Réponse à la lettre précédente.

25 9bre 1857.

Les seuls fonctionnaires logés ou devant l'être dans

les Bâtiments de la Sorbonne sont :
1° M. Le Bas (Philippe) Conservateur-Administrat.r né à Paris le 18 juin 1794. Il est, en outre, membre de l'Institut et Maître de Conférences de langue et de littérature grecque à l'école normale.
2° Donat-Magnin (Joseph) né à Mont-Saxonnet (Savoie) le 4 mars 1807, naturalisé français le 25 mai 1848 par arrêté de la commission du pouvoir exécutif.

7/3. 1022
Lettre du Ministre de l'Inst. publiq.

30 9bre 1857
Autorisation de prêter le 14e volume des Ordonnances des Rois de France à M. Levasseur, professeur au Lycée St Louis, chargé par le département de l'Inst.on publique d'une publication sur les Etats-Généraux.

7/4 1023
Du même.

17 Décembre 1857
Concession de la gratification de 100 fr. demandée en faveur du Sr Auger, surveillant.

7/5 1024
Du même

29 decembre 1857
Le Ministre fait donner avis qu'à l'occasion du renouvellement de l'année il recevra MM. les fonctionnaires de la Bibliothèque, le jeudi 31 Décembre, à 2 heures.

7/6. 1025
Lettre de l'Inspecteur d'académie

1858.

16 janvier 1858
Il donne avis que, sur son rapport, M le Ministre a invité M. le Préfet de la Seine à faire exécuter les travaux nécessaires de réparation et d'appropriation dans l'ancien logement de M Libri, affecté à la Biblioth.
Le devis de ces travaux porte la somme de 1593 fr.
Les réparations auront lieu dans les 1ers jours de la présente année.

---

717 1027

23 janvier 1858

Lettre au Ministre de l'Instr.on publiq.

M. l'administrateur demande, comme l'année précédente une gratification de 100 fr. en faveur du Sr. Allart, l'un des surveillants de la Bibliothèque. Il fait valoir les mêmes considérations « avec un traitement de 900 fr. seulement, le Sr Allart ne peut évidemment subvenir aux besoins de sa femme presque constamment malade et à ceux de 3 enfants restés entièrement à sa charge » M l'administr. fait valoir, en outre, la maladie récente de ce surveillant. elle a duré un mois.

---

718 1028

3 février 1858.

Réponse à la lettre précédente

Une gratification de 100 fr. est accordée au Sr. Allart l'un des surveillants de la Bibliothèque.

---

719 1028

8 février 1858

A M. A. Dinaux correspondt. de l'Institut à Montataire (Oise)

Accusé de reception et remerciements à propos de la précieuse collection dont il a gratifié la Bibliot de la Sorbonne, et dont on apprécie l'importance (archives historiq. et litt.res du Nord de la France et du midi de la Belgique). La lettre d'envoi de M. Dinaux est du 4 février.

---

720 1029

10 fev. 1858.

A M. le Ministre de l'Instr.on publ.

Demande d'un nouveau crédit spécial pour l'acquisition d'armoires à gravures, tables &c offertes par le libraire Cilliard pour 250 fr. et existant dans l'ancien logement Libri, réuni à la Bibliothèque.

721. 1030

10 fev. 1858

à M. G. Rouland Dirct.r du personnel &c

M. l'administrateur recommande d'une manière pressante à M. le Directeur sa 2e lettre en date du 26 oct. et du 25 9bre d.er et relative à un crédit extraord.re pour la Bibliothèque.

---

722. 1032

27 février 1858

Réponse du Ministre.

Il accorde à la Bibliothèque une allocation exceptionnelle de mille francs prélevée sur le crédit du servic g.al des Bibliothèques.

---

723. 1032

17 mars 1858

A M. le Préfet

Demande de glaces pour la décoration de l'appartem.t concédé à M. l'administrateur. « La ville de Paris, propriétaire des bâtiments de la Sorbonne, en a, m'assure-t-on, une quantité assez considérable dans ses magasins par suite des nombreuses démolitions opérées dans ces derniers temps, j'ose donc espérer que vous ne me refuserez pas d'ordonner qu'on en emploie quelques unes à la décoration de mon logement. Ce me serait, M. le Préfet, une nouvelle preuve de votre bienveillance et je m'en serais pas moins reconnaissant que de celles qui l'ont précédée.

---

724 1033

1er mai 1858

Lettre de M. Villiard, libre.

Rappel de l'affaire dont il est question dans une des lettres précédentes.

---

725 1034

4 mai 1858

au Ministre de l'Inst. publ.

M. l'administrateur demande que la Bibliothèque soit fermée extraordinairement pendant un mois, avant l'époque ordre des vacances, pour le déplacement

et le replacement des 30,000 volumes qui la composent. Cette opération ne saurait être accomplie si la bibliothèque n'était pas fermée au public.

---

726. 1036

8 juin 1858

Réponse à la lettre précédente

M le Ministre a reconnu l'utilité de la mesure réclamée et a décidé, en conséquence, que la bibliothèque serait fermée du 14 juin courant au 11 juillet.

---

727 1037

17 juin 1858

Lettre du Ministre de l'Inst.on publ.

Décision relative aux vacances annuelles. La bibliothèque de la Sorbonne sera fermée, comme d'ordinaire, le 11 juillet et rouverte le 26 août.

---

728 1038

17 juin 1858

Lettre du ministre de l'Inst. publ.

Refus d'un supplément d'allocation destiné au paiement des travaux opérés dans le nouveau local affecté à la Bibliothèque. Il est motivé sur l'insuffisance des fonds généraux. Invitation de pourvoir au paiement des dépenses effectuées, sur les ressources de la bibliothèque de la Sorbonne.

---

729 1038

24 août 1858

Du Ministère de la Justice.

Don, pour la Bibliothèque, de 2 exemplaires de chacun des derniers comptes généraux de l'administration de la justice criminelle, et de la justice civile et commerciale en France. Demande d'un accusé de réception.

---

730 1039

11 sept.

Lettre de M. Danton Imprimeur de l'académie.

M. l'administrateur est prévenu que M. le Président du Jury d'agrégation des Lettres désire que dimanche

prochain, les candidats puissent exactement comme les autres jours trouver la Bibliothèque de la Sorbonne ouverte et y consulter les livres dont ils ont besoin.
M. Danton insiste, par un post-scriptum de sa main.

---

731 1030 — 8 7bre 1858

Lett. de M. Bossange père, libre

Le Doyen des imprimeurs et libraires de Paris à M. Le Bas Conservat.r administ.r de la Bibl. de la Sorbonne
Monsieur, permettez-moi d'offrir à la Bibl. de la Sorb. le recueil des années 1830 à 1846 du Magasin pittoresque allemand que j'ai imprimé et édité à Leipsick au nombre de plus de 100,000 exempl.res

---

732. 1032 — 11 7bre 1858

Réponse

M. l'administrateur remercie M. Bossange du don fait à la bibliothèque.

---

733. 1032 — 27 7bre 1858

Du ministère de l'Inst. publ.

M. Bellaguet, chef de bureau, informe M. l'administr. que S. E. le Ministre d'Etat destine à la bibliothèque de la Sorbonne un certain nombre d'ouvrages dont il envoie la liste. Invitation de faire retirer ces livres au dépôt du Ministère d'Etat.

---

734. 1043 — 28 7bre 1858

Lettre de M. l'administr.

Demande de la continuation de l'indemnité annuelle de 400 fr. accordée à M. Ch. Le Bas Employé, chargé de la Comptabilité, du registre du prêt des livres, de la correspondance etc.
M. l'administr. fait valoir les services et l'ancienneté de M. Ch. Le Bas qui n'a pas eu d'avancement...

250

735 1044

1858

A M. le Ministre de l'Inst. publ.

Lettre relative aux dépenses faites pour l'appropriation du logement Libri réuni aux locaux de la Biblioth. M. l'administrateur prie le Ministre de vouloir bien élever le crédit de 1000 fr. à 1200 fr. somme qui elle-même est insuffisante. La somme demandée, et qui n'a pu être accordée, était 1500 fr.

---

736. 1045

1858

au même

Envoi du bordereau des dépenses imputables sur le crédit extraord.re de 1000 fr. ouvert à la Biblioth.e de la Sorbonne p.r l'appropriation du logement Libri. La somme allouée a été dépassée de 6 fr. 89 c., excédant si faible qu'il sera possible, sans doute, de le combler.

---

737 1046

5 oct. 1858

Du Ministère de l'Instr.on publ.

M. Bellaguet, chef de bureau, annonce qu'il est mis à la disposition de M. l'administr.r, pour la bibliothèque, un exempl.re de la flora fluminensis publiée par le Brésil.

---

738 1047

11 oct. 1858

Ministère de l'Instr.on publ.

Le Ministre accorde l'indemnité annuelle de 400 fr. demandée en faveur de M. Ch. Le Bas, employé, comptable.

---

739. 1048

18 9.bre 1858

du ministre de l'Instr.on publ.

Demande d'une gratification de 100, comme en 1852, pour le S.r Auger, l'un des surveillants de la Biblioth. Il continue de s'en rendre digne par son dévouement et son zèle.

---

740 1049

A M^r l'abbé Beautain, sup^r du collège de Juilly

26 9bre 1858

Demande de livrets des distributions de prix du collège de Juilly. On a reçu ceux de 1841 à 1854, puis celui de 1857 mais les livrets de 1855 et 1856 manquent. Un don récent de M. Jarry de Nancy a mis à notre disposition les années 1829, 1831, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837 et 1838. M l'administr^r réclame le complément de la collection.

---

741 1050

Du ministère de l'Inst^on publ.

6 X^bre 1858

Le Ministre, d'après la demande de M. l'administrateur accorde 100 fr. de gratification à ~~un~~ chacun des 3 surveillants de la Bibliothèque, (le Sieur Auger).

---

742. 1051

Du même

10 X^bre 1858

Le Ministre informe l'administrateur de la Bibliothèque qu'il a reçu du gouvernement bavarois et tient à la disposition de la Sorbonne le 1er volume du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Munich.

---

743. 1052

Du même

27 X^bre 1858

M. l'administrat^r M le Directeur g^al des archives met à ma disposition un certain nombre de collections de tables des procès verbaux des assemblées législatives de 1789 à 1819 (moins la Convention) et m'offre de faire compléter cette collection pour les Bibliothèques publiques de Paris qui n'en posséderaient que des parties incomplètes.

Je vous prie de me faire connaître si la Bibliothèque de la Sorbonne possède cette collection complète, et, dans le cas où elle n'en aurait que certaines parties

de m'indiquer exactement les lacunes existantes. Je désire avoir ce renseignement le plus promptement possible.

---

744 1093

Du ministère de l'Instr^on publ.

28 x^bre 1858

M le Directeur du Personnel et du Secrétariat général donne avis que le Ministre, à l'occasion du renouvellement de l'année, recevra MM. les fonctionnaires des Bibliothèques le vendredi, 31 x^bre à 2 heures.

1859

745 1094

A M. le Comte de Laborde, Direct^r g^al des archives

4 janvier 1859.

Monsieur et cher confrère, Nous ne possédons aucune partie des tables des procès-verbaux de nos assemblées législatives de 1789 à 1817. C'est donc une collection complète de ces tables que je vous prie de vouloir bien nous donner. (suit la liste des collections qui se trouvent à la bibliothèque) Prière de compléter, si c'est possible, l'une d'elles.

---

746. 1095

au Ministre de l'Instr^on publ.

4 janvier 1859

M. l'administrateur, répondant à la lettre du Ministre, indique les collections complètes qui se trouvent à la Bibliothèque, et ajoute :

« Elle ne possède aucune partie des tables des assemblées législatives de 1789 à 1819. J'ai donc l'honneur de vous demander pour la Bibliothèque, un exemplaire complet de ces tables dont vous pouvez disposer.

Peut-être M le Direct^r g^al des archives pourrait-il en outre compléter notre collection des procès-verbaux de la Convention, et nous donner les procès-verbaux des diverses assemblées qui lui ont succédé,

et je prends la liberté de prier V. E. de le lui demander.
La collection complète des procès-verbaux de nos assemblées législatives ne saurait être mieux placé qu'à la bibliothèque de la Sorbonne qui possède déjà un grand nombre d'ouvrages historiques sur la même époque; elle serait d'une grande utilité pour les professeurs qui fréquentent cet établissement, à qui les ouvrages de seconde main ne peuvent toujours suffire et qui sont souvent forcés de recourir aux sources mêmes de l'histoire.

7/7/1056
du Ministre de l'Inst. pub.

4 janvier 1859

Demande d'une gratification de 100 fr. pour chacun des 3 Surveillants qui ont concouru au remaniement général de tous les livres de la Bibliothèque, et au transport de plusieurs départements dans le local occupé précédemment par M. Libri

---

7/8/1057
du même

11 janvier 1859.

M. le Ministre, M. l'abbé Gérard, Sous Bibliothécaire à la Sorbonne, vient de mourir. Permettez-moi de vous prier instamment de ne pas pourvoir à son remplacement, mais de répartir son traitement entre les différents fonctionnaires de l'établissement, dont les ressources, par suite du renchérissement des loyers et des moyens de subsistance, sont devenues tout à fait insuffisantes et dont le travail et le dévouement sont vraiment dignes de cet encouragement. Ce traitement était de 1600 fr. J'ai l'honneur de vous proposer d'en faire la distribution suivante:

A M. Léon Renier, le titre de Conservateur adjoint et, en attendant qu'il soit possible de lui donner le traitement intégral, une augmentation

annuelle de — — — — — — 500 fr.
à Mr de Bougy, Sous-Biblioth.re 200
à M. Chodzko — id — — 200
à M. Ch. Le Bas, avec le titre de —
Sous-Biblioth.re — 400
à M. Latouche, Employé — — 150

total pareil 1600.

Si vous jugez convenable, M. le Ministre, d'accueillir favorablement ces propositions, les traitements des différents fonctionnaires de la Bibliothèque, jusqu'au jour où réalisant vos généreuses intentions vous leur donneriez une position plus en rapport avec leurs services et avec les traitements de la Biblioth. Impériale, se trouveraient ainsi fixés :

M. Ph. Le Bas, Conservateur-adm.r 4000 f
M. Xavier Corneille, Conservat.r adjoint 3000
M. L. Renier, — id — 2500
M A. de Bougy, Sous-Biblioth.re 1800
M. L. Chodzko, — id — 1800
M. Ch. Le Bas, — id — 1600
M. Latouche, Employé 1350

Gens de Service :

Donat — — — — 950
Allart — — — — 950
Auger — — — — 850

Cet encouragement donné à presque tous les fonctionn.rs les porterait à redoubler de zèle et le service n'aurait point à souffrir de la suppression d'un emploi que depuis 3 ou 4 ans l'âge avancé du titulaire

et ses infirmités ne lui permettaient de remplir que d'une manière très-insuffisante malgré toute la bonne volonté dont il était animé.

---

749 1058

A M. G. Roulland Dirat.r du pers.l et chef du secrétariat.

11 janvier 1859

M. le Directeur, permettez-moi de vous transmettre la lettre ci-jointe que j'adresse à M. le Ministre en vous priant d'en assurer le succès. Je serai vraiment heureux de pouvoir dire aux différents fonctionnaires de la Bibliothèque en faveur desquels je sollicite une augmentation de traitement, au moyen d'une répartition faite entre eux de celui que touchait l'abbé Giraud, décédé le 9 de ce mois, qu'ils sont redevables à votre bienveillante intervention de l'amélioration qui serait apportée à leur sort.

---

750. 1059

Du Ministre de l'Inst. publ.

14 janvier 1859

M. l'Administrateur, j'ai l'honneur de vous transmettre une ampliation de mon arrêté de ce jour par lequel j'ai approuvé la répartition que vous m'avez proposée par votre lettre du 11 janvier courant, du traitement de seize cents francs devenu vacant par le décès de M. Giraud, sous-Bibliothécaire de la Sorbonne.

Je vous prie, M. l'Administrateur, de vouloir bien assurer l'exécution de cet arrêté dont les dispositions auront leur effet à dater du 15 janvier courant.

Arrêté du Ministre:

Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique et des Cultes.

Vu la lettre de M. l'Administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne, en date du 11 janvier courant;

Arrête :

Art. 1er. M. Léon Renier, Bibliothécaire à la Sorbonne est nommé Conservateur-adjoint dans le même établissement.

Son traitement est porté de Deux mille francs à Deux mille cinq cents francs.

Art. 2 Le traitement de MM. de Bougy et Chodzko, Sous-Bibliothécaires à la Sorbonne est porté de Seize-cents à Dix-huit-cents francs.

Art. 3 M. Ch. Le Bas, Employé à la bibliothèque de la Sorbonne, est nommé Sous-Bibliothe dans le même établissement.

Son traitement est porté de Douze-cents francs à Seize Cents francs.

Art. 4 Le traitement de M. Latouche, Employé est porté de Douze cents francs à quatorze Cents francs.

Art. 5 Le traitement des Srs Donat, Allart et Auger, Surveillants de la bibliothèque de la Sorbonne est porté, pour les 2 premiers de Neuf Cents francs à Neuf cents cinquante francs, et pour le 3e de Huit cents francs à Huit cent cinquante francs.

Art. 6

M. l'Administr. de la bibliothèque de la Sorbonne est chargé de l'exécution

du présent arrêté, dont les diverses dispositions auront leur effet à dater du 15 janvier courant.

Paris, le 14 janvier 1859. Signé : Rouland

Pour ampliation : Le Direct.r du Personnel et du Secrétariat-Général : G. Rouland.

---

751 1060

18 janvier 1859.

au Ministre de l'Inst. publ.

M. le Ministre, j'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de ce mois, l'arrêté par lequel vous avez bien voulu accorder à MM. Renier, de Bougy, Chodzko, Ch. Le Bas et Latouche l'avancement et l'augmentation de traitement que j'avais sollicités pour eux à la suite du décès de M. l'abbé Giraud. Permettez-moi de vous exprimer, au nom de ces messieurs toute la reconnaissance que leur a inspiré cette preuve de votre honorable bienveillance et de vous en remercier en leur nom et au mien.

---

752 1061

20 janvier 1859

Du Ministre de l'Inst. publ.

Une gratification extraordinaire de 100 fr. est accordée par suite de la demande de M. l'Administr.r, à chacun des 3 surveillants de la bibliothèque (Donat, Allart et Auger) en raison du déménagement des livres opéré par eux dans les nouvelles salles de la Bibliothèque. Cette dépense sera imputée sur les fonds du matériel de la Bibliothèque (Exercice 1858).

Voir la lettre de demande f.o

---

753. 1062

9 Février 1859

Mre de l'I. P.

M. l'Administrateur, J'ai l'honneur de vous informer que M. le Directeur Gal des archives tient à votre disposition pour la bibliothèque de la Sorbonne une collection complète de tables des procès verbaux de nos assemblées législatives de 1789 à

1819, moins celles de la Convention nationale, qui n'ont jamais été imprimées.

Veuillez faire retirer directement ces volumes aux archives. M. le Directeur Gal n'a à sa disposition aucune collection de Procès verbaux des assemblées.

Recevez,.... Signé Rouland.

1063 754.
Mre de l'Im P.

2 Mars 1859.

M. l'Administrateur, MM. S. Leigh Sotheby et John Wilkinson, résidant à Londres, Willington Street, Strand, viennent de publier le catalogue détaillé des manuscrits appartenant à M. Libri dont la Vente commencera, à Londres, le 28 Mars prochain.

Je vous invite à vous procurer un exemplaire de ce catalogue et à rechercher si quelques uns des manuscrits qui y sont indiqués auraient appartenu à la bibliothèque dont la direction vous est confiée. Vous voudriez bien me faire connaître le résultat de votre examen et, s'il y a lieu, me signaler les manuscrits que vous jugeriez pouvoir être revendiqués.

Recevez..... Signé Rouland.

1064 755
Mre de l'Im P.

9 Mars 1859

M. l'Administrateur, Au mois de Février 1840 une instruction ministérielle vous a été adressée pour vous inviter à donner à MM. les membres de la commission littéraire de France, toutes les facilités dont ils pourraient avoir besoin en vue du travail qui lui est confié, soit par le prêt de livres ou de manuscrits, soit par la communication des Catalogues.

Cette instruction paraît avoir été oubliée dans quelques bibliothèques et la Commission se plaint de ne par-

rencontrer partout le bon vouloir qu'elle est en droit d'attendre.

J'ai l'honneur, M. l'Adm., de vous rappeler la lettre de 1840 et je vous prie de veiller à ce que dans le dépôt dont la direction vous est confiée les fonctionnaires soient empressés à seconder les recherches de MM. les Membres de la Commission. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance du travail dont ils sont chargés.

Les Membres de la commission sont MM.

Mgr Le Clerc, Président

Paulin Paris

Littré

Renan.

Recevez, ... Signé Rouland

---

756. 1062

M. Le Bas au Mtre de l'I.P.

22 Mars. 1850.

Monsieur le Ministre, En 1847 quand un de vos prédécesseurs, M. de Salvandy, décida que la Bibliothèque de la Sorbonne serait ouverte le soir au public, la Bibliothèque Ste Geneviève venait d'être transportée dans un local provisoir, où elle devait attendre que les nouveaux bâtiments destinés à la recevoir fussent entièrement terminés. Ce local était trop étroit pour contenir tous les lecteurs qui s'y présentaient; aussi nos séances furent-elles d'abord assez suivies. Mais il n'en fut pas ainsi pendant longtemps; et depuis que la bibliothèque Ste Geneviève a été transportée dans son nouveau local, le nombre des lecteurs qui fréquentent ces séances a toujours été en diminuant: il a été en moyenne de 6 par soirée, pendant les mois de Février et Mars; de cinq seulement pendant les deux mois de Décembre et Janvier. et il y a lieu de penser qu'il diminuera encore après les Vacances de Pâques, ainsi que cela arrive chaque année.

J'ajouterai, M. le M., que quand M. de Salvandy

organisa les séances du soir de la Bibliothèque de la Sorbonne, il eut soin de pourvoir aux dépenses que devaient occasionner ces séances, par une allocation de fonds suffisante; mais que depuis 1849 notre budget a été réduit de 10,000 et que nous sommes maintenant forcés de prendre pour faire face à ces dépenses, sur le fonds, déjà si faible, qui nous est alloué pour reliures et pour achats de livres.

En présence des faits que je viens d'avoir l'honneur de vous signaler, je crois devoir, M. le M., vous proposer de supprimer au moins jusqu'à nouvel ordre les séances dont il s'agit. L'inconvénient pour les cinq ou six lecteurs dont je viens de parler ne sera pas considérable, puisqu'ils pourront facilement être reçus à la Bibliothèque Ste Geneviève qui n'est qu'à deux pas de la Sorbonne. Les avantages seront de nous permettre d'appliquer à des dépenses réellement utiles, des fonds dont l'emploi est, on peut le dire, aujourd'hui sans résultat, et aussi de faire disparaître pour la précieuse collection dont la garde m'est confiée, et pour la Sorbonne toute entière dont les bâtiments n'ont point été, comme ceux de la Bibliothèque Ste Geneviève, construits en vue d'un pareil service, des dangers que nous tâchons d'atténuer en prenant toutes les précautions possibles, mais qui n'en sont pas moins sérieux puisqu'ils ont excité les craintes et les réclamations de tous les Vice-Recteurs, depuis M. Rousselle, jusqu'à M. le Vice-recteur actuel.

---

757. 1066

Lettre de M. le M. de l'I. P.

31 Mai 1859

M. l'Administrateur, sur un rapport en date du 22 avril dernier, vous avez appelé mon attention

sur le peu d'utilité que présentent les séances du soir de la Bibliothèque de la Sorbonne depuis que la Bibliothèque Ste Geneviève est en possession de son nouveau local. Vous m'avez, en conséquence, proposé de supprimer ces séances.

J'ai examiné avec attention les faits et les considérations exposés dans votre rapport, et ayant reconnu qu'en effet les séances du soir ne rendent pas des services de nature à compenser les dépenses et les charges qui en résultent, j'ai pris le 31 Mai courant, un arrêté, dont j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, ampliation et, par lequel les séances du soir sont supprimées à la bibliothèque de la Sorbonne, à partir du 1er Juillet prochain.

Je vous prie d'assurer l'exécution de cet arrêté.

Recevez . . . . . Signé Rouland.

Voir une lettre du 29 7bre p. 263. = une autre du 6 8bre p. 263.

Le 28 8bre 1850

758. 1067

Lettre à M. le Préfet de la Seine.

Une des salles de lecture de la Bibliothèque de la Sorbonne est traversée par le tuyau d'une cheminée située dans les étages inférieurs.

Quand on fait du feu dans cette cheminée, la fumée pénètre par des fissures répand dans la bibliothèque une mauvaise odeur et noircit les livres placés sur les rayons les plus voisins des fissures. A ces inconvénients assez graves pour motiver des réparations il faut ajouter la crainte que le feu ne se communique aux boiseries de la bibliothèque, et n'y allume un incendie.

Je viens, en conséquence, vous prier, M. le Préfet, de vouloir bien ordonner les travaux de réparations nécessaires pour remédier à ces inconvénients et prévenir un danger qu'il est de mon devoir de vous signaler.

J'ai l'honneur . . . . Signé

759. 1068 — 26 9bre 1859

Mre de l'Ion publique.

M. le Ministre fait part à Mr l'administrateur qu'il met à sa disposition, pour la Bibliothèque de la Sorbonne, un exemplaire du Cartulaire de Beaulieu publié par M. Deloche.

---

760. 1069 — 17 Décembre 1859

Lettre de M. le Ministre

Mons. l'administrateur,

D'après les motifs exposés dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 29 Novembre dernier, je vous autorise à vous absenter pendant vingt jours.

J'approuve les mesures que vous avez prises pour assurer votre absence, le service de la Bibliothèque.

Recevez... Signé Rouland.

---

761. 1070 — 28 Déc. 1859

Lettre à M. le Curé de Ste Marguerite.

Monsieur le Curé.

M. Emmanuel Latouche de la Bibliothèque de l'Univ., que j'avais chargé de vous demander les 4 ou 5 volumes dont notre cher et regretté collaborateur, M. l'abbé Giraud avait fait don à la Sorbonne, m'a dit que vous les teniez à notre disposition.

Vous avez bien voulu aussi abandonner la petite portion de son traitement de Janvier 1859, aux trois surveillants qui, depuis plusieurs années, et vu son état de souffrance, faisaient pour lui le service des livres. Recevez en, M. le Curé, mes remerciments pour eux. Le bon abbé ne les oubliait jamais au commencement de l'année, et il avait particulièrement promis à l'un d'eux de lui donner de bonnes étrennes, quand la mort l'a frappé. En tenant cette promesse, vous avez pieusement rempli ses dernières volontés.

Veuillez, M. le Curé me faire savoir comment et

quand vous entendez remettre aux personnes intéressées ces souvenirs de notre confrère. Si vous vouliez, comme légataire universel, nous autoriser à toucher au Trésor ce relignat, cela vous éviterait la peine de vous préoccuper de ce soin.

Agréez . . . . .

Signé Ph. Le Bas.

---

762 1071

Lettre à M. le M. de l'I. P.

29 7bre 1859

M. le M.

Depuis plusieurs années V. E. sur ma proposition, a bien voulu, à pareille époque, accorder aux Sieurs Allart et Auger surveillants à la Bibl. de la S. une gratification de 100 f. chacun prelevée sur les fonds du matériel.

Tous deux par leur dévouement et par leur zèle méritent que cette faveur leur soit continuée, et je regarde comme un devoir de la solliciter pour eux. Ils sont pères de famille.

---

763. 1072

6 8bre 1859.

M. l'Administrateur, Vous m'avez proposé, par votre lettre du 29 7bre. dernier, d'accorder à chacun des surveillants de la Bibl. de la S. les sieurs Allart et Auger une gratification de cent francs.

D'après les motifs que vous m'avez exposés, j'ai l'honneur de vous informer que j'approuve votre proposition et l'imputation de cette dépense sur les fonds du matériel de la Bibl. (1859)

264

764

1073

1860.

10 Janv. 1860.

Lettre de M. Le Bas à M. le M. de l'I. P.

M. le M.

Depuis 1856 vous avez bien voulu disposer chaque année sur le crédit des facultés d'une somme d'environ mille francs pour faciliter à l'établissement dont l'administration m'est confiée l'acquisition d'un certain nombre de Collections qu'il lui eut été impossible de se procurer avec ses ressources ordinaires. Permettez moi de solliciter pour l'avenir la continuation de cette faveur et de proposer à V. E. d'employer ce supplément de crédit à améliorer la position de tous les fonctionnaires de la Bibl. dont le traitement est au dessous de 3000 fr. Une somme de 1100 fr. suffirait pour leur accorder cette faveur bien méritée et cette récompense de leurs utiles services serait pour eux une nouvelle preuve de votre bienveillant intérêt. La somme dont il s'agit pourrait être ainsi répartie :

A M. L. Renier, conservateur adjoint, 500 fr ce qui porterait son traitement au même taux que celui de M. Corneille son collègue . . . . . 500 "

A MM. de Bougy et Chodzko le titre de bibliothécaire avec une augmentation de 200 fr. chacun, ce qui élevrait leur traitement de 1800 f. à 2000 fr . . . . . 400.

A M. Latouche employé le titre de Sous Bibliothé. avec une augmentation de 200 fr. qui mettrait son traitement au même taux que celui de M. Ch. Le Bas dont M. Latouche deviendrait le Collègue . . . 200.

Total 1,100 f "

Dans le cas où V. E. ne pourrait pas accorder à tous ces fonctionnaires la faveur que je sollicite pour

eux, permettez-moi, M. le M., d'insister pour qu'au moins M. L. Renier obtienne l'augmentation que je reclame en sa faveur. Ce savant archéologue s'est acquis par des travaux aussi importants que distingués une réputation européenne. Il a pris dans la science un rang eminent et la position que vous lui assureriez ne serait que la juste récompense de son mérite. Permettez-moi d'espérer qu'elle ne lui sera pas refusée.

Je demanderais aussi qu'à défaut d'augmentation Mlle. de Bougy et Chodzko obtinssent le titre de bibliothéc. et M. Latouche celui de Sous-Bibliothécaire.

Mais permettez moi d'espérer, M. le M., que mes premières propositions seront seules adoptées par V. E. et que vous voudrez ainsi donner aux fonctionnaires d'un établissement qui rend au corps enseignant de Paris et des départements de si importants et de si utiles services, une nouvelle preuve de la bienveillance dont vous êtes animé pour tous les hommes devoués qui, dans des vues diverses, ont consacré leur existence, à l'Instruction publique.

Recevez.... Signé Ph. Le Bas

10 Janv. 1860

Mr Gustave Rouland, direct. du personnel au M^re de l'I. P.

M. le Directeur,

J'adresse à S. E. M. le M. une lettre où je sollicite une augmentation de traitement pour tous les fonctionnaires de la Bibl. qui reçoivent moins de 3000^f par an et où je lui en indique le moyen en lui proposant d'affecter à cette augmentation la somme que depuis quelques années il nous accorde pour accroître notre fonds de livres et qu'il prélève

sur le relignad des fonds des facultés. Permettez-moi d'espérer que vous voudrez bien nous prêter votre appui dans cette circonstance comme vous avez bien voulu le faire déjà après la mort de l'abbé Girard. Ce vous sera un nouveau titre à la gratitude des fonctionnaires de la Bib. de la S. qui ont conservé le souvenir le plus reconnaissant de ce que vous avez déjà fait pour eux. Signé Ph. Le Bas.

---

765. 1074

Lettre à M. le Préfet de la Seine

18 Janvier 1860.

Monsieur le Préfet,

J'ai en l'honneur de vous demander, le 28 8bre der. de vouloir bien donner des ordres pour faire réparer le tuyau d'une cheminée, qui traverse une des salles de lecture de la bibliothèque, et y laisse échapper de la fumée. Permettez-moi de vous rappeler cette demande, et d'insister pour que vous veuillez bien y faire droit. L'état de choses que j'ai en l'honneur de vous signaler est extrêmement incommode pour nos lecteurs, et il ne pourrait d'ailleurs se prolonger sans compromettre gravement la sûreté de la précieuse collection confiée à mes soins, et même celle de la Sorbonne toute entière

Signé Ph. Le Bas.

---

766. 1075

Ministère de l'Inst. Pub.

—

Envoi de livres

—

25 Janvier 1860.

M. l'A... J'ai reçu de l'Université Imple de Kazan et j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour la bibliothèque de la Sorbonne les ouvrages ci-après désignés, savoir: Chrestomatie mongole, par Kowslewsky; — Chrestomatie mongole par M. Popof; — Grammaire Kalmuc, par M. Popof; — Histoire naturelle du gouvernement d'Orenbourg, par M. Eversmok; — Faune lépidopterologica Wolgo-Uralensis, par M. Eversmansky; — Grammaire persane,

par M. Berizin; — Catalogues de monnaies et médailles; — Notices savantes; — Trigonometrie par M. Sanischewsky.

Je vous prie de déposer ces ouvrages dans la Bibliothèque, et de m'en accuser réception.

Recevez... Signé Rouland.

17es des dons.
10,443 à 10,451.

---

767. 1076

M. le M. de l'Ion publ.

—

Personnel de la Bibliothe- de la Sorbonne

—

25 Janvier 1860.

M. l'A..., J'ai pris connaissance de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 10 Janvier courant, pour me proposer d'attribuer désormais au personnel de la Bibliothèque de la Sorbonne une Allocation qui, dans ces dernières années, a été prelevée sur le fonds des Facultés afin de faciliter à la Bibliothèque l'acquisition de diverses collections.

La mesure que vous rappelez a pu être prise régulièrement jusqu'alors il s'agissait de procurer à la Bibliothèque de la Sorbonne des livres utiles soit aux professeurs, soit aux éleves des facultés. C'était là, d'ailleurs, une affectation essentiellement temporaire et qui devait cesser avec les causes qui l'avaient motivée. Mais transporter cette même affectation au personnel de la bibliothèque serait une mesure ouvertement contraire à toutes les règles de Comptabilité. Je ne puis donc donner suite à votre proposition et je dois, à mon grand regret, ajourner la rémunération de mérites incontestables et de services réels jusqu'à ce qu'il me soit possible d'obtenir une augmentation des crédits affectés exclusivement au service de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Recevez... Signé Rouland.

768. 1078

11 Février 1860.

Mre de l'Algérie et des Colonies.

Le Ministère de l'Algérie et des Colonies adresse à la Bibliothèque de la Sorbonne

Deux exemplaires du tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie (1856-1858)

Recevez...

---

769. 1078

22 Février 1860.

Ministère de l'Inon Publique

Mission donnée à M. L. Renier.

M. l'A... Je viens de charger M. L. Renier, Conservateur adjoint à la Bibliothèque de la Sorbonne, de remplir en Italie une mission littéraire qui durera trois mois.

Je vous prie de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour assurer le service de la bibliothèque pendant l'absence de M. Renier qui conservera la jouissance de son traitement

Recevez... Rouland.

1079 770.

6 Mars 1860.

Lettre de M. Ph. Le Bas

Remerciment

A M. Beriah Botfield, Ecuyer M. P.
5 Grosvenor Square à Londres.

Monsieur, Vous avez bien voulu disposer en faveur de la Bibliothèque de la Sorbonne de votre beau livre intitulé Stemmata Botevilliana.

Permettez moi de vous en remercier au nom de vos lecteurs qui puiseront dans ce livre d'intéressantes notions sur l'histoire d'Angleterre et sur celle de vos illustres ancêtres en particulier

Veuillez agréer... Signé Ph. Le Bas

771. 1080

24. Mars 1860.

Lettre de M. Ph. le Bas à M. le Préfet de police.

M. le Préfet. La suppression des séances du soir à la Bibliot. de la Sorb., rend inutile tous les appareils pour l'éclairage par le gaz et notamment le réservoir du gazomètre, ce qui nécessite avant tout l'évacuation de l'eau qui s'y trouve contenue. Deux procédés se présentent pour cette dernière opération on faire évaquer l'eau au moyen d'une pompe pendant la nuit dans les ruisseaux de la rue, on la faire emporter dans des tonneaux hors de Paris. De ces deux procédés le premier serait évidemment le moins dispendieux pour la Bibl. dont le budget n'offre aucunes ressources pour une dépense de ce genre et s'il n'avait aucun inconvénient pour la salubrité publique, je vous prierais de nous autoriser à l'employer. Sinon nous devrions recourir aux entreprises de vidange et alors je me verrais forcé de demander un crédit spécial à M. le M. de l'I. P. ce qui entrainerait des retards qui ne seraient pas sans inconvénient au retour de la chaleur. Il est donc urgent M. le P., que vous vouliez bien nous faire connaître promptement la marche à suivre et j'ose la solliciter de la manière la plus pressante.

Jesius.... Signé. Ph. Le Bas.

772. 1081

Lettre de M. G. Rouland.

24 Mars 1860.

M. l'A... J'ai l'honneur de vous envoyer un extrait du Catalogue du Salon littéraire de la rue Ste Anne, dont les collections sont à vendre, en vous priant d'examiner s'il ne s'y trouverait pas quelques publications propres à combler des lacunes de la bibliothèque que vous administrez.

Recevez.... Signé G. Rouland.

---

773. 1082

Lettre de M. le Sénateur Vaisse

17 Avril 1860.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous offrir au nom de la ville un exemplaire de la description des Antiquités et Objets d'art contenus dans les salles du Palais des arts de la Ville de Lyon, par M. Comarmond, ancien Conservateur des Musées archéologiques de la Ville.

Je vous prie de vouloir bien m'en accuser réception.

Agréez... Signé Vaisse

---

774. 1083

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. Noirot

23 Avril 1860.

M. J'ai été autorisé à faire vider la cuve du gazomètre qui était affecté à la Bibl. de la S.

Je vous adresse la pièce contenant cette autorisation et vous prie de vouloir bien vous charger de l'opération qui doit en résulter, en vous conformant aux prescriptions de M. le Commissaire de Police. J'aurai soin que les frais qu'elle entraînera vous soient remboursés.

Recevez: Signé Ph. Le Bas.

---

775 1084

Lettre de M. Ph. Le Bas à M. le Sénateur Vaisse,

2. Mai 1860.

M. le Sénateur. Vous m'avez fait l'honneur de

m'adresser un exemplaire de la description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des arts de la ville de Lyon, par M. Comarmond, ancien Conservateur des musées archéologiques de la ville.

Je m'empresse, conformément à votre désir, de vous annoncer que cet exemplaire m'est parvenu et que je l'ai fait déposer sur les rayons de la Bibl. de la Sorbonne.

Veuillez, M. le Sénateur, recevoir pour le don de cet ouvrage mes remercîments personnels et ceux de mes collaborateurs, interprètes de la gratitude publique.

Je suis . . . . Signé Ph. Le Bas.

---

776. 1086

Ministère de la Justice.

8 Mai 1860.

M. le Garde des sceaux transmets à la Biblioth. de la Sorb. deux exemplaires de chacun des derniers comptes généraux de l'administration de la justice criminelle de la justice civile et commerciale en France.

---

777. 1086

Lettre de M. Corneille Conserv. adjoint pour lui annoncer la Mort de M. Ph. Le Bas.

16 Mai 1860.

M. le M. J'ai l'honneur de vous informer, au nom des fonctionnaires de la Biblioth. de la S. de la mort de M. Le Bas, Conservateur administrateur de cette Biblioth. décédé ce matin à 2 heures.

M. Le Bas est vivement regretté par ses anciens collaborateurs avec lesquels il vivait dans une grande intimité et qui reconnaissaient en lui un maître et un ami.

J'ai cru, M. le M., être autorisé dans cette circonstance, à fermer la Bibl. de la S. jusqu'au moment où les derniers devoirs auront été rendus à son savant et zélé administrateur.

Signé X. Corneille.

1087

M^re de l'Inst. P.
Direction du personnel et du secrétariat général.

Napoléon, par la Grâce de Dieu et la volonté nationale Empereur des Français,

. . . . . .

Sur le rapport de Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Inst. P. et des Cultes,

Avons décrété et décrétons :

Article 1er

M. Léon Renier, Membre de l'Institut, Conservateur adjoint à la Bibl. de la Sorb., est nommé Conservateur-Administrateur de la même Bibl., en remplacement de M. Ph. Le Bas décédé.

Fait au palais des Tuileries
le 19 Mai 1860

Signé Napoléon.

Par l'Empereur
Signé Roulland

Pour ampliation
Le directeur du personnel.... Signé G. Roulland

879. 1088

Lettre de M. le M. de l'I. P.

Traduction de La Fontaine en vers arabes

23 Mai 1860.

M. L'Ad. ... M. le M. des affaires étrangères vient de m'adresser quelques exemplaires d'une traduction des fables de La Fontaine en vers arabes par Mohamed Osman dont l'auteur a fait hommage au gouvernement français.

J'ai l'honneur de vous en adresser un exemplaire pour la Biblioth. de la Sorbonne.

P. le Ministre de l'I. P.
Signé G. Rouland.

---

880. 1089

Cabinet du Ministre de l'I. P.

26 Mai 1860.

Monsieur, Je vous prie de vouloir bien, en l'absence de M. L. Renier, que l'Empereur a nommé, sur ma proposition, Conservateur Administrateur de la Bibl. de la S. en remplacement de M. Ph. Le Bas, le suppléer, jusqu'à son retour, dans les fonctions d'Administrateur.

Vous voudrez bien installer M. Daillière, auquel j'ai conféré le titre de Bibliothécaire avec le traitement de 2500 fr. attribué précédemment à M. L. Renier.

Recevez... Signé Rouland.

---

881. 1098

Mre de l'Ion P.

3 Juin 1860.

Les vacances de la Bibliothèque de la S. commenceront le 11 Juillet et finiront le 26 Août (1860)

Signé Rouland.

---

882. 1099

Mre de l'I. P.

Prolongation du Congé de M. L. Renier.

18 Juin 1860.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous informer que j'ai autorisé M. Renier, en raison de la mission qui lui est confiée par le Gouvernement, à prolonger son absence pendant 2 mois. — Je vous prie de vouloir bien continuer à pourvoir pendant ce temps aux besoins du service de l'administration de la B. de la Sorb.

Signé Rouland.

274

883. 1092

Lettre de Mr Corneille à M. le Mr de l'I.P.

30 Juin 1860.

M. le Ministre, J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me charger de l'administration de la Bibliothèque de la Sorbonne, pendant l'absence de M. Léon Renier, son nouvel administrateur et pour m'inviter à installer M. Daillière dans les fonctions de Bibliothécaire auxquelles il vient d'être appelé.

Monsieur Daillière ayant pris possession de son emploi aujourd'hui même, je m'empresse de vous en informer.

J'ai l'honneur.... Signé Corneille.

---

884. 1093

Lettre de M. le Ministre Inst. Pub.

—

Concession de liv

30 Juin 1860.

M. l'Adm.... M. le Mre de l'Inst. Publique met à la disposition de M. l'administrateur pour la Bibl. de la Sorb. Un exemplaire de l'ouvrage de M. Desbayes, intitulé: Description des animaux sans vertèbres du bassin de Paris.

---

885 1094

Lettre de M. Garnier architecte des V et VI arrond.

11 Juillet 1860.

Monsieur, Voudrez vous avoir la complaisance de faire enlever le plustot qu'il vous sera possible les livres qui sont dans le petit cabinet du 2e étage de l'escalier des anciennes collections de géologie, nous devons laisser le plancher de ce cabinet pour faire un passage dans l'appartement de M. Arlaud, et nous ne pouvons rien faire tant que les livres ne seront pas démenagés.

Veuillez agréer.... G. Garnier.

886. 1095 — 20 Juillet 1860.

Lettre de M. Garnier

Monsieur, J'ai prié plusieurs fois M. Ph: Le Bas de vouloir bien déménager un petit cabinet servant de depot à la Bibl. de la S.. Ce déménagement n'ayant pas encore eu lieu, et ayant appris que l'on ne pouvait rien faire sans vos ordres, j'ai l'honneur de vous prier, M., d'avoir l'obligeance d'autoriser la translation des livres de ce petit cabinet. Tant qu'il ne sera pas libre je ne pourrai pas continuer les travaux d'appropriation du logement de M. Artaud qui sont urgents et très pressés.

J'espère, M., en votre bienveillante sollicitude pour donner les ordres nécessaires, et je vous serai personnellemt très obligé si vous voulez bien me faire prévenir du jour ou vous devrez commencer le déménagement

Veuillez... Charles Garnier.

---

887. 1096 — 23 Juillet 1860.

Lettre de M. le M. de l'Ion P.

Concession du logement de M. Ph: Le Bas à M. L. Renier.

M. l'A. — J'ai l'honneur de vous informer que par décision de ce jour, je vous ai attribué la jouissance du logement précedemment occupé à la Sorbonne par M. Ph: Le Bas.

M. le Vice Recteur de l'Académie de Paris, chargé d'assurer l'exécution de ma décision, vous mettra en possession du logement.

Recevez... Signé Rouland.

---

888. 1097 — 25 Juillet 1860.

Lettre de M. L. Renier à M. le Mre de l'I. P.

M. le M. Conformément à la décision de votre E., qui a supprimé les séances du soir de la Bibl., mon prédécesseur, M. Le Bas, a fait enlever des salles de lecture, les appareils d'éclairage, qui gênaient le service, et des caves situées au dessous de la partie des bâtiments de la Sorbonne où se

trouve l'appartement de M. le Recteur, un vieux gozomètre, dont les exhalaisons pouvaient être dangereuses.

Il n'y a dans la Biblioth. aucun local où ces débris, qui ont une certaine valeur, puissent être déposés, je prends donc la liberté de vous prier de vouloir bien les faire enlever par l'administration des domaines.

Je suis... Signé L. Renier.

---

889. 1098

Lettre de M. L. R. à M. le M. de l'I. Publ.

26 Juillet 1860.

M. le M... Tous les ans, V. E., veut bien accorder aux sieurs Allard et Auger surveillants à la Bibl., une indemnité de 100 fr. chacun, à prélever sur les fonds du matériel.

Permettez-moi de renouveler la demande que mon prédécesseur vous adressait chaque année à ce sujet et de solliciter pour ces deux surveillants la continuation d'une faveur qu'ils n'ont point cessé de mériter.

Je suis... Signé L. Renier.

---

890. 1099

Lettre de M. le Me de l'I. Pon P.

6 Août 1860.

M. le Me attribue aux sieurs Allard et Auger une indemnité de Cent francs.

Cette indemnité sera prélevée sur les fonds du matériel de la bibliothèque.

Recevez... Signé Rouland.

---

891. 1100

Lettre de M. L. R.

26 Juillet 1860.

M. le M... Chaque année M. Ch. Le Bas Sous-Biblioth. à la Bibl., reçoit sur les fonds du Ministère, une indemnité de 400 fr. pour rémunération du

Service extraordinaire dont il a bien voulu se charger, et qui consiste à tenir les registres du prêt des livres et ceux de la comptabilité de la Bibl., tant en argent qu'en nature.

Permettez moi, M. le M., de renouveler la demande que mon prédécesseur, vous adressait chaque année à pareille époque, en faveur de M. Ch. Le Bas. Son zèle et son assiduité sont toujours les mêmes, et il me paraît plus que jamais digne des encouragements de votre Excellence.

Je suis . . . Signé L. Renier.

---

892. 1101

Lettre de M. le Mre de l'Imp. P.

6 Août 1860.

Monsieur le Ministre alloue à M. Ch. Le Bas une indemnité de 400 fr. pour travaux extraordinaires relatifs aux catalogues.

Signé Rouland.

---

893. 1102

Lettre de M. Merlin.

14 Août 1860.

M. le Mre d'Etat décide qu'à l'occasion de la fête de Sa M. l'Empereur il accorde un certain nombre d'ouvrages à la Bibl. de la Sorbonne.

17e des Dons. 10544 — 10555.

---

894. 1103

Lettre de M. le Mre de l'I. P.

17 Août 1860.

M. l'A. J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 13 août courant, j'ai accordé à la B. de la S. un certain nombre d'ouvrages à l'occasion de la fête nationale du 15 août.

Je vous invite à les faire retirer du dépôt des livres du Ministère par une personne munie de votre autorisation.

Recevez . . . Signé Rouland.

895. 1004

5 Septembre 1860.

Lettre de M. L. Renier à M. le Sénateur Vaïsse

M. le Sénateur, Vous avez eu la bonté d'adresser à mon prédécesseur, M. Le Bas, pour la Bibl. de la Sorb. un exemplaire de la description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de la Ville de Lyon, par M. Comarmont. Cet ouvrage fait suite à celui qui a été publié par le même savant aux frais de la ville de Lyon, sur les inscriptions du même musée, et que la Biblioth. ne possède pas. — Permettez-moi, M. le Sénateur, de solliciter pour cet établissement un exemplaire de ce dernier ouvrage qui ne saurait être nulle part mieux placé.

Je suis . . . Signé L. Renier.

1105 896.

13 8bre 1860.

Mre de l'Algérie et des Colonies.

M. le Cons. Le Ministère de l'Algérie et des Colonies vient de publier un essai de Grammaire de la langue Tamachek' par M. A. Hanoteau, commandant supérieur du cercle de Dra-el-Mizan.

J'ai l'honneur de vous adresser ci joint un exemplaire de cet ouvrage.

Recevez . . . .

1106 897.

20 9bre 1860.

Lettre de M. le Sénateur Vaïsse

Monsieur, J'ai l'honneur de vous offrir au nom de la Ville un exemplaire de la description du Musée Lapidaire de la ville de Lyon, par M. Comarmont . . .

Agréez, M. le . . . Signé Vaïsse

1107 898.

22 9bre 1860.

Lettre de M. L. Renier à M. le Sénateur Vaïsse.

M. le Sénateur, J'ai reçu la description du Musée Lapidaire de la ville de Lyon par M. Comarmond,

que vous avez bien voulu m'adresser pour la Biblioth. de la Sorbonne. J'ai l'honneur de vous en remercier personnellement et pour nos lecteurs.

Je suis.... Signé L. Renier.

---

399. 1108

Lettre de Mr. L. Renier à Mr. le Mre de l'Inst. P.

7. Janvier 1861.

M. le M. Un de vos prédécesseurs, M. le Cte de Salvandy, avait décidé, par un arrêté en date du 22 Jer 1846 qu'un exemplaire de toutes les thèses soutenues devant les différentes facultés de la France serait déposé à la Bibl. de la S.. Les facultés de théologie des lettres et des sciences de Paris se sont exactement conformées aux dispositions de cet arrêté.

Il n'en a pas été de même des facultés de droit et de médecine, et M. Le Bas, mon prédécesseur, ne crut pas devoir insister à cet effet auprès de ces facultés, parceque le Vice Recteur, M. Cayx, faisait remettre régulièrement à la Bibliothèque l'exemplaire qui lui était adressé à lui-même. Mais il en est autrement depuis la mort de M. Cayx: le nouveau Vice-Recteur, M. Artaud, conserve pour le service de ses bureaux l'exemplaire qu'il reçoit, et il en résulte que, depuis cette époque, nos collections sont incomplètes.

J'ai l'honneur de prier votre Excellence de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que les doyens des facultés de droit et de médecine de Paris nous adressent les thèses soutenues devant ces facultés depuis le 1er 7bre 1858, époque à laquelle on a cessé de nous les remettre, et nous envoient directement celles qui seront soutenues devant elles à l'avenir.

Quant aux facultés des départements, elles ne nous ont jamais adressé les leurs qu'avec une extrême inexactitude; nous n'en avons reçu aucune depuis près de deux ans. Je prends la liberté de vous prier, M. le M., de vouloir bien rappeler

aux doyens de ces facultés, par une circulaire insérée au Journal Gal de l'I. P., les dispositions de l'arrêté du 22 Janvier 1846. Votre Excellence jugera, je pense, qu'aujourd'hui surtout que, par suite du décret du 24 novembre 1860, la Bibl. de la Sorb. est devenue plus spécialement encore la Bibl. du corps enseignant, il importe que tous les actes publics des différentes facultés de l'Empire s'y trouvent réunis.

Je suis... Signé L. Renier,

---

900. 105

Corps Législatif.

—

Présidence.

20 Janvier 1861.

Monsieur, Vous avez exprimé le désir qu'une collection des documents Législatif, comprenant les impressions de l'ancienne chambre des Députés et celles du Corps Législatif qui ont paru jusqu'à ce jour, fussent adressées à la Bibl. de la S.. Vous avez demandé en même temps qu'à l'avenir, les Procès-Verbaux et le compte-rendu du Corps Législatif lui fussent annuellement envoyés.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai donné des ordres pour qu'il fut satisfait à cette double demande. Les volumes qui commencent la collection sont déposés au bureau de la distribution de l'Assemblée, et ils seront livrés sur la présentation du reçu ci joint revêtu de votre signature.

Agréez, Monsieur, ... Signé Morny

années	Nombre de Volumes.
1838	10.
1839	7
1840	9
1841	9

années.	nombre des Volumes.	
1842	8.	
1843	15	
1844	12.	
1845	13	
1846	10	
1847	13	
1848.	1	
1849	mangne	
1850	Mangne	
1851	Mangne	
1852	mangne	
1853	mangne.	
1854	1.2.3.4.5. ed C. Rendu le t. 6. mangne.	
1855	mangne	
1856	8.	
1857	7	
1858	5	mangne le t. 6. in 4°
1859	6.	
1860.	7.	

147 Volumes.

---

27 Fevrier 1861.

901. 1170

Lettre de M. L. Renier.

M. le M... La Biblioth. dont votre Excellence a bien voulu me confier l'administration est depuis quelques années désignée, dans les actes officiels, sous un nom qui a, entre autres inconvenients, celui d'induire le public en erreur sur la provenance ed sur la nature des livres dont elle se compose. J'ai eu l'honneur de vous exposer verbalement ce qu'il y a de facheux dans ced état de choses, ed de vous demander de le faire cesser, en rendant à cette biblioth.

un nom sous lequel elle a été connue pendant près d'un siècle, et qu'on n'aurait jamais dû penser à lui enlever, car c'est en réalité le seul qui puisse lui convenir. Votre Excellence a bien voulu prendre cette demande en considération et Elle a désiré que je lui en exposasse par écrit les motifs. Il me suffira pour cela de tracer en peu de mots l'historique de l'établissement dont il s'agit.

Cet établissement n'est autre chose que la Biblioth. de l'ancienne Université de Paris, fondée en 1760 par un legs d'environ 8000 volumes, que fit à cette célèbre corporation, un de ses anciens recteurs J. Gabriel Petit de Montempuys. Deux ans après, en 1762, la Compagnie de Jesus ayant été supprimée le collège qu'elle dirigeait à Paris (Le Collège Louis le Grand) fut donné à l'Université qui y établit son chef lieu (1). Ces livres légués par M. de Montempuys y furent transportés en 1765. Ces livres sont tous marqués de deux timbres, celui du donateur et celui de l'Université. Celui ci est rouge; il représente une main sortant d'un nuage et tenant un livre, entre trois fleurs de lis; autour on lit en légende les mots: BIBLIOT. UNIVER. PAR.

L'année précédente avait eu lieu la vente de la Bibliothèque que les jésuites avaient formée au collège Louis le Grand, et l'Université s'y était rendue adjudicataire d'un nombre considérable d'ouvrages pour une somme de 18109 livres. Ces ouvrages

(1) L'Université n'en n'avait jamais eu jusqu'alors; la Sorbonne était affectée exclusivement à la faculté de Théologie.

furent placés dans un local voisin de celui où avaient été rangés les livres de M. de Montempuys, et comme ils avaient été achetés avec les fonds du collége, on les marqua du timbre de cet établissement, représentant un écu fleurdelisé et surmonté d'une couronne royale, avec cette légende :
COLLEGIVM LVDOVICI MAGNI.

Cependant ces deux dépots ne formèrent qu'une seule biblioth., confiée à la garde d'un bibliothécaire et d'un sous Bibliothécaire nommés tous deux par le tribunal de l'Université et portant les titres de Bibliothécaire et de Sous-Bibliothécaire de l'Université de Paris (1)

Le Collége Louis-le-Grand devint en l'an VIII le Prytanée français, et la bibliothèque de l'université qui y était restée et s'était accrue d'un grand nombre d'ouvrages provenant de la Bibliothèque du prince de Condé et des bibliothèques de plusieurs ordres monastiques supprimés, prit le nom de Bibliothèque du Prytanée. Les livres entrés à cette époque sont marqués d'un timbre noir, portant en légende les mots PRYTANEE BIBLIOTHEQVE, et dans le champ un faisceau avec les tables de la loi, entre les lettres R.F.

Enfin, en 1808, lors de la création de l'Université impériale, la bibliothèque reçut le nom de Biblioth. de l'Université de France ; et ces mots se lisent en effet sur le timbre dont on a marqué, non seulement tous les livres entrés depuis, mais même tous ceux qui existaient à cette époque. (2) Ils sont en outre imprimés sur le dos

(1) Le premier de ces fonctionnaires était toujours choisi parmi les professeurs émérites de l'université, le second parmi les professeurs ou agrégés de la Faculté des arts.

(2) Le nombre des volumes dont se compose la Bibliothèque s'élève aujourd'hui à plus de 80,000.

de tous les volumes, au nombre d'environ 15,000 qui ont été reliés depuis 1832. Enfin, mon prédecesseur, M. Ph. Le Bas, a fait marquer d'un petit timbre portant les initiales B. U., toutes les planches, gravures, vignettes qui existent soit séparement, soit dans les divers ouvrages dont se compose la bibliothèque.

La faculté de théologie de l'ancienne université de Paris, qui avait son siège à la Sorbonne, possédait aussi une riche bibliothèque, où l'on remarquait une célèbre collection d'ouvrages sur l'écriture sainte et un nombre assez considérable de manuscrits précieux. Mais lors de la suppression des corporations, en 1792, cette bibliothèque avait été dispersée; les manuscrits avaient été transportés à la Bibliothèque nationale, où ils forment ce que l'on appelle le fonds Sorbonne. Les livres imprimés avaient été partagés entre les grandes Biblioth. de Paris, parmi lesquelles la Bibliothèque de l'Institut est celle qui en possède aujourd'hui le plus grand nombre.

La Bibliothèque de l'Université fut transportée en 1825, des bâtiments du Collège Louis-le-Grand dans ceux de la Sorbonne. Elle avait alors pour Conservateur M. Mablin, maître de conférence à l'Ecole normale. Elle a été depuis administrée successivement par

M.M. Laromiguière, prof. à la Faculté des lettres
Jouffroy, aussi prof. à la id id
Burnouf père, professeur au Coll. de France
Planche, ancien prof. de Rhétorique au collège Bourbon
Le Bas, maître de conférence à l'E.N.

Jusqu'en 1846, elle ne fut pas publique, les

membres de l'Université y étaient seuls admis, et elle n'était ouverte que trois fois par semaine, les Lundi, Mercredi et Vendredi. Mr de Salvandy, Ministre de l'I^on P^q, la réorganisa alors; il décida que le public y serait admis sans distinction; qu'elle serait ouverte tous les jours, et qu'elle porterait à l'avenir le nom de Bibliothèque de l'Académie de Paris, ou de la Sorbonne. C'est sous le dernier de ces noms qu'elle figure, depuis 1848, au budget du Ministère de l'I^on P^q.

Ce nom, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, a de graves inconvénients: il trompe le public sur la provenance et sur la nature des ouvrages dont se compose la biblioth.; en effet, il ne se passe pas de semaine qu'on ne vienne nous demander des manuscrits ou des livres imprimés connus pour avoir fait partie de la bibliothèque de l'ancienne Sorbonne, dont nous ne possédons pas un seul volume. Il donne une idée exagérée de notre collection d'ouvrages théologiques, collection qui n'a rien de très remarquable, et qui est sans doute moins considérable que celles des autres bibliothèques publiques de Paris.

Un autre inconvénient beaucoup plus grave est celui qui résulte du désaccord qui existe entre ce nom et les légendes des différents timbres dont nos livres sont marqués, désaccord qui peut-être, et qui a déjà été en effet une cause de perte pour les volumes que nous prêtons au dehors.

Enfin, ce nom est contraire à l'histoire et aux traditions. Pourquoi en effet enlever à la Bibliothèque créé par l'Université, avec les fonds de l'Université, le nom de Bibliothèque de

l'Université, alors qu'on laisse à la Bibliothèque créé par le Cardinal Mazarin, celui de Bibliothèque Mazarine, alors que le palais de la Sorbonne lui-même continue à s'appeler la Sorbonne, bien que la congrégation pour laquelle il a été construit, ait depuis longtemps cessé d'exister ?

Je ne sais si je me trompe, Mons. le Ministre; mais il me semble que les raisons que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer, suffisent pour justifier la mesure que je sollicite. J'ose donc espérer que vous voudrez bien ordonner cette mesure, et c'est ce qui m'encourage à vous adresser une demande dont le résultat, si vous voulez bien l'accueillir également, ne paraît devoir être le complément nécessaire. La Bibliothèque dont il s'agit étant la Bibliothèque de l'Université, les services de ses fonctionnaires sont des services rendus à l'Instruction publique, et leur donnent droit aux titres honorifiques du corps enseignant; j'ai donc l'honneur de solliciter de V. E.,

pour M. Corneille Cons. adjoint de la Bibl., ancien chef de bureau au Mre de l'I. P. le titre d'officier de l'Ion d.

pour M. Ch. Le Bas, Sous Bibliothécaire, le titre d'officier d'Académie.

Je suis . . . Signé L. Renier.

902.

Lettre de M. L. Renier.

8 Mars 1861.

M. le M. J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre par laquelle M. Ed. Dulaurier annonce à V. E. qu'il a fait hommage à la bibliothèque de la S., au nom du directeur de la Bibl. de Petersbourg, des deux ouvrages dont les noms suivent :

1°. Les antiquités du Bosphore Cimmérien 3 vol. in f° dont 1 de planches.

2°. Les antiquités de l'Empire russe, 6 livraisons in 4° de texte, et 520 planches in f°.

Ces deux magnifiques ouvrages, dont la valeur dépasse certainement la somme qui nous est allouée annuellement, pour achats de livres, sont en effet entrés à la Biblioth., où le premier surtout sera utilement consulté par les lecteurs qui fréquentent le plus habituellement cet établissement.

Je suis... L. Renier.

---

903. 1112

Lettre de M. le M. de l'Ion P.

14 Mars 1861.

M. l'Ad. J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée le 8 Mars courant et par laquelle vous m'annoncez que M. Dulaurier a mis à la disposition de la Bib. de l'Université, au nom du gouvernement Russe, un exemplaire des Antiquités du Bosphore Cimmérien et un exemplaire des Antiquités de l'Empire Russe.

J'ai cru devoir écrire, à ce sujet, à M. Dulaurier pour le remercier et le prier de transmettre à M. le baron de Korff l'expression de ma gratitude pour le don de ces deux ouvrages qui enrichissent la Collection de la Biblioth.

Recevez,... Signé Rouland.

---

904. 1113

Lettre de M. le M. de l'Ion P.

18 Mars. 1861.

M. l'Ad... J'ai l'honneur de vous informer que sur ma proposition et par décret en date du 16 Mars courant, S. M. L'Empereur a décidé que la Bibl. de la Sorb. prendrait désormais le titre de Biblioth. de l'Université de France.

Vous voudrez bien prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de ce décret.

Recevez.... Signé Rouland.

905. 1114

18 Mars 1861.

Lettre de Mr le Mre de l'I. P.

M. l'Ad... J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté du 12 Mars courant, j'ai accordé, sur votre proposition, à M. de Bougy, sous Bibliothécaire à la Bibl. de l'U., une somme de deux cents francs sur le fonds d'encouragement aux membres du corps enseignant.

J'ai notifié ma décision à M. de Bougy.

Recevez... G. Rouland.

---

906. 1115

20 Mars 1861.

Lettre de M. le Mre de l'Inn P.

M. l'A... Je m'empresse de vous informer que je vous autorise à vous absenter de Paris pendant un mois pour remplir la mission qui vous a été confiée.

Conformément à vos propositions, M. Corneille sera chargé, pendant la durée de votre absence, de la direction de la Bibliothèque.

Recevez... Signé Rouland.

---

910. 1116

21 Mars 1861.

Lettre de M. L. Renier à Mr le Dr gl des Douanes.

M. le Directeur gl., Un commissionnaire de Marseille m'informe qu'il expédie à mon adresse une caisse de livres et gravures venant de Rome. Les livres et gravures sont la collection des annales, du bulletin et des monuments publiés par l'Institut de Correspondance archéologique de Rome, dont j'ai fait l'acquisition pour la Bibl. de l'Univ.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien vous accorder l'entrée en franchise de ces livres et gravures.

Veuillez agréer... Signé L. Renier.

911. 1117

23 Mars 1861.

Lettre de M. le Directeur Gl de Douanes.

M. le Directeur Gl des Douanes s'empresse d'informer M. l'Administrateur qu'il donne aujourd'hui même l'ordre à la Douane de Paris pour que la caisse qui contient la collection des Annales, du bulletin ed des monuments publiés par l'Institut de Correspondance archéologique de Rome, soit, après reconnaissance, remise purement et simplement à la personne que vous aurez chargée de la réclamer en votre nom.

Agréez... Signé. Barbier.

---

912. 1119

28 Mai 1861.

Lettre de M. le Mc Jon P.

M. l'Ad... J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'inviter MM. les doyens des facultés de droit et de médecine de Paris à déposer à la Bibl. de l'U. les thèses de doctorat admises dans chacune de ces facultés depuis le 1er 7bre 1858.

J'ai également donné des ordres pour que désormais chaque exemplaire de thèse de doctorat en droit ou en médecine soit directement adressé à la B. de l'U. a des époques régulières qu'il appartiendra à MM. les doyens de déterminer.

Il sera réservé sur les collections du Ministère un exemplaire de chaque thèse soutenue devant les facultés des départements. Je vous prie de vouloir bien les faire retirer tous les mois ou tous les 3 mois du 2e bureau de la 1re Division

Recevez,... Signé J. Rouland.

913. 1119

Cabinet du Président du Sénat.

15 avril 1861.

Mon cher Mr Corneille, Si vous voulez envoyer un porteur, muni de crochets, au grand palais du Luxembourg, bureau du secrétariat, on lui remettra sur votre reçu ou sur celui de l'administrateur, la Collection des documents dont les archives du Sénat peuvent disposer en faveur de la Bibl. de la Sorb.

Le porteur en question devra s'adresser à M. Duchesnois chef de bureau.

Signé Ballard

---

914. 1120

Lettre de M. le Vice Recteur.

23 avril 1861.

M. le Vice Recteur adresse à M. le C. plusieurs feuilles destinées à recevoir les renseignements statistiques demandés par l'administration préfectorale pour le recensement quinquennal.

Je vous prie de les faire remplir par chacun des fonctionnaires ou agents qui sont logés à la Sorbonne, ou dans ses dépendances, comme attachés à la B. de l'U.

Signé Artaud.

---

915. 1121

Lettre de M. L'administr.

29 avril 1861

M. l'Ad... renvoie à M. le Vice-Recteur les feuilles relatives au recensement quinquennal remplies.

---

916. 1122

Lettre de M. le M. de l'I. P.

30 Mai 1861.

M. l'Ad. J'ai l'honneur de vous transmettre ci joint une ampliation de l'arrêté par lequel un congé d'un mois, avec traitement intégral, est accordé à M. Daillière, bibliothécaire à la B. de l'U.

Signé Du Méril

Le Ministre secrétaire d'Etat au département de l'I. P. et des C.,

Arrête

Il est accordé à M. Daillière, bibliothécaire à la B. de l'U., un congé d'un mois du 1er Juin au 1er Juillet, avec traitement intégral.

Fait à Paris le 16 Mai 1861.

Signé Rouland.

---

917 (1123)

Lettre de M. le M. de l'A. du C. et des T. P.

Paris le Mai 1861.

M. le M. de l'agriculture du C. et des T. P. adresse à la B. de l'U. un mémoire de M. Delesse, professeur de Géologie à l'Ecole normale, dans lequel il a consigné les résultats des recherches auxquelles il s'est livré sur l'azote et les matières organiques répandus dans l'écorce terrestre.

Signé

---

918. (1124)

Ministère d'Etat.

13 Juillet 1861.

M. le M. d'Etat adresse à M. le C. adm. pour la B. de l'U. un exemplaire d'un Album de dessins des uniformes de la Garde Impériale, publié par le ministère de la Guerre.

Signé Darricau.

---

919 (1125)

Lettre de M. l'adm.

M. le C. ad. accuse réception à M. le M. de la Guerre, de l'album des dessins des uniformes de la Garde Impér. M. le C. ad. remercie M. le M. et lui annonce qu'il l'a immédiatement fait placer sur les rayons.

Agréez . . . Signé Corneille.

920. 1126
Lettre de M. le M. de l'Ion P.

18 Juillet 1861

M. l'Ad... M. de Barthelemy, auditeur au conseil d'Etat, aurait besoin de consulter pour une publication qu'il a entreprise un manuscrit de la Bibl. de l'Un. intitulé: Correspondance de M. Denteville 1 V. in fo

Je vous prie de vouloir bien me faire savoir si vous ne voyez aucun inconvénient au déplacement de ce manusc. afin que je puisse prendre une décision conforme aux intérêts du service.

Recevez... Signé G. Rouland

---

921. 1127
Lettre de M. le C. adj.

22 Juillet 1861.

M. le M. Vous m'avez fait l'honneur de me demander des renseignements sur un manuscrit que M. de Barthélemy, Aud. au C. d'E., désire consulter et qui a pour titre: Correspondance de M. de Denteville....

Ce manuscrit n'appartient pas à la B. de l'U.; je suis par conséquent dans l'impossibilité de donner suite aux ordres que vous m'avez transmis.

J'ai l'honneur... Signé Corneille.

---

922. 1128
Lettre de M. le M. de l'Ion P.

7 Aout 1861.

M. le Ministre met à la disposition de la B. de l'U. un exemplaire du Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir et du Répertoire archéologique de l'aube. (1re livr.)

---

923. 1129
Mre d'Etat.

14 Aout 1861.

M. le M. d'Etat annonce à M. l'adm. qu'il met un certain nombre d'ouvrages à sa disposition.

1130

924. 10 Aout 1861.

Lettre de M. le Mre de l'Ion P.

M. l'Adm. . . M. L. Chodzko sollicite un congé d'un mois à dater du 1er 7bre pour aller à Vichy prendre les eaux qui lui sont nécessaires pour rétablir sa santé.

Avant d'accorder à M. Chodzko la faveur qu'il sollicite, je désire savoir si vous n'y voyez aucun inconvénient pour le service.

Recevez . . . Signé G. Rouland.

1131

925. 14 Aout 1861

Lettre de M. le Cour adjoint.

M. le M. Vous m'avez fait l'honneur de me demander s'il n'y a aucun inconvénient à ce qu'il soit accordé à M. Chodzko, un congé d'un mois, à partir, du 1er Septembre, pour aller à Vichy prendre les eaux qui sont nécessaires à sa santé.

Je vous prie de vouloir bien diférer toute décision à cet égard, jusqu'à ce que la Bibl. ait été rendue au public. Alors seulement il sera possible d'apprécier d'une manière certaine si le congé sollicité par M. Chodzo peut lui être accordé, sans que le service puisse en souffrir.

Pour justifier l'ajournement que je réclame, j'aurai l'honneur de rappeler à votre Excellence que la Bibl. de l'U. est privée, en ce moment de la présence de son administrateur, en mission, de celle de M. Daillière, en congé pour des raisons de santé, et que les divers fonctionnaires de cet établissement avec lesquels j'aurais besoin de m'entendre pour remplacer M. Chodzko se trouvent dispersés pendant l'époque des Vacances

Aussitôt après la réouverture de la bibliothèque, je m'empresserai de vous transmettre le renseignement qui fait l'objet de votre Lettre.

Je suis . . . Signé Corneille.

926. 1132
Lettre de M. le Ministre d'Etat

15 Aout 1861.

M. le Ministre annonce à M. l'Administ. qu'à l'occasion de la fête de S. M. l'Empereur et d'après ses ordres, un certain nombre de livres sont donnés à la B. de l'Univ.

---

927. 1133
Lettre de M. le M. de l'I. P.

21 Aout 1861.

M. l'A. J'ai l'honneur de vous informer que, prenant en considération l'état de santé très grave dans lequel se trouve M. L. Chodzko, j'ai autorisé ce fonctionnaire à s'absenter du 1er au 30 7bre.

Il a été du reste expressément entendu que, dans le cas où le service de la B. aurait à souffrir de son absence, M. Chodzko voudrait bien revenir à son poste avant l'expiration du délai fixé.

Recevez... Signé Rouland.

---

928. 1134
Faculté de Médecine
Lettre de M. Bourbon

29 Aout 1861.

Mon cher Monsieur, Voici les bilans de nos thèses pour les années 1859 et 1860. Ils sont loin de permettre de vous donner satisfaction comme je l'eusse désiré.

Celui de 1860 est des moins compliqués: il se traduit par 0. Impossible de mettre la main sur une seule de ces malheureuses thèses.

Il n'en est pas tout à fait de même de 1859. Je vous envoie la collection la moins incomplète que nous ayons pu former.

Il manque neuf nos. Ce sont les nos.
218. 222. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 250.

Veuillez agréer... Signé Bourbon.

---

929 1135
Lettre de M. L'administr.

12 7bre. 1861.

Monsieur l'adm. demande une indemnité de cent

francs pour les Sieurs Allart et Auger.

7 8bre 1861.

929a 1136 M. le Ministre autorise M. l'Admin. à prélever une somme de cent francs sur le fond du matériel pour l'indemnité des Sieurs Allart et Auger.

---

930. 1137 13 Novembre 1861.

Lettre de M. le M. de l'I. P. M. le Ministre informe M. l'admin. que, par arrêté du 11 9bre courant, il met à sa disposition une Collection de quatre vingt deux volumes en langues orientales.

---

931. 1138 16 Novembre 1861.

Lettre de M. l'administr. M. le Ministre, Annonçant qu'un nouveau Vice-Recteur va venir prendre l'administration de l'Académie de Paris, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien déterminer le rang que doivent occuper les fonctionnaires de la B. de l'Univ. dans les cérémonies où figurent officiellement les fonctionnaires des divers établissements d'instruction publique de Paris. Par suite de l'incertitude qui existe à cet égard, ils n'ont point été invités aux funérailles de M. Artaud, et ceux qui y ont assisté ne l'ont fait que comme simples particuliers et en vertu d'invitations individuelles. Dans les anciens Almanachs de l'Univ. publiés de 1810 à 1834, cette bibliothèque est mentionnée avant l'Ecole Normale.

Je suis... Signé L. Renier.

---

932. 1139 16 Novembre 1861.

M. Berlanga. M. Berlanga ~~offre~~ à la Bib. de l'Univ. les deux tables de Salpensa et de Malaca

933. 1140
Lettre de M. le Conserv. adj.

12 7bre 1861

Mr le Conservateur adjoint demande à M. le Ministre de vouloir bien continuer (pour 1861) à M. Ch. LeBas l'indemnité de 400 fr. qu'il veut bien lui accorder chaque année pour travaux extraordinaires.

---

934. 1141
Lettre de M. le Mre de l'Jon P.

19 Novembre 1861.

M. le Ministre alloue à M. Ch. LeBas, sur la demande de M. l'administrateur, une indemnité de 400 fr. pour travaux extraordinaires relatifs aux catalogues.

---

935. 1142
Lettre de M. le M. de l'I. P.

21 Décembre 1861.

M. le Conf. Ad. J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 9bre dernier au sujet du rang que doivent occuper les fonctionnaires de la B. de l'U. dans les cérémonies où figurent officiellement les fonctionnaires des divers établissements d'Jon Publique de Paris.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai donné des ordres pour que la B. de l'U. fut mentionnée désormais dans l'annuaire immédiatement après l'Ecole Nle Supérieure. J'ai décidé en même temps et conformément à votre désir que les noms de tous les fonctionnaires de la Bibl. figureraient à l'annuaire.

Recevez... Signé Rouland.

---

936. 1143
Lettre de M. le M. de l'I. P.

26 Decembre 1861.

M. le Ministre informe M. le Conf. adm. qu'à l'occasion du renouvellement de l'année MM les fonctionnaires de la B. de l'U. seront reçus le mardi 30 9bre à 2 heures.

937. 1146

28 Xbre 1861.

Lettre de Mr le Mre de l'I. P.

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous informer que d'après le désir que vous m'en avez exprimé je viens de mettre à la disposition de M. de Bouyy sous Bibliothécaire à la B. de l'Univ. une indemnité de 150 fr.

J'ai pris connaissance d'une note relative à un certain nombre d'augmentations de traitement que vous désireriez voir attribuer aux fonctionnaires et agents de la Bibliothèque. Avant de prendre une décision il me paraît nécessaire de recevoir de vous des propositions écrites; je m'empresserai de les examiner.

Je crois devoir vous faire remarquer cependant que la somme totale de ces propositions dépasserait de 150 fr. le crédit supplémentaire de 1100 fr. alloué au budget de 1861; et, en second lieu, qu'il y aurait des inconvénients assez graves à appliquer sans réserve aucune au personnel un crédit alloué spécialement pour achat de livres et reliures. Il conviendrait donc, dans tous les cas, de se renfermer dans les limites de l'allocation et d'attribuer au matériel une portion même restreinte de la somme dont il s'agit.

Recevez... G. Rouland.

---

938. 1146

29 Xbre 1861.

Lettre de Mr le Mre de l'Jon (P.)

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 26 Xbre courant, M. le M. a bien voulu attribuer à la B. de l'U. un exemplaire de la Presse scientifique des deux mondes du 1er Janvier au 31 Xbre 1862. Cette feuille vous sera adressée au fur et à mesure de sa publication.

Recevez... Signé G. Rouland.

939. 1146

Echange entre les bibliothèques

Demande de renseignements

22 Mars. 1861.

Monsieur, Un arrêté du 15 9bre dernier a déterminé les règles à suivre pour les échanges qui doivent avoir lieu entre la Biblioth. Impériale et les autres bibliothèques de Paris.

Cet arrêté devant prochainement recevoir son exécution, en ce qui concerne du moins les médailles, dessins, manuscrits orientaux et chinois, je vous serai obligé, Mr, d'examiner avec soin si la Bibl. de la S. possède des objets d'art, et des manuscrits ou autres documents qui soient de nature à être donnés à la Bibl. Impériale. Je désire, dans ce cas, en recevoir de vos mains la liste exacte, avant que vous n'en dessaisissiez la Bib. de la S.

Agréez... Signé G. Rouland

---

940 1147

Lettre de M. le Cons. adjoint

27 Mars 1861.

M. le M. J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements que vous m'avez demandés concernant les médailles, dessins, manuscrits orientaux et chinois de la B. de l'U. Ces renseignements portent uniquement sur les objets signalés dans votre lettre du 22 mars auxquels doivent être appliqués le plus prochainement les règles à suivre pour les échanges entre la Bibl impér. et les autres bibliothèques publiques de Paris.

Veuillez... Signé. Corneille.

Bibliothèque de l'Université de France.

Réponse aux renseignements demandés par M. le Mre de l'Inst. Publ. dans sa lettre du 22 mars 1861, concernant les médailles, dessins, manuscrits orientaux et chinois de la Bibl. de l'Univ.

Médailles — 1 Céard.

Dessins — Un recueil de cinquante quatre portraits dessinés au pastel représentant des personnages du XVIe S.

Ce recueil n'est pas sans intérêt. Il est assez souvent demandé.

Ou nombre des personnages dont il contient les portraits sont:

François 1er
Charles-Quint
Henri VIII
Le Connétable de bourbon
Le prince d'orange
Le M^al de Chabannes
La Duch^sse de Valentinois (Dame de Poitiers)
Agnès Sorel.

Manuscrits orientaux. — Liste des manuscrits orientaux de la Biblioth. de l'Univ. à la Sorbonne.

Provenance: les ms. de 1 à 8 sont un don du Ministère de l'Inst. P. et des Cultes, du 29 Juin 1854. Ils ont été apportés par M. l'Abbé Langlois, en mission dans la petite Arménie.

---

17 bis — MS. 1. 4° — Manuscrit arabe in 4°. sans commencement ni fin. Contient des prescriptions religieuses et de jurisprudence, sans date, mauvaise écriture, feuilles lacerées, en mauvais état.

M. S. 2. p^t in 4° — Manuscrit Arabe p^t in 4°. Contient plusieurs petits traités avec des historiettes et des traditions (hadiths)

Extraits de différents ouvrages:
une analyse et commentaire de qqs chapitres du Koran
un ouvrage de 40 traditions
Un autre de politesse et de règle de conduite,
écrit en 1121 de l'hégire

300

un autre de tradition et de prescriptions religieuses
assez bonne écriture et variée, en mauvais état.

M.S. pt in 4° 3. Manuscrit arabe petit in 4°.
Commentaire sur la grammaire et sur le Kafieh.
Ecrit en 1055 de l'hégire.
assez bonne écriture, assez bonne main.

M.S. 4. 8°. Manuscrit arabe in 8°.
Livre de prescriptions religieuses et de jurisprudence, paraît un abregé d'un autre ouvrage, ecrit en 1136 de l'hégire. — assez bonne main et en assez bon état.

M.S. 5. in 8° Ms. arabe in 8° renferme plusieurs petits traités:
— un de grammaire et de logique, ecrit en 1085 de l'hégire.
— Un de Rhétorique, abrégé du Miftah. elenlaum, de Abou Yakoub Yousef Sakkaky, ecrit en 1205 hégire, ou 205, le premier chiffre rayé. assez bonne main et écriture.

M.S. C. in 12° Ms. arabe in 12°, sans fin.
Renferme plusieurs traités de morale et de hadith, traditions avec des historiettes, sorte de pend-Nameh.
mauvaise ecriture, feuilles lacerées, en mauvais état.

M.S. 7. Ms. arabe in 12. renferme plusieurs petits ouvrages de grammaire et des définitions grammaticales et un commentaire de quelques Kacideh poésies.
Ecriture variée, feuilles lacerées en mauvais état.

M.S. 8 in 8°. Ms. Turc in 8°. Sans commencement, table incomplete.
Livre de pharmacopée et de médecine. Bonne écriture

avec les points-voyelles. Le dernier f°. ajouté qui porte 1224 de l'hégire ne paraît être la véritable date sorte d'Akabadin. En bon état.

M. S. 9. Plusieurs fragments arabes incomplets, sans commencement ni fin, ni date, relatifs à la grammaire, à la métaphysique; un commentaire sur la prière et quelques chapitres (Sourat) ou Koran.

En mauvais état, feuilles lacérées.

M. S. h. 111, 53. in 4°. Provenance inconnu de l'ancien fond. Manuscrit armenien in 4°.

Almanach traduit du latin avec les mois dits Azarian, ceux des latins &c:

En titre Ce ms a été écrit par le saheb Mathieu, en l'année du petit Azarian 132 (24 Janvier 1747)

Après vient un tableau des fêtes mobiles des latins avec des des détails astrologiques, agricoles et hygieniques, sur chaque mois, plus une indication cabalistique des pierres précieuses, et une petite poésie morale.

Bonne écriture cursive. Le ms est écrit en langue vulgaire parlée dans les provinces persanico-arméniennes

Manuscrits chinois 1 Néant

Objets d'art 1 Néant

302

941. 148

11 Avril 1861

Lettre de M. le M. de l'Jon P.

M. l'Adm., En vertu de l'arrêté du 15 9bre dernier, qui détermine les règles à suivre pour les échanges qui doivent avoir lieu entre la Bibliothèque impériale et les autres bibliothèques publiques de Paris, je vous autorise à remettre entre les mains de M. l'Inspecteur général des Bibliothèques, les dessins et les manuscrits orientaux dont vous m'avez transmis la liste le 27 Mars dernier.

Monsieur l'Inspecteur général devra vous donner un reçu des objets que vous lui remettrez.

J'informe aujourd'hui même M. le Ministre d'Etat de cette décision.

Recevez... Signé Rouland.

---

942. 149

20 Juin 1860.

Lettre de M. le Mre de l'Jon P.

Monsieur, La commission instituée par arrêté de M. le Mre de l'Jon P. et des cultes, le 31 Mai dernier, pour examiner les règles à suivre dans les échanges qui doivent être faits entre la B. I. et les Bes Mazarine, de l'Arsenal, de Ste Geneviève et de la Sorbonne, a exprimé le désir, dans sa dernière réunion, que MM. les administrateurs de ces bibliothèques fussent entendus pour donner leurs avis sur cette question.

J'ai l'honneur de vous prier, en conséquence, de vouloir bien assister à la prochaine séance de la commission qui aura lieu le vendredi 22 Juin à midi à la Bibl. Impér. (Département des Mss.

Je vous envoie, ci joint, sur l'invitation de la commission, un extrait du procès verbal de la séance du 16 Juin, qui contient un exposé des vues et des idées générales de M. le M. sur le projet d'échanges. Cet exposé devant servir de bases aux discussions de la Commission, elle

a pensé qu'après en avoir pris connaissance, vous seriez mieux en mesure de répondre aux questions qui pourront vous être adressées.

Agréez ... Signé L. Bellaguet.

Cabinet du Ministre de l'Inst. P. et des Cultes.

Extrait du Procès Verbal de la séance de la Commission des échanges entre les Bibliothèques tenue, le 16 Juin 1860, sous la Présidence de M. le M. de l'Inst. P.

M. le M. commence par écarter ce qui tient à la question de droit, qui n'est pas de la compétence de la commission, et qui sera résolue ailleurs. On peut même dire qu'elle est déjà résolue. Car il n'est pas douteux que les bibliothèques dont il s'agit sont du domaine de l'Etat, sauf quelques cas qui pourraient être réservés, peut disposer, dans une certaine mesure, du contenu de ces bibliothèques; qui même, s'il se trouvait obligé par un motif d'intérêt public, de supprimer une ou plusieurs d'entre elles, ce droit ne saurait lui être contesté. Quoiqu'il en soit, la commission n'a pas à se préoccuper de cette question.

La première idée du projet d'échanges, tel que M. le M. l'entend, découle de celle d'une bibliothèque universelle conçue par l'Empereur Napoléon 1er et qui avait pour but d'offrir une représentation complète de toutes les richesses intellectuelles de la France, sans prétendre arriver à la réalisation de ce vaste projet, qui rencontrerait des difficultés insurmontables, ne peut-on pas chercher les moyens de faire, autant que possible, de la Bibliothèque impériale, un dépôt central de nos principales richesses bibliographiques et réunir là, ou convergent les richesses de tous les hommes

d'étude, tous les instruments de travail dont ils peuvent avoir besoin. La Bibliothèque impériale a son caractère propre, un caractère d'utilité générale que n'ont pas les autres bibliothèques. Elle a été formée avec une idée de centralisation. Elle a sa constitution à part, une organisation scientifique, divers départements correspondant à diverses spécialités. Elle est dotée de crédits annuels plus considérables que les autres bibliothèques. C'est à elle que sont réservés surtout les dons de l'Etat aussi bien que ceux des particuliers. C'est la bibliothèque la plus importante, la plus nationale. Cette situation constitue pour elle une supériorité incontestable sur les autres bibliothèques, une alliance plus intime avec l'état. De là, des devoirs plus grands de l'Etat envers elle. Si l'Etat doit soutenir, entretenir, faire vivre les autres Bibliothèques, il doit faire progresser la Bibliothèque Impériale. Or, comment parvenir, en dehors de la voie des achats, à accomplir ce progrès? Ne peut-il s'opérer au moyen des échanges? Oui. Mais d'après quels principes se feront les échanges? Là est la difficulté qu'il s'agit de résoudre. Il faut reconnaître, d'après ce qui vient d'être dit, que la Bibliothèque impériale, en raison même de sa supériorité, de son caractère d'utilité générale, du droit plus particulièrement inhérent à sa constitution de se développer et de grandir, a le droit de recourir aux autres bibliothèques pour combler ses lacunes, pour compléter ses collections. Cela ne veut pas dire que la Bibliothèque Impériale aura la liberté de leur demander et de leur enlever tout ce qui lui plaira, et quand il lui plaira. Les limites de son droit doivent être réglées par la Commission. Outre qu'elle ne pourra prendre qu'au moyen d'échanges judicieux, de

compensations équitables, ses demandes d'échanges ne sauraient être ni capricieuses, ni arbitraires, ni quotidiennes; elles devront être fondées sur des besoins constatés, et appuyées de raisons suffisantes. Il sera établi, d'ailleurs, un comité permanent d'échanges, qui appréciera la valeur de ces demandes, et qui donnera son avis sur la convenance de chaque échange, le droit de statuer étant réservé au Gouvernement. Ainsi les Bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal, de ste Geneviève et de la Sorbonne seront assujéties à une sorte de servitude de contribution légitime envers la Bibl. Imp. Mais en même temps elles seront respectées dans leur constitution. Si elles ont un caractère spécial, elles le conserveront. Elles ne seront ni détruites, ni minées dans leurs fonds, ni réduites à devenir de simples cabinets de lecture. Leur droit de conservation bien entendu ne recevront aucun préjudice aucune du droit de revendication de la Bibliothèque impériale.

Quant à la question des spécialités à donner, dans l'avenir, à ces Bibliothèques, s'agit-il pour cela de les dénaturer, de changer le caractère spécial qui peut tenir, sur certains points, à leur constitution primitive? Nullement. Mais rien n'empêche qu'on ne dirige les échanges soit dans le sens de la spécialité des anciens fonds de ces Bibliothèques, soit en vue des besoins du quartier où elles sont placées, et de la population qui les fréquente.

Telles sont les vues de M. le M. et ses idées générales sur le projet d'échanges. Il les croit justes et conformes à l'utilité publique. Il les livre, du reste, au libre examen et à la libre discussion de la commission.

3096

943. 1150

Lettre de M. Deschamps.

20 Juillet 1861.

Aux termes d'une délégation du Mre d'Etat, en date du 17 Juillet 1861, je suis chargé, M. l'Adminis., de réunir à la Bibl. Impériale les médailles, livres chinois et manuscrits orientaux de la B. de l'U.

A cet effet j'aurai l'honneur de me transporter Lundi prochain à midi précis à la Sorbonne, et j'espère, Monsieur, que les instructions que vous avez dû recevoir de S. E. M. le M. de l'Imon P., me permettront de mener promptement à fin cette courte opération.

Veuillez... Signé Deschamps.

L'an 1861, le deux Octobre

En vertu de l'arrêté ministériel en date du 15 9bre dernier, portant article 1er.

« Les médailles, dessins, manuscrits orientaux et livres chinois, existant dans les Bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal, Ste Geneviève et de la Sorbonne, seront réunis à la Biblioth. Impériale »

M. Deschamps, délégué au lieu et place de M. Auguis empêché, par lettre de S. E. M. le M. d'Etat, en date du 17 Juillet 1861 ..... D'une part;

M. X. Corneille, conservateur adjoint, agissant au nom et comme délégué de M. l'Administr. de la dite Bibliothèque, en vertu d'une lettre du 20 Mars 1861 ..... D'autre part;

Et M. Reinaud, Conservateur des manuscrits orientaux à la B. I., délégué par M. l'Administr. général de la dite Bibliothèque, à l'effet de la

représenter, en vertu de sa lettre du 25 Juin dernier, dont M. Reinaud a également justifié... Encore d'autre part,

Ont, d'un commun accord, dressé l'Etat ci annexé, par eux certifié véritable et signé, comprenant neuf manuscrits arabes, Turc et Armenien, plus quelques fragments arabes, trouvés jusqu'ici à la B. de la Sorb., et devant, aux termes de l'arrêté ministériel ci-dessus énoncé, être transportés à la B. I.; M. X. Corneille au dit nom, prenant l'engagement de faire, des médailles, manuscrits orientaux, de livres chinois, qui seraient ultérieurement trouvés, l'objet de transmissions nouvelles.

En conséquence, M. X. Corneille, a aujourd'hui remis les manuscrits orientaux portés sur le dit Etat à M. Deschamps qui, au nom de S. E. M. le M. d'Etat, a reconnu M. l'Admin. de la B. de la S. bien et dûment déchargé de la garde des dits manuscrits et en a, séance tenante, donné livraison à M. Reinaud, lequel, au nom de M. l'Administrat. gal de la B. I., a déclaré les prendre immédiatement en garde.

De tout quoi il a été dressé le présent Procès Verbal en quatre exemplaires, l'un pour S. Exc. M. le M. de l'I. P., l'un pour Son Exc. M. le M. d'E., l'autre pour l'administration de la B. de la S., et le quatrième pour l'administration de la B. Imp.

Et ont signé

Approuvé l'Ecriture
P. Deschamps

Approuvé l'Ecriture.
Reinaud
X. Corneille.

Etat des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de la Sorbonne, remis par M. X. Corneille, Conservateur adjoint, délégué par M. le Conservateur-administrateur de la dite Bibliothèque, à M. Deschamps, délégué par S. Exc. M. le Mre. d'Etat, et transmis par M. Deschamps à M. Reinaud, conservateur des mss. orientaux de la B. I., délégué par M. l'Administr. général de la dite Bibl., le 25 Juin 1861

Sept manuscrits arabes, dont un incomplet, plus quelques fragments (deux de ces manuscrits sont arabes et turcs.)

Un manuscrit Turc

Un manuscrit Arménien

Dressé en quadruple exemplaire d'accord entre les soussignés, certifié véritable et annexé à chacun des originaux du Procès-Verbal de remise des dits objets en date de ce jour.

Approuvé l'Ecriture.
Reinaud

Approuvé l'Ecriture
P. Deschamps.

X. Corneille.

944.
Lettre de M. le Mre de l'I. P.

26. Octobre 1861.

M. l'ad. S. Exc. M. le Mre. d'Etat vient de m'adresser le procès-verbal de remise à la Bibliothèque Impériale des manuscrits orientaux qui se trouvaient à la Bibliothèque de l'U. J'ai été informé de cette remise que vous auriez dû me notifier immédiatement et par la lettre de S. Exc.

Je vous serais obligé de vouloir bien en me donnant officiellement avis de cette remise faite en vertu de l'article 1er de l'arrêté du 15 Novembre 1860 et de mon

approbation en date du 11 avril 1861, me faire savoir également ce qui a été décidé quant aux échanges qui, aux termes de l'article 2 du même arrêté, doivent compléter cette mesure et de me faire connaître à quelle époque ces échanges pourront avoir lieu.

Recevez... Signé Rouland.

---

945. 1162

Lettre de Mr. le Mre de N. P.

30 Novembre 1860.

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ampliation d'un arrêté en date du 15 novembre courant, qui détermine les règles à suivre pour les échanges à opérer entre la Bibl. Imp. et les autres bibliothèques publiques de Paris.

Recevez... Signé Rouland.

Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Instr. P. et des C.

Vu l'approbation donnée par S. M. l'Empereur au rapport du mois d'Avril 1860 concernant un projet d'échanges entre la Bibl. Impér. et les bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal, de Ste Geneviève et de la Sorbonne.

Vu l'arrêté du 31 Mai 1860, par lequel une commission a été chargée de donner son avis sur les règles à suivre relativement à ces échanges;

Vu les délibérations de la dite commission et son rapport en date du 10 Juillet 1860;

Considérant qu'il importe que certaines collections partielles de différentes espèces qui se trouvent dans les bibliothèques Mazarine et de l'Arsenal, de Ste Geneviève et de la Sorbonne et qui y sont peu consultées et par conséquent peu utiles au public soient centralisées à la

Bibliothèque Impériale,

Arrete:

Art. 1er

Les médailles, dessins, manuscrits orientaux et livres chinois existant dans les quatre bibliothèques ci-dessus mentionnées, seront réunis à la Biblioth. Imp..

Art. 2.

Seront retirées des bibliothèques de l'Arsenal et de Ste Geneviève et des deux autres bibliothèques, s'il s'y en trouve, pour être transferées à la dite Bibliothèque toutes les estampes et gravures et tous les Etats d'estampes et de gravures qu'elle ne possede pas.

Des exemplaires restants et des doubles provenant du Cabinet des Estampes de la bibliothèque Impériale, il sera constitué un Cabinet d'estampes à chacune des bibliothèques de l'Arsenal et de Ste Geneviève.

Art. 3.

En ce qui concerne les livres imprimés ou manuscrits il sera procédé aux échanges entre la bibliothèque Impériale et les quatre autres bibliothèques susdésignees par série d'ouvrages, au fur et à mesure de l'achèvement des Catalogues ou inventaire de la Bibliothèque Impér. pour chaque série.

Art. 4.

Dans le choix des doubles existant à la bibliothèque Impériale qui seront remis aux autres bibliothèques, ainsi que dans le choix des ouvrages qui leur seront demandés il devra être tenu compte de la specialité de chacun de ces établissements.

Cette spécialité consiste, savoir :

. Pour la Bibliothèque ~~de l'Arsenal~~ Mazarine, dans les livres d'histoire ;

Pour la Bibliothèque de l'Arsenal, dans les collections de littérature dramatique, de poésies et de romans ;

Pour la Bibliothèque de Ste Geneviève, dans les ouvrages de théologie ;

Pour la Bibliothèque de la Sorbonne, dans les ouvrages relatifs à la philologie et aux études classiques.

Art. 5.

Des délégués choisis par le Ministre seront chargés de rechercher dans les bibliothèques sus-dites, d'une part, les estampes et les dessins, de l'autre, les livres imprimés ou manuscrits susceptibles d'être réclamés par la bibliothèque Impériale, comme aussi de reconnaître les lacunes existant dans leur spécialité qu'il serait bon de combler et l'absence d'ouvrages journellement demandés dans toutes les bibliothèques.

Art. 6.

Une commission spéciale sera instituée à l'effet d'examiner toutes les propositions d'échanges et les contestations auxquelles ces échanges pourraient donner lieu. Sur l'avis de la dite commission, le Ministre statuera.

Art. 7

Aucun échange n'aura lieu sans avoir été approuvé par une décision du Ministre.

Fait à Paris le 15 novembre 1860.

Signé Rouland.

. . . . . .

312

946. 1193

7 Janvier 1862.

Lettre de M. L. Renier.

Monsieur le M. Je crois me conformer aux bienveillantes intentions de V. Exc., en lui proposant de prélever sur l'augmentation de 11,000 que va recevoir le budget de la Bibl. de l'Un., une somme de 650 fr. pour élever un peu les traitements des fonctionnaires les moins rétribués de cet établissement.

Si vous vouliez bien accueillir favorablement cette proposition, je vous prierais de répartir ainsi la petite augmentation dont il s'agit.

1°. 200 fr à M. Ch. Le Bas sous B. dont le traitement, actuellement de 1600 f serait ainsi porté au même taux que celui de ses collègues MM. de Bougy et Chodzko.

Depuis 185 M. Ch. Le Bas qui est chargé spécialement de la comptabilité et du prêt des livres, reçoit en sus de son traitement, une indemnité annuelle de 400 fr. et il serait désirable que V. Exc. pût lui conserver intégralement, malgré l'augmentation de traitement que je demande pour lui. Il est tout à fait digne de cette faveur, et il le mérite par ses services.

2°. 200 fr. à M. Emmanuel Latouche, actuellement employé, et pour lequel je demande en outre le titre de sous Bibliothécaire.

M. Latouche est un savant très distingué, il vient de voir être présenté en seconde ligne par l'Académie des inscriptions et B. L., pour la chaire d'hébreu laissée vacante par la mort de M. Et. Quatremère, et il ne s'en est fallu que de deux voix pour qu'il le fut également par l'assemblée des professeurs du Collège de France. Je voudrais que son traitement pût être porté à 1800 f. comme celui des autres bibliothécaires; en attendant que cela soit possible, l'augmentation de 200 fr et le titre

de sous-Bibliothécaire que je sollicite pour lui, qui prouveront du moins que V. Exc. sait apprécier et récompenser les services, et l'engageront à continuer de s'acquitter de ses fonctions avec le même zèle et le même dévouement.

Enfin, M. le M. je vous demande de porter le traitement des deux premiers surveillants, de 950 fr. à 1000 fr. et celui du troisième de 850 également à 1000 fr.

Cette dernière augmentation n'a pas besoin d'être justifiée; ces agents sont tous trois père de famille; le traitement qu'ils ont eu jusqu'à ce jour est devenu tout à fait insuffisant par suite de l'augmentation du prix des denrées, et mon prédécesseur et moi, nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de leurs services.

Si V. Exc. veut bien, ainsi qu'elle me l'a fait espérer, accueillir favorablement ces propositions, je la prie de vouloir bien revêtir de son approbation le projet de répartition ci-joint, du Budget de la Bibliothèque pour 1862.

Je suis... Signé L. Renier.

---

947. 1152

Lettre de M. le Mre de l'Ion P.

16 Janvier 1862.

M. l'Ad... J'ai l'honneur de vous informer que, conformement aux propositions contenues dans votre lettre du 7 Janvier, j'ai porté le traitement de M. Ch. Le Bas de 1600 fr. à 1800 fr. et celui de M. Latouche de 1400 f à 1600 fr. J'ai en outre accordé à ce dernier le titre de Sous-Biblioth.

Je suis heureux d'avoir pu ainsi répondre à vos intentions en améliorant autant qu'il était en moi la position de fonctionnaires dont j'apprécie les travaux et le dévouement.

J'ai en outre porté les gages des Sieurs Donat et Allart, surveillants de 950 à 1000 fr. et ceux du sieur Augé de 850 à 1000 fr.

J'ai l'honneur de vous adresser ci joint ampliation des

arrêtés par lesquels ces mesures ont été prises et je vous prie de vouloir bien en informer les personnes intéressées.

Vous me permettrez de vous rappeler, M. le Conserv., que les augmentations qui précèdent sur le crédit de 1100 fr. porté au Budget de 1862 pour acquisitions de livres et reliures. En appliquant une partie de ce crédit au personnel, il importe, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le faire remarquer, de maintenir au matériel les cinq cents francs qui demeurent disponibles. Cette affectation spéciale est nécessaire pour justifier la demande de crédit supplémentaire que j'avais introduite sur vos instances.

Je dois ajouter, qu'après l'augmentation de traitement accordée aujourd'hui à M. Le Bas, il ne me sera pas possible de lui conserver par surcroît l'indemnité de 400 fr. qui lui était attribuée. Les fonds sur lesquels cette somme était prélevée dans le passé ne s'appartiennent plus et il me sera tout au plus possible de ne pas réduire les avantages précédemment assurés à M. Le Bas en lui allouant 200 fr. sur le chapitre le moins chargé en fin d'Exercice.

Recevez.... Signé Rouland.

Le M. Secrét. d'Etat au département de l'Inst. P. et des Cultes

Arrête :

Le traitement de M. Chi Le Bas, Sous-Bibliothéc. à la Bibl. de l'Univ. est porté de 1600 f. à 1800 fr. à dater du 1er Janvier 1862.

Paris le 14 Janvier 1862.

Signé Rouland.

Le Secrétaire général

G. Rouland.

Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Ion P. et des Cultes,

Arrête.

Art. 1er.

M. E. Latouche, Employé à la Bibliotheque de l'Univ., est nommé Sous-Bibliothécaire au même établissement.

Art. 2.

Le traitement de M. E. Latouche est porté de 1400 fr. à 1600 fr. à dater du 1er Janvier 1862.

Paris le 14 Janvier 1862.

Signé Rouland.

Pour ampliation

Le secrétaire général

Signé G. Rouland.

Le Mre Secrétaire d'Etat au département de l'Ion P. et des Cultes,

Arrête:

Le traitement du Sr Donat, premier surveillant à la Bibl. de l'Un., est porté de 950 fr. à 1000 fr. à dater du 1er Janvier 1862.

Paris, le 14 Janvier 1862.

Signe Rouland

Pr ampliation. Le secrétaire d'Etat

G. Rouland.

Le Mre Secrétaire d'Etat au département de l'Ion P. et des Cultes,

Arrête

Le traitement du Sr Allard, surveillant à la

Bibliothèque de l'Un., est porté de 950 fr. à 1000 f., à dater du 1er Janvier 1862.

Paris Le 14 Janvier 1862

Signé Rouland

Pour Ampliation Le Secrétaire gl.

G. Rouland.

Le Ministre Secrét. d'Etat au département de l'Ion P. et des Cultes

Arrête;

Le traitement du S. Augé, surveillant à la Bibl. de l'Univ., est porté de 850 fr. à 1000 fr., à dater du 1er Janvier 1862.

Paris le 14 Janvier 1862.

Signé Rouland.

Par Ampliation Le Secrétaire gl.

G. Rouland.

---

948 1155

Lettre du Mre de ~~[illegible]~~ Ion P. La Marine.

27 Janvier.

M. le Ministre de la Marine informe M. le Cr adm. qu'il fait comprendre la Bibl. de l'Un. dans la répartition de la Revue Maritime et Colonial, recueil que publie le ministère de la Marine depuis le 1er Janvier

Cette revue sera régulièrement adressée à partir du 31 de ce mois l'épuisement de l'édition des nos parus en 1861, ne permettant pas que l'on fasse parvenir la collection complète.

S. Chasseloup. Laubat.

---

949 1156

Lettre de M. L. Renier à M. le Ve Recteur

28 Janvier 1862.

M. le Recteur, Votre prédécesseur avait, sans autorisation Mlle fait établir une chambre de domestique dans

un local affecté à la Bibliothèque, au dessus des salles de lecture. J'ai réclamé cette chambre à M. le M., qui a fait droit à ma réclamation par une décision qu'il m'a dit vous avoir donné connaissance, et il m'a engagé à vous demander les clefs de la chambre dont il s'agit, veuillez, je vous prie, avoir l'obligeance de me les envoyer.

Par arrêté en date du 8 Juin 1857, M. le m. avait affecté au service de la Bibliothèque le logement autrefois occupé par M. Libri dans les bâtiments de la Sorbonne. De ce logement faisait partie une cuisine, que mon prédécesseur, M. Le Bas, aussitôt après la décision que je viens de rappeler, fit disposer pour servir de dépôt de livres. — L'année dernière, me pria de lui permettre de faire abaisser le plafond de cette ancienne cuisine, afin d'établir un passage de niveau entre son appartement et l'ancien cabinet de géologie qui venait de lui être concédé. J'y consentis; mais je ne pouvais ni ne devais abandonner, sans y être autorisé, un local affecté à la bibliothèque par décision ministérielle; aussi les clefs de ce local m'avaient-elles été rendues, lorsqu'avant votre arrivée M. le Secrétaire de l'Académie, par un procédé que je m'abstiens de qualifier, en a de son autorité privée et sans m'en prévenir, fait enlever la serrure. Il paraît, Mons. le R., que vous y en avez fait mettre une nouvelle; Je vous prie de vouloir bien m'en envoyer également les clefs, le local dont il s'agit étant d'une nécessité indispensable au service de la Bibliothèque. (1)

Veuillez agréer.... Signé L. Renier.

(1) N'ayant point de bûcher suffisant pour contenir notre provision de chauffage, nous avons été forcé, cet hiver, d'en mettre une partie dans une des salles de la Bibliothèque.

318

950. 1137

29 Janvier 1862

Lettre de M. le Mre Recteur.

M. le Conservateur, Je cherchais librement et dans la plénitude de mon droit les moyens de satisfaire au désir que vous m'aviez fait l'honneur de m'exprimer tout récemment, au sujet d'une pièce de l'appartement que je tiens de mon prédécesseur et qu'il avait exceptionnellement occupée, par suite des ordres formels de l'autorité supérieure. Vous m'adressez, par lettre de ce jour, une réclamation officielle; vous comprenez, Monsieur le Conservateur, que dans l'état je ne saurais l'accepter à aucun titre.

Veuillez agréer... Signé Mourier.

---

951. 1138

31 Janv. 1862.

Lettre de M. L. Renier.

M. le M. Ainsi que V. Exc. a bien voulu m'y autoriser, j'ai demandé verbalement à M. le V. R. les clefs de la chambre détachée sans autorisation, par son prédécesseur, du service de la Bibliothèque. M. le V. R. ne me fit qu'une réponse évasive; « Il verrait, « me dit-il; il aviserait; il tâcherait de satisfaire au « désir que je lui exprimais. » Les affaires de service ne pouvant, à ce qu'il me semblait, se traiter de cette manière, au bout de quelques jours je crus devoir lui adresser une réclamation écrite, dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie, ainsi que de la réponse qu'il y a faite. Je vous prie instamment, M. le M., de prendre une décision sur cette affaire, dans la quelle je n'ai d'autre but que l'intérêt de l'établissement dont l'administration m'est confiée.

Je suis... Signé L. Renier.

952. 1159

Lettre de M. L. Renier.

12 Février 1862.

Monsieur le Préfet. Le 5 7bre 1859, un Mr Serrizot, se disant ancien chef d'institution, s'est présenté à la B. de l'U. à la Sorbonne pour obtenir le prêt des livres. Mon prédecesseur M. Le Bas voulut bien le lui accorder, et lui prêta l'ouvrage dont le titre suit :

E. Alvares. De institutione grammatica lib. III
Antonii Vellesii opera aucta, Elorae 1599. 1/4.

Ce volume porte l'estempille de la Bibl. et, comme notation, L. P. l. 52.; on y voit en outre, les indications suivantes N. 1. 31. Jes. de P. Q. 81. 3.

M. Serrizot avait donné comme son adresse Boulevard Beaumarchais N° 7. Après lui avoir écrit plusieurs lettres, qui sont restées sans réponse, nous avons appris qu'il avait quitté cette maison, sans indiquer son nouveau domicile.

Je viens donc, M. le Préfet, vous prier de vouloir bien ordonner les recherches nécessaires pour nous faire rentrer en possession de ce volume, qui est précieux, et dont la perte formerait, dans la Bibl. une lacune, qu'il serait difficile de combler.

Je suis avec respect. . Signé L. Renier.

---

953. 1160

Lettre de M. le M. de l'I. P.

19 Février 1862.

M. le M. informe M. l'administrateur que, par arrêté en date du 18 février courant, j'ai attribué à la Bibl. de l'U. 291 volumes en langue allemande, ayant trait principalement aux arts, à la morale et à l'éducation et provenant de la Bibl. de Georges Cuvier, acquise autrefois par le Gouvernement.

Signé G. Rouland

954. 1161
Lettre de M. le Mre de l'Jon P.

3 Mars 1862.

M. le M. informe M. l'Ad. que, par décision en date du 22 février, il met à sa disposition, pour la B. de l'Univ., un exemplaire de l'histoire de l'Un. de Paris et de l'Index chronologicus publiés par M. Fourdain.

---

955 1162
Lettre de la Préfecture de Police, Serrizol

24 Mars 1862.

Monsieur, En réponse à votre lettre du 12 février dernier, j'ai l'honneur de vous informer que malgré les plus actives recherches, il n'a pas été possible de se procurer d'indice propre à faire connaître le domicile actuel du Sr Serrizol, ancien chef d'institution, détenteur de livres appartenant à la Bibliothèque de l'Université.

Il y a deux ans, le Sr Serrizol était professeur d'histoire dans l'institution Daremberg, rue de la Tour d'Auvergne nº 30, qu'il a quitté, il y a environ deux ans, annonçant qu'il était chargé de l'éducation d'un enfant dans une famille habitant le faubourg St Jacques.

Ce faubourg a été exploré avec le plus grand soin, mais sans succès.

Agréez....

Pour le Préfet de Police
Le Secrétaire général.
Signé.

---

956. 1163
Lettre de M. le M. de l'I. P.

22 avril 1862.

M. l'Adm. M. le Ministre de la guerre adresse à M. le M. de l'I. P. Un exemplaire du C. C. de la 3e Série du recueil des mémoires de Médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires, destiné à la Bibl. de l'Univ.

---

957. 1164
Lettre de M. Le Renier à M. le Mre d'Etat.

30 avril 1862.

M. le M. Vous avez bien voulu par un arrêté récent

attribuer à la Bib. de l'U. un certain nombre d'ouvrages provenant du dépôt des souscriptions de votre ministère.

Je prends la liberté de solliciter de V. Exc., pour le même établissement, le don de deux autres livres qui me sont souvent demandés, et que l'exiguité des fonds dont je puis disposer, ne me permet pas d'acquérir. Ces livres sont:

1° La Continuation du Gallia Christiana par M. Hauréau.

Nous avons la partie de cet ouvrage qui a été publiée par les Bénédictins. Les professeurs de la Faculté de Théologie nous en demandent souvent la suite; Votre Exc. leur rendrait un service dont ils seraient très reconnaissants, si Elle nous fournissait le moyen de leur communiquer.

2°. La nouvelle édition de la littérature française du Moyen âge aux temps modernes par M. Geruzez.

L'approche des Concours d'agrégation va rendre cet ouvrage nécessaire à ceux de nos lecteurs, et ce sont les plus nombreux et les plus studieux, qui se préparent à la carrière de l'enseignement.

Je suis.... Signé L. Renier.

---

958. 116[illegible]

Lettre de M. le M. de l'I. P.

4 Juin 1862.

M. l'adm. J'ai écrit à son Exc. M. le Maréchal, M. de la Guerre pour lui demander de vouloir bien compléter le recueil des Mémoires de Médecine et de Chirurgie militaires et l'exemplaire du mémorial du dépôt de la Guerre que la Bibl. de l'U. doit à sa libéralité.

S. Exc. m'informe qu'une décision ministérielle du 7 Janv. 1850 a arrêté que 61 premiers volumes du recueil de médecine et de chirurgie formeraient une première série et que les 62. 63 et 64e volumes en commenceraient une seconde dont ils seraient

les 1er 2e et 3e Volumes.
S. Exc. m'envoie en même temps les tomes 1. 2. 3 et 4 de la 3e série que j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint ainsi que le 9e volume du mémorial du dépôt de la Guerre, le seul qui ait été publié depuis le dernier envoi fait à la Bibliothèque.
Recevez.... Signé Baraudon.

---

959 1166
Lettre de M. le M. de l'I.P.

19 Juin 1862.
M. Le M. informe M. l'Adm. que, sur sa proposition du 16 Juin courant, il l'autorise à attribuer à chacun des Sieurs Allart et Auger surveillants une indemnité de cent francs.
Ces indemnités seront prélevées sur les fonds du matériel.
Recevez... Signé Rouland.

---

960. 1167
Lettre de M. le Vice-Recteur.

26 Juin 1862.
M. le Conserv. M. Peyrounet, chargé du Cour d'hist. au lycée de Brest, s'est rendu à Paris pour se préparer au Concours d'agrégation. Il désirerait pouvoir emporter à son domicile certains ouvrages de la Bibl. qui lui seraient très précieux pour son travail.
M. le V. Recteur le recommande au bienveillant intérêt de M. l'administrateur.
Signé Mourier.

---

961. 1168
Lettre de M. le M. de l'I. on P.

23 Juin 1862
M. le M. informe M. l'Adm. que par arrêté en date du 19 Juin courant, il a fixé les vacances de la B. de l'U. du 11 Juillet au 25 Août 1862.

962. 1169 — 8 Juillet 1862.

Lettre de M. le Vce Recteur

M. le Conserv. Les compositions du Concours général ayant commencé hier, 7 Juillet, et leur correction devant avoir lieu dans un très bref délai, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire disposer, comme les années précédentes, un certain nombre ~~d'ouvrages~~ de salles dans les locaux de la Biblioth.

Recevez . . . &a. Signé Mourier.

---

963. 1170 — 8 Juin 1862.

Lettre de M. L. Renier.

M. le M. Chaque année depuis 1854, M. Ch. Le Bas, sous-Bibliothécaire à la B. de l'U., recevait de V. Mre, à titre de gratification pour le service extraordinaire dont il est chargé, une indemnité de 400 fr. Son traitement qui était de 1600 f. ayant été élevé à 1800 f. au commencement de cette année, vous m'avez autorisé à vous demander pour lui, à la fin de l'année scolaire, une indemnité de 200 fr. J'ai l'honneur de vous adresser cette demande, et j'espère que V. Exc. voudra bien l'accueillir avec sa bienveillance ordinaire.

Je suis . . . Signé L. Renier.

---

964. 1171 — 20 Août 1862.

Lettre de M. le M. de l'I. publique.

M. le M. Informe M. le Cons. qu'à l'occasion de la fête de sa M. il met à sa disposition un certain nombre d'ouvrages destinés à la B. de l'Univ.

Signé G. Rouland.

---

965 1172 — 21 Août 1862.

Lettre de M. le Me de l'I. P.

M. le M. informe M. l'adm. que, d'après le désir qu'il lui a exprimé, il alloue à M. Ch. Le Bas, une indemnité de 200 fr.

524

966. 1173

21 Août 1862.

Lettre de M. le M^re de l'I^on P.

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté du j'ai accordé à M. Daillière, bibliothécaire à la B. de l'U. un congé d'un mois à dater du 26 août courant.

Je vous prie de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour assurer le service de la Bibl. pendant l'absence de M. Daillière.

Recevez... &^a Signé G. Rouland.

---

967. 1174

22 Août 1862.

Ministère d'Etat.

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous informer que M. le M. d'Etat a accordé à la Bib. de la Sorbonne un exemplaire des ouvrages dont vous trouverez la liste ci-jointe.

17es des Dons. 10870. 10847. 10849. 10,850, 51. 52. 10833. 10834. 10869. 10,854 — 10,859. 10846. 10860 — 10,867. 10,835 — 10845.

---

968. 1178

29 Août 1862.

M. le M. de l'I. P.

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous informer que par arrêté du 27 août courant, et conformément à votre proposition, j'ai décidé qu'à l'avenir tous les MSS., inscriptions, objets d'art et moulages de monuments antiques, recueillis par les membres de l'Ecole franç. d'Athènes, seront déposés à la B. de l'U. de France, avec la double indication de la provenance et du nom du membre de l'Ecole qui aura fait l'envoi.

Vous voudrez bien prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de cette décision que je notifie aujourd'hui même à M. le Directeur de l'E. d'Ath.

Recevez... Signé Rouland.

969 1176 — 30 Août 1862.

M. le M. de l'I. Publ.

Mons. l'Ad. M. le M. de la Guerre vient d'adresser à M. le M. un exemplaire du Tome 5 de la 3e Série du recueil des mémoires de Médecine de Chirurgie et de Pharmacie militaire destiné à la Bibl. de l'Univ.

---

970. 1177 — 13 7bre 1862.

M. L. Renier à M. le Me de l'Ion P.

M. le M. La correction des compositions du Concours général, qui se fait dans les salles de la B. de l'Univ., a commencé cette année le 10 Juillet, veille de l'ouverture des Vacances, et elle n'a été finie que le 9 Août avant veille de la distribution des prix du Concours général. Nous n'avons donc eu que quinze jours pour procéder au nétoyage général des livres et de la Bibl., qui se fait chaque année pendant les vacances. J'ai pu cependant sur ces quinze jours en prélever quelques uns, pour faire refaire une partie du carrelage des salles de lecture, qui avait besoin de grandes réparations. Mais il m'a été impossible de faire peindre et cirer ce carrelage avant la réouverture de la B. fixée au 26 Août, par un arrêté de votre Exc., et qui ne pouvait être retardée, à cause des Concours d'agrégation.

Maintenant que ces concours vont être terminés, j'ai l'honneur de demander à V. Exc. l'autorisation de fermer la Bibl. pendant trois semaines, afin de faire exécuter ce travail, qui est indispensable. Cette mesure n'aura pas de grands inconvénients en cette saison, la Bibl. ne recommençant à être fréquentée par un certain nombre de lecteurs qu'à l'époque de la rentrée des Lycées.

Je suis.... Signé L. Renier.

---

971 1178 — 18 7bre 1863.

Lettre de M. le Me de l'Ion P.

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous informer que, d'après

la proposition contenue dans votre dépêche du 13 7bre courant, M. le M. consent à ce que la Bib. de l'Univ. soit fermée pendant trois semaines afin de faire exécuter les travaux de peinture et de cirage du carrelage des salles de lecture.

Agréez... Signé Bazaudon.

9/72. 1179

Lettre de M. le M. de l'I. P.

30 7bre 1862.

M. l'Admin. J'ai l'honneur de vous informer que, conformement au désir que vous m'avez exprimé, je vous autorise à vous absenter pendant le mois d'8bre.

Vous voudrez bien prendre les mesures nécessaires pour assurer le service pendant les 15 derniers jours d'8bre.

Recevez... G. Roulland.

9/73. 1180

Lettre de M. le Mre de l'Ion P.

11 9bre 1862.

Mons. le M. annonce à M. l'adm. qu'il met à la disposition de la B. de l'U. les deux ouvrages suivants publiés dans la collection des documents inédits de l'Hist. de Fr. :

Le mistère du siège d'Orléans par MM. Guessard et de Certain,

Les mémoires de Nicolas Foucault, par M. Baudry.

9/74. 1181

Lettre de M. le M. de l'Ion P.

4 Décembre 1862.

M. le M. informe M. l'adm. qu'il vient de mettre à sa disposition pour la B. de l'U. un exemplaire des Evangiles publiés par l'Imprimerie impériale.

9/75 1182

Lettre de M. le M. de l'Ion P.

9 Décembre 1862.

M. le M. d'Etat par une dépêche en date du 21

9bre dernier fait connaître à M. le M. de l'Ion publique qu'il met à sa disposition pour la B. de l'Un., les ouvrages dont les titres suivent

1°. Exploration archéologique de Bithynie et de la Galatie par MM. Perrot et Guillaume.

2°. Géologie et animaux fossiles de l'attique par M. Gaudry.

3°. L'art théâtral par M. Sanson.

4°. Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. Desjardins.

Recevez: Signé G. Rouland.

---

976. 1183

Ministère des Finances.

13 Décembre 1862.

M. le M. des Finances envoie à M. l'Admin. pour la Biblioth. de l'Univ. le 1er volume des Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés par ordre de l'Empereur sous la direction de Pierre Clément.

Reçu le 2e Vol. le 2 Xbre 1862.

---

977. 1184

Lettre de M. le M. de l'Ion.

15 Decembre 1862.

M. l'Admin. M. de Barthelemy, membre du comité des travaux historiques, vient de m'adresser une demande tendant à obtenir le prêt successif des volumes manuscrits de la Correspondance de Sainctot appartenant à la B. de l'Un.

Avant d'autoriser cette communication je désirerais savoir si vous ne voyez aucun inconvénient à ce qu'elle ait lieu. Vous n'ignorez pas, qu'aux termes des réglements, les manuscrits autographes ne doivent jamais sortir des dépots auxquels ils appartiennent et que, si la correspondance de Sainctot était dans ce cas, ce seul motif suffirait pour en empêcher le prêt au dehors.

Recevez... Signé Rouland.

978. 1185

Le 17 Décembre 1862.

Mre de l'Ion publique

Monsieur l'Adm. M. le M. D'Etat vient de m'informer qu'il voulait bien mettre à ma disposition, pour la B. de l'Un., un exemplaire des quatre ouvrages suivants :

Exploration archéologique de la Bithynie et de la Galatie, par MM. Perrot et Guillaume

Géologie des animaux fossiles de l'Attique, par M. Gaudry.

L'art théatral par M. Samson.

Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et B. L. par M. E. Desjardins.

---

979. 1186

27 Décembre 1863.

Lettre de M. L. Renier.

M. le M. S. Exc. m'a fait l'honneur de me demander mon avis sur me demande de M. de Barthélemy, membre du Comité, tendant à obtenir le prêt successif des volumes manuscrits de la Correspondance de Sainctot, appartenant à la B. de l'Univ.

La B. de l'Univ. ne possède pas la Correspondance de Sainctot, le seul ouvrage de ce personnage, qu'elle possède, est une relation des Cérémonies de la Cour de France, depuis 1666 jusqu'en 1691, en sept volumes in-fo manuscrits. Ces volumes ne sont pas autographes, mais peut-être n'en sont-ils pas moins précieux; car je ne sache pas qu'il existe une autre copie de la relation dont il s'agit. Je pense néanmoins qu'il n'y a point d'inconvénients à en autoriser le prêt à un membre du comité.

---

980. 1187

27 Décembre 1862.

Lettre de M. le Mre de l'Ion.

M. le M. annonce qu'à l'occasion du renouvellement de l'année il recevra M. le Conserv. ainsi que MM les

conservateurs adjoints de la B. de l'Univ. le mercredi 31 Décembre à 2 h. 1/4.

---

981. 1188

Lettre de Mr le Mre de l'Ion P.

8 Janvier 1863.

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les mémoires et pièces de Comptabilité relatifs à la Dépense occasionnée par l'installation dans les dépendances de la B. de l'Univ. du siège du grand prêtre de Bacchus.

J'ai décidé que cette dépense serait imputée sur les fonds du matériel de l'Etablissement que vous dirigez et j'en ferai faire l'ordonnancement dès que vous aurez fait compléter les mémoires et que vous me les aurez renvoyés avec les bordereaux réguliers. Signé G. Rouland

---

982. 1189

Lettre de M. le Mre de l'Ion P.

23 Janvier 1863.

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous informer que, par décision en date de ce jour, j'ai autorisé le prêt à M. de Barthélemy, membre des Comités, des 7 volumes in fa. manuscrits de la relation des Cérémonies de la Cour de France depuis 1666-1691 que possède la B. de l'Univ.

Ces volumes devront être communiqués à M. de Barthélemy l'un après l'autre.

Recevez ... Signé G. Rouland.

---

983. 1190

Lettre de M. L. Renier

30 Janvier 1863.

M. le Secrétaire général, J'ai l'honneur de vous prier de permettre à M. Corneille, Conservateur adjoint de la Bibl. de consulter les registres du Tribunal de l'Université et du Tribunal de la Faculté des arts qui existent dans les archives du Mre de l'Ion publique.

Cette recherche ayant pour objet de compléter les documents que nous nous efforçons de réunir sur notre

bibliothèque, je pense que vous voudrez bien autoriser M. Corneille à prendre copie des délibérations du Tribunal de l'Université et du Tribunal de la faculté des arts qui sont relatives à l'ancienne bibliothèque de l'Univer.

Veuillez agréer, M. le secrétaire général. . . .

Signé L. Renier.

---

984. 1191

M^e de l'Ion publique.

10 Février. 1863.

M. le M. de l'Ion publique informe M. l'admin. que S. Exc. M. le M. d'Etat vient d'accorder un exempl. des mémoires de la Société de Géologie de France à partir de 1860, à la Bibliothèque de l'Université.

---

985. 1192

Lettre du M^re de l'Ion publique.

9 Février 1863.

M. le M. de l'Ion publique met à la disposition de la Bibl. de l'Université impériale un exemplaire des œuvres de Lavoisier, récemment publiées sous les auspices et aux frais du M^re de l'Ion publique.

---

986. 1193

M^re de l'Ion publique

18 Février 1863.

M. l'admin. J'ai l'honneur de vous informer, en réponse à votre demande du 30 Janvier, que M. Corneille, Conserv. adj. de la Bibl. de l'Univ., pourra se présenter au bureau des archives du Ministère, quand vous le jugerez utile, pour consulter les registres de l'Université et du tribunal de la faculté des arts.

Recevez. . . . G. Rouland.

---

987. 1194

M^re de l'Ion publique.

18 Février 1863.

M. l'Adm. J'ai l'honneur de vous informer que par décision en date du 14 février courant, j'ai fait ordonnancer au nom de M. Ch. Le Bas, Sous Bibl.

à la B. de l'U., une somme de 200 francs destinée à acquitter les frais d'installation du Siège du Prêtre de Bacchus dans les dépendances de l'établissement.

M. Ch. Le Bas recevra un nouvel avis des bureaux de la Comptabilité pour retirer le mandat de payement de cette somme.

Recevez.... G. Rouland.

---

988. 1192
Mre de l'I. Publ.

26 Mars 1863.

M. l'admin. J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 25 Mars courant, j'ai attribué à la Bibl. de l'Univ. un certain nombre de livres provenant des dépôts de mon ministère....

Recevez... Du Mesnil.

---

989. 1196
Mre de l'I. publique

20 avril 1863.

M. le M. de la Guerre transmet à M. le Mo. de l'Ion publique, pour la Bibl. de la S. le Tome 8e de la 3e Série du recueil des mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires.

---

990. 1197
Mre d'Etat

30 Avril 1863.

M. l'adm. Par un arrêté en date du 18 de ce mois, j'ai accordé un exemplaire du recueil publié par la direction Générale des Archives de l'Empire, et intitulé: Collection des Sceaux, à la bibliothèque de la Sorbonne.

En conséquence, je vous adresse le 1er volume.

---

991. 1198
Lettre de M. L. Renier

3 Juin 1863.

M. le M. Chaque année V. Exc. veut bien, sur la proposition de l'Administrateur accorder une gratification de Cent francs à chacun des Sieurs Allart et Ouyer surveillants de la

Bibliothèque de l'Université.

Ces surveillants n'ayant point encore touché la gratification dont il s'agit pour 1863, j'ai l'honneur de vous prier de m'autoriser à prélever en faveur de chacun d'eux, une somme de Cent francs sur les fonds du matériel, ainsi que cela s'est pratiqué jusqu'à ce jour.

Je suis.... Signé L. Renier

---

902. 1199
M^re de l'Inst. Publique

5 Juin 1863.

M. le Ministre de l'I. P. annonce à M. l'Administr. qu'il met à sa disposition pour la Bibliothèque de l'U. un exemplaire des

Conférences de Londres et du Cartulaire de Redon, publiés sous les auspices et aux frais du Ministère.

---

903. 1200
M^re de l'I. P.

26 Mai 1863.

M. le Ministre adresse à M. l'Administrateur le 1er numéro d'un recueil périodique intitulé les Annales Contemporaines que son directeur désire voir figurer dans les collections de la Bibliothèque de l'U. et dont il fait hommage à l'établissement.

---

904. 1201
M^re de l'Inst. P.

8 Juin 1863.

M. l'Administrateur, D'après la proposition que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 3 Juin courant, je vous autorise à attribuer à chacun des Sieurs Allard et Auger, surveillants à la Bibl. de l'Un., une indemnité de Cent francs.

Ces indemnités seront prélevées sur les fonds du matériel.

Recevez.... Signé Rouland.

905, 1202
Mre de l'I. P.

16 Juin 1863.

M. l'Administrateur, J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'allouer à M. X. Corneille, Conservateur adjoint à la B. de l'Un. une indemnité eventuelle de mille francs.

Cette indemnité sera prélevée par moitié sur le fonds des documents inédits et sur celui des encouragements aux membres du Corps enseignant.

Recevez.... Signé G. Rouland.

---

906. 1203
Mre de l'Int. P.

22 Juin. 1863.

Mr le Ministre adresse à M. le C. Adm. pour la B. de l'U. un exemplaire d'un ouvrage que M. Husson, membre de l'Institut, vient de publier, sous le titre d'Etude sur les hopitaux.

---

907. 1204
Lettre du Mr de l'I. P.

29 Juin 1863.

M. L'Administrateur, J'ai l'honneur de vous annoncer que S. E. M. le M. de l'I. P. recevra MM. les Administrateurs, Conservateurs et Conservateurs adjoints le jeudi, 2 Juillet à 4 h.

(à l'occasion de son entrée en fonctions)

---

908. 1205
Lettre de M. le Mre de l'I. P.

9 Juillet 1863.

M. le Ministre informe M. l'Administrateur qu'il a fixé la durée des vacances du 11 Juillet au 25 Août 1863.

---

909 1206
Lettre de M. le V. Recteur

10 Juillet 1863.

M. le Conservateur, J'ai l'honneur de vous informer que les Compositions pour le Concours général de 1863 ont commencé le 8 Juillet courant. Permettez-moi d'espérer que vous voudrez bien avoir l'obligeance de faire préparer suivant l'usage des années précédentes un certain nombre de salles pour la correction de ces compositions.

Signé Mourier

7574

910. 1207

Lettre de M. L. Renier.

11 Juillet 1863.

M. le V. Recteur; Les vacances de la Bibliothèque de l'Université ont commencé aujourd'hui même; je fais, ainsi que vous me le demandez, préparer un certain nombre de salles, pour la correction des compositions du concours général. Ces salles seront prêtes aujourd'hui ~~et~~ dès Lundi les commissions de correction pourront s'y réunir.

Permettez-moi de profiter de cette circonstance pour vous communiquer Copie d'un décret rendu le 16 Mars 1861 sur la proposition du Ministre de l'I. P., et dont il semble qu'on n'ait pas eu connaissance dans les bureaux de l'Académie.

Veuillez agréer, ... Signé L. Renier

---

911. 1208

Lettre de M. L. Renier.

12 Juillet 63.

M. le M. Chaque année depuis 1854, M. Ch. Le Bas, sous Bibliothécaire à la B. de l'U. reçoit de Votre Ministère, à titre de gratification pour le service extraordin. dont il est chargé, une indemnité de 400 fr. Son traitement, qui était de 1600 f. ayant été élevé à 1800 fr. en 1862, cette indemnité fut alors réduite à 200 fr. J'ai l'honneur de vous prier de la lui accorder cette année comme l'année dernière, et je vous serais bien reconnaissant si vous pouviez la rétablir à son ancien taux de 400 fr. M. Ch. Le Bas vous le savez M. le M. est père de famille; cette légère augmentation améliorerait bien faiblement sa position, et il a droit par son exactitude exemplaire et par son zèle pour le service, à toute la bienveillance de l'administration.

Je suis avec respect, ... Signé L. Renier.

912. 1209

3 Aout 1863.

Lettre de M. le Mre I.P.

Mr L'Administrateur, J'ai l'honneur de vous informer que, par décision en date du 30 Juillet, j'ai alloué à M. Ch. Le Bas, Sous B. à la B. de l'U., une indemnité éventuelle de quatre cents francs sur le fonds d'encouragement aux membres du corps enseignant.

Je suis heureux, M. l'Administrateur, que l'état de crédits m'ait permis de répondre ainsi au désir que vous avez bien voulu m'exprimer en faveur d'un fonctionnaire estimable et méritant.

Recevez . . . Signé. Genteur Pr le Mre.

---

913. 1210

14 Aout 1863.

Lettre de M. le Mre

M. l'Administrateur, J'ai l'honneur de vous informer que j'ai autorisé M. Chodzko à s'absenter du 27 Aout au 20 Septembre.

Je vous prie de vouloir bien informer M. Chodzko de ma décision et de prendre les mesures nécessaires pour que le service de la Bibl. n'ait point à souffrir de l'absence de ce fonctionnaire.

Recevez . . . Signé Duruy.

---

914. 1211

14 Aout 1863.

Lettre de M. le Mre I.P.

M. l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la Fête de sa Majesté, j'ai attribué à la B. de l'U. un certain nombre d'ouvrages provenant du dépot légal.

Vous pourrez faire retirer ces ouvrages du dépôt des livres, rue de Grenelle, à dater du 30 Aout, par une personne munie de votre autorisation les Lundis, mercredis et vendredis de midi à 3 heures.

Recevez . . . Signé Genteur.

voir à la page 338. une lettre du ministère de la maison de l'Empereur et des B.A.

336

915. 142

26 Août 1863.

M.re des T. P. M. l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous informer que par un arrêté en date du 14 août courant, j'ai accordé à la B. de l'U. un exemplaire des ouvrages ci après désignés ;

(Dons 11,354 à 11407.)

Vous pouvez, dès à présent, M. l'Administrateur, faire retirer ces ouvrages au dépôt des livres qui est provisoirement rue de Rivoli au ministère d'Etat, par une personne munie de votre autorisation.

P.r le Ministre et par autorisation
Bellaguet S.

---

916. 143

29 Août 1863.

Lettre à M. le M.re du Commerce et des travaux p.s.

M. le M. Vos précédesseurs avaient bien voulu accorder à la B. de l'Un. les ouvrages suivants :

Journal des Ingénieurs des mines. —
(La B. a reçu jusqu'au tome IX de la 5.e S. inclusivement)

Compte rendu des ingénieurs des mines
(La B. a reçu jusqu'au vol. de 1846 inclusiv.)

Ponts et Chaussées. Situation des travaux.
(La B. a reçu jusqu'au Vol. de 1846 inclusiv.)

Conseil général de l'Agriculture, des manufactures et du Commerce.
(La B. a reçu jusqu'au 4.e Vol. 1850 inclusiv.)

Bulletin du Ministère de l'Agriculture et du commerce
(La B. a reçu jusqu'au Vol. de 1851 inclusiv.)

Les collections de ce genre n'étant véritablement utiles que lorsqu'elles sont complètes, je prends la liberté de prier Votre Excellence de vouloir bien donner des ordres pour que les volumes que la Bibl. n'a pas reçus lui soient envoyés.

Je suis avec respect... Signé L. Renier.

---

917. 1214

Lettre à M. le Mre de l'I. P.

29 Août 1863.

M. le M. — Vos prédécesseurs avaient bien voulu concéder à la B. de l'Un. deux exemplaires en grand papier de la nouvelle édition du Thesaurus linguae graecae de Henri Estienne. Ces deux exemplaires ne suffisent pas aux services auxquels la Bibl. est tenue de pourvoir: aujourd'hui, par exemple, et le même fait s'est déjà plusieurs fois reproduit, l'un de ces exemplaires est entre les mains des membres du bureau de l'agrégation des classes supérieures des lettres, l'autre entre celles des membres du bureau de l'agrégation des classes de grammaire, et il n'en reste pas pour les candidats qui viennent à la Bibl. se préparer à subir leurs épreuves.

Outre les deux exemplaires dont je viens de parler, la B. possède un premier et un second volume du même ouvrage en petit papier, et je sais qu'il existe au dépôt des souscriptions de votre Ministère un assez grand nombre d'exemplaires incomplets du même papier.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous en demander ce qui est nécessaire pour compléter le nôtre: trois exemplaires de cet ouvrage ne suffiront que tout juste aux exigeances du service.

Je suis avec respect... Signé. L. Renier.

918. 1215 — 18 Septembre 1863.

Lettre de M. le M. de l'Ion P. à M. L. Renier.

Monsieur l'Administrateur, Conformement au désir que vous me faites l'honneur de m'exprimer, je vous autorise à quitter Paris pour un mois à partir du 19 7bre prochain.

M. Corneille, Conservateur adjoint, sera chargé, pendant votre absence, du service de la Bibliothèque.

Recevez, ... Signé Duruy.

---

919. 1216 — 14 Aout 1863.

Ministère de la Maison de l'Emp. et des B. A.

M. le Maréchal Ministre de la maison de l'Empereur informe M. l'Administrateur qu'il vient de décider, qu'à l'occasion de la fête de Sa Majesté l'E., il serait donné par son département à la B. de l'U. un certain nombre de livres.

Revue Archéologique
Mémoire pittoresque
Histoire de la gravure
Commission du cher
Lettres sur la peinture.
Revue artistique
Raffet.

Signé Courmont

---

920. 1217 — 19 7bre 1863.

Mre de l'Ion publique.

M. le M. de la Guerre adresse à M. le M. de l'Ion P. pour la Bibliothèque de l'U. le T. IX. du recueil de Memoires de Médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires, ainsi que l'atlas afferent aux Nos 41. 42. du dit recueil.

921 1218

Cabinet du Ministre de l'I. P.

16. Octobre 1863.

Monsieur, Les obsèques de S. E. M. Billaut ministre d'Etat, auront lieu Samedi 17 de ce mois à 11 h. très précises du matin en l'Eglise St Germain L'Auxerrois.

J'ai l'honneur de vous informer qu'une place vous sera réservé dans l'Eglise.

Vous devrez être rendu au Ministère d'Etat à 10 h. On sera en Uniforme.

Recevez, ... Signé Blachard.

---

922. 1219

Ministère de l'I. P.

28 8bre. 1863.

M. le Ministre de l'I. P. accorde à la B. de l'Un. un exemplaire des ouvrages ci-dessus désignés :

Layettes du Trésor des Chartes. — Teulet
Le Bel inconnu. } Par M. Hippeau
Bestiaire d'Amour. }
Messire Gauvain }
Amadas et Ydoine }
Miracles de Ghadames.

---

923. 1220

Mre de l'I. P.

30 8bre 1863.

Monsieur le M. de l'I. P. met à la disposition de la bibliothèque de l'U. un exemplaire du Trésor de Brunetto Latini publié par M. Chabaille.

---

924 1221

Ministère de l'Ion P.

Du 1er Xbre.

Monsieur l'Adm. La Commission d'examen pour l'admission à l'Ecole franç. d'athènes doit se réunir Samedi, 5 Decembre courant, au Ministère.

Je vous serais très obligé de vouloir bien me faire remettre d'ici là les ouvrages indiqués au programme ci joint, pour servir à la commission. (le programme est dans la lettre)

340

Voir une autre lettre du Mre de l'I. P. datée 10 Xbre 1863, au fo. 350. No. 951.

925. 1222

Ministère de l'Ion P.

10 Xbre 1863.

Monsieur l'Administrateur, M. Lebrun, Senateur, Membre de l'Académie franç., a bien voulu mettre à ma disposition pour la Bibliothèque de l'Université, un exemplaire de ses œuvres complètes, 5 Vol. in 8°. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint cet exemplaire.

Veuillez m'en accuser réception.

---

926. 1223

M. L. Renier à M. le M. de l'I. P.

12 Xbre 1863.

M. le M., J'ai reçu l'exemplaire des ~~[illegible]~~ œuvres complètes de M. Lebrun de l'Acad. française que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour la Bibl. de l'Univ.

Je suis avec respect, Signé L. Renier.

---

927. 1224

Ministère de l'Agriculture du Commerce et des travaux publics.

19 Xbre 1863.

Monsieur, vous m'avez écrit pour me demander d'accorder à la Bibl. de l'Un. les suites de différents ouvrages accordés par mes prédécesseurs à cette biblioth.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, pour répondre autant que possible au désir que vous m'avez exprimé.

1°. la collection des annales des mines publiée depuis la 4e livraison de 1856 inclusivement, jusques et y compris la 4e liv. de 1863.

2°. Le résumé des travaux statistiques de l'administ. des Mines pour les années 1847, 1848, 1849, 1850, 1851 et 1852, et le même ouvrage pour les années 1853–1859. Ces deux volumes font suite à la publication ayant pour titre: Compte-rendu des Ingénieurs des Mines, dont la Bibl. de l'Un. possède un exemplaire complet

Quand aux autres documents dont vous me demandez les titres, je crois devoir vous annoncer qu'ils ont ceste Lettre publiés depuis déja plusieurs années, et que, d'après les indications contenues dans votre lettre, la Bibl. de l'Un. en possede les collections complètes.

Je vous prie de vouloir bien m'accuser reception du présent envoi.

P. le M. Le Conseiller d'Etat
Secrétaire général.
Signé.

---

928. 1225

Cabinet du Ministre de l'I. P.

23 Xbre 1863.

Monsieur l'Administrateur, J'ai l'honneur de vous annoncer qu'à l'occasion du renouvellement de l'année, S.E. M. le Ministre de l'I. P. recevra MM les Administrateurs, Conservateurs adjoints et les Bibliothécaires des bibliothèques lejeudi 31 Xbre à 2 h. 3/4.

---

929 1226

Ministère de l'I. P.

24 Décembre 1863.

Monsieur le Ministre accorde à la Bibl. de l'U. un exemplaire des Leçons de Philosophie de La Romiguière.

---

930. 1227

Lettre de M. L. Renier à Mgr de Sura.

22. Janvier 1864.

Monseigneur, Par un arrêté en date du 24 Janvier 1846, M. de Salvandy Ministre de l'Instructeon P. avait décidé qu'un exemplaire de toutes les thèses soutenues devant les différentes facultés de la France serait déposé à la Bibliothèque de l'Université. Cet arrêté n'est point tombé en désuétude; tous les successeurs de M. de Salvandy ont tenu à ce qu'il fut exécuté, et toutes les fois que cela leur a paru nécessaire, ils l'ont rappelé à MM.

les Doyens, en les invitant à nous faire parvenir directement les thèses soutenues devant leurs facultés. Il serait trop long de rappeler toutes les circulaires qui ont été écrites sur cet objet par les différents ministres de l'Instruction Publ.; il me suffira de vous citer une dépêche de M. Rouland, en date du 28 Mars 1861, par laquelle S. E. me faisait l'honneur de m'informer qu'il venait de donner des ordres pour qu'un exemplaire de chaque thèse soutenue devant toutes les facultés de l'Empire fut envoyé directement par les facultés elles-mêmes à la Bibl. de l'Univ. Les facultés des lettres, des sciences, de droit et de médecine de Paris se sont empressés d'exécuter les ordres mentionnés dans cette dépêche, et nous avons pu ainsi former de leurs thèses des collections complètes, qui sont souvent consultées par nos lecteurs.

Il n'en a pas été de même malheureusement pour la faculté de théologie; elle ne nous a jamais envoyé aucune de ses thèses, et c'est à la générosité des auteurs que nous devons le petit nombre de celles que nous possédons. Je prends la liberté de vous adresser la liste de celles qui nous manquent, et j'ose espérer, Monseigneur, que vous voudrez bien donner des ordres pour qu'elles nous soient envoyées, ainsi que celles qui se soutiendront désormais. Vous ne voudrez pas que la faculté de théologie, l'héritière de l'ancienne Sorbonne, soit la seule qui ne soit pas représentée par ses actes dans la Biblioth. de la Sorbonne. ce serait, permettez-moi de le dire, une énormité telle que le public studieux ne pourrait se l'expliquer, qu'en supposant que vous nous trouvez indignes de recevoir un si précieux trésor.

Veuillez agréer... Signé L. Renier.

931. 1828

13 Janvier 1864.

Lettre du Mre de l'I. P.

Mr le Ministre de l'Instruct. P. annonce à M. le Conservat. administrateur qu'il met à la disposition de la B. de l'U. un exemplaire de l'histoire naturelle du Corail par M. Lacaze-Duthiers.

Signé Bellaguet.

---

932. 1829

6 Fevrier 1864.

Monsieur le Conservateur,

Lettre de M. le Vce Recteur.

J'ai l'honneur de vous adresser copie d'une lettre que je viens d'adresser à M. les Doyens des facultés de Théologie, des sciences et des lettres. Permettez moi d'espérer que vous voudrez bien prendre en considération les faits qui y sont exposés, et prendre les mesures en conséquence.

Signé Mourier.

Depuis plus d'un an, trois commencements d'incendie ont eu lieu dans les bâtiments de la Sorbonne; l'un dans le logement d'un garçon de bureau de la faculté des lettres; l'autre dans le petit amphithéâtre de la même faculté; enfin, le dernier, tout récemment dans l'appartement du Vice Recteur, sous l'action d'un tuyau de cheminée, venant de la faculté des sciences.

D'après l'avis du fumiste ou des pompiers qu'on avait dû requérir, ces trois accidents sont dûs à la négligence avec laquelle les cheminées étaient entretenues (il a été constaté, dans l'un des cas précités, que le corps de cheminée n'avait pas été ramené depuis une vingtaine d'années) ou à la trop grande quantité de combustible introduite dans les appareils de chauffage.

Des circonstances toutes fortuites ont permis d'arrêter les

F 5454

incendies. Je n'ai pas à m'étendre ici sur les conséquences qu'ils auraient pu avoir; mais je crois devoir appeler, Mr le Doyen, toute votre sollicitude sur les mesures qu'il convient de prendre, précisément à cause de la vétusté de certaines parties de la Sorbonne, pour assurer la sécurité de l'Edifice. Vous voudrez bien donner des ordres pour que tous les tuyaux de poêles ou corps de Cheminée qui dépendent de la faculté de ____ soient visités actuellement, et à fond, soit par l'architecte, soit par le fumiste, et pour qu'ils soient ramonés et remis en état au moins deux fois par an. Je vous prie également de vouloir bien faire adresser aux gens de service les recommandations que vous jugerez convenables, pour qu'ils ne chargent pas, outre mesure, de combustible les appareils de Chauffage; et qu'ils exercent la surveillance la plus attentive sur les moindres détails de cette partie si essentielle du Service.

Recevez &c.

Pour Copie conforme
Le Secretaire de l'Académie
Signé Boulet.

---

933 1230

16 Fevrier 1864.

Lettre de Mr. le Vice-Rect.

M. le C., Je vous serais obligé de vouloir bien me communiquer la Statistique de l'Instruction secondaire qui a été dressée en 1851, et dont un exemplaire a été déposé à la Bibliothèque de l'Université

Veuillez agréer, . . .

Le Vice Recteur
Signé Mourier.

934 128

25 Mars 1864.

Lettre de Mgr de Sura.

M. le C., Par de nouvelles recherches, nous avons pu nous procurer la thèse de M. l'abbé Bourguard. et le livre où il l'a développée. Ils peuvent être reliés ensemble. J'ai l'honneur de vous les envoyer.

Quant aux thèses de MM. Trepsel, Lavigerie et Jacquemet, il faut y renoncer. Du reste, ces thèses étaient faites d'après l'ancienne méthode, et n'offrent qu'une série de propositions qui n'auraient pas grand interet pour la Bibliothèque.

Veuillez agréer.... Signé ✠ L. C. Ev. de Sura.

---

26 Mars 1864.

1232 935

M. le Maréchal M. de la Guerre transmets à M. l'Administr. le t. 10 de la 3e Série du recueil des mémoires de médecine, de chirurgie et de Pharmacie militaires.

1233 936.

29 Février 1864.

Lettre de Mgr de Sura.

Monsieur, Je réponds bien tard à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 Janvier dernier pour nous réclamer celles de nos thèses qui n'avaient point été offertes à la Biblio. de l'Université. Je vous ai exprimé verbalement combien je trouvais cette réclamation honorable pour nous, et, en même temps, ma surprise que le dépôt des thèses ne se fit pas régulièrement à la Bibl.

J'ai donné des ordres pour que à l'avenir, rien de pareil n'eut lieu, et pour le passé j'ai fait chercher les thèses qui nous manquaient. J'ai pu enfin en réunir la collection complète, que j'ai la satisfaction de vous envoyer,

Veuillez.... Signé ✠ L. C. Evêque de Sura.

346

936a 1936

Lettre du Mre de l'I. P.

31 Mars 1864.

M. le Ministre annonce à M. l'Administrateur qu'il met à sa disposition pour la Bibl. de l'Univ. un exemplaire de l'ouvrage intitulé :

Henzey. Mission en Macédoine.

Signé Bellaguet.

---

937 1937

Lettre du M. de St Jon Pr.

22 avril 1864.

M. le Ministre annonce à M. l'Adm. qu'il met à la disposition de ... pour la Bibl. de l'Univ. un certain nombre d'ouvrages en langues étrangères.

P. le Ministre et Pour le Conseiller d'Etat le chef de section Signé Dumesnil.

1936 938

Lettre du Mre de St Jon publ.

2 Mai 1864.

M. l'Administrateur, M. Tauchon a délégué de mon département pour la mise à exécution de l'arrêté du 15 9bre 1860, en ce qui concerne les dessins et estampes, m'a signalé un volume de dessins appartenant à la Bibliothèque de l'Un. comme devant être remis, en vertu de cet arrêté, à la Bibliothèque Impériale.

Je vous autorise à faire délivrer ce volume à M. Tauchon, qui devra vous en donner décharge.

Recevez....

Le reçu est joint à la lettre. Signé V. Duruy.

1937 939

Lettre de M. Petit chef de la 1re Division.

11 Mai 1864.

M. le Conservateur, Je vous serai obligé de remettre au porteur le tome III de la traduction de Platon de M. Cousin c'est le Volume du Gorgias.

Cet ouvrage nécessaire au service du Ministère vous sera très prochainement rendu.

Je saisis... Le chef de la 1re Division

Signé Petit

940. 1238

Lettre du M. de l'Jon P.

M. le Ministre annonce à M. l'Administrateur qu'il a mis à sa disposition un exemplaire de l'histoire naturelle de Pline, trad. en Allemand par M. le Dr. Strack, Brême 1855. 3 V. 8°

---

941 1239

M. l'Administrateur previent M. O. de Watteville, chef de bureau des dépots au ministère de l'I. P. qu'il n'a pas reçu l'ouvrage suivant:

Circulaires et instructions officielles relatives à l'Jon P. qui auraient dû être envoyés en 1864

(voir une lettre de M. le M. de l'I. P. datée du 17 mai au fo. 356. nº 932.

---

942. 1240

Lettre de M. L. Renier à M. le M. de l'Trav. P.

25 Mai 1864.

Monsieur le Ministre, J'ai reçu les deux brochures de m. Elie de Beaumont que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser, et qui, suivant la note qui les accompagne « doivent être jointes au texte explicatif de la carte geologique de la Haute-Marne, envoyée l'année dernière à la Biblioth. de la Sorbonne. » Mais la Bibliothèque n'a reçu ni la carte dont il s'agit, ni le texte explicatif mentionné dans cette note.

J'ai l'honneur de prier V. E. de vouloir bien donner des ordres pour que cette carte et ce texte me soient envoyés.

Je suis avec respect... Signé. L. Renier.

---

943. 1241

Lettre du Mre de l'Jon P.

2 Juin 1864.

M. l'administrateur, les tomes 3 et 4 de l'histoire romaine à Rome par M. J. J. Ampère, viennent de paraître.

Je tiens à votre disposition ces volumes qui complètent l'ouvrage concédé à la Bibliothèque de l'Université par arrêté du 25 Mars 1863.

Recevez... Signé Bellaguet.

348

944 1242

Lettre de M. le Mc de l'I. P.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que M. le Ministre de l'Ion P. a mis à votre disposition un exemplaire des ouvrages ci après désignés pour la Bibliothèque de l'Université

Monuments anciens du Mexique par M. de Waldeck.
Missions en Phénicie, par M. Renan.
Recherches sur la géographie de la Cité d'Auxerre, par M. Quantin.
Les métaux dans l'antiquité par M. Rossignol.
Géologie pratique de la Louisiane, par M. Thomassy.
Le Temple d'Auguste.... par A. Bernard.
Histoire naturelle des Equisetum de France par M. Duval-Jouve.
Oeuvres complètes de Platon. 10 Vol in 12°.
Revue du groupe des Verbenacées, par M. Bocquillon
Le droit civil français, de Zachariae. 5 Vol. 8°.
Les Arbres, leur Structure &c par M. Morren.

Agréez.... Signé Bellaguet,

Voir une lettre de M. le M. I. P. date 20 Juin 1864 au fo. 357. No. 953.

1243 945

Lettre de M le Pce Youssoupoff

Reçu le 24 Juin 1864

Le Vice-Directeur de la Bibliothèque impériale de St Petersbourg Prince Youssoupoff a l'honneur d'adresser à M. L. Renier un exemplaire du Catalogue des Elzevir pour la Bibliothèque de l'Université de France.

Plombières. (Vosges) Maison Parisot.

1244 946.

Lettre de M. L. Renier à M le Prince Youssoupoff.

25 Juin 1864.

Monsieur, j'ai reçu l'exemplaire du Catalogue des Elzevir de la Bibliothèque impériale de St Petersbourg que vous avez bien voulu m'adresser pour la Bibliothèque de l'université Impériale de France. Veuillez agréer mes sincères

remerciments et croire à l'expression des sentiments de haute considération avec lesquels je suis.....

Signé L. Renier,

1245 947

Mre de la Maison de l'Empereur

25 Juin 1864

Monsieur Le Maréchal Ministre de la maison de l'Empereur adresse à M. l'Administrateur de la B. de l'U. les 2e et 3e Volumes des Œuvres de Bs. Borghesi.

---

948 1246

Lettre de M. L. Renier à M. le Mal =

2 Juillet 1864.

M. le Maréchal, J'ai l'honneur de vous adresser un ~~exemplaire~~ reçu des Volumes 2 et 3 des Œuvres de Borghesi, que, sur la proposition de Votre Excellence, Sa Majesté l'Empereur a daigné ~~vouloir~~ attribuer à la Bibl. de l'U.

Veuillez je vous prie agréer mes sincères remerciments .....

Signé L. Renier.

---

949 1247

Lettre de M. Caboche

29 Juin 1864

M. le Conservateur, M. le Ministre me charge de vous faire parvenir un exemplaire de la Statistique générale des docteurs en médecine, officiers de santé, pharmaciens et herboristes reçus depuis l'année 1794 jusqu'au 31 Xbre 1862, et de vous inviter à veiller à ce que cette brochure soit immédiatement inscrite au Catalogue de la B. de la Sorbonne.

Veuillez.... P. le Vice Recteur, l'Inspecteur de l'Acad.

Signé Ch. Caboche,

1248 950.

Lettre de M. L. Renier à M. le V.-Recteur

30 Juin 1864

M. le Vice-Recteur, J'ai reçu l'exemplaire de la Statistique générale des docteurs en médecine, officiers de Santé, pharmaciens et herboristes, que M. le Ministre vous a chargé de me faire

parvenir, et je l'ai fait inscrire immédiatement au Catalogue de la Bibliothèque non de la Sorbonne, mais de l'Université. Nous agissons de même pour tous les livres qui nous sont donnés ou que nous achetons, et je suis heureux de n'avoir eu, pour me conformer à votre invitation, qu'à suivre l'usage constant de la Bibliothèque.

Veuillez agréer, . . . Signé L. Renier.

---

951 1249

Lettre de M. le M. de l'Ion P.

10 Xbre 1863.

M. l'Administrateur, Un arrêté de mon prédécesseur, en date du 27 août 1862, avait décidé qu'à l'avenir les objets d'art et moulages de monuments antiques, recueillis par les membres de l'École française d'Athènes, seraient déposés à la Bibliothèque de l'Un. En exécution de cette décision, le moulage du siège du grand prêtre de Bacchus a été envoyé à la Sorbonne où il se trouve actuellement déposé.

Je crois, M. l'Adm., et vous serez, je n'en doute pas de cet avis, que, dans l'intérêt du public, comme dans celui de l'École d'Athènes il serait préférable que les envois de ce genre fussent exposés dans les musées impériaux ou à l'École des Beaux-Arts.

Je viens d'écrire, en conséquence, à M. le Maréchal Ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts pour lui proposer la cession de divers moulages que j'ai reçus récemment d'Athènes : si mon collègue acceptait cette proposition, je vous demanderais de faire tenir à ma disposition le moulage du siège du grand prêtre de Bacchus, qui devra recevoir la même destination.

Agréez . . . . Signé V. Duruy.

Voir la suite f° 356

(suite de la page 49)

481 bis. 1290

Ministère d'Agric: et Commce

Paris, 30 Avril 1850.

Envoie du 70e volume des Brevets d'invention, pour la Bibliothèque de la Sorbonne, par Mr Delambre Chef de Division.

---

472 bis 1281

Mr Redet, Trésorier de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

(suite de la page 46)

Poitiers, 22 Mars 1850.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser pour la Bibliothèque de la Sorbonne un exemplaire des Mémoires nouvellement publiés par la Société des Antiquaires de l'Ouest, années 1848 et 1849, à prendre chez Mr Derache, libraire à Paris.

Agréez etc. Signé: Redet.

---

482 bis 1292

Au Président de la Société des Antiqu: de l'Ouest à Poitiers.

(suite de la page 49.)

Paris, 11 Mai 1850.

Monsieur, J'ai reçu et fait déposer sur les rayons de la Bibliothèque, les deux derniers volumes de vos Mémoires, que le Trésorier de votre compagnie Mr Redet, m'a autorisé à faire retirer chez votre libraire, Mr Derache. Recevez de nouveau et mes remercimens et ceux de nos lecteurs, qui liront, je n'en doute pas, avec non-moins d'intérêt, que les précédens, ces deux beaux et savans volumes.

Lorsqu'on s'est présenté chez Mr Derache, pour retirer les volumes des années anciennes, il lui manquait celui de 1847, et il n'a pu le delivrer. Il l'a aujourd'hui, mais il déclare ne pouvoir s'en dessaisir que sur la présentation d'un nouveau bon; je vous serais donc obligé, Monsieur, de vouloir bien, en m'adressant cette pièce, lever cette petite difficulté.

Recevez etc. Signé: Le Bas.

---

482 ter 1293

à Mr le Ministre de l'Just. publ:

(id.)

Paris, 13 Mai 1850.

Monsieur le Ministre. Par un arrêté du 7 février 1848, un

un de vos prédecesseurs a concédé à la Bibliothèque de la Sorbonne, un exemplaire de la description des Brevets d'invention, provenant du dépôt-légal. Quelques volumes manquent à cette collection. J'ai du chercher à la compléter et je me suis adressé à Mr le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, qui, allant libéralement au delà de ma demande, a bien voulu, non seulement compléter notre collection, mais même décider qu'à l'avenir la Bibliothèque figurerait sur la liste des établissemens auxquels cette publication est concédée par son département. L'exemplaire du dépôt légal formerait donc maintenant double emploi, et je viens vous prier d'en disposer en faveur d'un autre établissement scientifique. Si en échange de cette importante collection, il vous était possible de disposer d'un exemplaire complet, ou même incomplet des classiques latins de la Collection-Nisard, ou des classiques grecs de la Collection-Didot, vous rendriez un véritable service à nos lecteurs universitaires, et particulièrement à ceux qui se préparent aux épreuves soit de la licence, soit de l'agrégation. Notre exemplaire unique est loin de suffire aux besoins du service.

Recevez etc. Signé: Ph. Le Bas.

1854 482 4ter (suite de la page 49.)

à Mr le Général Ct l'Ecole Polytechnique.

Paris, 13 Mai 1850.

Général, M. le Ministre de l'Instruct. pub.que en m'adressant dernièrement, pour la Bibliothèque un exempl.re du 32e cahier du Journal de l'Ecole Polytechnique m'a fait savoir que s'il manquait quelques cahiers à notre collection, je pourrais m'adresser à vs pour les reclamer. Le 31e cahier ne nous etant pas encore parvenu je vous serais obligé de vouloir bien donner des ordres pr qu'il me soit adressé, agreez. etc

Signé: Ph. Le Bas.

(suite de la page 49)

482 5ies 1285

A M. Ph. Le Bas Bibre de la Sorbonne

Poitiers, 25 Mai 1850

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser un bon à l'aide duquel vous pourrez faire prendre chez M. Derache, pour la bibliothèque de la Sorbonne, le volume des Mémoires de la Société (des antiquaires de l'Ouest) année 1847.

Agreez. etc

Signé : Foucart.

---

483 bis 1286 (id.)

a Mr Le Secretre perpetl de la Société des Antiquaires de Picardie

Paris, 2 Juin 1850.

Monsieur le Secretaire perpetuel, Je viens de recevoir la dernière livraison de vos bulletins et je m'empresserais de faire relier ce volume si, malheureusement, il ne manquait à notre collection un certain nombre de Numeros qui ne nous sont point parvenus et dont voici la liste

1847, Nos 1 et 3.
1848, Nos 3 et 4.
1849 No 3.

Nos lecteurs attachent le plus grand prix à cette interessante collection. Je vous prie, en leur nom, de vouloir bien combler la regrettable lacune que je viens de v/ signaler.

Veuillez agreer .. etc

Signé : Ph. Le Bas.

---

483 ter 1287 (id.)

a Mr le President de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Paris, 2 Juin 1850.

Monsieur le Président, j'ai reçu les 3e et 4e cahiers du recueil des actes de votre savante Compie pour 1849 ; mais les deux premiers cahiers de la même année ne me sont point parvenus. Comme nos lecteurs attachent un grand prix à cette publication, je vous prie, dans leur intérêt, de vouloir bien donner des ordres pr que cette regrettable lacune soit comblée le plus tôt possible.

Veuillez agreer. etc

Signé : Ph. Le Bas.

(suite de la page 57.)

3 54

497 bis 1258

Le Secrét.re perpétuel de la Société des Antiqu.res de Picardie à M. le Conservat.r-adm.eur de la Bib. de la Sorbonne.

Amiens, 11 Juillet 1850.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, le 10e vol. de ses mémoires qu'elle vient de publier, j'y joins ceux des bulletins qui manquaient à la collection de la Bibliothèque et que vous m'avez demandé par votre lettre du 3 Juin dernier. La Société désire vivement que cette nouvelle publication soit accueillie par vous avec intérêt

Agréez ..

Signé : J. Garnier

---

524 bis 1259

(Voir p. 72.)

Ministère du Commerce et de l'Agriculture

8 Octobre. 1850.

Monsieur, pour satisfaire au désir exprimé par votre lettre du 28 7bre dernier, je vous adresse ci-joint les livraisons de Juillet et Août 1849 du Bulletin de Mon Ministère qui manquent à la collection de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Ces pièces vous ont été régulièrement envoyées et je ne m'explique pas qu'elles ne vous soient pas parvenues. Dans le cas où de semblables lacunes viendraient à se produire, je vous prierais de faire rechercher si les pièces absentes ne seraient pas, par erreur, restées entre les mains des personnes chargées de vous les remettre; je dois vous recommander aussi de ne pas différer à l'avenir de réclamer les livraisons qui s'égareraient, attendu qu'il serait probablement impossible de les remplacer par suite de l'épuisement des tirages

Recevez &a

Pour le Ministre du Commerce & de l'Agriculture &a

Le chef de division

Signé Fleury.

1260 590 a 5° 106.

Société des Antiquaires de Picardie.

14 Mars 1851.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, le 11e volume de ses mémoires qu'elle

viens de publier.

La Société désire vivement que cette nouvelle publication soit accueillie avec par les lecteurs qui fréquentent la Bibliothèque confiée à votre savante administration.

Veuillez agréer &a

Signé Garnier Secrétaire perpétuel

741a
1261

Paris, 31 Janvier 1853.

Envoi par M. le Ministre de la Guerre d'un exemplre de l'atlas relatif au 1er volume de la Richesse minérale de l'Algérie par M. l'Ingénieur en chef des mines Fournel pr être réuni à l'exemplre de ce volume envoyé à la bibliothèque en 1850.

signé : E. Daumas.

510a
1262

Ministère de l'Instion publ.

Paris, 21 Fevrier 1854

Le Ministre demande, ensuite d'une lettre de Ministre de Belgique, quels sont les documents publiés par le gouvernt Belge qui manquent à la bib. de la Sorbonne.

---

509 bis
1263

Ministère du Commerce de l'Agriculture. 31e Jer 1854.

Envoi du 13 vol. des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1844.

---

509 ter
1264

Ministère du Commerce et de l'Agriculture

4 Fev 1854.

Envoi du 80e Vol. des Brevets d'invention pris sous l'empire de la loi de 1791.

---

509 (4)
1265

Ministère de l'Ion Pub. 7 Février 1854

Monsieur le Ministre approuve la demande d'acquisition

7556

de livres pour 1854 montant à 2281 f 45.

952. 1266

17 Mai 1864.

M. l'Administrateur, je prépare en ce moment les éléments d'une statistique générale de l'enseignement public en France. Les indications qui m'ont été déjà fournies par les bureaux de l'administration centrale me mettent à même de rédiger plusieurs parties de ce grand travail, mais j'ai lieu de croire qu'il renferme plus d'une lacune et qu'il se compléterait utilement si vous vouliez bien mettre à ma disposition les renseignements spéciaux contenus dans vos archives.

J'ai donc l'honneur de vous prier de vouloir bien m'adresser, le plus promptement qu'il vous sera possible, un rapport sur l'établissement dont la direction vous est confiée. L'uniformité de plan étant ici nécessaire, je me permettrai de vous en indiquer les bases principales.

1° Historique sommaire de l'établissement. Date de sa création, son but. Mention des édits, ordonnances ou décrets qui l'ont successivement régi et modifié. Départements ministériels auxquels il se rattachait. Constitution des services. — Fonctionnaires attachés spécialement à chacun d'eux. — Agents inférieurs. — Traitements. — Collections (objets scientifiques, instruments ou livres); ce qu'elles ont été, ce qu'elles sont.

2° Budget: chiffre total; sa répartition entre les services. Etablir la comparaison entre la situation en 1847 et la situation de 1864. Différences.

Crédits extraordinaires: leur emploi.

Locaux: leur distribution.

3° Résumer les résultats obtenus; les travaux les plus marquants en cours d'exécution et en projet;

indiquer les desiderata.

Je recommande ce rapport à votre attention la plus particulière. L'Ensemble des renseignements que je réclame doit fournir la matière d'un ouvrage qui sera livré à l'impression dans le plus bref délai et qui permettra d'apprécier en France et à l'étranger les services rendus par notre pays à la science et aux lettres, en même temps qu'il sera l'exposé très net de nos besoins. L'importance de ce compte-rendu ne saurait vous échapper; je désire que rien d'essentiel ne soit omis, sans exiger toutefois des développements qui seraient pour votre administration une trop lourde tâche.

Recevez, ... Signé V Duruy

---

953. 1267

20 Juin 1864.

M. l'Administrateur, Je dois m'occuper immédiatement de la préparation du Budget de 1866, et il m'est nécessaire, par suite, de connaître exactement la situation de la Biblioth. de l'Un., ses besoins et les augmentations de crédit que vous jugez indispensables.

Je vous prie de vouloir bien m'adresser dans le plus bref délai le tableau de ces augmentations par chapitre. Vous auriez soin d'accompagner chaque chiffre de justifications détaillées, sans crainte de reproduire les renseignements que vous m'avez déjà fournis soit par écrit, soit de vive-voix. Mieux que personne vous êtes à même d'indiquer les nécessités spéciales qui peuvent déterminer l'avis et le vote du Conseil d'Etat et du Corps législatif, et vous n'oublierez pas que les notes que j'attends de vous serviront de base à mes revendications.

Agréez, ... Signé V Duruy.

358

1268

Monsieur le Ministre,

Le budget de la Bibl. de l'Un. s'élevait en 1848, à la somme de 35,200 fr., sur laquelle, par suite de réductions opérées la même année dans le personnel, il ne fut dépensé que 33,683 f 12 c, savoir :

	f		
Pour le personnel	22,099.	84	
Pour achat de livres & reliures	8,249	25	
Pour chauffage & frais divers.	3 334	23	
	33,683	12.	

Réduit, en 1850, à 25,400 fr., et l'année suivante à 24,900 fr., il a été reporté, il y a deux ans, à 26000. Il n'en est pas moins encore fort insuffisant; et ce qui le prouve, c'est que, chaque année depuis 1850, vos prédécesseurs et vous-même, M. le M., avez été forcés de prendre sur d'autres fonds des sommes plus ou moins considérables pour en combler les déficits, tant au chapitre du personnel qu'à celui du matériel. C'est là une irrégularité que, je le sais, V. E. a à cœur de faire cesser au plus tôt. Mais ce résultat atteint, on n'aura encore fait que le strict nécessaire; et si l'on veut que la Bibl. de l'Univ. puisse rendre au public spécial auquel elle est destinée les services que ce public a le droit d'en attendre, il faut lui restituer les ressources dont, en la réorganisant, M. de Salvandy l'avait dotée. Vous l'obtiendrez, M. le M., si vous voulez bien le demander au Conseil d'Etat; car il me paraît impossible que ce grand corps, si dévoué au gouvernement de l'Empereur, puisse vouloir laisser subsister plus longtemps un prétexte pour dire que ce gouvernement a moins fait dans l'intérêt des études, que ceux qui l'ont précédé.

Le Budget de la B. de l'U., tel que l'avait établi M. de Salvandy, n'avait d'ailleurs rien d'exagéré. Il avait été l'objet de mûres délibérations dans le sein du

conseil royal de l'Université, et si les hommes éminents dont se composait alors ce conseil avaient cru devoir en élever le total au chiffre de 35,000, c'est que cette somme leur avait paru nécessaire pour satisfaire à tous les besoins du service auquel l'établissement était destiné. La Bibl. de l'U. n'est point, en effet, comme d'autres bibliothèques publiques, comme la bibliothèque Mazarine, par exemple, ou comme celle de l'Arsenal, une de ces riches collections de livres formées à une certaine époque, avec plus ou moins de tact et de discernement, par d'opulents amateurs, et qui devenues depuis propriétés de l'Etat, peuvent être mises à la disposition du public, sans que l'Etat soit obligé de les tenir au courant des progrès incessants de la science. Le public lettré qui les fréquente sait en quoi consistent leurs richesses, et il ne va ~~pas~~ y chercher que ce qu'il est sûr d'avance d'y trouver. La Bibl. de l'Université, au contraire, a pour objet de fournir des instruments de travail aux professeurs des différents établissements d'instruction publique de Paris, aux candidats à l'Agrégation et aux élèves des Facultés et du collége de France. Il en résulte qu'elle doit être tenue, autant que possible, au courant de toutes les publications nécessaires, ou même seulement utiles aux diverses branches de l'enseignement; or cela est tout à fait impossible dans l'état actuel de son budget.

Ce budget est ainsi reparti.

§. I. Personnel.

Traitement d'un Administrateur	4,000		
" d'un Conservateur adjoint	3,000		
d'un bibliothécaire	2,500		
Trois Sous-bibliothécaires à 1800 f.	5400	19,500 f.	
d'un id id à 1600 f.	1,600		
Gages de trois surveillants à 1000 fr.	3,000		

§. II. Matériel.

Achat de livres et reliures	3,500		
Chauffage et frais divers.	3,000	6,500 f.	
Total			26,000.

3660

Je n'ai rien à dire du fonds destiné à payer les frais de chauffage et les dépenses diverses. Ce fonds est en général suffisant. Nous l'avons, il est vrai, dépassé de 140f 25 l'année dernière, mais cela tient à ce que nous avons eu à faire des travaux de réparation extraordinaires dans les salles de la Bibliothèque. Ordinairement nous économisons sur ce fonds une somme de 7 à 800 fr. pour augmenter celui des acquisitions et des reliures. Quand ce dernier fonds sera suffisamment doté, nous pourrons employer cette économie à faire copier et relier notre catalogue par noms d'auteurs, et à faire faire un catalogue par ordre de matières, opération très-délicate, très-difficile et qui exigera plusieurs années de travail, mais qui sera d'une grande utilité, surtout dans une bibliothèque comme la nôtre.

Le fonds d'acquisitions et reliures réduit à 3356f.75 par suite de l'augmentation de 145.25c pour les dépenses diverses, a été ainsi reparti en 1863:

Acquisitions	2093 60
reliures.	1266 15

Sur les acquisitions, il a fallu d'abord prélever 1° pour les publications périodiques auxquelles la Bibl. est abonnée, et dont j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le tableau 701. 35

Pour complément d'ouvrages en cours de publication, environ 500 "

12 01 35.

Nous n'avons donc pu disposer pour acquisitions nouvelles que d'une somme de 892.25. Ce n'est pas à un ministre comme N. E., qu'il peut être nécessaire de faire remarquer combien une pareille somme est insuffisante, je ne dis pas pour tenir la Bibl. au courant des principales publications savantes qui se font en France et à l'étranger, cela est

trop évident, mais seulement des publications relatives à l'histoire ancienne, aux langues et aux littératures classiques, et de toutes ces dissertations sur des points spéciaux d'histoire et philologie classique, qui forment déjà une ~~de nos~~ principales richesses, qui rendent aux professeurs de si utiles services, et qu'on ne retrouve plus quand on a laissé passer sans les recueillir le moment de leur apparition.

Votre Excellence connait parfaitement l'histoire de la Bibl. de l'U.; Elle sait qu'on y a largement puisé à différentes reprises pour former d'autres établissements du même genre; qu'elle a fourni notamment, en 1801, plus de 6,000 volumes à la bibliothèque du Palais de St Cloud, et en 1830, près de 20,000 volumes à celle de l'Ecole normale. Il en est résulté dans nos collections des lacunes extrêmement regrettables; je n'en citerai que quelques unes. Nous n'avons qu'une vingtaine de volumes de la collection des auteurs classiques ad Usum Delphini; nous n'en avons pas un seul de la Collection C. Barbou: et cependant où devrait-on s'attendre à trouver ces œuvres si estimables et encore si utiles de nos anciens universitaires, si ce n'est dans la Bibl. de l'Un.? Nous n'avons pas quarante volumes de la Collection Panckoucke, nous en avons moins encore de la grande collection Variorum. Cela vient de ce que, depuis 1850, le fonds de la Bibl. est tellement réduit, qu'il suffit à peine à l'acquisition des publications nouvelles les plus indispensables et que, par conséquent, mon prédécesseur et moi n'avons pas même pu penser à combler les lacunes de l'arriéré.

Et cependant, les lacunes que je viens de citer à V. E. sont prises dans une seule section et dans la plus riche des sections de la Biblioth.; que serait-ce si je voulais citer ce qui nous manque de livres importants et de première nécessité dans les sections d'histoire, de théologie et des sciences? Nous sommes même

pour cette dernière section, forcés de nous abstenir de toute acquisition, surtout en ce qui concerne les sciences physiques et naturelles. V. E. sait en effet quel est le prix élevé des livres qui traitent de ces sciences, et qu'il y en a beaucoup, dont un seul ne pourrait être acheté par nous sans absorber la plus grande partie sinon la totalité des fonds dont nous pouvons disposer.

Notre fonds de reliures n'est pas moins insuffisant. Sur les 1266ᶠ 15ᶜ, que nous avons dépensés pour cet objet en 1863, il a fallu prélever d'abord (et nous sommes forcés de le faire chaque année) plus de 700 fr. pour la reliure des thèses des différentes facultés ainsi que des publications périodiques auxquelles la Biblioth. est abonnée et de celles qui lui sont données soit par les ministères, soit par l'Institut et par diverses sociétés savantes. Il ne nous est donc resté qu'un peu plus de 500 fr. pour les reliures courantes, somme sur l'insuffisance de laquelle je n'ai pas besoin d'insister.

Aussi, depuis 1850, mon prédécesseur et moi avons nous dû renoncer à faire relier les grandes publications qui tous les ans nous sont données par les ministères et l'imprimerie impériale ; de sorte que ces publications encombrent inutilement pour le public, auquel nous ne pouvons les communiquer, nos armoires dans lesquelles nous sommes forcés de les conserver à l'~~Etat~~ état de livraisons. Il en est de même des Comptes rendus et des procès-verbaux du Sénat et du Corps législatif, du Catalogue des Brevets d'invention, des annales du Commerce extérieur et de la Statistique générale de la France qui nous sont donnés par le Ministère de l'Agriculture et des travaux publics.

Et je ne parle pas de l'arriéré, dans lequel je devrais faire figurer plus de 200 manuscrits très-précieux, entièrement privés de couvertures, que mon prédécesseur a dû pour

les conserver faire envelopper dans de grandes feuilles de papier imperméable, et qui, en cet état, on le conçoit facilement, ne peuvent non plus être communiqués au public. Nous sommes forcés dans l'état actuel des choses, de réserver pour les livres usuels qui peuvent être prêtés au dehors la somme dont nous pouvons disposer pour les reliures comptant le réglement de la Bibl. interdisant avec raison le prêt des livres brochés. Je n'ai pas besoin de faire remarquer à V. E. combien est regrettable cet état de choses qui augmente constamment notre arriéré, et qui, tout en privant le public d'une partie des services que pourrait lui rendre la Biblioth. nécessitera tôt ou tard une très grosse dépense, car ces livres, qui ont une grande valeur, il faudra bien un jour les faire relier si on ne veut pas les condamner à une entière destruction.

Je crois, M. le M. en avoir dit assez pour justifier la demande que j'ai l'honneur de vous adresser, de faire reporter notre fonds d'acquisitions et de reliures à la somme de 10,000 fr., laquelle serait ainsi répartie:

Achat de livres.	6,000
Reliures	4,000
	10,000.

Je passe maintenant au chapitre du Personnel, que je vous demande de vouloir bien faire porter à 24,000 fr. ainsi repartis:

Traitem.t d'un Conservateur adm.r	5000 „	au lieu de	4,000 „
„ d'un Conservateur adj.t	4000 „	au lieu de	3000 „
„ d'un Bibliothécaire	3000,	„ „	2500 „
„ de 2 s. Bibliot. à 2,500.	5000 „	au lieu de 1800.t	3600 „
de 2 s. Bibliot. à 2,000,	4000 „	au — de 1800 et 1600.	3,400
Gages de trois Surveillants à 1,000.	3,000 „		3,000,
	24,000 „		19,500. „

C'est une augmentation de 4,500 f. que je vous demande sur ce chapitre, augmentation qui peut se justifier aussi facilement que les précédentes.

Je vous demande d'abord de porter le traitement de l'Administrateur à 5000 f. comme celui des administrateurs des autres bibliothèques publiques. Nous avons moins de livres, il est vrai, que ces bibliothèques; nous n'en avons guère plus de 91,000, mais le public auquel nous avons à faire n'est pas moins nombreux, et notre service est le même. Or il me semble que c'est sur le travail et sur l'importance des services rendus que doivent se régler les émoluments, et je crois pouvoir affirmer qu'à cet égard les titres de l'administrateur de la Bibliot. de l'U. ne sont point inférieurs à ceux de ses collègues des autres bibliothèques.

Quant au traitement du Conservateur Adjoint, en vous proposant de l'élever de 3,000 à 4000, je ne fais que vous demander la régularisation d'un état de choses déjà existant, et dont votre prédécesseur et vous avez reconnu la justice. Depuis quatre ans, en effet, M. Corneille, qui occupe aujourd'hui cet emploi, reçoit sur les fonds généraux de Votre Ministère, une indemnité annuelle de 1000 fr., qui jointe aux 3,000 fr qu'il reçoit sur les fonds de la bibliothèque, porte en réalité son traitement au taux auquel je vous propose de l'élever régulièrement.

Les augmentations que je vous demande pour la bibliothécaire et les quatre Sous-bibliothécaires se justifient aussi d'elles mêmes. Dans l'état actuel de notre budget, la position de ces honorables fonctionnaires, qui sont pour la plupart ou des savants ou des hommes de lettres de mérite, est infiniment plus gênée que celle des surveillants. Ceux-ci, en effet, outre leurs gages fixés de 1,000 f, ont encore le logement, l'habillement et le

chauffage, et ils ne sont point astreints d'ailleurs à la tenue décente de fonctionnaires d'un rang distingué, obligés de paraître tous les jours en cette qualité devant un public nombreux. Depuis vingt ans que le traitement des Sous-bibliothécaires a été fixé au taux où il est encore, le prix des logements et de toutes les choses nécessaires à la vie a augmenté presque du double, et ce n'est qu'en s'imposant les privations les plus pénibles, que ces fonctionnaires, pères de famille pour la plupart, peuvent vivre honorablement aujourd'hui.

Des raisons d'un autre ordre doivent d'ailleurs faire désirer l'augmentation des traitements des bibliothécaires et des Sous-bibliothécaires de l'Univ. Leurs fonctions ne devraient pas consister uniquement, comme celles des employés des autres bibliothèques, en une simple surveillance; elles devraient être une sorte de professorat. Sans doute, la plupart des professeurs qui fréquentent notre bibliothèque savent ordinairement quels sont les livres qu'ils doivent y demander; mais il n'en est pas ainsi des candidats aux divers ordres d'agrégation et des élèves des facultés. Ceux-ci, et ils ne forment pas la partie la moins intéressante de notre public, nous demandent presque aussi souvent des conseils que des livres. Ces conseils, il serait à désirer que tous les bibliothécaires et sous-bibliothécaires puissent les leur donner; mais pour cela il faudrait que le personnel de la Bibliothèque se recrutât à l'avenir uniquement parmi les membres de l'Université, ce qui ne sera possible que quand le traitement des Sous-bibliothécaires cessera d'être inférieur à celui des fonctionnaires du dernier degré du Corps enseignant. Il en était ainsi dans l'ancienne université de Paris; le bibliothécaire en chef était toujours un professeur émérite et presque toujours un ancien recteur;

quand aux Sous-bibliothécaires, ils ne pouvaient être pris que parmi les maîtres ès arts. Il en est encore ainsi dans les universités de l'allemagne; là le bibliothécaire en chef est toujours un des professeurs de l'Université, et les Sous-bibliothécaires sont choisis parmi les membres du Collége philologique, institution qui se retrouve dans toutes les universités et qui a quelque analogie avec notre Ecole Normale.

Puisque je viens de parler des Universités de l'allemagne, permettez-moi, M. le M., de mettre sous vos yeux le tableau de ces Universités avec l'indication des revenus de leurs bibliothèques en 1862. Ce tableau est puisé aux sources officielles et j'en dois la communication à M. Fr. Ritschel, professeur et bibliothécaire à l'Université de Bonn. Un simple coup d'œil jeté sur les indications qu'il contient suffira pour prouver que si l'on veut bien accorder à notre bibliothèque les augmentations que ~~je l'avoue~~, je demande, et que, je l'avoue, peuvent, au premier abord, paraître considérables, nous n'en resterons pas moins à une grande distance en arrière de ce qui se fait chez nos voisins

Bibl. des universités de:	leurs budgets en 1862: f
Bonn.	27, 855. 62.
Breslau	18, 825. "
Erlangen	12. 607. 44
Fribourg	8, 044. 28
Giessen	12, 582, 86
Goettingue	52, 687. 50
Greiswald	15, 712. 50
Halle	19, 443. 75
Heidelberg	19, 459. 29
Jena	9 750. "
Koenisberg.	20, 883 75.

Leipzig.	21, 807. 50.
Marbourg	16, 668. 75.
Munich.	16, 924, 29.
Munster	5, 512. 50.
Rostock	18, 054. 90
Tubingue	26 378. 57
Warzbourg.	22, 306 93,

V. E. remarquera que ce tableau comprend seulement les bibliothèques des universités de l'Allemagne proprement dite, moins celle de Berlin, sur laquelle M. Fr. Ritschel ne m'a fourni aucun renseignement.

Outre la Bibliothèque de son université, Munich possède une bibliothèque publique dont le budget s'élève à la somme de 90, 000.

Le budget de la Bibliothèque de l'Université de Gœttingue, qui s'élève à la somme de 52, 687. 50 est ainsi reparti.

Personnel.	21, 750 "
achat de livres, reliures....	30, 937, 50.

Son personnel est ainsi composé.

1 Bibliothécaire en chef
2 Bibliothécaires
6 Sous-Bibliothécaires
3 Sous-Bibliothécaires assistants
2 Surveillants.

Elle a acheté en 1861, 5709 volumes.

Elle a prêté au dehors aux professeurs et aux étudiants de l'université:

En 1859	19, 253 Volumes
En 1860	17, 834
En 1861.	18, 837

Pour nous, M. le M. qui ne prêtons guère au dehors

qu'aux professeurs des facultés et des Lycées de Paris, nous avons prêté seulement.

En 1862. 1,108 "

En 1863 1,320 "

En 1864 820 jusqu'au 20 Juin.

Il y a progrès, ainsi que le voit V. E. et je m'en félicite, le prêt à l'extérieur étant, malgré les objections dont il a été l'objet, le seul moyen de rendre la Biblioth. réellement utile aux professeurs des lycées, que leurs fonctions empêchent généralement de venir consulter sur place les livres dont ils ont besoin. Il n'y a d'ailleurs, avec une comptabilité bien tenue, que de très faibles inconvénients. Depuis près de 20 ans que je suis attaché à cet établissement, nous n'avons perdu par suite de prêt, que deux volumes de peu de valeur, les personnes qui les avaient empruntés étant mortes et l'administrateur ayant été informé tardivement de leur décès

Permettez moi, M. le M., après cette digression que V. E. ne trouvera peut être pas tout à fait inutile, de revenir à notre budget et de résumer dans le tableau suivant les demandes d'augmentation de crédit que j'ai l'honneur de vous adresser.

Permettez moi enfin, M. le Ministre, de vous demander encore, en finissant de faire rendre à la Bibl. de l'Univ. la place qu'elle occupait autrefois dans le budget de Votre ministère, parmi les services généraux de l'Instruction P., immédiatement après l'Ecole normale. Peut être est-ce pour l'avoir en 1849 rapprochée mal à propos des autres bibliothèques publiques, qu'on a été amené alors à méconnaître la nature des services qu'elle est appelée à rendre, et à réduire ses crédits dans la proportion du nombre des volumes dont elle se compose, comparé à celui de ces autres bibliothèques.

Signé L. Renier.

954. 1269

Lettre de M. le M. del'I. P.

27 Juillet 1864.

M. l'Administrateur j'ai eu l'honneur de vous écrire le 17 Mai dernier, pour reclamer de votre obligeance divers renseignements sur l'établissement qui vous est confié, et ma lettre vous a fait connaître les points sur lesquels je désirais être éclairé par vous.

Ces documents, je vous le rappelle, sont destinés à prendre place dans un travail statistique sur l'enseignement, dont les éléments sont, en grande partie, réunis, et qui doit être prochainement publié. Je vous prie donc, M. l'Administrateur de vouloir bien me communiquer sans retard les indications que vous avez dû réunir sur la Bibliothèque de l'Université.

Agréez ... V. Duruy.

---

955 1270

Lettre de M. le Cr Negri

5 Août 1864

M. le Commandeur Negri, chef de la Direction des Consulats au Ministère des Aff. Etr. d'Italie, vient de publier à Turin sous le titre: La Grandezza Italiana „ un livre dont il désire faire hommage à la Bibliothèque de l'Université de France.

A sa demande j'ai l'honneur de vous transmettre l'exemplaire que je vous prie de vouloir bien déposer à la Bibliothèque.

Je serais heureux de pouvoir faire connaître à l'auteur qu'il a été satisfait à son désir, et je saisis cette occasion.....

Signé Reßman

---

956. 1271

Lettre de M. L. Renier.

7 Août 1864.

Monsieur, J'ai reçu le livre de M. le Commandeur Negri, intitulé la Grandezza Italiana, que vous avez bien voulu vous charger de me faire parvenir pour la Bibliothèque de l'Univ., et je me suis empressé de l'y déposer. Veuillez, je vous prie, avoir l'obligeance de transmettre à M. le Commandeur

Negri tous mes remerciments, et agréer en même temps l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé L. Renier

---

957. 1272 — 8 Août 1864

Lettre de M. L. Renier

M. le M. J'ai l'honneur d'adresser à V. E. les renseignements qu'Elle m'a demandés sur la Bibliothèque de l'Université impériale de France, renseignements qui doivent figurer parmi les matériaux de la Statistique générale de l'enseignement public en France, que va publier votre ministère.

Je suis avec respect, . . . Signé L. Renier.

Notice historique sur la Bibliothèque de l'Université de France.

1.

De 1762 à 1794.

Par un testament en date du 11 Juillet 1762, un ancien recteur de l'Université de Paris, Jean Gabriel Petit de Montempuys, avait laissé à cette célèbre corporation sa bibliothèque, composée d'environ 4000 volumes, plus, pour l'entretien de cette bibliothèque, une rente de 411 ₶ 12 s. 6 d. au capital de 8449 livres. Il mourut le 23 novembre 1763, et le 29 Décembre de la même année l'Université fut mise, par arrêt du parlement, en possession de ce double legs.

La compagnie de Jésus venait d'être supprimée. Le collége qu'elle dirigeait à Paris (le Collége Louis-le Grand) fut, en 1764, donné à l'Université, qui y établit son chef lieu (1).

---

(1) Jusqu'alors l'Université de Paris n'avait jamais eu de chef lieu.

et l'année suivante y fit transporter des livres qu'elle tenait de la libéralité de M. de Montempuys. Ces livres sont marqués de deux timbres, celui du donateur et celui de l'université. Celui-ci est rouge; il représente une main sortant d'un nuage et tenant un livre entre trois fleurs de lis. Autour on lit en légende BIBLIOT. UNIV. PAR.

La même année avait eu lieu la vente de la bibliothèque que les jésuites avaient formée au Collège Louis-le-Grand, et l'Université s'y était rendue adjudicataire d'environ 9500 Vol., pour une somme de 18109 fr. 85 c. Ces livres furent placés dans un local voisin de celui où devait être rangée la bibliothèque de M. de Montempuys; et comme ils avaient été achetés sur les fonds du collège, on les marqua du timbre de cet établissement, représentant un écu fleurdelisé et surmonté d'une ~~légende~~ couronne royale, avec cette légende: COLLEGIUM. LUDOVICI. MAGNI.

Enfin, en 1767, l'université acheta, pour 17,000 livres, la bibliothèque de Paul Hamelin, un de ses anciens recteurs et son premier bibliothécaire; et cette bibliothèque fut réunie à celle de M. de Montempuys. Les livres qui en proviennent

---

La Sorbonne était affectée exclusivement à la faculté de théologie, qui avait sa bibliothèque particulière. Cette bibliothèque était très riche; les manuscrits furent transportés en 1794 à la bibliothèque nationale où ils forment ce qu'on appelle le fonds Sorbonne; les imprimés, transportés d'abord dans un des dépots littéraires où l'on réunissait les livres provenant des maisons monastiques ou des bibliothèques des émigrés, furent ensuite partagés entre les diverses bibliothèques publiques de Paris. La bibliothèque de l'Institut est celle qui en possède le plus grand nombre.

ne portent que le timbre de l'Université.

Telle fut l'origine de la Bibliothèque de l'Université. Quoique divisée en deux dépôts distincts, elle ne formait cependant qu'une seule bibliothèque, confiée à la garde d'un bibliothécaire et d'un sous-bibliothécaire nommés tous deux par le tribunal de l'Université, et portant les titres de Bibliothécaire et de Sous-Bibliothécaire de l'Université de Paris.

Suivant le réglement de la bibliothèque, homologué par arrêt du parlement le 25 Mai 1770, le premier de ces fonctionnaires devait être choisi parmi les professeurs émérites de la faculté des arts, le second parmi les professeurs ou agrégés de la même faculté.

Le bibliothécaire devait habiter par lui même (1) un appartement qui lui avait été assigné au chef-lieu de l'Université, près du dépôt dont la garde lui était confiée.

Il y avait en outre un aide-bibliothécaire, qui était à la nomination du bibliothécaire, ainsi que le domestique de la bibliothèque.

La Bibliothèque devait être ouverte pour les membres de l'Université, depuis le 1er 8bre jusqu'au 1er Août, les Lundi, Mercredi et Samedi, savoir:

Depuis le 1er 8bre jusqu'à Pâques de 9 h. à 11 h. 1/2 du matin, et de 2 heures à 4 heures après midi;

Depuis Pâques jusqu'au 1er Août de 9 h. à midi, et de 2 h. à 5 h. après midi.

La Bibliothèque de l'Université fut ouverte solennellement le 3 Xbre 1770. mais le catalogue ne fut achevé que quelques mois plus tard, le 7 mars 1771.

De ce catalogue il résulte qu'elle se composait alors de 19,353 volumes imprimés et de 509 manuscrits, savoir:

(1) Ce sont les termes du réglement

Bibliothèque de l'Université proprement dite.

5063 volumes imprimés et 130 manuscrits provenant de la Bibliothèque de M. de Montempuys et de celle de M. Hamelin — 5063 imp. 130 ms.

1674 volumes imprimés achetés par l'Université avec la rente léguée par M. de Montempuys et la dotation annuelle de 1000# accordée à la Bibliothèque par lettres patentes du 3 mai 1766. — 1674 " "

Totaux — 6737 – 130.

Bibliothèque du College Louis le Grand.

12 616 volumes imprimés et 379 manuscrits provenant de la vente de la Bibliothèque des jésuites (environ 9500 vol.) et des bibliothèques des Collèges réunis au Collège Louis le Grand (environ 3000 vol.) — 12 616 – 379

Totaux — 19, 353 imp. 509 m.

De 1765 à 1793 l'Université eut,

1° pour Bibliothécaires:

Paul Hamelin, ancien recteur, élu le 4 Juillet 1765, mort le 15 avril 1777.

Pierre Duval, ancien recteur, élu le 23 mai 1777, démissionnaire le 8 Janvier 1780.

Antoine Maltor, ancien recteur, élu le 12 Janvier 1780

2° pour sous Bibliothécaires

Antoine Maltor, ancien recteur, élu le 29 mai 1767;

nommé bibliothécaire le 12 Janvier 1780.

[René Binet, alors recteur, élu le 6 avril 1780, mais dont l'élection fut annulée]

J. B. Darragon, professeur au collège de Montaigu, élu le 26 Août 1780, nommé greffier de l'Université le 12 Décembre 1785.

Julien Cerisier, professeur de Rhétorique au collège des Grassins, élu le 12 Décembre 1785.

Le collège Louis le Grand devint en l'an VIII le Prytanée français, et la Bibliothèque de l'Université, qui y était restée et s'était accrue d'un grand nombre d'ouvrages provenant des bibliothèques des ordres monastiques supprimés et de celle du Prince de Condé, prit le nom de Bibliothèque du Prytanée. Les livres entrés à cette époque sont marqués d'un timbre noir portant en légende les mots PRYTANEE· BIBLIOTHEQVE, et dans le champ un faisceau avec les tables de la loi, entre les lettres R.F.

En 1808 lors de la création de l'Université impériale, elle fut appelé bibliothèque des quatre Lycées de Paris, et enfin, en 1812, on lui donna le titre de Bibliothèque de l'Université de France, titre qu'elle conserva jusqu'en 1847.

Dans cet intervalle elle s'était beaucoup accrue, mais en même temps on y avait largement puisé pour former d'autres établissements du même genre : ainsi, en 1801, elle avait fourni 6000 vol à la Bibliothèque du Palais de St. Cloud, en 1804 et 1805, 2371 volumes à la Bibliothèque de l'Ecole militaire de St Cyr, et en 1832, près de 20,000 vol. à la Bibliothèque de l'Ecole normale.

Jusqu'en 1823 elle resta dans le local qui lui avait été assigné lors de sa création, au Collège L. le Grand.

Elle fut alors transportée dans les bâtiments de la Sorbonne, où elle est encore aujourd'hui.

L'année précédente, la bibliothèque de l'Ecole normale, qui venait d'être supprimée, avait été aussi transportée à la Sorbonne. Elle fut alors réunie à la Bibliothèque de l'université, et M. Mablin, bibliothécaire de l'Ecole normale entra à la Bibliothèque de l'université en qualité de Conservateur adjoint. Le personnel de l'établissement se trouva ainsi composé:

1 Conservateur administrateur
2 Conservateurs adjoints
1 Employé
1 Garçon de bureau

Jusqu'à la fin de 1846, la Bibliothèque ne fut ouverte que pour les membres de l'Université, trois jours par semaine, les lundi, Mercredi et Samedi, de 10 heures du matin à 2 heures après midi. Son budget s'élevait alors à la somme de 16,000 fr et son personnel était ainsi composé:

1 Conservateur administrateur
1 Conservateur adjoint
1 Bibliothécaire.
3 Sous-Bibliothécaires dont un était payé sur les fonds de la Faculté de théologie.
1 Garçon de bureau.

Par un arrêté ministériel en date du 20 novembre 1846, rendu en vertu de la loi de finance, qui avait élevé le budget de la Bibliothèque à la Somme de 35,200 fr., il fut décidé qu'à partir du 1er Janvier 1847, cette bibliothèque serait ouverte tous les jours non fériés, savoir:

Pour le public indistinctement depuis 10 h. du matin jusqu'à trois heures après midi,

Pour les membres du corps enseignant présents à Paris

et pour les élèves des facultés présentés par les Doyens ou le Vice-Recteur, de 7 à 10 h. du soir.

Que le personnel serait ainsi composé :

1 Conservateur administrateur
1 Conservateur adjoint
2 bibliothécaires
2 sous-bibliothécaires
1 secrétaire trésorier
2 Employés
2 Surveillants
1 homme de peine.

Enfin que la Bibliothèque quittant le nom sous le quel elle était connue depuis 1812, s'appellerait à l'avenir Bibliothèque de l'Académie de Paris, ou bibliothèque de la Sorbonne. Ce fut ce dernier qui prévalut.

Nous avons dit que le budget de la Bibliothèque avait été élevé à la somme de 35,200 fr. cette somme fut ainsi répartie :

Pour le Personnel	21,400 f.
Pour le Matériel	13,800. "
Total	35,200 f.

Mais dès le 13 Décembre 1847, un dixième Conservateur adjoint était nommé et son traitement prélevé sur le chapitre du matériel, ce qui modifiait ainsi la répartition des crédits :

Pour le personnel	24,400 f.
Pour le matériel	10,800 "
Total	35,200 f.

Réduit en 1850, à 25,400 fr. le budget de la

Bibliothèque subit encore en 1851, une nouvelle réduction, et il ne s'éleva plus qu'à la somme de 24 900 f.

Le résultat de ces deux réductions successives fut la suppression

d'une des deux places de Conservateur adjoint
d'une des deux places de Bibliothécaire
et de celle de Secrétaire trésorier.

Enfin quelques années plus tard (en 1859) la suppression des séances du soir.

Il est vrai de dire que ces séances n'avaient jamais été fort suivies, et que depuis 1850 elles ne l'étaient presque plus; c'était à peine si depuis cette époque la Bibliothèque recevait, en moyenne, trois ou quatre lecteurs par soirée. Mais ces réductions ont eu pour le service de la Bibliothèque d'autres conséquences plus fâcheuses, sur lesquelles je ne reviendrai pas ici, les ayant exposées en détail dans un rapport récent, sur le budget de l'établissement.

Le 16 Mars 1861 un décret impérial rendait à la Bibl. son véritable nom, et décidait qu'on l'appellerait désormais Bibliothèque de l'Université impériale de France.

Un des Sous-Bibliothécaires, M. l'abbé Girard, étant mort en 1859, il ne fut pas pourvu à son remplacement, et son traitement fut réparti entre les divers employés de la Bibliothèque.

Enfin, au 1er Janvier 1862, le budget de l'établissement fut augmenté de 1100 f, ce qui, tout en élevant un peu le fonds, toujours bien insuffisant, du matériel, permit d'améliorer encore la position des employés inférieurs.

Aujourd'hui les crédits affectés à la Bibliothèque dans le budget du Ministère de l'Instruction publique s'élèvent à la somme de 26,000 f, et ils sont ainsi répartis.

T. S. V. S.

§. 1. Personnel.

Traitements	d'un administrateur	4000 f.	
	d'un Conservateur adjoint	3000 „	
	d'un Bibliothécaire	2500 „	
	de trois Sous-Bibliothécaires à 1800 f.	5400 „	19.500 „
	d'un id à 1600.	1600.	
Gages de trois surveillants		3000.	

§. 2. Matériel.

Achat de livres et reliures	3500.	
Chauffage et frais divers	3000.	6,500 „
		26 000 „

Il a été procédé deux fois au récollement général des livres de la Bibliothèque à la fin de 1846 et à la fin de 1857, et ces opérations ont donné les résultats suivants :

En 1847.	Bibliographie	415
	Théologie	7,161
	Sciences	7,820
	Littérature	9,616
	histoire	12 152
	incunables	685
	manuscrits	955
	recueils d'Estampes et raretés	162
	musique.	495
		39, 451.

En 1858.	Bibliographie	818
	Théologie.	8, 226.
		9,044

Report	9,044
Sciences	9 868
Littérature	13,441
Histoire	18,853
incunables	760
manuscrits	983
Recueils d'Estampes	270
Musique.	495.
	53,715

Le nombre des livres de la Bibliothèque s'était donc accru ~~Elle s'était de~~ en douze ans de 14,264. Le relevé du registre des acquisitions et celui du registre des dons prouve qu'elle soit encore augmentée depuis, de 8359 savoir :

Par suite d'acquisitions, de	4998.
Par suite de dons de	3361.
	8359.

De sorte qu'elle est aujourd'hui de 62,074.

En résumé,

au 1er Janvier 1847, la Bibliothèque de l'Univers.	
se composait de	39,451 vol.
au 1er août 1864 elle se compose de	62,074 vol.
Différence en plus	22 623 vol.
au 1er Janvier 1847	
son budget était de	35,000 f.
au 1er août 1864	
il est de	26,000 f.
Différence en moins	7.200.

La Bibliothèque possède un catalogue méthodique et un catalogue par noms d'auteurs, celui-ci sur cartes seulement.

Elle a prêté au dehors,

1) en 1862. 1285 Volumes

2) en 1863. 1564

3) en 1864. 904. jusqu'au 10 Juin.

Enfin elle a eu pour Bibliothécaires en chef, conservateurs ou administrateurs depuis 1794 jusqu'en 1864:

Sieyes, Professeur d'histoire et morale au Prytanée, nommé Bibliothécaire en 1794.

La romiguiere, Membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres, nommé Bibliothecaire du Prytanée en 1804, puis successivement bibliothécaire des quatre Lycées de Paris, et Conservateur de la Bibliothèque de l'Université; mort le 12 Août 1837.

Jouffroy, Professeur à la faculté des lettres, membre de l'Institut, nommé en 1837; démissionnaire en 1840.

Burnouf père, Professeur au College de France, Membre de l'Institut, nommé le 6 Mars 1840; mort le 8 Mai 1844.

Planche, Ancien professeur de rhétorique, nommé le 9 Décembre 1844; Conservateur honoraire le 20 novembre 1846.

Ph. Le Bas, Maître de conférence à l'Ecole normale, membre de l'Institut, nommé le 20 novembre 1846; mort le 16 Mai 1860.

L. Renier, Professeur au College de France, Membre de l'Institut, nommé par décret impérial le 19 Mai 1860.

De tous ces conservateurs, celui qui a rendu le plus de services à la Bibliothèque c'est incontestable.

ment M. Philippe Le Bas. Avant lui, elle était dans un tel état de désordre, qu'un tiers au moins des ouvrages dont elle se composait ne pouvaient être communiqués au public, parce qu'on ne savait plus les retrouver. Il en a fait un nouveau classement méthodique; il en a refait les catalogues; il y a organisé le service de telle sorte que c'est aujourd'hui, peut-être, de toutes les bibliothèques de Paris, celle où les recherches se font avec le plus de facilité et le plus de promptitude). Enfin, pendant quatorze ans, il a employé avec tant de discernement les ressources dont il disposait pour les acquisitions; il n'a cessé de provoquer les dons des administrations publiques et des particuliers avec une si infatigable persévérance, que ce serait rester beaucoup au dessous de la vérité que de dire seulement que la valeur de la Bibliothèque a doublé pendant son administration.

En rendant ce témoignage à mon honorable et savant prédécesseur ‡

‡ Je ne fais qu'accomplir un devoir de stricte justice; mais ce devoir, M. le Ministre, il m'est doux de trouver une occasion de le remplir: mes collègues et moi nous avons conservé de M. Le Bas le souvenir le plus reconnaissant; sa bienveillance, son infatigable obligeance seront longtemps populaires dans l'Université, et je l'avoue, ma plus grande ambition serait, lorsque je serai forcé de quitter cet établissement, d'y laisser

---

958 1273

Lettre de M. le M. de l'I. P.

13 Août. 1864.

M. l'Administrateur, J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté en date de ce jour, j'ai mis à la disposition de M. Ch: Le Bas, S. B. à la B. de l'U. une indemnité de 400f. sur les fonds d'encouragements aux membres du Corps enseignant.

Je me félicite M. l'Administrateur, d'avoir pu répondre par cette décision à la bienveillante proposition que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en faveur de M. Ch: Le Bas.

Agreez, ... Signé V. Duruy

Ch de tels souvenirs. Je suis, &c.

---

959 1274

Lettre de M. le Maire de la Ville du Puy

20 Août 1864

Monsieur,

Sur le point de faire dresser et imprimer le catalogue de la Bibliothèque publique du Puy, j'ai l'honneur de

Solliciter de votre obligeance l'envoi de celui de la Biblioth. de l'Université, que l'on m'a dit être un modèle du genre et contenir en outre une excellente notice sur les cataloguer en général

Si le service que je vous demande devait vous occasionner quelques frais, veuillez m'en faire connaître le montant que je m'empresserai de vous adresser aussitôt.

Veuillez agréer, ... Signé

---

960. 1078

Lettre circulaire de l'Institut.

23 Août 1864.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rappeler que la distribution des publications de l'Académie auxquelles vous pouvez avoir droit, se fait au Secrétariat de l'Institut impérial de France, où les volumes sont délivrés, contre un reçu signé sur un registre spécial, par les intéressés ou les mandataires qui se chargent, sous leur responsabilité, de les faire parvenir à destination.

Ces volumes, suivant décision du jour, devront, sous peine de déchéance, être retirés du secrétariat de l'Institut, dans les six mois de leur publication annoncée par le Moniteur.

Si c'est un mandataire que vous chargez du soin de retirer vos volumes, vous voudrez bien me faire connaître directement, par une lettre, son nom et son adresse, et l'avertir en même temps, de la décision qui vient d'être prise.

Agréez . . . . Signé Guigniaud.

---

961 1076

Lettre de la Préfecture de Police.

24 Août 1864.

M. le secrétaire de la Préfecture de police adresse à M. l'administrateur un exemplaire du Budget des dépenses supplémentaires de la Préfecture pour l'année 1863

Et un exemplaire du Budget des dépenses reportées de 1863 sur 1864.

---

962. 1277

Lettre du Mr S. P.

26 Août 1864.

M. le Ministre de l'I. P. adresse à M. l'Administrateur le tome XIe de la 3e série du recueil des mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires.

384

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE.

COPIE

DE LA

CORRESPONDANCE

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
448

ACADÉMIE
DE PARIS.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA
SORBONNE.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Paris, le 1860.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé exact des personnes qui ont fréquenté la Bibliothèque de la Sorbonne pendant le mois de Mai 1860.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant Serviteur.

Pour le Conservateur-administrateur
en mission

Le Conservateur adjoint

Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Ms 448, volume

Dates.		Nombre de Lecteurs.	Observations.
Mardi	1er Mai	173	
Mercredi	2	200	
Jeudi	3	149	
Vendredi	4	174	
Samedi	5.	137	
Lundi	7	147	
Mardi	8	173	
Mercredi	9	174	
Jeudi	10	145	
Vendredi	11	174	
Samedi	12.	171	
Lundi	14	162	
Mardi	15	148	les 16. 17. 18. La Bibliotheque a été fermée a
Samedi	19	124	l'occasion du décès de M. Ph. Le Bas.
Lundi	21	143	
Mardi	22	124	
Mercredi	23	123	
Jeudi	24	126	
Vendredi	25	145	
Samedi	26.	151	
Mardi	29	138	
Mercredi	30	126	
Jeudi	31	123	
	Total	3450.	

Document initialement inséré entre les pages 272 et 273 du registre.